

MÉMOIRES  
DE  
L'ACADÉMIE  
DE NÎMES

IX<sup>e</sup> SÉRIE  
TOME LXXXX  
Année 2017



ACADÉMIE DE NÎMES  
16, rue Dorée  
NÎMES (Gard)

2018

# TABLE DES MATIÈRES

## I – SÉANCE PUBLIQUE DU 5 FÉVRIER 2017

Didier LAUGA, préfet du Gard	
Allocution .....	7
Daniel-Jean VALADE, au nom de M. Jean-Paul FOURNIER, sénateur- maire de Nîmes	
Allocution .....	15
Bernard FOUGÈRES, président sortant	
Compte rendu des travaux académiques de l'année 2016.....	19
Gabriel AUDISIO, président de l'académie	
Allocution : « Du renoncement » .....	27
Michèle PALLIER, membre résidant	
Du commandant Espérandieu (1857-1939) au « Nouvel Espérandieu » (2003).....	35

## II – COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2017

Robert CHALAVET, membre non résidant	
Le petit train de la Camargue ou des Cévennes à la mer .....	51
Pierre CHALVIDAN, correspondant	
L'apothéose du ver à soie .....	71
Simone MAZAURIC, membre résidant	
Un républicain des lettres réformé : Le physicien nîmois Claude Guiraud (1612-1657) .....	91
Jean MATOUK, membre résidant	
Fin du travail ? Fin du salariat ? Nouveau modèle social ?.....	117
Pierre MUTIN, membre résidant	
Les réalités de l'Islam .....	141
Jean-Gérard GASCUEL, Frère Jean, correspondant	
Quand le jardin devient un livre .....	159

Amy HERRMANN, membre non résidant	
Les consuls de Gallargues-le-Montueux en lutte contre leur prieur (1540-1560) .....	173
Evelyne BRANDTS, correspondant	
Herbert Steinschneider, alias Pierre Séguy, pasteur et résistant sans armes .....	193
Michel FOURNIER, correspondant	
Les « Petits carnets » de Louis Roumieux .....	215
Pierre-Yves KIRSCHLEGER, membre non résidant	
Nous serons tous des cybercroyants ! Comment Internet bouscule les religions .....	229
Michel BELIN, membre résidant	
Guillaume Apollinaire et Pierre Parsus : deux artistes à Nîmes .....	247
Didier TRAVIER, membre résidant	
Protestantismes et images : Le motif polémique de la balance .....	275

### III – L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Composition du bureau pour l'année 2017 .....	309
Membres d'honneur et membres honoraires .....	310
Membres résidants .....	312
Membres non résidants .....	315
Correspondants .....	318
Académies, Sociétés savantes et organismes correspondants .....	322

Achévé d'imprimer  
sur les presses  
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com  
04 66 29 70 86



Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes  
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes  
et du Conseil Général du Gard



Dépot Légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2018  
le gérant de la publication :  
Alain AVENTURIER  
Secrétaire Perpétuel

# **I. SÉANCE PUBLIQUE DU 5 FÉVRIER 2017**

## **ALLOCUTION de M. Didier LAUGA**

Préfet du Gard

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Messieurs les Présidents honoraires,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'académie,  
Mesdames, Messieurs,

Il y a tout juste une année, fraîchement nommé dans le département, je participais pour la première fois, dans un contexte très particulier marqué par les vagues d'attentats qui avaient meurtri notre pays, au rendez-vous annuel de rentrée solennelle de votre noble institution sous la responsabilité de votre nouveau président, Monseigneur Bernard Fougères. C'est avec le même plaisir renouvelé et enrichi d'une année d'expérience de préfet dans le Gard, que je viens ici parmi vous pour la seconde année consécutive ouvrir votre audience de débats publics.

Je mesure tout l'honneur qui m'est fait, en m'inscrivant dans l'héritage des nombreux préfets qui, depuis le premier d'entre eux, Jean-Baptiste Dubois, en 1801 a fait renaître l'académie, sous le nom de lycée de Nîmes en référence au lycée d'Aristote, jusqu'à votre décision en

1868, de nommer le préfet du département président d'honneur de votre institution en reconnaissance de cet investissement.

Ancrée dans l'histoire des académies de Province, créées par Louis XIV, la vôtre fêtera cette année son 335<sup>e</sup> anniversaire, ce qui me conduit à détourner la phrase de Napoléon, en disant que du haut de cette chaire plus de trois siècles nous contemplent. Cela nous amène avec modestie et humilité à mesurer notre action vis-à-vis de l'œuvre laissée par vos prédécesseurs dont vous assurez la continuité. On mesure donc toute la responsabilité qui est la vôtre pour continuer à faire vivre cet esprit des Lumières, de la force de l'esprit.

L'an dernier je concluais d'ailleurs mon propos par ces phrases : « À la barbarie, nous devons opposer la force légitime de nos institutions. À l'ignorance, la culture et la force de l'esprit. » Après les tragédies qui se sont abattues à nouveau sur notre pays, elles restent cruellement d'actualité. Nul besoin d'aller plus avant pour comprendre le besoin de telles institutions de réflexion et d'analyse comme l'Académie de Nîmes.

Malraux disait : « l'autorité est un âge », on mesure combien par son ancrage dans l'histoire de la ville, l'Académie de Nîmes est une référence au cœur de la cité dont elle représente aussi une partie de son ADN. S'agissant de la culture, au moment où la ville arrive pratiquement au terme de la procédure de la constitution de son dossier de candidature pour prétendre au classement au Patrimoine mondial de l'humanité, – de ces monuments majeurs de la romanité – comment ne pas se souvenir de l'action émérite d'un autre préfet lui aussi prénommé Jean-Baptiste, je pense au second préfet du département, le préfet d'Alphonse.

En septembre 1808, le Conseil des bâtiments civils examine à la demande du ministre de l'Intérieur, le projet du préfet d'Alphonse de déblayer les arènes. Le Conseil approuve les démolitions envisagées en disant, je cite, « pour rendre le monument à l'indépendance, à la pureté, à l'isolement qu'il avait dans le principe ». Il demande au préfet « d'ajouter l'ouverture d'une rue circulaire laquelle aurait douze mètres de largeur, à partir de la circonférence de l'édifice et serait de niveau avec le sol des arènes. Cette rue offrirait l'avantage d'en dégager les abords, d'en faciliter la vue et l'entrée ». Bref, le monument tel que nous le connaissons aujourd'hui doit beaucoup à ce pionnier et visionnaire qui a

permis de le conserver et que ses contemporains puissent porter l'espoir d'une reconnaissance mondiale de sa valeur architecturale unique.

Alors que s'élève en face de ces arches bimillénaires le futur Musée de la romanité, symbole que l'époque moderne peut se nourrir du passé et l'enrichir, je tenais à mettre à l'honneur ce précurseur. Ceux qui veulent opposer les deux, dans un clivage stéréotypé des modernes contre les anciens se trompent, ceux qui veulent effacer les traces du passé au nom d'une idéologie commettent un crime contre l'humanité.

L'an passé, j'avais dans un souci de transparence et face aux inquiétudes légitimes qui pouvaient naître avec la déclaration de l'état d'urgence, dressé un état précis de sa mise en œuvre dans le département. Malgré ce, la barbarie a encore frappé notre pays y compris, M. le Président, en s'attaquant de la manière la plus abjecte à des serviteurs de la paix. Je pense à Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, assassinés à leur domicile parce qu'ils étaient policiers, c'est-à-dire garants de la paix publique, je pense à tous ces innocents de Nice, je pense bien sûr à cet homme d'église, le père Hamel.

Cet assassinat prend dans le Gard un écho particulier quand on connaît la contribution majeure qu'un de ses enfants, le pasteur Rabaut Saint-Étienne, a apportée pour inscrire dans notre Déclaration des droits de l'homme, le fait que personne ne puisse être inquiété pour ses opinions religieuses à condition que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public.

Il y a aussi eu Berlin, Istanbul... , les attaques se multiplient et la menace, on le sait, va rester durable. Notre pays, dans une Europe en crise, avec la sortie de l'Angleterre de l'Union européenne, la montée des idées nationalistes dans de nombreux pays, signe d'une fracture grandissante entre les peuples et leurs élites, le repli sur soi ou entre soi, c'est à dire le communautarisme ou, comme le disent les sociologues « le temps des tribus », menacent notre édifice républicain et notre cohésion nationale.

Le pays est sous le régime de l'état d'urgence et les contrôles aux frontières ont été rétablis jusqu'au 15 juillet prochain, notamment en raison des rendez-vous démocratiques majeurs de 2017 avec l'élection présidentielle et les élections législatives. Cette situation est inédite depuis la Libération et nous montre que l'on a changé d'époque.

Notre pays doit affronter un mal intérieur, qui touche une partie de sa jeunesse prise dans les rets de fanatiques. Ce mal porte un nom : la radicalisation. Phénomène mal connu, complexe d'origine récente, multiforme pour lequel les éléments de compréhension et de réponse sont en cours de construction, j'ai souhaité faire de ce thème le pivot de mon intervention aujourd'hui devant vous. Je voudrais d'abord vous en livrer la définition et ensuite vous indiquer l'organisation mise en place localement pour lutter contre ce phénomène dont les premières victimes sont les familles des personnes concernées.

J'ai en mémoire ce témoignage poignant d'une mère de famille de Nîmes dont le fils a été tué en Syrie et qui m'a indiqué, les sanglots dans la voix et le regard plein de désespoir, être soulagée de le savoir mort là-bas plutôt que d'avoir sur la conscience qu'il aurait pu être l'auteur d'un attentat en France. Cette mère est évidemment pleine de remords de n'avoir rien vu, de n'avoir pu protéger la chair de sa chair contre lui-même, de n'avoir pu le sauver. Cette femme anéantie a décidé avec l'aide d'une association de quartier de témoigner pour que d'autres jeunes ne se laissent pas embrigader.

La radicalisation se définit comme « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel ». Avec des indicateurs sociaux très dégradés (5<sup>e</sup> rang national en termes de pauvreté, 3<sup>e</sup> rang national en termes de chômage, disposant de 8 contrats de ville couvrant 11 communes et 1 habitant sur 10), le nombre de personnes signalées dans le Gard en matière de radicalisation est très élevé. Le taux de personnes radicalisées par rapport à sa population est pratiquement le double de la moyenne nationale.

Il y a urgence, urgence à agir pour sauver ces familles et ces jeunes. C'est pourquoi, en plus des dispositifs mis en place au niveau national avec le numéro vert de recueil des signalements (0 800 00 56 96) et le site Internet [stop-djihadisme.gouv.fr](http://stop-djihadisme.gouv.fr), une organisation locale a été établie par mes services en lien avec les services spécialisés et les procureurs. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la préfecture dispose d'un chargé de mission spécialement chargé du suivi de cette problématique « prévention de la radicalisation » que ce soit sur le volet sécuritaire



L'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Nîmes n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises au cours de ses séances et dans ses publications. Ces opinions devront être considérées comme propres à leurs auteurs.

ISSN 0755-8864

© Académie de  
Nîmes – 2018

ou de l'accompagnement social des individus et de leur famille en voie de radicalisation. Mes services peuvent être localement alertés sur des situations sensibles pour vérifications.

La détection est un point essentiel, capital pour éviter qu'un cas ne soit pas pris en compte. Pour cela plusieurs séances de formation et de sensibilisation ont été faites dans le département en 2016 afin de permettre aux professionnels de terrain de disposer d'un premier bagage culturel face à ce phénomène relativement nouveau. 1 600 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une telle formation réalisée en lien avec des associations spécialisées dans le domaine des dérives sectaires.

Chaque contrat de ville dispose maintenant d'une annexe opérationnelle pour traiter de cette question. Les conseils locaux de prévention de la délinquance ont également l'obligation de traiter cette question. Il s'agit de mettre en place des actions de prévention primaire pour diffuser les valeurs de la République, de mettre en place un système de collecte des signalements pour éviter de passer à côté d'une situation, de former les acteurs pour leur donner les outils nécessaires dans leur pratique professionnelle pour repérer les situations, de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes en voie de radicalisation et de leur famille.

Dans ce domaine, le département s'est doté d'un système innovant reposant sur une plateforme départementale, adossée à la maison départementale des adolescents pour traiter les situations. En 2016, 30 situations ont été suivies et des personnes ont déjà pu sortir du dispositif et reprendre pied. Le processus suit le cheminement suivant : Tous les signalements font l'objet d'une évaluation de la dangerosité des situations par les services spécialisés et le procureur.

Les cas font soit l'objet d'un suivi judiciaire, soit l'objet d'un examen vers la cellule d'orientation sociale. Les situations examinées dans cette seconde instance, avec l'accord des personnes concernées, sont ensuite orientées vers la plateforme départementale, le réseau d'accompagnement des adolescents en dérive extraordinaire. Chaque individu bénéficiera d'un référent de parcours (psychologue) et d'un plan d'actions de remobilisation et d'accompagnement en matière de soins, de remobilisation scolaire, d'insertion professionnelle. Pour cela, le département reçoit des enveloppes budgétaires du fonds interministériel

de prévention de la délinquance avec l'objectif, en 2017, de doubler le nombre de prises en charge.

Le sujet est complexe et ardu. Les outils s'enrichissent des expériences conduites sur le terrain avec le réseau associatif qui se trouve en première ligne dans ce combat. Aussi, les décideurs que nous sommes doivent soutenir les associations républicaines qui, dans les quartiers prioritaires, sont un rempart contre ce phénomène mortifère qu'est la radicalisation violente. Le développement d'études et la conduite d'actions de recherche appliquée permettront de mieux cerner le phénomène et d'apporter les réponses les plus adaptées. Notre plateforme départementale, le Radéo, s'est engagée dans un tel processus d'analyse et de compréhension scientifique du phénomène.

Je tenais Mesdames et Messieurs les Académiciens, dans le contexte sécuritaire que connaît notre pays, à me saisir de cette audience solennelle, pour vous informer en toute transparence sur ce sujet majeur pour notre pays et le Gard. L'objectif est de faire en sorte qu'une partie de sa population désabusée ne se retourne contre le corps social en désespoir d'avoir pu s'y épanouir. C'est une responsabilité majeure qui se dresse devant nous.

Dans le domaine de l'organisation collective face à la menace terroriste, la diffusion d'une culture du risque et de réflexes de défensive passive est essentielle. Les écoles ont renforcé leur niveau de sécurité et d'alerte et les exercices se multiplient pour acquérir les bons réflexes. En matière de lutte contre les actions terroristes violentes, des plans d'organisation des forces de sécurité et de secours s'organisent ; là aussi les exercices interservices permettent d'arrêter et d'affiner les stratégies dans des situations de tuerie de masse qui correspondent à des situations de guerre.

Ceci étant, cette situation inédite a eu un effet bénéfique en réveillant les consciences ; nombre de nos compatriotes ont manifesté leur volonté de s'engager dans la réserve citoyenne de défense et de sécurité, d'autres pour des actions plus locales dans leur commune et la prévention de certains risques de sécurité publique ou civile. De nombreux jeunes s'engagent dans les missions du service civique, les sessions de formation aux gestes de premiers secours sont aussi en développement.

Les rapprochements de la population avec sa police sont plus nombreux, la confiance faisant place à la défiance.

Si la situation est délicate des lueurs d'espoir émergent parmi nos compatriotes. La préfecture n'est pas en reste dans ce domaine et pour améliorer encore sa performance, elle se dotera prochainement, dans le cadre du plan préfectures nouvelles générations, d'une direction de la sécurité. Nous ne devons pas non plus négliger d'autres urgences que nous devons prendre en compte au risque de voir le corps social s'écarteler, je pense aux urgences de la solidarité vis-à-vis des plus démunis, de l'urgence face aux crises migratoires, de l'urgence de l'emploi, de l'urgence de l'égalité, de l'urgence de la fraternité. Tout cela doit nous conduire à nous rassembler, faire corps plutôt que nous diviser, faire preuve de pédagogie pour ne pas tomber dans des populismes dangereux sans issue.

Je voudrais conclure par une note d'optimisme rejoignant l'idée que la culture et la puissance de l'esprit sont les boucliers face aux fanatismes en citant cette phrase de Schubert qui disait : « Un monde qui a produit Mozart est un monde qui mérite d'être sauvé ».

Je vous remercie de votre attention et comme le silence est souvent la plus belle des paroles, je vais maintenant vous écouter !

**ALLOCUTION**  
**de M. Daniel-Jean VALADE**

Adjoint au maire de Nîmes, délégué à la Culture,  
au nom de M. Jean-Paul FOURNIER,  
sénateur-maire de Nîmes

Monsieur le Préfet,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Et vous toutes et tous, en vos grades et qualités,

C'est un honneur pour moi que de vous apporter le salut sincère et cordial de Jean-Paul Fournier, sénateur-maire de Nîmes. En son nom, et en celui du Conseil municipal, dont plusieurs membres assistent à cette séance, je vous renouvelle toute l'attention que l'assemblée territoriale témoigne à vos travaux.

Nous saluons la pertinence de vos sujets de réflexion, la qualité exigeante de vos recherches, la subtilité de la langue en laquelle vous les exprimez ; tous paramètres respectueux des *Lettres patentes* que le successeur du créateur de l'Académie française vous octroya voici 335 ans. Nous sommes, d'ailleurs, impatient, si j'ose dire, de célébrer les trois siècles et demi de votre compagnie dans les fastes qu'un tel événement méritera !

Le sénateur-maire est en permanence attentif à la vie de votre société savante dont il connaît et partage les temps forts, comme les moments où la suite des temps, hélas, s'impose. L'Académie constitue à ses yeux un élément structurant majeur de la vie de notre cité. Depuis l'origine, vous avez incarné une forme essentielle de creuset intellectuel, culturel et social fondamental pour la modération et la cohésion des passions qui scandent (certains pourraient dire : agitent...) notre ville. Il faut, au sang chaud d'ici, cette tempérance et cette pondération que seuls des Sages savent générer et entretenir. Ce qui est le cas rue Dorée.

Voisins que nous sommes – et j'ai plaisir à vous confirmer que les fêtes de la fin de cette année 2017 nous gratifieront d'une façade de l'Hôtel de ville restaurée – voisins donc par cette belle rue où l'urbanisme nîmois et l'architecture civile déploient à la fois leurs finesses et leur discrétion, quelques personnalités d'ampleur qui l'empruntaient fraternellement nous sont chères et communes. Songeons à celles et ceux qui, à l'instar du sénateur-maire Edgar Tailhades, M<sup>e</sup> Jean Roger, André Nadal, Joachim Durand, Marc Bernard, Aimé Vielzeuf, Christian Liger, ont su insuffler à l'Académie ce qu'elle a de plus fondamental : son humanisme. Certes, les brillants titres universitaires ouvrent la porte, mais les porteurs de cette âme nîmoise si singulière et attachante en cimentent depuis toujours l'univers ; et c'est peut-être cela l'essentiel, dans l'esprit de cette « sociabilité savante » qu'évoquait, voici deux jours, par une formule inspirée, madame Simone Mazauric, dans le droit fil de la « sociabilité méridionale » définie par le cher Maurice Agulhon.

Le sénateur-maire vous renouvelle, par ma voix, la gratitude de la Ville. Il complimente Monseigneur Bernard Fougères pour la densité et la subtilité de son année de présidence, marquée par le cheminement de projets auxquels la municipalité prête la meilleure oreille. Il souhaite au nouveau président Gabriel Audisio, éminent spécialiste des vaudois, un fructueux mandat, en cette année du V<sup>ème</sup> centenaire de la Réforme. Jean-Paul Fournier m'a demandé, ce dont je m'acquitte avec plaisir, de féliciter votre secrétaire perpétuel, Monsieur Alain Aventurier, pour le temps et la compétence qu'il consacre notamment à votre, et vos, *Mémoire(s)*, grâce à son absolue maîtrise de l'informatique et des ressources d'Internet.

Sans allonger démesurément le temps de cette intervention, vous me permettrez de préciser, quelques points majeurs de la vie culturelle initiée par la municipalité, et dont vous êtes aussi témoins et acteurs majeurs :

### **UNESCO**

Le dossier, suivi avec passion et la plus grande diligence par Mary Bourgade, adjointe déléguée au tourisme, a été, voici peu, présenté officiellement par M. l'Ambassadeur de la France à l'Unesco.

### **Musée de la romanité**

La façade-toge est en place. Les collections seront installées à partir de mi-2017. L'inauguration est prévue à la mi-2018. Saluons le travail remarquable effectué depuis plusieurs années par M<sup>me</sup> Dominique Darde, directrice du Musée d'archéologie. Madame Darde souligne l'importance du fronton de l'*augusteum* qui constitue l'âme du nouveau musée. En effet, il porte la remarquable inscription : « *Res publica nemausensium* », ce qui confirme l'importance de Nîmes dans l'univers (gallo) romain.

### **Arènes**

La restauration – protection des travées se poursuit.

### **Carré d'Art Jean Bousquet – Musée**

La collection est l'objet d'un nouvel accrochage. La présentation d'une collection privée remarquable est en cours. L'exposition majeure de l'année sera un audacieux partenariat avec le Centre Pompidou, à l'occasion des 40 ans de cette structure dont Carré d'Art – Nîmes est le « fils aîné ».

### **Carré d'Art Jean Bousquet – Bibliothèque**

Des travaux d'ampleur sont en cours pour offrir un meilleur service aux usagers. L'exposition Luther débutera avec les Journées du patrimoine et se poursuivra durant deux mois.

**Musée des sciences naturelles**

Le Musée des sciences naturelles accueillera le don Jean-Philippe Lamour, constitué par une très importante collection d'entomologie. À noter l'exposition annuelle sous le titre : *Tous savants*.

**Musée des beaux-arts**

Au Musée des beaux-arts, deux grandes toiles historiques ont été restaurées : *L'Immaculée conception* par Parrocel et *l'Assomption* par Pierre Mignard.

**Musée des cultures taurines**

Celui-ci propose l'exposition : *Les Carmen dans les arènes, des origines à Christian Lacroix*.

**Le Théâtre Bernadette Lafont, Le Théâtre de l'Odéon, le Théâtre Christian Liger, L'École supérieure des beaux-arts, Le Conservatoire...**

poursuivent leur activité avec dynamisme et créativité !

De quoi nous rendre fiers d'être Nîmois !



# **COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE**

**Année 2016**

**par Mgr Bernard FOUGÈRES**  
Président sortant

Il incombe au président sortant de rendre compte des travaux de l'année académique écoulée. Comme il se doit, je me livre bien volontiers à cet exercice.

La première séance de notre année académique, le 8 janvier, fut dédiée à une réflexion commune après les attentats terroristes meurtriers qui avaient frappé notre pays. Après une minute de silence, nous avons pris le temps nécessaire pour la réflexion et les échanges entre nous.

Au cours de l'année 2016, notre académie a eu la tristesse de perdre deux de ses membres. La première quinzaine de septembre, Madame Monique Kuntz, membre résidant, élue en 2002 au fauteuil de Madame Janine Reinaud, décédait. Monique Kuntz avait été bibliothécaire de l'Académie de Nîmes, présidente du Centre régional des lettres de Vichy. Co-fondatrice du prix littéraire Valérie Larbaud, elle était chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite. Ses obsèques se sont déroulées le lundi 12 septembre en la chapelle du cimetière protestant à Nîmes.

Début décembre, Monsieur André Costabel, membre honoraire, nous a quittés. Il avait été reçu académicien résidant le 23 juin 1995 au fauteuil du docteur Edouard Drouot, archiviste de notre compagnie. André Costabel a été directeur général du Crédit agricole du Gard. Il était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite. Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 9 décembre en l'église de Milhaud.

Deux correspondants nous ont quittés, aussi, durant le mois de décembre : Monsieur Pierre Mazier, ancien directeur de la SNCF, qui avait été un résistant très actif lors de la guerre de 1939-1945, et Monsieur Georges Pons, magistrat honoraire, élu correspondant de l'académie en 2001.

Après les hommages rendus, comme il convient à nos confrères, consœur et correspondants décédés, venons-en aux événements heureux de l'année académique 2016.

Nous avons eu la joie d'accueillir deux académiciens titulaires résidants : Le vendredi 19 février, Monsieur Michel Belin, magistrat honoraire, au fauteuil de Robert Debant, décédé. Et le vendredi 1<sup>er</sup> avril, Monsieur Pierre Mutin, ingénieur hydraulicien, islamologue, au fauteuil de Robert Chamboredon, démissionnaire.

Le 4 novembre, nous avons élu et inscrit dans la classe des membres honoraires Monsieur Georges Sapède, ingénieur de formation, reçu membre résidant le 11 avril 1986 par le président Jean Lauret au fauteuil de Jean Paradis. Georges Sapède fut très actif au sein de notre académie qu'il a présidée en 1996. Il était lié d'amitié avec Louis Leprince-Ringuet, qui nous fit l'honneur de siéger dans notre compagnie. Georges Sapède et Louis Leprince-Ringuet ont été à l'origine de la création du prix littéraire des Cévennes du Cabri d'or. Nous venons d'apprendre avec tristesse que Georges Sapède est décédé la semaine dernière et que ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nous avons élu et inscrit également à l'honorariat Monsieur le pasteur Jacques Galtier, reçu membre titulaire résidant le 11 avril 1996 par le président Charly Sam Jallatte, au fauteuil de René Château. Il avait exercé la présidence en 2006. Jacques Galtier, pasteur de

l'Église réformée unie, outre la théologie, est un rigoureux historien du protestantisme, qui nous a fait bénéficier, lors de nos séances académiques, de ses réflexions, commentaires et interventions toujours empreintes de clairvoyance et de mesure.

Le 2 décembre, notre compagnie se réjouissait de l'élection de deux académiciens titulaires : Madame Anne Hénault, ancienne élève de l'École normale supérieure-Sèvres, est agrégée de lettres et professeur des universités à Paris-Sorbonne, spécialité sémiotique. Elle a été élue à l'unanimité en qualité de membre non résidant au fauteuil d'André Gouron, historien du droit médiéviste, décédé en 2009.

Nous avons élu également Monsieur Didier Travier, ancien élève de l'École normale supérieure rue d'Ulm à Paris, agrégé de philosophie, et ancien élève de l'École nationale supérieure des sciences de l'information des bibliothèques. Monsieur Didier Travier est conservateur d'État en chef à la bibliothèque municipale classée de Nîmes. Il a été élu à l'unanimité membre résidant au fauteuil de Bernard Mounier, démissionnaire.

Au printemps dernier, notre académie accueillait deux nouveaux correspondants : Madame Claire Toreilles, professeur agrégé de lettres classiques, et Madame Martine Reboul, titulaire d'une licence et d'une maîtrise d'histoire moderne.

Avant de prendre congé pour la saison estivale, nous avons fêté le départ à la retraite de Madame Jacqueline Chauvet. En lui présentant nos remerciements et nos vœux de bonne retraite, je lui remettais la médaille de l'académie, suivie d'une réception festive et conviviale au sein de cet Hôtel de la rue Dorée qu'elle avait fréquenté assidûment durant vingt-quatre ans.

Au cours de l'année académique 2016, 17 communications ont été données. Les sujets traités ont été des plus variés, je les énumère par ordre chronologique. Au premier trimestre, nous avons entendu les communications suivantes : Le 22 janvier, de Robert Chalavet, membre non résidant, *Le noble jeu de mail*. Le 5 février, de Pascal Gouget, membre honoraire, et de Dominique Prat, membre résidant, *Variations sur le thème de la peau : du microscope aux aiguilles et au pinceau*. Le 7 février, lors de la séance publique solennelle, communication de Paule

Plouvier, membre non résidant, *Une femme sculpteur dans la cité, Paule Pascal*. Le 18 mars, de Gabriel Audisio, membre résidant, *Les cordonniers et leurs saints patrons, Crépin et Crépinien*.

Nous avons entamé le deuxième trimestre le 15 avril avec *Un peintre reconnu, un poète méconnu : Auguste Chabaud et ses Sonnets de dignité nîmoise*, par Jean-Marie Mercier, correspondant. Le 29 avril, *Le ballon à vapeur de Monsieur Giffard, clou de l'exposition universelle de 1878 à Paris*, par Jean-Luc Pontvieux, correspondant. Le 20 mai, *Le général Juge, de la guerre de Sécession à la colonisation en Algérie*, par Catherine Marès, membre résidant. Le vendredi 17 juin, *Henry de Balzac, frère cadet de l'écrivain*, communication de Monsieur le préfet émérite Hugues Bouziges, membre honoraire.

Le troisième trimestre, couvrant la saison estivale, nous a offert seulement deux communications : Le 1<sup>er</sup> juillet, *Cinquante ans de défense nationale et de politique de sécurité*, par Marie-Lucy Dumas, correspondant. Le 30 septembre, *Le Pont du Gard, Saint-Gilles et la cathédrale de Tournai*, par Victor Lassalle, membre honoraire.

Le quatrième trimestre fut le plus riche avec sept communications. Le 14 octobre, Jean-Michel Ott, correspondant, nous parlait de *L'étrange Monsieur Cardan (1501-1576)*. Le 4 novembre, Romain Daudé, correspondant, évoquait l'histoire locale en Cévennes sous le titre *À l'Orient du Vigan : la Parfaite Union, éléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des Lumières*. Le 18 novembre, Michèle Pallier, membre résidant, nous parlait de *Du commandant Espérandieu au « Nouvel Espérandieu »*. Enfin, c'est à notre confrère Carol lancu, membre non résidant, qu'il revint de clore les séances ordinaires de l'année académique en nous entretenant des *Stéréotypes antijudaïques de Judas l'Isariote : l'exemple de la Roumanie*.

Il convient encore de mentionner qu'au cours du quatrième trimestre, le 19 octobre, l'académie de Nîmes recevait l'académie de Montpellier. Dans le cadre de cette journée, très réussie grâce à la prise en charge de son organisation et de son déroulement par notre secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, auquel j'exprime toute la gratitude des membres de notre compagnie, outre la visite de notre maison, l'Hôtel de la rue Dorée, et de quelques hôtels remarquables de l'Écusson, la matinée

s'achevait avec un bon cocktail à la Maison du protestantisme. L'après-midi nous entendîmes deux communications : *Histoire de l'acquisition de l'Hôtel du 16 rue Dorée (1912-1919)*, par Alain Aventurier, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, et *Un voyage de Montpellier à Nîmes sous l'Empire romain*, par le professeur Michel Gayraud de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Ce fut une excellente journée.

Notre compagnie a accueilli courant 2016 une nouvelle commission. Depuis quatre ans un groupe de travail intitulé « Arc méditerranéen » avait été créé au sein de l'Académie, à l'initiative de nos consœurs, Catherine Marès et Hélène Deronne, dans le but de rapprocher les académies et sociétés savantes des rives du nord et du sud de la Méditerranée. Au cours du premier trimestre de l'année 2016, ce groupe de travail a été reconnu comme une commission de l'Académie sous le titre : « Commission de l'Arc méditerranéen », ses objectifs étant de : « Promouvoir le patrimoine commun historique, littéraire, scientifique et artistique. Créer des liens solides avec les académies et sociétés savantes du sud de la Méditerranée occidentale. Et développer les contacts et les séances de travail avec les membres de ces académies et sociétés savantes ».

Notre Académie est en relation avec la Conférence nationale des académies. Cette Conférence nationale est constituée des 31 académies des sciences, lettres et arts d'Ancien Régime. Elle tient son assemblée générale les années impaires à l'Institut de France, quai Conti à Paris, et les années paires en province, dans la ville chargée de la présidence. En 2016, elle s'est tenue à l'issue du colloque organisé par l'Académie du Var, les 5, 6 et 7 octobre à Toulon. Nos consœurs, Madame Michèle Pallier, déléguée de notre compagnie, accompagnée de Mesdames Hélène Deronne, Catherine Marès, et Micheline Poujoulat ont représenté l'Académie de Nîmes.

Chaque année pour les Journées européennes du patrimoine, l'Hôtel de l'Académie est ouvert au public. Nos consœurs et confrères de la commission du patrimoine accueillent les visiteurs, toujours heureux de cette ouverture au public et des échanges avec les membres de l'Académie. Notre compagnie est d'ailleurs très attachée au riche patrimoine de la ville de Nîmes et concrètement, par les travaux de la commission du patrimoine, elle apporte sa contribution à la ville. Le 8

décembre 2015, un inventaire de l'architecture nîmoise autour du secteur sauvegardé a été rendu public, avec le soutien de la mairie de Nîmes, au cours d'une séance à Carré d'Art, animée par Madame Hélène Deronne, responsable de la commission du patrimoine de l'académie, par Monsieur Antoine Bruguerolle, architecte et membre résidant de l'académie et par Monsieur Daniel-Jean Valade, adjoint au maire, délégué à la culture et académicien résidant.

D'autre part l'Académie de Nîmes a apporté son soutien unanime à la demande d'inscription de la ville de Nîmes au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le 31 janvier 2017, le dossier nîmois a été présenté par l'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO. C'est une bonne nouvelle en faveur du classement de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous nous en réjouissons.

Depuis quelques années, l'académie s'est dotée d'un site Internet créé par Monsieur Alain Aventurier, notre secrétaire perpétuel, qui travaille actuellement à la mise en ligne des *Mémoires* de l'académie sous forme numérique. Ainsi le site web de l'académie s'est enrichi d'un nouvel espace dédié à la consultation des *Mémoires*. Actuellement, toutes les années 1800 et 2000 sont accessibles et les années 1900 sont partiellement disponibles. Elles seront accessibles au cours de ce premier semestre pour les années 1808 -1850 et pour les années 1952-1998 à la fin de cette année 2017. Pour faciliter les recherches, sachez qu'à partir de la consultation de l'index des communications, qui peut être téléchargé, il est possible de trouver toutes les communications depuis 1705.

Au nom des consœurs et des confrères, grand merci, Monsieur le Secrétaire perpétuel, pour votre disponibilité, votre investissement, votre dévouement sans borne, au sein de notre académie, dont vous êtes vraiment l'incontournable cheville ouvrière. Qu'il me soit permis également de remercier les confrères membres du Bureau avec lesquels j'ai eu l'honneur de collaborer durant l'année écoulée.

Enfin notre académie présente ses compliments et ses félicitations :

À notre confrère Alain Duhamel, membre non résidant, élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

À notre confrère Jean-François Delmas, membre non résidant, conservateur général, directeur de la bibliothèque-musée Inguimbertaine,

auquel le professeur Lumley-Woodyear, grand officier de la Légion d'honneur, a remis l'insigne de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

À notre confrère Gilbert Bec, correspondant, membre du directoire de la société Haribo Ricqlès Zan, auquel Monsieur le préfet du Gard Didier Lauga a remis les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite.

À notre confrère Carol Iancu, membre non résidant, professeur d'histoire à l'université Paul-Valéry qui a été élu membre d'honneur à l'étranger de l'Académie roumaine, par vote secret dans l'aula de l'Académie de Bucarest.

Je ne puis conclure sans souhaiter à notre président Gabriel Audisio et au vice-président Bernard Simon une excellente et fructueuse année académique. Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de l'intérêt que vous accordez à nos travaux académiques.

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE  
L'ACADÉMIE  
« *DU RENONCEMENT* »**

**par Gabriel AUDISIO**  
président de l'académie

Monsieur le Préfet, président d'honneur de l'académie,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités politiques,  
judiciaires, militaires et religieuses,

- des Académies de Montpellier, Cévenole, des Hauts  
Cantons et de Lascours,
- des associations culturelles,
- des comités de quartier,

Mesdames et Messieurs les Académiciens

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Élu pour un an – sage tradition démocratique tant grecque que romaine dont pourraient s'inspirer d'autres instances évitant ainsi bien des dérives – le président entrant se doit d'intervenir au cours de cette séance solennelle. Étant historien, comme d'aucuns le savent, j'aurais pu vous présenter quelque événement, anecdote, aventure ou situation originale, étonnante, cocasse, dramatique susceptible de vous intéresser, en vous faisant part de certaines trouvailles relevées dans les quelque



600 registres notariés nîmois du xvi<sup>e</sup> siècle en cours de dépouillement. J'aurais pu ainsi peut-être vous instruire tout en vous distrayant. J'ai cependant opté pour une autre démarche. C'est comme spécialiste du xvi<sup>e</sup> siècle mais aussi comme citoyen que j'entends m'adresser à d'autres citoyens du xxi<sup>e</sup> siècle.

Ma réflexion part d'un constat que nous avons tous pu établir. Notre société, c'est-à-dire nous-mêmes, connaît à tous les niveaux, dans tous les domaines, une défaillance qui constitue une véritable déformation dans une démocratie : nous ne savons plus discuter. L'exemple, je veux dire plutôt l'illustration, vient des plus hautes autorités et se vérifie jusqu'au sein de nos associations et de nos familles. Les débats qui nous sont proposés sont, le plus souvent, des discours parallèles, comme si chacun des participants avait pour but principal d'occuper le temps le plus possible, se mettre en valeur, marquer des points sur son interlocuteur et au-delà impressionner ses auditeurs ou téléspectateurs. C'est un spectacle affligeant et l'on peut s'étonner non seulement que ce système se soit installé mais qu'il dure depuis si longtemps car, nous le savons, il est inefficace dans les buts mêmes qu'il est supposé poursuivre.

Comme toujours dans les réalités sociales, les causes en sont multiples. J'en retiens trois, qui me paraissent majeures et que je livre à vos réflexions. Se manifeste d'abord la montée inexorable de *l'individualisme* qui a peut-être atteint de nos jours son paroxysme. L'avenir le dira. Cynthia Fleury a bien montré que l'émergence de l'individu, face aux diverses communautés contraignantes de l'Ancien Régime, a permis, avec l'épanouissement de la personne, l'éclosion de la démocratie. Mais aussi que ce même individualisme devenu forcené est en contradiction avec le principe même de la démocratie, qui est le bien commun ; la philosophe y voit une des *pathologies de la démocratie*.

Une deuxième raison me semble être la fascination que nous avons pour *le spectaculaire*. Il est fait appel plus à notre émotion qu'à notre raison. L'image, visuelle ou sonore, est devenue non seulement argument mais preuve. Or il en va pour les phénomènes sociaux comme pour la géologie : les mouvements les plus puissants sont les plus sourds tandis que les plus spectaculaires se révèlent les moins efficaces.

La troisième raison, d'ailleurs liée à la précédente, est notre besoin d'*immédiateté*. Dans son rapport sur l'application des lois pour l'année

parlementaire 2014-2015, le Sénat a conclu que 40 % des textes législatifs ne sont pas appliqués. Quant aux documents intéressant la justice pénale, c'est 80 % des textes produits qui ne sont pas utilisés, autrement dit qui ne servent à rien. Cette inflation s'explique par la tendance du législateur à satisfaire le plus tôt possible l'opinion publique, c'est-à-dire ses électeurs, émue par quelque événement. Et je ne dis rien de la qualité d'écriture de ces documents, conçus à la hâte et rédigés dans la précipitation.

Je m'en tiens à ces trois éléments d'explication, évidemment non exhaustifs. Le résultat est sous nos yeux : rares sont ceux qui, parmi nous, sont capables et désireux d'entendre et d'écouter. La plupart du temps, dans la discussion, nous ne cherchons pas vraiment à atteindre le point le plus juste mais plutôt à imposer notre opinion, nous voulons non pas tant convaincre que vaincre, même pacifiquement. Même dans un débat sans enjeu majeur, si ce n'est l'amour-propre, nous ne parvenons pas à dissocier les idées, de la personne qui les émet. Pourquoi nous sentons-nous personnellement atteints quand l'autre ne partage pas nos vues ? Il me revient cette phrase de Jacques Salomé (« Pourquoi est-il si difficile d'être heureux ? ») faisant dire à ce mari, en vif débat avec sa femme : « Ma chérie, ce n'est pas parce que je ne suis pas d'accord que je ne t'aime pas ». Très souvent, sur l'objet en débat, nous sommes sûrs de détenir la vérité, ou nous comportons comme si nous l'étions. Dès lors nous devenons sourds aux arguments contraires et quand l'autre parle, au lieu de l'écouter, nous fourbissons nos armes pour rétorquer et non pour répondre, puisque nous ne l'avons pas entendu. La discussion devient dès lors une joute, dans un climat mental d'hostilité qui exclut précisément l'échange. Un adage aborigène dit : « À quoi sert de discuter si nous n'avons pas raison tour à tour ? ». Ce qui se retrouve à tous les échelons de notre société, jusque dans nos assemblées politiques avec cette détestable pratique que j'appellerais la tyrannie de la majorité. Il est vrai qu'il revient à la France, comme l'a dit un journaliste d'*El Pais*, d'avoir inventé la « République monarchique ».

Pour qu'un vrai débat ait lieu, il est vrai, certaines conditions sont requises. Je fais appel ici à Montaigne. Dans ses *Essais*, il a consacré le chapitre VIII de son Livre III à *L'art de conférer*, c'est-à-dire de discuter.

Pascal, un siècle plus tard, parlait de « l'incomparable auteur de l'art de conférer » (*L'esprit géométrique*, section II, *De l'art de persuader*, La Pléiade, p. 599). Je vous invite à suivre Montaigne un instant, dans un langage modernisé puisque celui de ce siècle, d'étrange, nous est devenu étranger. J'égrène donc ici quelques-unes de ses réflexions, lui laissant la parole :

L'exercice le plus fructueux et le plus naturel de notre esprit, c'est, à mon avis, la conversation [...] Les Athéniens, et aussi les Romains, tenaient et gardaient en grand honneur cet exercice dans leurs Académies [...]

La rivalité, la recherche d'une certaine gloire, la lutte me poussent et m'élèvent au-dessus de moi-même, tandis que l'accord est une chose ennuyeuse dans la conversation [...]

J'aime à discuter et à raisonner, mais c'est avec peu d'hommes, car servir de spectacle aux grands et faire à qui mieux mieux parade de son esprit et de son bavardage, je trouve que c'est une fonction peu convenable pour un homme d'honneur [...]

Il n'y a pas d'affirmations qui m'étonnent et me troublent, pas de croyance qui me blesse, quelque opposition qu'elle ait avec la mienne [...]

Nous autres, qui privons notre jugement de prononcer des arrêts [sentences], nous regardons sans passion les opinions différentes des nôtres [...]

Les contradictions des jugements donc ne me blessent ni ne m'émeuvent : elles m'éveillent seulement et me mettent en action [...]

J'aime qu'entre hommes de bonne compagnie on s'exprime à cœur ouvert, que les mots aillent où va la pensée. Il faut fortifier notre ouïe et la durcir contre la mollesse du son conventionnel des paroles. J'aime une société et une familiarité fortes et viriles et une amitié qui trouve son plaisir dans la rudesse et la vigueur de son commerce, comme l'amour le fait dans les morsures et les égratignures sanglantes [...]

Quand on me contredit, on éveille mon attention, mais non ma colère : je m'avance vers celui qui me contredit, qui m'instruit. La cause de la vérité devrait être la cause commune de l'un et de l'autre. Que répondra-t-il ? Le sentiment de la colère a déjà frappé son jugement. Le trouble s'est saisi de lui avant la raison. Il serait utile que l'on établît des paris sur la conclusion de nos discussions et qu'il y eût une marque matérielle de nos pertes afin que nous en tinssions l'état et que mon

valet pût me dire : « Il vous a coûté, l'année passée, cent écus, vingt fois, d'avoir été ignorant et entêté ». Je fais la fête à la vérité et je la chéris en quelque main que je la trouve et je me livre à elle et lui tends mes armes vaincues d'aussi loin que je la vois approcher. Et, pourvu qu'on n'y procède pas avec l'air trop impérieux d'un maître d'école, je prête l'épaule aux reproches que l'on fait sur mes écrits : je les ai même souvent modifiés plus pour une raison de civilité que pour une raison d'amélioration, car j'aime à favoriser et à encourager la liberté de ceux qui me font des critiques par ma facilité à céder, même à mes dépens. Toutefois il est assurément difficile d'attirer à cela les hommes de mon temps : ils n'ont pas le courage de critiquer les autres parce qu'ils n'ont pas le courage de supporter de l'être, et ils parlent toujours avec dissimulation en présence les uns des autres [...]

C'est un plaisir fade et nuisible que d'avoir affaire à des gens qui nous admirent et nous cèdent la place [...] Je me sens bien plus fier de la victoire que je remporte sur moi quand, dans l'ardeur même du combat, je m'oblige à plier sous la force du raisonnement de mon adversaire que je ne me sens gré de la victoire que je remporte sur lui grâce à sa faiblesse [...]

Quand la discussion est troublée et désordonnée, j'abandonne le fond du sujet et je m'attache à la forme avec irritation et sans mesure et je me lance dans une façon de débattre têtue, méchante et impérieuse dont j'ai à rougir après [...]

Nous n'apprenons à discuter que pour contredire et, chacun contredisant et étant contredit, il en résulte que tout le profit de la discussion, c'est de ruiner et anéantir la vérité [...]

C'est avoir une mauvaise humeur tyrannique que de ne pas pouvoir supporter une façon de pensée différente de la sienne [...]

Je pourrais poursuivre. Il est assez clair que, pour Montaigne, l'intérêt intellectuel de la discussion est la poursuite de la vérité. Or, c'est là que le bât blesse. Reconnaissons-le, la plupart du temps, dans nos discussions et débats divers, elle est le cadet de nos soucis. C'est que, le plus souvent, les conditions pour un vrai débat ne sont pas réunies et que ces échanges, quand échange il y a, sont vains. En réalité, pour diverses raisons conscientes ou non, nous renonçons à un enrichissement mutuel par abandon de la recherche de la vérité.

Mais, direz-vous, tout cela est-il bien grave ? Qu'importe, après tout, si dans nos discussions nous passons plus de temps à nous chicaner qu'à véritablement échanger ? Si l'objet du débat en est au même point à la fin qu'au début ? Bref, si nous ne nous sommes guère enrichis les uns les autres ? Je crois au contraire que ce comportement, devenu général, est à la fois cause et conséquence de la dégradation de l'esprit civique dans notre société.

Cette attitude, apprise à l'école et dans la famille, se répercute dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il aboutit à ce que l'on pourrait appeler « renoncement », personnel d'abord mais qui devient massif et collectif ; c'est la démission. En effet, la fuite d'une discussion vraie se retrouve partout : elle se constate dans l'abandon de la recherche de cette vérité qui, dans les domaines économique, social et politique s'appelle tout simplement la réalité. Montaigne, sans expliquer d'ailleurs le lien qu'il établit entre l'art de la discussion et le système politique, écrit plus loin, toujours dans le même chapitre :

Pour ceux qui nous gouvernent et nous commandent, qui tiennent le monde dans leur main, ce n'est pas assez d'avoir une intelligence ordinaire, de pouvoir faire ce que nous pouvons ; ils sont bien loin au-dessous de nous s'ils ne sont pas bien loin au-dessus. Comme ils promettent plus, ils doivent plus aussi, et pour cette raison le silence est pour eux une attitude non seulement cérémonieuse et grave, mais aussi profitable et économique [...]

Les dignités, les charges publiques sont nécessairement données plus en vertu de la condition sociale que du mérite [...]

Il me semble qu'ici, quoique les deux hommes ne soient pas sur la même ligne de pensée, la réflexion de Montaigne rejoint celle de La Boétie, autre homme du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce dernier dans son ouvrage *Discours de la servitude volontaire*, rédigé alors qu'il avait entre 16 et 18 ans, élargit le propos et envisage la situation sociale et politique. Je me limite à un seul extrait tiré d'une édition au langage modernisé :

Je voudrais seulement comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations supportant quelquefois un tyran seul qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent,

qui n'a pouvoir de leur nuire qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui que de le contredire. Chose vraiment étonnante – et pourtant si commune qu'il faut plutôt en gémir que s'en ébahir –, de voir un million d'hommes misérablement asservis, la tête sous le joug, non qu'ils soient contraints par une force majeure, mais parce qu'ils sont fascinés [...] Telle est la faiblesse des hommes : contraints à l'obéissance, obligés de temporiser [...] Si donc une nation, contrainte par la force des armes, est soumise au pouvoir d'un seul – comme la cité d'Athènes le fut à la domination des trente tyrans –, il ne faut pas s'étonner qu'elle serve, mais bien le déplorer. Ou plutôt, ne s'en étonner ni ne s'en plaindre, mais supporter le malheur avec patience, et se réserver pour un avenir meilleur.

La Boétie parle de « tyran », sans rapport direct avec le roi de France, évidemment, mais la transposition pouvait se faire alors, tout comme nous le pouvons aujourd'hui. Je crois en réalité que l'accumulation de mille petits renoncements, dans les divers groupes et communautés auxquels nous appartenons, de gré ou par nécessité, aboutissent à une démission civique générale. Nous en sommes venus ainsi à une sorte de culte de l'opposition, au refus de la négociation, à un attachement au conflit plutôt qu'au compromis. À Nîmes même ne plaisante-t-on pas en traitant quelqu'un de « *reboussié* », ce qui serait presque un éloge ? Il reste que si la discussion et le débat sains et fructueux sont si rares c'est que les conditions nécessaires ne sont pas réunies, qui sont la bonne foi, la sincérité, la bienveillance, qualités devenues rares...

Il me semble que nous pouvons tirer profit de ces réflexions de Montaigne et de La Boétie, dans les diverses rencontres et réunions auxquelles nous participons et, pour ce qui nous concerne, dans notre propre académie, ce que nous tentons d'ailleurs de mettre en pratique. Et je crois que, même aux moindres niveaux auxquels nous intervenons, ce redressement d'attitude mentale serait profitable, peu à peu, au fonctionnement de notre société et pourrait, à terme, palier l'une des pathologies de notre démocratie dont je vous parlais au début de mon propos, diagnostiquées par Cynthia Fleury, qui a intitulé un autre de ses ouvrages *La fin du courage*.

Il m'a paru qu'il n'était pas artificiel de réunir autour de cette idée de la fuite et du refus, ces deux auteurs, ces deux amis : Étienne de La Boétie, dont Michel de Montaigne a écrit, pour rendre compte de leur amitié : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi ». Ne nous y trompons pas, ces deux hommes n'étaient ni anarchistes, ni révolutionnaires, mais monarchistes bon ton, ce qui ne les empêchait pas d'observer, de réfléchir et de raisonner. C'est que la raison n'est pas partisane... Ainsi je crois que ce XVI<sup>e</sup> siècle, qui nous paraît si lointain, à bien des égards, est tout proche du nôtre.

Pour en finir, comme nous avons tous nos contradictions, il ne vous aura pas échappé que j'ai développé devant vous cet engagement au dialogue et au débat alors que cette séance, dans son déroulement même, exclut précisément toute discussion. Alors, pardon et merci.

**DU COMMANDANT ESPÉRANDIEU (1857-1939)  
AU NOUVEL ESPÉRANDIEU (2003)**

**par Michèle PALLIER**  
membre résidant



*Commandant Espérandieu (1857-1938) (collection particulière)*



Au moment où, grâce au futur musée de la Romanité, qui doit s'ouvrir en 2018, va pouvoir être conservée et présentée dans les meilleures conditions, une des plus importantes collections archéologiques de France et même d'Europe, il convient de rappeler la mémoire d'un des plus prestigieux membres de notre compagnie, qui, reçu en 1919, en fut le président en 1932, le commandant Espérandieu (1857-1939), militaire-archéologue, tel qu'il se définit lui-même, et l'une des figures les plus marquantes de l'archéologie gallo-romaine entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la veille de la Première Guerre mondiale. Son œuvre majeure est le *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, comportant 11 volumes et 7 818 notices, rédigées par lui-même, illustrés de plusieurs milliers de clichés, tirés aussi par lui-même, à partir de 4 000 plaques de verre, parus entre 1907 et 1938. Dans le premier volume, le patrimoine nîmois fait l'objet de 68 notices.

Communément nommé *l'Espérandieu*, cette monumentale enquête, connue dans tous les milieux universitaires et académiques fait, depuis 2003, date de la parution du premier volume, l'objet d'une refonte sous la direction de M. Henri Lavagne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, plus spécialement chargé de réunir toutes les sculptures romaines trouvées dans notre ville. Dans la collection appelée *Le Nouvel Espérandieu*, elles feront l'objet d'un volume comprenant plus de 400 numéros et qui devrait paraître dans un an.

Avec ce *Nouvel Espérandieu*, se trouvent honorées l'intelligence et la persévérance de ce travailleur infatigable, que notre éminent confrère Bernard Latzarus, dans son compte rendu des travaux de notre académie en 1939, nommait « le prince de l'épigraphie », et qui réussit à mener de front (entre les deux guerres), sa double carrière d'officier saint-cyrien et d'archéologue, jusqu'à devenir membre de l'Institut et de tant d'autres sociétés savantes en France et à l'étranger, commandeur de la Légion d'honneur, mais qui, malgré l'œuvre considérable accomplie, peina à se faire reconnaître par la communauté scientifique, dont il n'avait pas suivi le cursus classique, agrégation, École française de Rome ou d'Athènes, et fut longtemps à la recherche d'une légitimité qu'il obtint petit à petit, en devenant directeur de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, où il succède au grand épigraphiste lyonnais, Auguste Almer.

Le plus admirable est qu'il ait pu concilier les obligations liées à son grade et une intense activité de recherches et de publications, à un moment où l'Armée se relevant de la défaite de 1870, et objet de réformes importantes, était, à la fois, très visible dans le paysage national et manquait de cadres. Sans doute fut-ce favorisé par des affectations administratives qui lui laissaient assez de liberté pour relever les inscriptions locales ou les bas-reliefs et publier minutieusement ses observations, ce qui, comme le note Henri Lavagne, a fait découvrir la sculpture provinciale, encore peu connue. Cela joint à une surdité aussi précoce que sévère, qui l'isolera, on peut penser que son avancement s'en sera ressenti.

La vie et l'œuvre du commandant Espérandieu sont très documentées car il conservait, outre les correspondances militaires, privées ou archéologiques, des documents de toute sorte, « les enveloppes, les invitations, les brouillons de discours et de conférences, les notes de travail, les factures, les cartes de visite, les cartes postales, les billets de transport, des petites notes diverses<sup>1</sup> », et des petits papiers inclassables, étonnamment conservés malgré ses nombreux déménagements.

Il naît le 11 octobre 1857 à Saint-Hippolyte-de-Caton, petit village de 250 âmes situé entre Uzège et Cévennes, et où dominant les champs, l'olivier et la vigne, et, aujourd'hui encore, on y voit une ancienne magnanerie, vestige de l'éducation du ver à soie. Dans ses *Souvenirs*, rédigés dans quatre cahiers d'écolier, conservés au Palais du Roure, il s'étend longuement sur son enfance et la figure de son père, témoignant ainsi, non seulement de son attachement à son pays natal, mais aussi de l'originalité d'un parcours exceptionnel, qui, grâce à ses dons, à l'attention que sauront lui porter ses maîtres, et à d'heureux concours de circonstances, fera d'un petit écolier cévenol, un officier et un archéologue à l'œuvre exemplaire.

Son père, Jules César, protestant et républicain, est né en 1828, à quelques kilomètres de là, à Serviers, dans une vieille famille protestante,

---

1. Morvillez, Éric, « Émile Esperandieu et le Recueil des bas-reliefs de la Gaule : l'éclairage apporté par la correspondance », in *S'écrire et écrire sur l'Antiquité*, Corine Bonnet et Véronique Krings (dir.), Grenoble, J. Million, 2008, Actes du colloque tenu à Toulouse en novembre 2005.

dont il n'hériterait (après partage) que de moutons, sur quelques hectares de terres. Il vient s'installer à Saint-Hippolyte-de-Caton en 1856, un an avant la naissance de son fils Émile Jules, dans une maison située à l'extérieur du village, qu'il agrandira à la naissance de sa fille en 1862. Autodidacte, n'ayant jamais été à l'école, il écrit cependant avec talent des brochures religieuses et des vers, mais, surtout, à la grande admiration de son fils, il est d'une rare habileté manuelle. Il sait tout faire : maçonnerie, menuiserie, ferronnerie et même reliure. Mais c'est plus simplement, en traçant des lettres dans la cendre avec une bûche qu'il apprend à lire à son fils, qui connaît mieux le patois que le français.

Parcours scolaire classique : Émile Espérandieu va d'abord à l'école du village, de 1863 à 1867, puis à l'école communale d'Euzet, deux kilomètres à pied, où le pasteur, Jules Gardes, remarque ses dispositions et lui apprend des rudiments de latin, seul apprentissage de cette langue qu'il aura dans son cursus scolaire. Et enfin, en 1869, au collège d'Alais (Alès), 12 km à pied, où il est externe libre, n'ayant pu obtenir de bourse en raison des opinions de son père, présumé « personne dangereuse ». Il n'y restera qu'un an, en raison de la guerre et reviendra à Saint-Hippolyte, gardant les moutons, aidant son père à labourer et à faire des travaux de maçonnerie, avant de réintégrer le 1<sup>er</sup> octobre 1871, le collège d'Alais où, pour ce futur archéologue, il n'y a ni latin, ni grec. Quant à l'allemand, il se refuse à l'apprendre, conséquence des cicatrices laissées par la guerre de 1870. Il fera plus tard la part des choses, faisant restituer, en 1920, à l'ancien conservateur du musée de Metz, Johann Baptist Keune, muté à Trèves, avec qui il avait continué de correspondre pendant la guerre, ses archives personnelles accumulées dans son bureau pendant l'annexion. Cette intervention lui permettra d'entretenir les meilleures relations avec les archéologues allemands.

Passionné par la chimie, dessinant très bien, ce qui lui sera très utile plus tard, et doté d'une excellente mémoire, il est reçu, en 1875, avec mention « très bien » au diplôme de l'enseignement secondaire spécial, à dominante scientifique, toujours sans latin, mais qui ne conduit qu'à l'École normale d'enseignement spécial de Cluny et qu'au professorat, ce qui, d'après le principal du collège, Henri Hitschner, ne peut pas lui convenir. Celui-ci lui conseille alors de faire son service militaire.

Le 17 décembre 1875, il s'engage à Nîmes pour cinq ans et le 20 décembre, il est incorporé au 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Béziers. Après la défaite de 1870 et en pleine réorganisation, l'Armée vit une période de crise, dont les régiments sont les premières victimes : Émile Espérandieu décrit une caserne d'une saleté repoussante, un éclairage à la chandelle, un équipement sommaire (il est équipé du fusil Chassepot encore réglementaire), une tenue complètement inadaptée : pantalon trop grand ou trop petit, capote usagée, etc. Parmi ses camarades, un sursitaire, Victorien Bastet, originaire de Bollène, issu lui aussi d'une famille de petits exploitants agricoles, sculpteur, vocation unique dans sa famille, ancien élève des Beaux-arts, qui sculptera son médaillon en 1887.

Première chance : Henri Hitschner est nommé principal du collège de Béziers et retrouvant Émile Espérandieu, soutenu par son chef de corps, lui conseille de suivre les cours de mathématiques élémentaires (terminale) et mathématiques spéciales pour se présenter à Saint-Cyr. Bon en mathématiques, mais toujours nul en allemand, et en gymnastique, il échoue la première fois, mais il est reçu en 1878, 326<sup>e</sup> sur 365. Il appartient à la promotion des Zoulous, baptisée ainsi en l'honneur de la mort du prince impérial Napoléon, officier de l'armée britannique, tué à Ulundi, dans le Zoulouland, en 1879, et qui ne compte, note-t-il, qu'une vingtaine de protestants. Il insiste à plusieurs reprises sur son appartenance au protestantisme, car il y voit, à tort ou à raison, un des motifs qui nuisent à son avancement, dans une armée où, bien qu'ils soient une minorité, les officiers qui « vont à la messe », comme son capitaine, donnent naissance à cette idée d'un corps de commandement largement pratiquant. Mais il est plus discret sur ses opinions politiques que sur ses convictions religieuses : dreyfusard, très isolé, il « se taira », selon son expression. Il en sort, en 1880, sous-lieutenant, 13<sup>e</sup> de sa promotion, ce qui donne la mesure du travail qu'il a fourni et de l'ardeur dont il a fait preuve. Il choisit l'infanterie, à défaut de l'infanterie de marine, qu'il visait, pour ne pas déplaire à son père, mais avec l'espoir, comme beaucoup de jeunes officiers de sa génération, attirés par l'aventure coloniale, de partir pour l'outre-mer (il est camarade de promotion du général Laperrine, mort dans le Tanezrouft en 1920).

Cet espoir est réalisé puisqu'il est affecté de 1881 à 1884, en Tunisie, où naît sa vocation d'archéologue et d'épigraphiste, bien éloignée de sa formation initiale et de son histoire personnelle. Responsable d'un vaste territoire autour du Kef, principale ville de la Tunisie occidentale, près de la frontière algérienne, et affecté aux brigades topographiques qui doivent lever la carte de la Tunisie, il découvre les ruines des cités antiques de Souk-el-Arba, Teboursouk (Dougga), et autres, et à chaque pas, des inscriptions et des ruines romaines, si bien que « tout en [s]'acquittant consciencieusement des fonctions, qui, du reste, [lui] étaient faciles », écrit-il dans ses *Souvenirs*, il s'emploie personnellement à faire des relevés, à recopier pas moins d'un millier d'inscriptions latines, et à dessiner la pierre, le cas échéant. Il découvre ainsi une nouvelle forme de la mission de l'armée : son caractère humaniste et bâtisseur.

Sa mission étant terminée, respectant scrupuleusement la voie hiérarchique, il envoie un rapport sur les ruines romaines de la subdivision du Kef, au ministère de la Guerre, qui le transmet à l'Académie des inscriptions, en prenant garde de ne présenter que des inscriptions originales, ne figurant pas dans l'ouvrage de référence, valable encore aujourd'hui pour toute recherche épigraphique, le *Corpus inscriptionum latinarum*, *CIL*, du professeur Theodor Mommsen (Prix Nobel de Littérature 1902), rédigé en latin et publié par l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg. Malgré les conseils du R.P. Delattre, « le fouilleur de Carthage », un des Pères Blancs particulièrement actif envoyés en 1875 en Tunisie par le cardinal Lavignerie, qui l'a beaucoup aidé, en l'initiant aux arcanes de l'archéologie et de l'épigraphie (il ne faut pas oublier qu'il a 24 ans), ce premier rapport est loin d'être académique, mais il reçoit néanmoins les félicitations de l'Institut, ce qui l'encourage à continuer ses fouilles et ses relevés épigraphiques.

Cette première affectation est fondatrice, elle détermine la suite de sa carrière. Les inscriptions latines le font entrer dans le monde scientifique, grâce aux publications qu'il envoie à plusieurs savants éminents, dans le but de se faire connaître ; il s'assurera ainsi le soutien de ceux que l'on a pu appeler « ses mentors », comme René Cagnat (1852-1937), historien épigraphiste, venu en mission archéologique en Tunisie, et qui fera un

compte rendu de ses notices, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, Antoine Héron de Villefosse (1845-1919), archiviste-paléographe, spécialiste de l'épigraphie latine, Camille Jullian (1859-1933), historien, professeur d'histoire et d'antiquités nationales, et surtout, Salomon Reinach, archéologue, philologue, conservateur du musée de Saint-Germain, professeur à l'École du Louvre, avec qui il entretiendra une longue correspondance. Il n'hésite pas à prendre contact avec le *CIL* pour faire insérer ses nouvelles inscriptions dans le tome VIII consacré aux inscriptions latines d'Afrique romaine. Il apprend aussi à s'intégrer dans le réseau des sociétés et académies locales, comme l'Académie d'Hippone à Bône, si nombreuses à cette époque, qui publient beaucoup et dont il faut savoir ménager les susceptibilités.

En 1884, promu lieutenant, il épouse à Alès – sans doute pour suivre l'exemple d'un excellent camarade – Marguerite Thérond, qui meurt en 1935, et dont il aura une fille, Madeleine, mariée à Adolphe Gibert, qui meurt, elle, en 1918, victime de la grippe espagnole, ce qui l'affligera beaucoup. Il est tellement discret sur sa vie privée qu'on ne sait pas si son épouse le suit dans ses différentes affectations. Il n'en parle jamais et la seule confidence qu'il livre, et qui est révélatrice des difficultés financières qu'il connaîtra toute sa vie, est sur la modicité des soldes, dit-t-il dans ses *Souvenirs*. Il déplore aussi que son beau-père qui devait l'aider, « 189 FF par mois, une nounou coûtant 5F », note-t-il, fasse faillite ! La même année, il publie dans *La France militaire*, une brève étude : le *Budget d'un sous-lieutenant* où il plaidait, chiffres à l'appui, « la cause pénible des officiers sans fortune<sup>2</sup> ».

Revenu sur le continent, au gré de ses mutations, Cholet, Béziers, Mont-Louis, fort de l'*Épigraphie des environs du Kef*, publié en 1885, d'un grand intérêt pour les réseaux qu'il cherche à constituer, il est reçu comme membre titulaire de plusieurs sociétés savantes du sud de la France (la Société des sciences, lettres et beaux-arts de l'arrondissement de Cholet, correspondant de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers ainsi que de la Société archéologique du Midi de

---

2. Lugand, René, *Le fonds Émile Espérandieu au Palais du Roure Avignon*, Avignon, Imprimerie Rullière frères, Avignon, 1936.

la France à Toulouse et membre non résidant de la Société scientifique et littéraire d'Alais). Il recense autour de chacun de ces sites, les inscriptions latines, et participe même au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, ce qui lui permet de rencontrer de nombreux érudits. Il sait cultiver les réseaux.

Nouvelle mutation, nouvelle région et surtout nouvelle mission : il est nommé professeur adjoint de géographie et de topographie à l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent, récemment créée, où il excelle puisque son *Cours de topographie élémentaire* est réédité à quatre reprises. Promu capitaine en 1890, il reviendra comme professeur et publiera un *Cours de géographie*. Ses fonctions lui laissant du temps libre, il prépare, en 1887, l'École supérieure de Guerre. Brillamment reçu à l'écrit, il est collé à l'oral, avec cette note rédhibitoire : « Ayant des tendances beaucoup trop prononcées à s'occuper de questions qui en rien n'intéressent l'armée ». En résumé, Émile Espérandieu sera trop archéologue pour les militaires et trop militaire pour les archéologues.

Après cet échec, il va se consacrer davantage à sa seconde carrière, explorant le Poitou et la Saintonge, très riches en inscriptions et en monuments remarquables. Entre 1891 et 1894, il est en Corse, où il prospecte les sites, écrit sur les inscriptions antiques, recopie des dossiers du XVIII<sup>e</sup> sur des fouilles pratiquées sur l'île et publie sur le sujet très spécialisé des « cachets d'oculististes romains ». Ces travaux sont publiés dans des revues de premier plan comme les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* ou la *Revue archéologique*. Le *Recueil des cachets d'oculististes romains*, publié sous forme de monographie en 1894, puis dans le tome XIII du *CIL*, donne lieu à autant de critiques que de louanges de la part de la communauté scientifique, mais reçoit le soutien de Salomon Reinach, preuve de la difficulté qu'il aura, après des années d'intense activité, à se faire reconnaître.

Un événement malheureux va le conforter dans ses choix : lors de son séjour en Corse, il contracte une angine grave, qui le laisse frappé de surdité sévère, et compromet définitivement son avancement : il sera quand même promu chef de bataillon mais ne va plus occuper, à partir de 1901, que des fonctions administratives à Paris, à la direction de la

*Revue du Cercle militaire*, et à la section historique de l'EMA, jusqu'à ce que, placé hors cadre en 1910, il soit admis à la retraite en 1913. Par un élan patriotique naturel, il demandera à être réintégré pendant la Grande Guerre et sera nommé Inspecteur des sursis du VIII<sup>e</sup> corps d'armée à Bourges, avant de retourner définitivement en 1919, à ses études historiques et archéologiques.

Précédemment nommé, en 1901, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, statut auquel il peut prétendre par sa connaissance de l'épigraphie et la qualité exceptionnelle de ses travaux et qui lui confère la légitimité à laquelle il aspire, il est promu chef de bataillon, en 1905, l'année où « le ministère de l'Instruction publique ordonne, sur la proposition de la Commission des musées, la publication du *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule*, par Émile Espérandieu, correspondant de l'Institut, membre non résidant du CTHS », Salomon Reinach, membre de l'Institut et du CTHS, étant nommé commissaire responsable de la publication. Émile Espérandieu va consacrer 30 ans de sa vie, à ce *Recueil* qui deviendra, à partir du tome III, en 1910, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*.

Il semble que l'idée soit assez ancienne de doter la France d'un corpus des sculptures gallo-romaines aussi complet et aussi utile que le *Corpus inscriptionum latinarum*<sup>3</sup>, mais au moment où ce projet, dont Camille Jullian et Salomon Reinach sont à l'origine, se précise, c'est à Salomon Reinach qu'Émile doit d'être chargé de ce corpus monumental qui, primitivement, ne devait concerner que les bas-reliefs mais qui va s'étendre, à partir du tome III, aux rondes-bosses. Émile Espérandieu va suivre scrupuleusement la lettre de mission : description de l'objet, origine et références bibliographiques courtes, photographie ou dessin, si le bas-relief est impossible à photographier.

Il va activer le réseau de ses correspondants, les musées de province et toutes les personnes privées qui peuvent l'aider à réaliser cet inventaire. La liste est longue si l'on se réfère aux remerciements qui figurent en tête de chaque volume. Mais c'est à lui seul que revient l'immense mérite d'avoir sillonné la France jusqu'au *limes*, pour prendre avec sa lourde chambre noire photographique (achetée à ses frais) et

---

3. 17 volumes sont parus, le 18<sup>e</sup> est en préparation.



les non moins lourdes boîtes de plaques de verre (13x18), les clichés qui illustreront le *Recueil*. Il va prendre des milliers de clichés, *in situ*, auxquels s'ajouteront ceux qui lui seront envoyés par des amateurs ou des professionnels.

Commencée en 1908, la réalisation de ce corpus se heurta à de nombreux obstacles, tant pour les photographies – telle photo recommencée six fois sans aucun résultat – que pour l'impression, faute de financement. Mais cette œuvre fut généralement bien reçue, même si Émile Espérandieu, avec la modestie du chercheur, dans le tome X, dédié à Salomon Reinach, « en reconnaissance des encouragements qu'il m'a prodigués », écrivait, le 7 juin 1938, il a alors 81 ans : « Je le ferais autrement si j'avais à le recommencer et si je m'en sentais le courage. Mais tel qu'il est, j'ai la conviction rassurante de n'avoir pas peiné inutilement ».

En 1906, alors qu'il est détaché à la section historique de l'état-major de l'armée pour étudier la campagne franco-espagnole de 1792-1793 dans les Pyrénées-Orientales et que le premier volume du *Recueil* est sous presse, Émile Espérandieu est chargé par le Comité des travaux historiques et scientifiques, dont il sera élu membre en 1915, de l'exploration du site d'Alésia, qui avait fait l'objet de fouilles sous Napoléon III et auquel il se voua avec passion. Pendant deux ans, de 1906 à 1908, il dirigea le chantier ouvert par la Société des sciences naturelles de Semur-en-Auxois. Ces fouilles demandant des ressources considérables, une souscription est ouverte dans le *Journal des débats* à la suite d'un appel adressé aux lecteurs par Gaston Boissier. Cependant il dut les abandonner pour d'obscures querelles avec cette société, l'archéologue Jules Toutain lui succédant. Ce qui ne l'empêcha pas de donner aux musées d'Alésia et à celui des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye de nombreux objets ni de publier de nombreux articles dans les *Bulletins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, du *C.T.H.S.*, de la *Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, puis sur les *Fouilles de la Croix-Saint-Charles au Mont-Auxois*. C'est dans ce site du Mont-Auxois qu'il avait ouvert son propre chantier après avoir acheté des terrains avec l'appui financier de sa sœur, en connaissance de cause car il supposait l'existence d'un temple octogonal, ce que nous apprend

sa correspondance avec Salomon Reinach. Ainsi donc il poursuit les fouilles jusqu'en 1937. Il édite lui-même un *Bulletin des fouilles d'Alise* de 1914 à 1917. Bien qu'ayant, à l'origine, une expérience assez mince du terrain, ces fouilles d'Alesia ont tenu une si grande part dans sa carrière d'archéologue, que figurent dans son faire-part de décès : « M. René Maillard et ses fils, fouilleurs d'Alesia », auxquels il rend ainsi un hommage posthume.

Rendu à la vie civile le 5 avril 1919, de retour à Nîmes, il est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au fauteuil du marquis de Vogüé, membre de l'Académie de Nîmes, et nommé conservateur des Musées archéologiques de Nîmes et des monuments du Gard. Tandis que la publication du *Recueil* se poursuit, le commandant Espérandieu, au sommet de sa carrière, se retrouve au milieu d'une pléiade d'érudits locaux, archéologues, archivistes, numismates, conservateurs de musée, qui ont noms commandant Gimon, commandant Gendronneau, Bauquier, Bondurand, de Loye, ancien élève de l'École des Chartes, Nier, de la commission d'archéologie, Marcelin, conservateur du Musée de préhistoire et du Musée d'histoire naturelle, Albert Eloy-Vincent, directeur de l'École des beaux-arts, conservateur du Musée des beaux-arts, qui, plein d'esprit et de talent, croque ses confrères, ou encore Gaston Bouzanquet, qui participe au culte de la Renaissance provençale. Tous vont donner naissance, en 1920, à l'École antique et il leur apportera son érudition et sa pratique de l'enseignement.

Dans l'effervescence propre à toute après-guerre, la vie intellectuelle et artistique connaît à Nîmes un essor sans égal et l'École antique de Nîmes se donne pour tâche l'évocation des beautés de la région du Bas-Rhône, avec le projet de faire « de la science locale, domaine ouvert à quelques-uns, une richesse commune à tous », manifestant ainsi clairement une volonté éducative. Ouverte à tous et en particulier aux étudiants et aux auditeurs étrangers, l'École antique organise pendant l'hiver des conférences et, pendant l'été, une série de conférences et d'excursions. La session d'hiver est très suivie par le public nîmois et la Galerie Jules Salles où ont lieu les conférences est trop petite pour le nombre toujours croissant d'auditeurs : à chaque conférence « plusieurs centaines de personnes ne peuvent pénétrer dans la salle ».

Émile Espérandieu participe très activement à ces sessions, tant par des conférences, une à deux par an, illustrées par des projections intercalées dans le texte, ce qui demande une certaine aisance : « Les Jeux des amphithéâtres romains », « Les civilisations préromaines dans le Midi de la France », « Toutankhamon », qui ont un grand succès, que par des visites : l'Amphithéâtre, la Maison-Carrée, la Tour Magne, la Fontaine, le Musée lapidaire, le Musée préhistorique, le Musée d'histoire naturelle, le Pont du Gard, Uzès, Arles... où il commente les monuments avec érudition et passion. Il publie de petites monographies sur *L'Amphithéâtre de Nîmes*, *La Tour Magne* dans la collection des petites monographies des grands édifices de la France ou sur *La Maison Carrée*, bilingues, à l'exemple des petites brochures publicitaires, abondamment illustrées, destinées aux touristes. Il publiera le *Catalogue des musées archéologiques de Nîmes*, le *Catalogue des monnaies romaines des musées archéologiques de Nîmes* et, en 1935, *Les mosaïques de Nîmes*. On le retrouve à tous les étages de la vie culturelle, abordant tous les sujets, prononçant un discours à la distribution des prix du Lycée de garçons de Nîmes sur « l'héroïsme français pendant la Grande Guerre », ou à celle du Lycée de Jeunes Filles, sur « La Femme moderne », où prophétique, il dit : « Il apparaît davantage chaque jour que le xx<sup>e</sup> siècle verra l'émancipation complète de la femme ». On pourra parler à son sujet, « d'apostolat régionaliste ».

À l'Académie de Nîmes, il fait deux communications sur *L'Art de Terre chez les Gallo-Romains* et *La Villa des Mystères à Pompéi* (ce sont les mystères de Dyonisos). Président au moment du 250<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, mais de plus en plus handicapé par sa surdité, il doit faire lire le compte rendu des travaux de l'année par son confrère, le colonel Hugolen. Il retrouve, à l'académie, la plupart des érudits de l'École antique, et, en particulier, Gaston Bouzanquet, qui avait été sous ses ordres, comme officier de réserve, en 1893, à Bonifacio. À son contact, il découvre la Camargue et l'univers du taureau, et accepte, en 1925, d'écrire la préface du *Taureau Camargue*, bel ouvrage abondamment illustré des photographies prises par Gaston Bouzanquet, sur un texte écrit par Jeanne de Flandreysy qu'il avait rencontrée par l'intermédiaire de son père, Etienne Mellier, archéologue, homme de lettres et éditeur à Valence (Drôme).

Cette jolie femme, brillante et séduisante, née en 1874, veuve d'un improbable lord écossais, avait animé un salon littéraire à Paris et publié avec son père, sous la direction de Jules Charles-Roux, armateur, écrivain et mécène, défenseur de l'identité provençale, une longue série de livres consacrés à la Provence. Elle partage la passion du mécène pour Mistral, qui lui fait rencontrer Folco de Baroncelli : elle est fascinée et jusqu'à la fin de sa vie, se dira « baroncellienne » avant tout. En 1910, l'hôtel de Baroncelli-Javon, appelé Palais du Roure au XIX<sup>e</sup> siècle, dont Jules Charles-Roux aurait voulu faire « un musée de la langue provençale, des troubadours à Mistral » est à vendre. Jeanne de Flandreysy l'achète et se lance dans ce qui sera l'œuvre de sa vie : « faire du Palais du Roure un lieu de rencontre des peuples latins et de leur culture ».

En 1935, le commandant Espérandieu perd sa femme, se retrouve seul avec une imposante bibliothèque, et des archives considérables. Se pose alors le problème de leur conservation et de leur transmission, à laquelle il est très attaché. Il lègue alors à Jeanne de Flandreysy, à la mémoire de son vieil ami Etienne Mellier, sa bibliothèque et ses archives, « une importante collection de documents iconographiques, nombre de manuscrits dont plusieurs sont inédits et [...] une vaste correspondance échangée avec des savants français et étrangers ». L'année suivante, le 8 septembre 1936, jour anniversaire de la naissance de Mistral, le commandant Espérandieu épousait à Alise-Sainte-Reine, à l'emplacement de la ville gallo-romaine d'Alesia, Jeanne de Flandreysy, qui devait créer la fondation qui porte leur nom et dont elle fit don en 1944, à la ville d'Avignon.

Après avoir fêté son jubilé, en famille, à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1938, il s'éteint à Avignon le 14 mars 1939 et est enseveli le 16 mars dans le jardin de sa propriété familiale. Commandeur de la Légion d'honneur, officier du Nicham Iftikar, officier d'académie, citoyen d'honneur d'Alesia, membre d'honneur de la Société d'archéologie de Belgique..., il n'avait pas assisté, en 1937, à l'érection de son buste, dû au ciseau du sculpteur André Méric et qui se trouve dans le jardin du Musée archéologique.

Mais la vie du *Recueil* n'est pas terminée. Le préhistorien Raymond Lantier (1886-1980) et le professeur au Collège de France Paul-Marie

Duval (1912-1997) achèveront la série. Successeur de Salomon Reinach au Musée de Saint-Germain-en Laye, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et du CTHS, Raymond Lantier reprend *l'Espérandieu*, arrêté avec le tome XI en 1938, qui devient, avec quatre volumes de suppléments parus entre 1947 et 1966, *L'Espérandieu-Lantier*. Paul-Marie Duval, professeur au Collège de France et membre de l'Académie de Nîmes (il a dirigé les fouilles des Arènes de 1962 à 1969), où il a prononcé une communication sur *Les nouveaux points de vue sur les débuts de la romanisation de la Gaule*, achève la série en publiant un volume d'index en 1981.

Mais depuis cette date, les découvertes dans le domaine de la sculpture gallo-romaine, menées avec des moyens nouveaux, archéologie aérienne, archéologie sous-marine, ont été si nombreuses, et les publications de corpus devant répondre à un cahier des charges de plus en plus scientifique, la refonte de *l'Espérandieu*, collection prestigieuse unique de 10 000 sculptures, a paru indispensable. C'est naturellement l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui a conçu le projet appelé *Nouvel Espérandieu*, confié à M. Henri Lavagne, membre de notre académie, et au Centre Camille Jullian, laboratoire d'archéologie méditerranéenne et africaine de l'université de Provence, du CNRS et du ministère de la culture, qui ont rédigé les notices, l'accroissement constant des données donnant lieu à la création d'une base dénommée *NEsp*.

L'iconographie a été l'objet d'un traitement particulier : les plaques de verre d'Émile Espérandieu, conservées au Palais du Roure, à Avignon, et au Fort de Saint-Cyr, dans les Yvelines, ont pu être numérisées et intégrées dans une base de données *RBR*. Tandis que le laboratoire photographique du centre Camille Jullian prenait plusieurs vues de chaque pièce importante, analysant la provenance des pierres et des marbres, ce qui a permis d'identifier les ateliers à l'origine des sculptures. Les photographies d'Émile Espérandieu avaient été faites dans des conditions souvent très inconfortables, dans des musées ou des églises où s'accumulaient les collections et où les objets n'étaient pas mis en valeur, loin des réalisations muséographiques contemporaines. À partir de ces données, a été mis en place le projet « Euridyce », visant à médiatiser les données et à permettre à un public diversifié d'accéder,

par l'intermédiaire de technologies multimedia, au corpus. Le volume I du *Nouvel Espérandieu*, consacré à *Vienne (Isère)* est paru en 2003, presque 100 ans après la parution du tome I du *Recueil*. Il est composé de 269 planches comprenant 652 photos et 9 dessins. Il a été suivi de *Lyon, Toul et les Leuques* et *Fréjus et les Santons*. Restent encore vingt volumes à paraître.

Ce *Nouvel Espérandieu* restant fidèle à l'esprit du *Recueil Général*, en faisant l'inventaire exhaustif des sculptures de la Gaule romaine, tout en utilisant les techniques modernes, répond aux vœux du commandant Espérandieu, qui souhaitait rendre la science accessible à tous, dès le plus jeune âge (il donnait des cours d'épigraphie aux jeunes élèves à Nîmes) avec le souci de la transmission. Nous concluons avec Jérôme Carcopino, spécialiste de la Rome antique, qui prophétisait, en parlant de l'œuvre du commandant Espérandieu : « Elle ne passera point, parce que nul ne pourra s'en passer. »

## **II. COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2017**

*Séance du 6 janvier 2017*

### **LE PETIT TRAIN DE LA CAMARGUE OU DES CÉVENNES À LA MER**

**par Robert CHALAVET**  
membre non résidant

1850 ! Pour une fois tous les historiens sont d'accord : c'est au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qu'ils situent l'explosion de la révolution industrielle. Elle bouleverse la fabrication du textile mais surtout la métallurgie et ouvre un domaine nouveau : la chimie. L'activité de la grande industrie se développe lorsqu'on facilite la rencontre entre la matière première et l'énergie utilisée pour la transformer. À cette époque du triomphe de la machine à vapeur, des forges et des fonderies, l'énergie vient du charbon.

**Henry Merle, ingénieur, s'installe dans le bassin minier d'Alès**

Rien d'étonnant alors de voir, en 1855, Henry Merle, un jeune ingénieur de la Drôme, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, venir installer au cœur du bassin minier d'Alès, à

Salindres, une usine de production de soude. La Méditerranée, pas très éloignée des Cévennes, fournira le sel en abondance, la carrière de Saint-Julien-les-Rosiers, toute voisine, apportera la pyrite, quant au calcaire, il ne manque pas dans la région. Ainsi pourra être produit avec un minimum de déplacement le carbonate de soude, les « cristaux » si familiers à nos grands-parents, produits lessiviels de base avant l'arrivée des détergents issus du pétrole. En 1860, la mise au point d'un procédé dû au chimiste français Sainte-Claire-Deville permet la production industrielle de l'aluminium avec la soude et offre ainsi à Henry Merle l'opportunité de se lancer dans cette entreprise. Ce métal, alors très rare, était d'un coût très élevé. On prétend qu'un lingot d'aluminium se payait au prix d'un lingot d'or.

Henry Merle meurt en 1877, il a à peine 52 ans. L'usine va continuer sous la conduite de son directeur, Alfred Rangod, dit Péchiney (ou Pechiney), lui-même ingénieur chimiste. Pendant trente ans, l'usine Péchiney de Salindres sera la seule au monde à fabriquer industriellement de l'aluminium. Pour ces activités, il faut du charbon qu'il est facile d'obtenir depuis les mines de La Grand-Combe car il existe une ligne de chemin de fer de La Grand-Combe à Beaucaire qui passe à proximité et obtiendra même, en 1877, l'autorisation de créer un embranchement desservant l'usine de Salindres.

### **La Camargue, inépuisable source de sel**

L'approvisionnement en masse qui reste à organiser, c'est celui du sel. Dès les débuts de son installation à Salindres, Henry Merle avait acheté à un certain Giraud, 8 000 hectares de sol marécageux et d'étangs, à l'extrême sud de la Camargue, entre le Grand-Rhône et l'étang du Vaccarès. Cette zone d'eaux saumâtres était inhabitée, les essais de culture dans la partie la plus au nord avaient échoué et les accès se faisaient à la belle saison par des chemins au tracé aléatoire. Les moustiques y avaient établi un empire incontesté. Merle récupère quelques cabanes et un mas abandonné, il les aménage afin que démarrent l'organisation puis l'exploitation de marais salants. Bien plus tard, en 1895, l'industriel belge Solvay, qui s'était installé à côté de Péchiney à Salindres, viendra à son tour prendre pied à Salin-de-Giraud



et y construira une cité ouvrière bâtie de briques et de style flamand que les Arlésiens ont baptisée les corons de Camargue, modèle du genre dans la mentalité sociale de l'époque du patronat paternaliste.

Cette petite ville a abrité jusqu'à 4 000 habitants. Jointe aux occupants du quartier Pechiney – réunis sous le nom de « becs salés » –, ils ont exploité pendant un bon siècle les marais salants de ce hameau de la commune d'Arles et remonté le sel obtenu vers les Cévennes. Comment ont-ils procédé ? Au tout début ont été utilisés les moyens connus à l'époque dans les campagnes isolées, le cheval et la charrette. Celle-ci, remplie manuellement à la pelle depuis les tables salantes, est tractée jusqu'à l'usine cévenole. Elle contient environ deux tonnes de sel et il lui faut de trois à quatre jours pour atteindre Salindres. Ce procédé trop lent est vite abandonné pour la voie fluviale très développée à l'époque pour les matières pondéreuses en vrac comme le charbon et les céréales notamment.

On construit alors un embarcadère sur le Rhône où les wagonnets, qui contiennent le sel récolté sur les tables salantes, sont vidés manuellement à la pelle pour transférer le sel dans la cale de la péniche. Celle-ci remontera le cours du fleuve jusqu'à Arles-Trinquetaille où se trouve l'embarcadère jouxtant la gare du PLM. Là, toujours manuellement et à la pelle, le sel sera à nouveau transbordé dans un wagon du chemin de fer de la compagnie de Paulin Talabot qui assure le trafic sur cette ligne Marseille, Arles, Nîmes, Alès et jusqu'à La Grand-Combe, utilisant l'embranchement jusqu'à l'usine de Salindres. Ce plan serait d'une grande logique s'il n'imposait, à deux reprises, ce que les transporteurs appellent « une rupture de charge » pour désigner le moment où il faut transférer le produit transporté dans un nouveau véhicule. C'est encore plus pénalisant lorsque le produit est en vrac (sel, charbon, céréales, etc.).

### **Un transport moderne : le rail**

Le rêve d'Henry Merle est d'avoir sa propre ligne de chemin de fer qui relierait directement Salin-de-Giraud à Salindres. Il dispose à l'intérieur de l'usine cévenole d'un réseau ferré de 26 km disposant d'une voie de 1,05 m d'écartement. Pourquoi ne pas la prolonger ? Il va faire un essai

sur 4 km mais sera immédiatement arrêté. Certes établir un train à vapeur sur voie étroite depuis le nord d'Alès jusqu'à la Méditerranée semble relever du fantôme, mais le fait déterminant dans le refus d'autorisation n'est pas d'ordre technique mais a pour origine l'opposition formelle du très puissant Paulin Talabot. Fondateur et propriétaire de la tentaculaire compagnie de Paris - Lyon - Méditerranée, propriétaire des mines de La Grand-Combe et actionnaire d'autres compagnies industrielles, il ne saurait souffrir une concurrence sur ce trajet, cette voie nouvelle le priverait en outre de la clientèle très importante du transport du sel. Ce projet sera finalement abandonné après négociation avec le PLM qui acceptera qu'une ligne ferroviaire à voie étroite soit établie entre le Salin et la gare du PLM d'Arles à condition que le transbordement des marchandises continue de s'effectuer vers son réseau et au même endroit, c'est-à-dire Arles-Trinquetaille.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône, dès 1888, s'intéresse à la réalisation d'un tel projet mais à la double condition que le train accepte des voyageurs et qu'une deuxième ligne parte de la nouvelle gare d'Arles-Trinquetaille vers les Saintes-Maries-de-la-Mer, particulièrement isolées. Pour les élus départementaux, ce serait l'occasion « d'ouvrir la Camargue à la vie économique et sociale de son temps ». Le conseiller général des Saintes Jules Boissier pense au développement touristique et commercial de cette bourgade qui attire déjà des pèlerins en mai et en octobre pour les fêtes gitanes et en août pour la fête de la Vierge. De plus, la ligne permettra d'ouvrir les plages aux Arlésiens. Péchiney et, quelques années plus tard, Solvay pensent qu'elle améliorera le recrutement des personnels, surtout les cadres de Salin qui pourront ainsi, pour eux, leurs épouses et leurs enfants, profiter de l'accès facilité à Arles pour leurs emplettes, la scolarité secondaire de leurs enfants et leurs loisirs. Le 25 juin 1889, le réseau est déclaré d'utilité publique et est concédé à Marius Guillot qui forme alors la Compagnie des Chemins de fer de Camargue, qui a Pechiney comme principal actionnaire, et dont le siège social est à Paris, 27 rue de Richelieu, tandis que la direction technique et les services d'exploitation seront à la gare d'Arles-Trinquetaille.

## **Le premier train pour Salin-de-Giraud entre en service le 9 avril 1892**

On attendra la date symbolique de la *Festo Virginenco* du 15 août de la même année pour faire circuler le premier train chargé de pèlerins vers les Saintes-Maries-de-la-Mer. Très vite, les financiers de la société se rendirent compte que l'exploitation ne serait pas viable sans augmenter sensiblement son chiffre d'affaires, donc son trafic et, pour cela, il faut desservir d'autres zones habitées et si possible une grande ville. Mais, dans cette aire, il n'y a pas grand-chose sauf à convaincre le Gard de se rallier. Et, pour cela, il faut une délibération favorable du Conseil général, qui dispose déjà d'un réseau ferré très développé, déposer une nouvelle demande d'utilité publique et signer une nouvelle convention, soit de nombreuses démarches et négociations en perspective.

Le Gard se déclare favorable à la création d'une ligne Nîmes - Arles-Trinquetaille à condition que soit desservie la ville de Saint-Gilles où se trouve déjà une gare du PLM sur la ligne Lunel - Arles. Une solution sera finalement trouvée par la création, sur la ligne Nîmes - Arles-Trinquetaille d'un embranchement vers Saint-Gilles à la gare de Bouillargues. Mais la déclaration d'utilité publique qui est accordée en décembre 1897 ne concerne que la ligne Nîmes - Arles. Il faudra encore deux ans de discussions et d'interventions auprès du ministère pour obtenir la déclaration d'utilité publique complémentaire pour la desserte de Saint-Gilles. Elle interviendra le 31 mars 1899. La ligne Nîmes - Arles-Trinquetaille sera enfin ouverte à la circulation le 1<sup>er</sup> août 1901 et l'embranchement Bouillargues - Saint Gilles le 1<sup>er</sup> mai 1902.

Lorsqu'on écrit l'histoire d'un réseau de chemin de fer, on ne peut totalement éviter d'évoquer quelques aspects techniques : une ligne ferrée est une voie, des infrastructures, du matériel roulant et de traction, du personnel qualifié, des règles d'exploitation.

### **Construction des voies**

Les voies ont été posées rapidement au fur et à mesure de l'octroi des autorisations officielles. Rappelons qu'il s'agit d'un chemin de fer à voie étroite dont l'écartement des rails est d'un mètre – les voies dites

normales ont un écartement de 1,435 m –, le profil de rail choisi est de type Vignole qui comporte un large patin de fixation en raison de la nature des sols rencontrés, souvent sablonneux, humides voire marécageux et dans un environnement salin. Il est donc nécessaire d'avoir une bonne stabilité sur des traverses qui seront en bois au début puis en béton. C'est d'ailleurs la première fois qu'on utilisera des traverses en béton sur des voies ferrées en France.

Les quatre lignes sont pratiquement droites et sur un terrain presque toujours plat. Un seul endroit présente une difficulté, c'est le passage de la Costière de Nîmes avec la montée jusqu'à l'entrée de la gare de Bouillargues représentant une déclivité de 12 mm par mètre. Elle paraît faible par rapport aux pentes affrontées par les cyclistes dans les cols du Tour de France mais commence à poser des problèmes d'adhérence des roues en acier sur des rails en acier dès que la charge à tirer augmente. Certains usagers racontent que, dans quelques circonstances, les trains de marchandises devaient reculer et la machine, lancée à toute vapeur prenait de l'élan pour franchir la côte. D'autres fois, le verglas ou la forte pluie nécessitait l'utilisation de sable qui, jeté sur les rails, accroissait l'adhérence.

Ce problème sera totalement résolu après le passage à la traction électrique qui entraînera une augmentation de puissance et d'adhérence. La pose a pu être rapide car ces lignes ne nécessitaient pas de grands ouvrages d'art, pas de tranchées ni de tunnels. Seule la ligne Nîmes - Arles comporte un pont d'une trentaine de mètres à Bellegarde, pour franchir le canal du Rhône à Sète, et un autre de 160 m à Fourques pour le passage du Petit-Rhône.

Le réseau complet comporte un total de 130 km de voies, harmonieusement équilibré, puisque la ligne Arles - Salin-de-Giraud mesure 38 km, celle d'Arles - Les Saintes-Maries 37 km, Nîmes - Arles-Trinquetaille 32 km et Nîmes - Saint-Gilles 24 km. Il rayonne à partir de la gare d'Arles-Trinquetaille où se trouvent les services administratifs et commerciaux, les ateliers et le dépôt et qui assure l'interface avec le réseau du PLM.

## Édification des gares

Ces voies seront jalonnées de gares pour desservir soit des villages soit des lieux-dits qui prennent quelquefois le nom des mas voisins. Sauf les deux gares d'Arles et de Nîmes, têtes de ligne, et celle des Saintes-Maries-de-la-Mer qui connaît un gros trafic de voyageurs, les autres seront de taille modeste et toutes sur le même modèle : deux pièces au rez-de-chaussée pour l'accueil des voyageurs, la pesée des bagages et le bureau du chef de gare doté d'un guichet et du téléphone. À l'étage, trois ou quatre pièces composent le logement du chef de gare et de sa famille (fig. 1, la gare d'Albaron).

Outre la voie principale que longe un quai, il existe un tronçon de voie parallèle raccordé à la voie principale appelé « voie d'évitement », indispensable dans un réseau à voie unique pour permettre le croisement

### LA GARE D'ALBARON



Fig. 1. La gare d'Albaron  
(cliché repris dans Genelot, Paul, *Le petit train de la Camargue*, Cheminements éd., 2004).

des trains. Certaines gares disposent d'un réservoir d'eau, utilisé pendant la période de traction à vapeur ; quant aux terminus, ils sont dotés d'une plaque tournante pour les manœuvres.

Les infrastructures sont limitées au minimum, les signaux sont simples et peu nombreux. Elles deviendront plus importantes avec la traction électrique qui nécessite l'installation tout le long du trajet d'une caténaire, ce qui impose l'implantation de poteaux de béton de 8 m de haut destinés à son support. Certaines gares seront aussi pourvues d'armoires électriques permettant le sectionnement et l'isolement électrique de tel ou tel tronçon de voie.

Dès leur mise en service, les deux grandes gares furent critiquées par rapport à leur situation géographique. Arles-Trinquetaille est bâtie sur la rive droite du Rhône à la limite du département du Gard, donc très excentrée, il aurait été utile d'envisager au moins un prolongement de la voie-voyageurs jusqu'à l'intérieur de l'agglomération. Le projet fut envisagé mais jamais réalisé.

La gare de Nîmes (fig. 2) fut soumise aux mêmes observations. Construite au bout de l'actuel boulevard Jean Jaurès, à l'emplacement du lycée Camargue (actuellement lycée Ernest-Hemingway), elle est



Fig. 2. La gare de Nîmes-Camargue (repris dans Genelot, Paul, *op. cit.*)

à la limite sud-ouest de la zone urbanisée. Au sud, au-delà du « Pont oblique », utilisé pour la voie du PLM Nîmes - Montpellier, on se trouve dans les jardins maraîchers qui approvisionnent les marchés de Nîmes, à l'ouest, franchi le boulevard, on rencontre les collines de Carêmeau, du Puech du Teil etc., domaine de la garrigue et de ses mazets. Une solution finira pas être trouvée, après l'électrification du réseau, par la prolongation, sur un peu plus d'un kilomètre, de la voie-voyageurs. Elle sera installée sur le boulevard Sergent Triaire, à même le sol de terre battue du trottoir longeant le viaduc du PLM et rejoindra presque la gare de voyageurs de ce réseau, face à la rue Guillemette. Elle n'a pu atteindre l'entrée de la gare du PLM car le tramway venait manœuvrer jusque devant le « Café des Fleurs » et la caténaire de ce dernier, véhiculant un voltage très différent, rendait tout croisement des fils impossible.

### **Traction à vapeur puis électrique**

Un réseau ferré n'est efficace qu'en fonction de son matériel roulant et d'abord des engins de traction. Au moment de l'ouverture des deux premières lignes, en 1891, la question du choix de l'énergie des locomotives ne se pose pas : c'est la machine à vapeur. Les premières locomotives sont achetées à la SACM (Société alsacienne de constructions mécaniques) dont les ateliers sont à Belfort. Elles sont au



*Fig. 3. Le train à vapeur à travers les marais (repris dans Genelot, Paul, op. cit.)*

nombre de quatre et du type 021 au catalogue de cette firme. Elles se montrent très efficaces pour le trafic voyageurs mais trop légères pour faire face à un gros transport de marchandises, ce qui était le cas sur la ligne Arles - Salin-de-Giraud (fig. 3).

Aussi, pour l'achat des quatre suivantes, mises en services en 1901 sur le trajet Nîmes - Arles et Nîmes - Bouillargues où le franchissement de certaines pentes exigeait à la fois plus d'adhérence et de puissance, la Compagnie s'orienta vers un modèle plus lourd et plus puissant, le N53 des Usines lyonnaises Pinguely. Ces locomotives seront alternativement utilisées sur les lignes du Gard et pour la quasi-totalité des transports de sel en provenance de Salin-de-Giraud. Un inconvénient va cependant bientôt apparaître : la très mauvaise qualité de l'eau de Salin-de-Giraud et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Très saumâtre et sans doute sablonneuse, elle détériore rapidement les chaudières des machines qui doivent être fréquemment arrêtées pour le lavage et l'entretien de leur récipient de chauffe.

Les progrès techniques de l'électricité conduisent les Chemins de fer de Camargue à envisager, dès 1903, une autre énergie de traction que la vapeur mais la Première Guerre mondiale retarde cette reconversion. Le Gard est particulièrement intéressé par le changement d'énergie car les automotrices électriques, plus lourdes du fait du poids des moteurs, auront plus d'adhérence pour monter la côte de Bouillargues et surtout, plus de puissance permettant une vitesse plus élevée, intéressante pour les voyageurs. La déclaration d'utilité publique pour le passage à l'électricité est délivrée en décembre 1912 pour la ligne de Nîmes à Arles qui sera mise en service avec la nouvelle énergie le 5 août 1920. Pour l'embranchement de Bouillargues à Saint-Gilles l'autorisation sera délivrée en janvier 1917 et la mise en service le 12 août 1920.

La Compagnie commande six automotrices électriques à la Société des applications de l'électricité à la traction appartenant à Vedovelli, Piestley et Cie. En fait, les moteurs et les équipements électriques de pilotage sont fabriqués par Schneider et Siemens et la carrosserie est fournie par les usines Carde (fig. 4). Pour éviter les frais de construction d'une centrale électrique et des frais de transformateurs, la Compagnie des Chemins de fer de Camargue décide de se faire livrer le courant par la Société d'énergie électrique du littoral méditerranéen qui alimente la





En gare d'Arles la 1ère automotrice électrique Schneider-Siemens-Cardé à 1 pantographe livrée en 1921 en gare d'Arles

*Fig. 4. Automotrice électrique de 1921 (repris dans Genelot, Paul, op. cit.)*

Provence. Il s'agit d'un courant de 6 600 volts monophasé alternatif à la fréquence de 25 Hz.

L'énergie est captée par la motrice grâce à un pantographe frottant sur la caténaire et conduite à travers les moteurs vers les rails et la terre par la masse du véhicule. Pour la sécurité, la porte de la cabine du conducteur est verrouillée lorsque le pantographe est en contact avec la caténaire et ce dernier ne peut être levé et mis en contact que lorsque la porte de la cabine est fermée. Les motrices comportent quatre moteurs marchant en parallèle au moyen de coupleurs. Ils fonctionnent entre 135 V et 375 V. La vitesse du train pouvait atteindre 55 à 60 km/h pour une force de traction au démarrage de 4 tonnes. Les moteurs sont placés deux par deux aux extrémités de la motrice, juste derrière les postes de conduite qui sont symétriques. Entre ces deux parties techniques, il existe un espace central mis à profit pour héberger un compartiment de huit places en 2<sup>e</sup> classe, un compartiment de huit places en 1<sup>re</sup> classe et un fourgon réservé aux bagages.

Pour des raisons étrangères au domaine technique, les Bouches-du-Rhône n'étaient pas favorables à l'électrification. C'est seulement en 1932 que la traction électrique remplacera la vapeur sur les lignes provençales, en avril 1932 quasi simultanément pour les deux lignes d'Arles-Trinquetaille à Salin-de-Giraud et aux Saintes-Maries-de-la-Mer soit quarante ans après la création de la ligne à vapeur et douze ans après les lignes gardoises. La Compagnie avait décidé pour ces nouvelles lignes d'acheter 13 motrices-fourgons fabriqués par Siemens MTE (Matériel de Traction Électrique). Ces machines étaient attelées selon les trains à des voitures de voyageurs ou à des wagons de marchandises. N'oublions pas que le motif premier de la création de cette ligne était le transport du sel depuis Salin-de-Giraud.

La Compagnie des Chemins de fer de Camargue disposait de tout un parc de wagons destinés au transport des marchandises car elle a transporté, en quantités diverses, du bétail, notamment des moutons, des chevaux, voire des taureaux, du vin en wagons-citernes, des matériaux divers. Ces wagons étaient d'un modèle adapté au produit transporté. Mais surtout le train de la Camargue a transporté du sel grâce à un type de wagon particulier : le wagon à trémie.

Nous avons vu que la rupture de charge, d'abord entre charrette et bateau puis entre wagons ordinaires du petit train et ceux du PLM était le point noir à éliminer. Le wagon-trémie qui forme une sorte d'entonnoir aux dimensions égales à la surface du wagon est une des solutions à ce problème. Grâce à son plancher ouvrant, il est possible de vider presque instantanément la marchandise en vrac qu'il contient dans un wagon ouvert placé au-dessous de lui. D'où un gain de temps et de main d'œuvre considérable.

Mais ce qui a caractérisé le petit train dans la mémoire populaire, ce sont ses voitures pour voyageurs, pourvues à chaque extrémité d'une plateforme cernée d'une rambarde métallique qui avaient conduit à le baptiser « le petit train du Far West », surnom qui sera renforcé lorsque plusieurs westerns seront tournés dans ce secteur de la Camargue. D'abord montées sur deux essieux fixes, ces voitures très légères ont connu quelques difficultés à rester sur les rails par temps de grand mistral. Il fallut rapidement recourir à un montage sur bogies qui ajoutait du

poids à la partie inférieure et permettait aux roues d'épouser davantage le tracé des rails.

L'intérieur était organisé de part et d'autre d'un couloir central, les sièges se faisant face par groupes de deux. Ils étaient constitués de lattes de bois verni. Des dossiers hauts dessinaient des sortes de compartiments de quatre places de chaque côté du couloir. La voiture de 3<sup>e</sup> classe offrait 48 places assises. Quelques voitures étaient partagées par une cloison intérieure délimitant la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> classe. En 1<sup>re</sup>, les sièges étaient de tissu rembourré et moins serrés. La 2<sup>e</sup> classe était réservée à la poste qui était très active dans ce secteur. L'accès s'opérait par les plateformes d'extrémité.

Les premières voitures sont fabriquées par Carde puis par la CIMT à Bordeaux. En 1949, une dernière commande aura lieu, auprès de Decauville, de six voitures exceptionnelles. Fabriquées en métal léger, elles avaient une longueur de plus de 18 mètres et pouvaient recevoir 80 voyageurs assis et 40 debout avec un accès par plateforme centrale. Leur légèreté, à peine 5 tonnes à vide, a également posé des problèmes d'adhérence par grand vent malgré l'existence de bogies et d'un système de suspension à flexibilité variable proportionnelle à la charge.

## **Un personnel compétent**

L'élément majeur pour la mise en route du réseau, c'est l'existence d'un personnel compétent, donc formé et, pour certains agents, à des fonctions techniques comme la conduite, la gestion des gares, l'entretien des voies et de la signalisation. Le facteur temps est donc important. Dans ce domaine, la Compagnie des Chemins de fer de Camargue a bénéficié d'un heureux concours de circonstances. En effet, en 1875, un certain Stephen Marc avait obtenu l'autorisation de créer une ligne d'Alès à L'Ardoise sur le Rhône pour le commerce du charbon. En 1880, cette société devient la Compagnie du Chemin de fer et de la Navigation du Rhône et de la Méditerranée. La ligne Alès - Port-L'Ardoise entre en service en 1882 (elle sera fermée par tronçons successifs dans les années 1950). Elle sera déclarée en faillite en 1884 et en 1889. La compagnie de Paulin Talabot, toujours à l'affût d'une opportunité de développement, rachète la concession et l'intègre au PLM. Cependant il ne reprend pas le personnel. Ainsi, en 1890, ces cheminots cévenols expérimentés seront

engagés par la Compagnie des Chemins de fer de Camargue peu avant la mise en place du réseau à l'installation duquel ils pourront participer. Leur statut est calqué sur celui des agents du PLM : grades et emplois, échelles des salaires, régime des congés, etc.

Le personnel ne sera jamais très nombreux : de 232 agents en 1910, il passera à 216 en 1932. Le passage de la vapeur à la traction électrique a réduit les effectifs du personnel de conduite par la disparition de l'emploi de chauffeur. Mais le nombre d'agents affectés au matériel a augmenté de 28 à 53. Le personnel se montre très attaché à ce petit train et à son réseau ainsi, par exemple, pour le 14 juillet certains équipages ornaient leur motrice de bouquets ou de guirlandes de buis tressé. Le réseau de voies et de gares est installé, le personnel en place, qu'en est-il du service rendu ?

### **L'exploitation : marchandises et voyageurs**

Le train est né d'abord du besoin de transport du sel et il va remplir sa fonction entre Salin-de-Giraud et Arles-Trinquetaille et ce, jusqu'à la fermeture totale du réseau le 1<sup>er</sup> septembre 1958. Chaque rame de train de marchandises est équipée de 15 wagons contenant chacun 10 tonnes de sel. On est très loin de la charrette contenant deux tonnes et même si la vitesse de ces trains est limitée à 30 ou 40 km/h, leur rendement est incomparable à la vitesse de la voiture à cheval ou même de la péniche sur le Rhône. Il assurera le transport d'autres produits salins comme la magnésie (plus de 4 200 tonnes en 1956), des matériaux de construction, de la houille et du coke, du vin et des céréales mais aussi du bétail – moutons, chevaux, taureaux.

Mais les élus des départements qui avaient soutenu l'entreprise étaient surtout intéressés par le transport des voyageurs. À l'origine, c'est-à-dire pendant la période de la traction à vapeur, trois allers-retours étaient programmés sur chacune des deux lignes et assurés en trains mixtes, c'est-à-dire voyageurs et marchandises. Avec l'électrification, le trafic a augmenté et on passe à quatre allers-retours journaliers en trains de voyageurs seulement. Les trains de marchandises s'insèrent entre les convois de voyageurs, ils ne fonctionnent que les jours ouvrables alors que les trains de voyageurs non seulement circulent tous les jours mais

des rames supplémentaires sont programmées à l'occasion de certaines fêtes pour faire face à un afflux de clientèle particulier.

Les horaires des trains de voyageurs s'étendent de 5 heures du matin en été, 6 heures en hiver jusqu'à 20 ou 21 heures, voire plus en cas de trains spéciaux les jours de fête. La vitesse moyenne était de 60 km/h environ mais les manœuvres dans les gares pour un croisement – nous sommes en voie unique – ou pour chargement des bagages entraînent une baisse de la vitesse moyenne. La durée du trajet entre Nîmes et Arles-Trinquetaille était d'une heure, d'une heure cinq pour Arles - Salin-de-Giraud et Arles - Les-Saintes-Maries et de seulement 45 minutes pour Nîmes - Saint-Gilles.

La clientèle était assez variée mais on pouvait la classer en deux groupes, les habitués et les saisonniers. Parmi les habitués, se trouvent les habitants des localités desservies ou ceux des mas qui montent à une halte en faisant signe au conducteur. Ils vont au travail quotidien (ce sont les abonnés) ou au marché de Nîmes ou d'Arles. Il y a les élèves des établissements secondaires d'Arles venant de Salin, ou de Nîmes qui arrivent de Saint-Gilles, Garons ou Bouillargues. À l'époque, ces localités ne disposaient que d'écoles primaires communales, et le petit train pouvait ainsi leur éviter l'internat.

Les saisonniers sont les pèlerins des jours de fête aux Saintes-Maries ou des fêtes votives des environs ou encore, l'été, des pratiquants des bains de mer. La fête votive de Bouillargues avait ses inconditionnels. Les clients du dernier train, à la nuit tombée, étaient si nombreux qu'on ajoutait des wagons à ridelles à la rame, destinés habituellement aux moutons et ouverts ces jours-là aux jeunes gens. Malgré la station debout qui était la seule possible et l'absence totale d'éclairage, ils avaient du succès, les amoureux ne s'en plaignaient pas, mettant à profit les cahots et les coups de frein pour serrer leur compagne de plus près. À la belle saison, apparaissait une autre clientèle, les pêcheurs à la ligne, membres d'association comme « le Gardon nîmois » ou « la Gaule cheminote » qui se rendaient à Bellegarde où le canal du Rhône à Sète leur offrait, pour un dimanche, le rêve d'accrocher à leur hameçon une carpe ou un brochet.

La Seconde Guerre mondiale n'a pas eu d'abord d'effet apparent sur le fonctionnement du réseau, si ce n'est qu'en 1943, l'armée d'occupation est là. Les Allemands ont installé un état-major au château d'Avignon, au nord des Saintes-Maries puis des troupes entre le Grand-Rhône et le Petit-Rhône avec pour mission de surveiller cette partie de côte, basse, sablonneuse et quasi inhabitée qui paraissait propice à un débarquement des troupes alliées. Les occupants empruntèrent à un réseau métrique de l'Allier quelques wagons de marchandises dont ils se réservèrent l'usage exclusif après les avoir ajoutés aux rames du petit train. Ainsi pouvaient-ils transporter vers le bord de mer des armes et des munitions mais aussi des matériaux de construction pour la fabrication de chevaux de frise et la construction de blockhaus. Ils véhiculaient de même la nourriture destinée aux troupes en place. Ces wagons ont été régulièrement pillés au profit des populations locales, mais avec discrétion afin d'éviter de cruelles représailles et de tarir la source d'approvisionnement.

Mais la guerre eut un effet dont on n'a pas immédiatement mesuré la portée. En août 1944, l'aviation américaine détruit le pont ferroviaire de Trinquetaille. Il ne sera jamais reconstruit. Ainsi est coupé tout lien ferroviaire entre Nîmes et Arles par le Chemin de fer de Camargue compromettant la survie de cette partie du réseau mais aussi condamnant la ligne PLM Arles - Lunel à écartement normal. Désormais la ligne PLM – devenue SNCF – de Nîmes à Marseille via Arles est obligée de passer le Rhône à Tarascon.

### **Menaces sur le petit train de Camargue malgré une relance à la Libération**

Déjà avant la guerre, la poursuite de son exploitation côté gardois avait été remise en cause. Par deux délibérations des 18 juin et 12 novembre 1938, le Conseil général du Gard avait décidé de supprimer le réseau dans sa partie gardoise. Au cours d'une séance du 19 avril 1939, où le sujet revient après l'avis de la Commission des transports, un échange assez vif intervient entre le colonel Blanchard, défenseur du réseau, le rapporteur de la commission, le député Paul Bécharde, et le conseiller général Girard, favorable à la suppression car, rappelle ce dernier, « ce train nous coûte 1 400 000 francs par an, montant du déficit que nous devons rembourser ».

La survenue de la guerre en septembre 1939 ajournera la mise en œuvre de la décision.

Une relance sera tentée après la Libération. La Compagnie achète de nouvelles voitures pour passagers, les six voitures ultra-légères de 80 places Decauville, au confort amélioré, on refait les voies du réseau, toutes les traverses en bois sont remplacées par des traverses en béton. Malgré ce, la fréquentation des voyageurs s'effrite. En 1910, 387 883 voyageurs avaient emprunté le petit train. La fréquentation monte à 409 187 en 1932, l'électrification a été bénéfique, mais elle retombe à 213 457 en 1956. L'exploitation du réseau gardois n'est plus viable contrairement au réseau provençal qui survit grâce à la ligne de Salin-de-Giraud et à l'affluence saisonnière sur la ligne des Saintes-Maries. Le déclin est amorcé, il va s'accélérer jusqu'à la disparition complète. Ce déclin est dû à la conjonction de plusieurs facteurs :

- la destruction du pont de Trinquetaille qui coupe la liaison directe entre Arles et Nîmes,
- le déferlement de la voiture personnelle, accessible à l'achat et peu gourmande en carburant avec la mise sur le marché de la 4 CV Renault en 1947 et de la 2 CV Citroën en 1948,
- un problème technique sérieux : l'alimentation en courant électrique alternatif a été peu à peu normalisée en Europe à 50 Hz (50 périodes par seconde) alors que les trains des Chemins de fer de Camargue utilisent le 25 Hz. Il faudrait changer les moteurs des automotrices ou créer un réseau électrique particulier avec sa centrale et ses connecteurs. Précisément ce qu'on avait voulu éviter en 1920 et qui serait d'un coût démesuré en 1947.

L'exploitation du trafic des marchandises sera arrêtée le 26 août 1948 sur les lignes Nîmes - Arles-Trinquetaille et Nîmes - Saint-Gilles. La fermeture complète de l'embranchement Bouillargues - Saint-Gilles s'opérera le 1<sup>er</sup> janvier 1949. Le 1<sup>er</sup> janvier 1951 la ligne Nîmes - Arles-Trinquetaille sera supprimée. Seules, subsistent les deux lignes des Bouches-du-Rhône : Arles - Salin-de-Giraud et Arles - Les Saintes-Maries-de-la-Mer. Pour cette dernière, le trafic saisonnier dû aux fêtes et aux amateurs de bains de mer ne produira pas un chiffre d'affaire suffisant pour assurer une rentabilité minimum. Elle sera totalement supprimée le 1<sup>er</sup> octobre 1953.

Il ne reste donc que la ligne historique, la première, celle du Salin-de-Giraud à Arles. Celle qui a motivé la création de la ligne. Le transport de voyageurs s'amenuise de plus en plus vite. Le transport du sel et des produits de magnésie au contraire maintient son niveau d'activité. Ainsi, en 1956, plus de 150 000 tonnes de sel sont transportées de Salin-de-Giraud vers Arles et plus de 4 000 tonnes de magnésie. Le trafic voyageurs sera supprimé le 2 juin 1957. Le transport de marchandises, essentiellement les produits salins, continue avec difficulté car le trajet vers Nîmes et Salindres est rallongé de près de 80 km depuis la disparition du pont de Trinquetaille qui oblige la ligne PLM, devenue SNCF, à faire le détour par Tarascon.

La solution sera trouvée par Péchiney qui crée un bac entre Salin et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Surtout, l'industriel va utiliser des wagons-trémies à écartement normal, directement placés sur le bac doté de rails. Ils vont, après avoir traversé le Rhône, se raccorder au réseau SNCF sur la rive gauche du fleuve. Le wagon-trémie, cet élément technique qui avait aidé, avant guerre, à rentabiliser le petit train en améliorant le problème de la rupture de charge en gare de Trinquetaille, sera le facteur de la mort définitive du petit train de la Camargue. La dernière ligne sera totalement fermée le 1<sup>er</sup> septembre 1958, jour de la mise en service du bac Péchiney.

### **Conclusion**

Ainsi disparut, soixante-six ans après sa mise en service, ce train de la Camargue qui a laissé beaucoup de nostalgie dans le cœur de ceux qui ont goûté la fraîcheur d'un matin d'été baigné dans les odeurs salines, accoudés à la balustrade de la plateforme d'un de ces wagons qu'on qualifiait « du Far West ». Cette disparition a laissé des regrets aux amateurs de chemins de fer car il fut une sorte de précurseur par sa traction électrique dès 1920, par l'utilisation des traverses en béton comme support des rails, par l'utilisation de voitures de voyageurs ultra-légères, munies d'essieux à flexibilité variant selon la charge.

La voiture automobile, c'est la liberté d'aller et de venir. Elle a permis aux habitants de l'arrière-pays gardois de réaliser le vieux rêve d'Henry Merle : aller des Cévennes à la mer. Mais lorsqu'on voit, les



dimanches d'été, les véhicules se presser depuis Ganges ou Alès sur les routes de Palavas ou de La Grande-Motte on peut se demander si ce rêve n'est pas devenu cauchemar. Ce train mythique, en désenclavant des bourgades et surtout des mas disséminés dans le vaste delta, a joué un rôle important dans la vie économique et sociale de la Camargue et il est normal que sa disparition ait laissé un vide, même s'il est surtout affectif.

Il y a sûrement, de temps à autre, un vieux promeneur qui se souvient du petit train et qui vient admirer le coucher d'un soleil hivernal sur ces étangs désormais endormis. Il observe ce long nuage gris qui, au ras du Vaccarès, semble se hâter vers la mer, poussé par le mistral et qui évoque l'ombre du petit train qui, comme le pélican du poète, « lassé d'un long voyage, dans les brouillards du soir retourne à ses roseaux ».

### Bibliographie

Genelot, Paul, *Le petit train de la Camargue*, 84 p., Cheminements éditeur, 2004.

Riffaud, Jean-Claude, « Les chemins de fer de Camargue », in *Chemins de fer régionaux et urbains*, Revue bimestrielle de la Fédération des Amis des chemins de fer secondaires, n° 143, 1977.

« Henri Merle (1825-1877), Le Gard, un territoire, des histoires », in *Catalogue de l'exposition des Arch. dép. du Gard 2013*, Pontier, Marie-Claire dir., Département du Gard éd., p. 121.

« La cité Solvay de Salin-de-Giraud », in *Archéologie et patrimoine industriels dans le Bas-Languedoc oriental*, Actes du colloque Nîmes 2013, réunis par Robert Chamboredon et François Pugnière, SHMCNG, Nîmes, éd. de la Fenestrelle, p. 85.

Maïllis, Annie, *Des Grecs en Camargue, un exil entre sel et mer*, Odyssees éd., 2014.

#### **Sites Internet :**

[www.c.f.camargue.free](http://www.c.f.camargue.free)

[www.trains-europe.fr/raildanslegard/cf-camargue](http://www.trains-europe.fr/raildanslegard/cf-camargue)

[www.passion-metrique.net](http://www.passion-metrique.net)

[www.camargue-insolite.com](http://www.camargue-insolite.com) (rechercher les Ch. de fer de Camargue)

Remerciements à Paul Genelot qui nous a autorisés à utiliser les illustrations publiées dans son ouvrage cité ci-dessus.

*Séance du 20 janvier 2017*

**L'APOTHÉOSE DU VER À SOIE**  
**Esquisse d'un plan B pour une sortie de crise**  
**par le haut**

**par Pierre CHALVIDAN**  
correspondant

Qu'il me soit permis d'abord de solliciter votre indulgence pour le titre et le sous-titre bien prétentieux que j'ai donnés à cette contribution ! Disons que c'est une coquetterie littéraire et d'ailleurs, s'agissant du sous-titre, notre secrétaire perpétuel, dans sa grande sagesse, lui a déjà donné une tournure plus modeste : « parabole pour un temps de crise », mais j'essaierai quand même, en concluant, de dire ce qui m'avait conduit à la première formulation. Plus sérieusement, il s'agit de poursuivre avec toute l'humilité requise, l'effort de réflexion sur la crise de nos sociétés que j'avais amorcé lorsque vous avez bien voulu m'admettre comme membre correspondant dans votre honorable compagnie. Et je le ferai dans la même ligne de réflexion qui est la mienne, celle de la pensée sociale de l'Église, en me référant, plus précisément, à quelques textes majeurs des deux derniers papes – Jean-Paul II et Benoît XVI – qui ont été, dans la tradition de la philosophie personaliste, de profonds penseurs de la modernité.

Si je tente cette reprise, c'est parce que je crois que cela fait partie des missions d'institutions comme la nôtre et des personnes qui les

composent. Marcel Gauchet le dit bien : le rôle de l'intellectuel, quel que soit son niveau, c'est de contribuer à une intelligibilité utilisable par tout le monde. Et c'est d'autant plus important, enchaîne-t-il, que le cœur de la crise que nous traversons – ce sera aussi mon point de départ – est précisément une crise de la pensée, une incapacité de nos sociétés à retrouver une intelligibilité globale d'elles-mêmes, seule capable de générer les valeurs nécessaires au développement d'un projet collectif, d'une idée du bien commun qui transcende les intérêts particuliers et catégoriels<sup>1</sup>. C'est bien, il me semble, le point focal : l'intelligibilité est nécessaire, vitale. Elle l'est individuellement parce que l'homme a besoin de donner du sens à son expérience immédiate en se situant dans la totalité de l'histoire et de la vocation humaine. Et elle l'est, bien sûr, collectivement. Comme l'écrit superbement le poète Yves Bonnefoy, « le démoniaque ne peut entrer dans la demeure du sens », une parole qui sonne fort, je crois, dans notre contexte actuel<sup>2</sup>. Michel Rocard le disait à sa manière peu avant sa mort : « Les défis du monde sont à dominante intellectuelle. La sortie de la crise passe par le monde de la pensée à condition qu'il ne reste pas national et qu'il déborde le quantitatif et le purement rationnel<sup>3</sup>. »

Le paradoxe est, qu'en première approche au moins, cette pensée, nous l'avons. Nous ne manquons pas d'intellectuels de haut-vol pour penser la crise, de bonnes feuilles pour alimenter notre rumination intellectuelle. Pour ma part, je n'en finirais pas d'énumérer, avec beaucoup de gratitude, tous ceux qui, de longue date, alimentent ma recherche : les Gauchet, Finkielkraut, Mattéi, Delsol, Le Goff, Manent, Brague..., pour m'en tenir aux contemporains et aux plus connus. Et pourtant, nous nous sentons comme enfermés dans l'horizontalité d'un monde clos, sans avenir et sans espérance. Une sorte de désarmement intellectuel, d'insaisissabilité, une fluidité qui nous oblige, disait Maurice Clavel, à marcher sur les eaux. François Furet le constatait déjà : « L'idée d'une autre société est devenue presque impossible à penser et d'ailleurs

---

1. Gauchet, Marcel, « Le débat intellectuel français est-il un champ de ruines ? », *Le Monde*, 8 juillet 2016.

2. Bonnefoy, Yves, *Le siècle où la parole a été victime*, Mercure de France, 2010, p. 12.

3. Rocard, Michel, *Le Un*, n° 114, 6 juillet 2016.

personne n'avance sur ce sujet même l'esquisse d'un concept neuf. Nous voici condamnés à vivre dans le monde où nous vivons<sup>4</sup>. » On pense à ces « collectivités mortes » qu'évoquait Simone Weil, mortes parce ce que dépourvues de pensée collective. Et elle ajoutait : « partout où il y a un malaise de l'intelligence, il y a oppression de l'individu par le fait social qui tend à devenir totalitaire<sup>5</sup>. » Nous y reviendrons.

Pour l'instant, il faut simplement pointer la plus grave conséquence de ce défaut d'intelligibilité : l'impuissance de la classe politique, le sentiment que nous ne parvenons pas à reprendre la main sur le cours des choses et, plus profondément, le sentiment qu'il n'y a plus de tâche historique à accomplir. Michel Rocard, que je citais, parlait d'ingouvernabilité ou de fatigue démocratique et Gauchet parle lui « d'État-spectacle ». L'État n'est plus l'instance supérieure, l'État-puissance, qui imposait par le haut une politique majoritairement validée.... Il est un théâtre, une scène de spectacle, l'écran plat d'Orwell, sur lequel la société civile « manifeste » – au propre et au figuré – ses revendications et ses besoins, à charge pour l'État de les satisfaire au coup par coup. Comme cependant, conclut Gauchet, il faut bien un minimum de cohérence entre ces mesures disparates, c'est la loi du marché, qui finalement arbitre entre le possible et l'impossible. Le trou noir au centre du culturel, alimente la dépression sociale et politique qui laisse le champ libre à la logique économique-financière dominante<sup>6</sup>.

L'impuissance de la pensée alimente donc l'impuissance du politique. Pas tout à fait cependant, car la seule forme de pensée et d'action, ou de réaction, qui reste est celle du catastrophisme dont l'écologie est la version douce. Nous vivons dans un monde rongé de peurs et dans son homélie lors de la messe pour les victimes de Saint-Etienne-du-Rouvray, le cardinal Vingt-Trois les a longuement énumérées, en observant qu'à côté d'elles, les peurs de l'enfer des prédicateurs des siècles passés faisaient figure de gentils contes pour enfants de chœur : l'atome, la couche d'ozone, les aliments pollués, le cancer, le sida, les retraites, le chômage, l'accompagnement des vieillards, l'instabilité des familles, l'angoisse du bébé non-conforme, la drogue, la violence sociale, les

4. Furet, François, *Le passé d'une illusion*, Calman-Lévy, 1995, p. 123.

5. Weil, Simone, *Lettre à un religieux*, Gallimard, 1951, p. 70.

6. Gauchet, Marcel, *La religion dans la démocratie*, Gallimard, 1998, p. 111 et suiv.

morts sur les routes, le terrorisme, l'immigration... Et par-dessus tout ça, bien sûr, le matraquage médiatique qui fonctionne comme un accélérateur de particules<sup>7</sup>.

Derrière toutes ces peurs, il y a vraisemblablement quelque chose de plus grave qu'on ne peut négliger, c'est qu'avec l'évacuation de la transcendance, on ne voit plus de limite imposée au Mal, qu'il soit ontologique ou, de plus en plus, anthropique. Ou, plus exactement, on ne voit plus comment imposer une limite au Mal. Cette question des limites, Alain Finkielkraut l'a explorée en profondeur dans son ouvrage *Nous autres modernes* en partant de l'heuristique de la peur développée par Hans Jonas : la peur pouvant seule nous contraindre à un sursaut de responsabilité. Mais Finkielkraut doute de l'efficacité de la peur. Lorsque, avec la vache folle, nous avons franchi les limites des espèces en transformant des herbivores en carnivores et en provoquant une maladie transmissible à l'homme, nous avons eu peur. Mais cela n'a guère duré et nous nous sommes vite rendormis dans notre sommeil anthropocentrique. Car une autre peur vient s'opposer au principe de précaution : la peur de la mort – liée, elle aussi, à la fin de l'Au-delà – qui, stimulée par les avancées de la technologie, dégénère en utopie de la santé parfaite et du prolongisme... La fuite en avant. Hans Jonas lui-même relevait d'ailleurs « qu'aucune éthique du passé, mise à part la religion, ne nous avait préparés à ce type de responsabilité<sup>8</sup> ». Voilà donc le constat : malgré une accumulation de bonnes feuilles, une incapacité contemporaine à prendre de la hauteur, du surplomb et un enfermement morbide dans l'horizontalité, l'immanence, l'impuissance...

C'est ici, bien sûr, que la parabole du ver à soie, cet animal dont « l'éducation », selon le terme approprié, a tant marqué la culture cévenole, m'a semblé pouvoir indiquer une issue ou, en tout cas, un cheminement. Que faut-il dire d'ailleurs : parabole, allégorie, métaphore, analogie, anabase... ? C'est peut-être ces deux derniers termes que je privilégierais en fonction de leur étymologie, le préfixe « ana » faisant bien valoir cette idée de montée qui me semble nécessaire, de

7. Vingt-Trois, André, *Messe pour les victimes de St Etienne du Rouvay*, 27 juillet 2016, capté sur [www/paris.catholique.fr/](http://www/paris.catholique.fr/)

8. Finkielkraut, Alain, *Nous autres modernes*, Ellipses, 2005, p. 317 et suiv.

chemin montant, de transcendance et, pourquoi pas, de trans-humance, de mutation anthropologique... Et puis ils évoquent aussi Platon, Baudelaire, Mallarmé, Saint-John Perse et, évidemment, Thérèse d'Avila dont la lecture m'a inspiré, par-delà mes racines cévenoles, l'image du ver à soie. Elle parle, elle, de « comparaison » et c'est dans le *Château intérieur*, entre les V<sup>ème</sup> et les VII<sup>ème</sup> demeures qu'elle la déploie<sup>9</sup>. Je me la suis très librement appropriée !

Voici un effet qu'après avoir bravé le froid de l'hiver nécessaire à son éclosion, puis avoir mûri bien au chaud dans les nouets – « la chaleur de l'esprit », dit Thérèse – la graine « entre en émotion » et donne naissance aux vers : les « *manhans* ». C'est « *l'espélido* ». Lesquels *manhans*, s'ils échappent à de nombreuses maladies, vont traverser quatre mues – Thérèse aussi distingue quatre étapes – connaître cinq âges successifs, tout en se nourrissant de plus en plus avidement des bonnes feuilles du mûrier. Un beau jour cependant, le « *galavar* », ce goulu, ne s'en satisfait plus comme si, coupées de leurs racines, arrachées à l'élancement de l'arbre, elles ne nourrissaient plus son désir d'éternité. C'est la dernière mue. Saint-Exupéry, évoquant dans *Citadelle* la mort du géomètre, écrit : « c'est l'heure de la mue, laquelle est toujours douloureuse... Vient l'heure où les choses anciennes reçoivent leur sens qui était de te faire devenir...<sup>10</sup>. » Ou, comme l'écrit un autre poète, François Cheng : « la vie c'est l'aventure du devenir qui s'élève par ordres successifs, ceux de Tao, ceux de Pascal...<sup>11</sup>. »

Le ver donc, relève la tête, tombe amoureux d'un brin de bruyère blanche providentiellement placée là comme un appel à la transcendance – la beauté sauvera le monde – et décide d'y faire demeure, redécouvrant les vertus de la verticalité et de l'intériorité. Il fait, dit-on, « sa montée » : une sortie de soi, un abandon du corps avec ses pulsions, pour entrer dans la nuit à la rencontre de l'inconnu. Quelque chose de carmélitain... Le ver s'installe dans la chambre haute et, partant soigneusement de l'extérieur vers l'intérieur, il tisse son cocon... Saint-Exupéry encore : « acceptant des renoncements qui sont conditions de la fête,

9. Avila(d'), Thérèse, Jean de La Croix, Œuvres, Gallimard, Pléiade, 2012, p. 579, 586, 587, 591, 670, 673.

10. Saint-Exupéry, Antoine, *Citadelle*, Gallimard, Pléiade, 1959, p. 783-962.

11. Cheng, François, *Entretiens*, Albin Michel, 2015, p. 69.

des paralysies de chrysalide qui sont conditions des ailes, il se trouve que tu me noues en plus haut que moi-même, Seigneur ! » Car il ne s'agit pas d'enfermement, mais d'une intériorité vivante, habitée, d'une genèse, d'une métamorphose... Quinze jours après la « perfection » du cocon, c'est l'apothéose : surgit le papillon et, comme le chante un poète occitan :

« *Se vei bombir dins l'ér d'estiu  
Se vei amb sas alas grando, de seda  
D'aur et d'arcolan* »

Il se voit bondir dans l'air d'été  
Avec ses grandes ailes de soie,  
D'or et d'arc-en-ciel.<sup>12</sup>

Il monte au ciel, auprès de Dieu (apo-théos), appelé désormais à s'accomplir dans le don : le papillon dépose sa semence – un ver nouveau, un homme nouveau – et disparaît... Chez Thérèse, il est même appelé colombe au fur et à mesure qu'il approche de la VII<sup>ème</sup> demeure.

Il est bien évident qu'en parallèle à la lecture mystique de Thérèse, on pourrait développer une lecture proprement théologique car il y a quelque chose de profondément christique dans cette montée transfigurante sur le bois. La transfiguration, dit Benoît XVI, n'étant pas la suppression du corps mais sa métamorphose. On pourrait même tenter une interprétation teilhardienne : l'humanité centrée sur elle-même a besoin pour s'achever de se laisser attirer par un centre transcendant qui agit sur elle du dehors, amorise l'évolution, comble la quête humaine d'unification. Et Teilhard évoque le point oméga comme un univers – personne émergeant du temps et de l'espace<sup>13</sup>.

Nous filerons, pour notre part, plus prosaïquement la métaphore, à l'image du dur labeur de nos ancêtres filant la soie à l'abri des terrasses à arceaux... Mais la terrasse est, on le sait – qu'on songe aux annonces de Fra Angelico – un lieu médian entre le haut et le bas, l'intériorité et l'extériorité, la subjectivité et l'objectivité.

12. Rouquette, Max, cité in Roussel Alain, *Les manhans*, M.A.R.P.O.C., 2013, p. 44.

13. Teilhard de Chardin, Pierre, *La place de l'homme dans la nature*, Collection 10/18, 1962, p. 80 et suiv.



Reprenons donc le fil de notre interrogation à son commencement pour essayer d'affiner le point de départ... Qu'est-ce qui peut permettre de comprendre cette pesanteur moderne, cette difficulté rampante à prendre de la hauteur ? Il me semble qu'on peut distinguer, même s'il y a une part d'artifice, des causes externes et des causes internes.

La principale cause externe, à mon sens, de cette difficulté de la pensée à prendre son envol, c'est le Bruit, c'est-à-dire tout l'environnement créé par les nouvelles technologies de l'information et de la communication : la dictature de l'extériorité, de l'urgence, de l'obligation d'être informé, à l'encontre de ce que Soljenitsyne appelle le droit de l'homme à ne pas savoir. Avec tous les dégâts collatéraux : absence de recul, présentisme, perte du champ historique... Benoît XVI a forgé deux concepts pour caractériser ce qu'il dénomme les deux pouvoirs dictatoriaux d'aujourd'hui : la télécratie et la démoscopie<sup>14</sup>.

Ce qui est grave, c'est que l'évolution des techniques modifie le mode même de fonctionnement de la pensée. Un éminent moine bénédictin, Dom Guy Oury, l'a fait valoir en partant de l'exemple, pourtant peu pertinent a priori, des monastères et en remontant même à l'invention de l'imprimerie. Avant, explique-t-il, l'office s'apprenait et se chantait par cœur. Avec le livre, le moine n'est plus imprégné des textes qui ne font plus corps avec lui et deviennent extérieurs, et la mémoire est dépréciée comme instrument de connaissance. Bien sûr, l'externalisation va se poursuivre et l'homme moderne devient de plus en plus esclave de ses instruments et de connaissances extrinsèques. L'espace culturel est désormais dominé par la vue, l'écran, une inflation panoptique tapageuse qui détruit l'intériorité<sup>15</sup>. Tous nos ancêtres savaient, eux, que l'éducation du ver à soie a besoin de silence, de temps, d'attention, de recueillement, de calme.

J'en viens aux causes internes. Et ici, j'avancerai – avec d'autres évidemment – l'hypothèse que la pesanteur qui semble affecter la pensée moderne tient au fait qu'elle est elle-même tributaire des limites de la modernité. On veut dire par là, d'abord, qu'à l'image des vers à

---

14. Benoît XVI, « Homélie pour le décès de Paul VI », in Toscani, Xenio (dir.), *Paul VI, la biographie*, Salvator éd., 2015, annexe.

15. Dom Guy Oury, *L'héritage de saint Benoît*, Solesmes, 1988, p. 204 et suiv.

soie enfermés dans leurs clayons – les « tauliers » – elle ne cesse de tourner en rond sur des lieux conceptuels épuisés et d'y tourner avec un mode opératoire qui devient insuffisant, celui de la raison instrumentale et du démocratisme qui ne parviennent plus à produire une intelligibilité globale et mobilisatrice.

*Quelques explications sur ces deux points :*

Hannah Arendt l'a bien montré : le premier lieu conceptuel d'étouffement de la pensée est la montée en puissance de la catégorie du social – et du conformisme égalitaire subséquent – qui commandent désormais de façon totalitaire tout effort d'analyse et de réflexion. Il suffit de regarder ce qui se passe dans les médias : dès qu'un problème survient, d'abord il est qualifié de problème de société – ou même mieux « sociétal » – et qui fait-on parler en premier ? Le sociologue avec sa batterie de sondages, d'enquêtes et d'algorithmes. La sociologie est devenue aujourd'hui la science normative, cette sociologie dont Thibaudet disait qu'elle était un thomisme pour séminaire laïque ! C'est ce qu'un théologien moraliste protestant a dénommé la normativité des faits alimentée par la statistique morale : à partir du moment où « ça se fait » et où les sondages confirment que « ça se fait » il faut le faire parce que c'est bien. Autrement dit : le normal devient le légal et le légal devient le moral<sup>16</sup>.

Voilà bien la recette du conformisme qui est l'étouffoir de la pensée. Nous sommes en plein dans ce système sociolâtrique que Comte avait voulu comme nouvelle religion, prévoyant même de promptement l'enseigner depuis la chaire de Notre-Dame ! La société s'immisce partout : entre les époux, les amis, les parents, les enfants... On le voit s'agissant de l'éducation au sujet de laquelle Jean-Pierre Le Goff parle même de régression anthropologique. Le mot d'ordre est désormais la production sociale de l'enfant : il faut laisser s'épanouir par la socialisation ce qu'il porte en lui, sans contrainte, sans tuteur, sans autorité ! Or il ne porte rien ! Ce que symbolise la poussette à l'envers : l'enfant ne se construit plus en regardant ses parents mais en regardant le monde...

16. Rich, Arthur, *Éthique économique*, Labor et Fides, 1994, p. 45.

Même chose, poursuit Le Goff, pour la religion : on ne l'affronte jamais en face mais seulement sous l'angle du « fait social »<sup>17</sup>. D'où la stérilisation de la laïcité, qu'on peut prendre comme deuxième exemple de lieu conceptuel épuisé. Épuisé par un double processus. Un processus d'abord de sociologisation et d'idéologisation qui, en ne voyant que le fait social, oublie la puissance intrinsèque de la religion. C'est ainsi que face à l'islamisme, on dit « ce n'est pas l'islam » alors que, au départ, c'est bien l'islam. La laïcité suppose de prendre la religion au sérieux sinon elle est inopérante. Il s'est ajouté à cela l'interprétation en terme de sécularisation – concept hautement incertain – et surtout, un durcissement de la séparation société/religion, privé/public qui est irréaliste. Comme le dit Pierre Manent, on n'habite pas une séparation. La laïcité ne peut être qu'une praxis pas une idéologie<sup>18</sup>.

Et le second processus qui a abouti à la stérilisation du concept de laïcité est celui de l'occultation de ses racines historiques, qui commencent bien avant l'époque moderne – dans le gallicanisme par exemple – laquelle époque représentant cependant un tournant décisif puisque c'est là que la laïcité devient instrument de lutte contre la religion. Ce qui rend effectivement difficile son emploi comme levier d'intégration. À tel point qu'il vaudrait peut-être mieux abandonner le concept et penser sur d'autres fondements la place des religions.

On touche là au point commun à tous ces lieux conceptuels, auxquels d'autres auraient pu venir s'ajouter – la République, la société civile... –, c'est qu'ils se sont tous historiquement développés comme des substituts de transcendance. C'était clairement le projet des Lumières et de la Révolution. Lucien Jaume a écrit un ouvrage lumineux sur le religieux et le politique sous la Révolution autour du concept de régénération<sup>19</sup>. Ce que nous vivons, c'est l'épuisement de ces transferts de transcendance qui, progressivement, perdent leur dynamisme et ne parviennent plus à alimenter la recherche d'un sens commun. Ici encore, Soljenitsyne voit juste lorsqu'il explique que nous avons rejoint l'humanisme naturalisé

---

17. Le Goff, Jean-Pierre, *Un monde d'idées*, 16 janvier 2015. [www.francetvinfo.fr/replay radio>Un monde d'idées](http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/Un-monde-d-idees).

18. Gauchet, Marcel, « Le fondamentalisme islamique est le signe paradoxal de la sortie du religieux », *Le Monde*, 22 novembre 2015.

19. Jaume, Lucien, *Le religieux et le politique dans la Révolution*, PUF, 2015.

qui était celui du communisme dont l'axe est la concentration sur la construction sociale. Et c'est cette dogmatique sociale qui nous rend impuissants devant les défis actuels<sup>20</sup>. De son côté, le cardinal de Lubac souligne que derrière cette oppression du social il y a une longue visée anthropologique, celle de l'humanisme rationaliste athée : Comte, Feuerbach, Nietzsche, Marx... dont le résultat est l'homme social – historique sans fixité ni profondeur, l'homme dissout au nom du mythe ou de la dialectique<sup>21</sup>.

Ce qui nous amène à la seconde ligne de force qui peut expliquer les pesanteurs de la pensée moderne et qui est le substrat de l'épuisement de ses lieux conceptuels, à savoir le primat de la raison instrumentale et du démocratism. Une ligne de force qui est en même temps une ligne de faiblesse car elle est au cœur de ce qu'Adorno et Horkheimer ont appelé le processus d'autodestruction de la raison<sup>22</sup>. On l'a dit, le propre de la modernité c'est d'avoir substitué le rationalisme à la question du sens, le petit rationalisme qu'évoquait Merleau-Ponty. Un rationalisme qui rompt la globalité de la pensée au profit d'une spécialisation instrumentale et qui rompt ce qu'Edgard Morin a appelé la grande dialogique de l'Occident : l'incessant dialogue de fécondation réciproque entre la tradition gréco-latine et la tradition judéo-chrétienne.

La conséquence, elle est bien connue : ce sera non seulement la mort de Dieu mais la mort de l'Homme. Une mort programmée, à l'encontre de leur dénomination propre – là se trouve l'autodestruction – par les sciences dites humaines. À force de disséquer l'humain dans toutes ses dimensions - biologique, économique, psychologique, sociologique... –, on a fini par déconstruire toute vision de l'homme. On n'a jamais autant parlé des droits de l'homme et on n'a jamais été autant incapables de se mettre d'accord sur une vision de l'homme ; la perte d'intelligibilité anthropologique alimentant la perte d'intelligibilité politique. Au lieu, dit Teilhard, de converger vers une science intégrale de l'homme, une étude synthétique de l'anthropogenèse, les sciences sociales l'ont dépecé et, en provoquant la rupture entre le rationnel et le spirituel, elles ont rejeté

---

20. Soljenitsyne, Alexandre, *Le déclin du courage*, Belles Lettres, 2015, p. 58-63.

21. Lubac (de), Henri, *Le drame de l'humanisme athée*, Spes, 1945, p. 15 et suiv.

22. Horkheimer, Max et Adorno, Theodor, *La dialectique de la Raison*, Gallimard, 1974.

l'homme dans une extériorité étouffante ou une intériorité vide<sup>23</sup>. C'est le même propos que tient Simone Weil à leur sujet : elles ne pourront réussir que si elles réintroduisent dans leur discours le surnaturel à titre de notion scientifique<sup>24</sup>.

D'où le caractère quelque peu prophétique, je crois, de ce propos de Benoît XVI que je ne cesse de citer : « la question sociale est devenue radicalement (à la racine) une question anthropologique ». Et d'en appeler à une nouvelle synthèse anthropologique<sup>25</sup>. Sauf qu'elle est extrêmement difficile à promouvoir, car l'impérialisme de la rationalité instrumentale a provoqué une dramatique atomisation de l'esprit, avec un cloisonnement de plus en plus poussé des compétences. On se parle mais on ne se comprend pas. Là réside vraisemblablement un des facteurs déterminants de la crise de la pensée : les idées, les bonnes feuilles existent, mais elles ne sont plus assimilables et nourricières. Elles ne le sont plus d'abord parce qu'elles sont parasitées et déchiquetées par le système médiatique et elles ne le sont plus ensuite parce que, même entre élites, les modes de fonctionnement intellectuels sont devenus tellement différents que l'on a du mal à profiter de ce qui vient d'ailleurs. L'effritement du socle commun fait qu'on fonctionne à fond perdu...

Voilà donc deux approches que l'on peut tenter pour expliquer nos pesanteurs : l'épuisement des lieux conceptuels de réflexion et le primat excessif de la raison instrumentale. Un mot enfin sur le démocratisme qui n'est que le précipité de ces deux tendances lourdes. Le démocratisme – troisième concept forgé par Benoît XVI – c'est la conviction que de la libre discussion rationnelle va sortir la vérité, l'idée du bien, en dehors de toute référence à une vérité objective. Or nous constatons que cela ne fonctionne pas. Une démocratie vivante, j'y reviendrai en concluant, a besoin de l'affrontement pacifique mais convaincu d'approches différentes de la vérité.

Ajoutons, pour finir sur ce point, que le fondamentalisme que nous voyons ressurgir de nos jours n'est pas du tout une sorte de régression historique inexplicable. Il est au contraire l'un des produits des deux tendances que l'on vient d'esquisser : une transcendance dévoyée

---

23. Teilhard de Chardin, Pierre, *op. cit.*, p. 26.

24. Weil, Simone, *L'enracinement*, Gallimard, 1949, p. 370.

25. Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, n°75.

et idéologisée, une instrumentalisation sociologique et médiatique méthodiquement organisée. Un mélange détonnant de subjectivisme émotionnel et de structuration technique sur les réseaux sociaux. La formule d'Alain Finkielkraut est juste : les djihadistes sont moins des loups solitaires que des loups connectés. Le terrorisme n'a aucun sens, sans la médiatisation<sup>26</sup>.

Si ce diagnostic des pesanteurs et de l'horizontalité modernes contient quelque part de justesse alors, d'évidence, ce dont il s'agit c'est de retrouver, à l'image du ver à soie, de la verticalité, de l'intériorité pour donner naissance à de nouveaux espaces de réflexion ou féconder, à nouveaux frais, d'anciens en voie d'épuisement.

Comment ? Je m'inspirerai d'une autre métaphore, qui réactive la précédente, celle du bond de Cavalcanti, telle qu'elle est développée par Italo Calvino dans un ouvrage intitulé *Leçons américaines – Aide mémoire pour le prochain millénaire*<sup>27</sup>. En 1984, – toujours l'ombre d'Orwell ! – Calvino fut invité par l'université de Harvard à prononcer une série de conférences littéraires. La mort ne lui laissa pas le temps de les délivrer, mais les textes préparatoires furent recueillis par son épouse. Il comptait proposer, pour les temps à venir, une suite de « qualités » ou « valeurs » – les deux termes sont employés – particulièrement nécessaires à cultiver. La première conférence – celle que je retiendrai – devait être consacrée à la légèreté comme première valeur pour le siècle à venir. La légèreté, disait Calvino comme opposition à la pesanteur et à la pétrification du monde sous le regard de la Méduse. Après avoir évoqué le mythe de Persée, il écrit :

Chaque fois que le règne de l'humain me paraît condamné à la pesanteur, je me dis, qu'à l'instar de Persée, je devrais m'envoler dans un autre espace. Il ne s'agit nullement de fuite dans le rêve ou dans l'irrationnel. Je veux dire qu'il me faut changer d'approche, considérer le monde avec une autre optique, une autre logique, d'autres moyens de connaissance et de contrôle.

---

26. Finkielkraut, Alain, *La seule exactitude*, Stock, 2015, p. 245 et suiv.

27. Calvino, Italo, *Leçons américaines, aide-mémoire pour le prochain millénaire*, Gallimard, 1989, p. 17 et suiv.

C'est, au fond, le conseil de saint Paul dans *Romains*, 12 : « Ne vous conformez pas aux schémas du monde, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser...μή συσχηματίζεσθε ». Calvino reprend alors une nouvelle du *Décameron* où Boccace met en scène le poète florentin Guido Cavalcanti se promenant, en méditant, devant une église parmi les sépulcres de pierre. Et c'est alors qu'il est repéré par une troupe bruyante de compatriotes venant l'inviter à rejoindre les festivités mondaines : « *l'homo festivus* » de Philippe Muray ! « Se voyant cerné, écrit Boccace, Guido prit appui sur l'un des tombeaux qui étaient fort élevés et, en homme doué d'une grande légèreté, il fit un bond, retomba de l'autre côté et put ainsi leur fausser compagnie ». Calvino commente :

Si je voulais choisir un symbole votif pour saluer le nouveau millénaire, je choiserais celui-ci : le bond agile et imprévu du poète-philosophe qui prend appui sur la pesanteur du monde, démontrant que sa gravité contient le secret de sa légèreté – alors que ce qui passe aux yeux de beaucoup pour la vitalité d'une époque bruyante, agressive, piaffante et vrombissante appartient aussi sûrement au règne de la mort qu'un cimetière d'automobiles rouillées.

Voilà, me semble-t-il, le bond que nous avons à faire pour échapper aux pesanteurs de notre modernité tardive. Mais « l'autre côté » c'est quoi ? C'est d'abord, vous vous en doutez, le monde du silence. Le silence qui mériterait à lui seul une réflexion et il est d'ailleurs réconfortant de constater qu'on commence à le redécouvrir. Le dernier ouvrage du Cardinal Sarah *La force du silence* connaît un beau succès et Alain Corbin vient de publier une passionnante *Histoire du silence*<sup>28</sup>. Car le silence est bien ce cocon qui permet de se recueillir et de repuiser aux sources sûres de l'intériorité pour se ressaisir, reconstruire une architectonique, une pensée de la totalité sur l'homme et sur le monde. Passer, comme disait Thérèse, de la pensée qui souffre parmi les bêtes aux abords du Château, à l'entendement qui est puissance de l'âme. Passer du savoir à la sagesse, de la raisonnance à la résonnance, ou bien encore du rationalisme étroit au grand logos du discours de Ratisbonne.

28. Sarah, Robert, *La force du silence*, Fayard, 2016. Corbin, Alain, *Histoire du silence*, Albin Michel, 2016.

Pour expliciter quelque peu ce passage, je reprendrai de manière, hélas plus pesante que Boccace, la formule d'un de nos collègues philosophes de l'université Paris IV, Francis Jacques, pour qui la priorité des priorités est aujourd'hui de retrouver « la globalité de l'*ego interrogans* ». En effet, explique-t-il, si la raison est unique, les formes de rationalité sont diverses :

- Il y a la rationalité scientifique qui fonctionne sur le mode du problème...
- Il y a la rationalité philosophique qui fonctionne sur le mode de l'interrogation...
- Il y a la rationalité poétique qui fonctionne sur le mode de l'énigme...
- Il y a la rationalité théologique qui fonctionne sur le mode du mystère... etc.

Et aucune de ces rationalités ne peut prétendre à elle seule saisir le réel et le sens. Chacune, au terme de son effort spécifique, laisse un petit – ou un gros – reste qui est à reprendre selon une autre modalité<sup>29</sup>. Le drame de notre époque, je crois bien, est que nombre de ces rationalités ont été écrasées sous le poids de la rationalité instrumentale.

À commencer par la rationalité poétique. Il y a aujourd'hui, écrivait Ety Hillesum dans son journal, une « urgence poétique » parce que l'accès à la beauté est un mystère pourvoyeur de sens, un enracinement dans l'être, dit François Cheng. Yves Bonnefoy, que je citais, a écrit un beau plaidoyer en faveur de la poésie comme moyen de sortir de *Ce siècle où la parole a été victime* – c'est le titre du recueil. Une poésie pensante à visée anthropologique. De la poésie, dit-il, c'est l'aspiration à être plus, la foi, non dans la réalité qui n'est que le gouffre de la matière, mais dans l'espoir que « l'être au monde de la personne humaine peut n'être pas qu'une simple ride, têt effacée dans les remous d'une matière insondable ». Tout comme l'expérience religieuse, « la poésie se rattache, elle aussi, à la transcendance qui se dérobe<sup>30</sup> ».

29. Jacques, Francis, « Prolégomènes à une collaboration de la foi et de la raison », *Transversalités*, n° 73, Janvier-mars 2000.

30. Bonnefoy, Yves, *op. cit.*, p. 22, 139, 151.



Pareillement Victor Hugo, dans *Le Promontoire du Songe*, dit qu'à cette cime du rêve est appuyée l'échelle de Jacob : « Jacob couché au pied de l'échelle, c'est le poète, ce dormeur qui a les yeux de l'âme ouverts vers l'impossible qui se révèle et dit : présent<sup>31</sup>. » Cette proximité de l'expérience mystique et de l'expérience poétique c'est, bien sûr, celle de Thérèse et de Jean de la Croix, l'aventure de la nuit obscure avec sa double dimension de renoncement et de transfiguration.

C'est pourquoi, dans la continuité d'un retour nécessaire à la rationalité poétique, on peut inscrire un retour à la rationalité théologique, dramatiquement absente, sauf dans le cadre du Concordat, de nos cénacles universitaires officiels. La théologie comme espace de réconciliation de la foi et de la raison et comme levier pour faire droit au mystère qui est le grand absent de nos catégories intellectuelles. Et lui faire droit d'abord pour repenser l'homme et l'histoire, car c'est l'homme qui donne sens à l'histoire et, si on retrouve l'homme, on retrouvera l'intelligibilité globale : « Chaque grande époque, expliquait Valéry, a donné consciemment, avec clarté, sa définition de l'homme, non comme un total d'expériences heureuses ou malheureuses, non comme une collection de contingences mais comme une sorte de portait idéal montré en exemple et capable d'éveiller des ressemblances ». Que ce soit la figure du Saint, du Héros ou du Prolétaire...<sup>32</sup>. Nous sommes donc la première époque à n'avoir pas de figure. Parce que l'homme est d'abord à regarder comme un immense mystère à l'encontre de tout réductionnisme. Et ses premiers besoins sont bien les besoins de l'âme.

Ce que nous avons donc à opérer, expliquait encore Soljenitsyne, dans son discours sur le « déclin du courage » prononcé, à Harvard aussi, en 1978, c'est un tournant égal à celui du Moyen Âge vers la Renaissance. Le Moyen Âge vouait à la malédiction notre nature physique, l'ère moderne foule au pied notre nature spirituelle, il faut passer à un nouveau degré anthropologique<sup>33</sup>. La montée de l'échelle de Jacob ou de la bruyère du ver à soie... Une montée qui ne peut évidemment qu'être, au sens fort du terme « progressive », mais pour la faciliter, on peut, peut-être, essayer de repérer un certain nombre de

31. Hugo, Victor, *Le Promontoire du Songe*, Gallimard, 2011, p. 33.

32. Valéry, Paul, cité in *Courrier UNESCO*, septembre 1993.

33. Soljenitsyne, Alexandre, *op. cit.*, p. 64.

lieux conceptuels susceptibles de remplacer, ou mieux de renouveler ceux en voie d'épuisement. Non pas des lieux nécessairement nouveaux mais des lieux à se réapproprier, comme le voulait Calvino, avec un regard neuf, des schémas de pensée différents.

J'en suggérerai trois en insistant surtout sur le premier qui me paraît fondateur : la personne, la communauté, l'histoire ou, plus exactement, l'eschatologie.

La personne d'abord, puisque, dans la perspective que j'ai choisie, elle apparaît comme la question « radicale ». L'enjeu, si on veut essayer de transcender les tensions contemporaines entre l'individu et la société qui dévastent l'homme, c'est de redécouvrir que l'homme n'est pas « sujet » au double sens du terme : ni pure affirmation de soi, ni pure subordination à la société. Et, pour le redécouvrir, Jean François Mattéi suggérait que le seul moyen était de refaire à l'envers le chemin de la modernité qui est celui de l'abandon de l'âme. Un chemin – nous l'avons déjà croisé – qui part de l'invention de l'âme – disons Platon et Augustin – jusqu'à sa dissolution sociétale en passant par Descartes (la conscience), Rousseau (le moi), Kant (le sujet), Marx (la classe), et puis aussi, nous l'avons vu, Feuerbach, Nietzsche, Comte, et bien d'autres... L'homme moderne, explique notre philosophe, ne se conçoit plus comme un être substantiel – une essence exprimée par des actes réels – mais comme un être procédural. On assiste ainsi à une dissolution conjointe des traditions grecque et chrétienne qui donnaient à l'homme une nature et une fin. Il est réduit à un jeu de construction ou à un mode d'emploi. Il ne vit plus, il fonctionne et la culture se confond avec le mode de fonctionnement social, alors qu'elle était culte de l'âme, de l'homme intérieur, avec nécessité d'ensemencement<sup>34</sup>.

L'âme a disparu des écrans-radars de l'homme occidental et, comme le notait Etty Hillesum, quand, par hasard, il l'envisage « il ne sait pas très bien qu'en faire, il en a honte comme d'une chose indécente<sup>35</sup> ». Comment donc retrouver à travers le chemin de l'âme le chemin de l'homme ? C'est ici que le personnalisme chrétien ouvre une possible perspective pour une reconstruction anthropologique

34. Mattéi, Jean-François, *La barbarie intérieure*, PUF, 1999, p. 122 et suiv.

35. Hillesum, Etty, *Une vie bouleversée*, Seuil, 1995, p. 243-244.

autour de la catégorie centrale du don – celle du papillon, des mystiques et des poètes... – telle qu'elle a été remarquablement réactivée, dans l'Encyclique *Caritas in Veritate*. Je n'en dirai qu'un pâle condensé. En tant qu'être créé à l'image d'un Dieu trinitaire qui est pur don, l'homme est un être donné à lui-même et fait pour le don : « c'est le don, dit l'Encyclique, qui exprime sa dimension de transcendance ». L'homme a donc une origine, une nature et une fin qui le dépassent.

Avec la double conséquence que, compte tenu de cette dimension transcendante, l'homme « est constitutivement tendu vers l'être-d'avantage », mais une tension qui ne peut s'accomplir que dans la conformité à son principe, le don, c'est-à-dire non plus dans l'ordre de l'Avoir mais dans l'ordre de l'Être, qui est celui de l'âme. Nécessairement cette centralité du don débouche sur anthropologie relationnelle, une anthropologie de communion qui est le maître-mot de l'Encyclique : « La vocation de l'homme est de se transcender par le don de soi pour former une communauté orientée vers sa fin dernière qui est Dieu. »

On glisse ainsi vers le second concept que je suggère de réactiver – ce qui n'est pas simple aujourd'hui – le concept de communauté. Auparavant je relève simplement la conclusion de Benoît XVI : « Si on développe une telle interprétation métaphysique de l'humanum où la relation est essentielle, alors elle devient le critère d'évaluation des systèmes et des religions. » Autrement dit : une clef d'intelligibilité globale<sup>36</sup>.

S'agissant maintenant de la communauté, on ne peut que rappeler d'abord la formule de Mounier : l'individu est fait pour la communauté et la communauté est faite pour la personne. Or s'il est un concept délaissé aujourd'hui c'est bien celui-là au nom de la crainte du communautarisme, du populisme et de l'exigence universaliste. Sauf que cette exigence mal comprise est un leurre : l'homme n'existe que grâce à ses communautés d'appartenance et une société qui n'est pas un tissage de communautés n'est qu'un gros tas de sable. Celui de la société civile : une accumulation instable de « subjectivités désirantes ».

---

36. Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, n° 34, 14, 55, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n°47.

On retrouve ici, d'une autre manière, la question des limites : rien n'existe que par ses limites. Elles sont indispensables à l'identité qui est elle-même indispensable à l'existence des êtres. Comme l'a écrit ma collègue Chantal Delsol : « Il faut des ponts mais il faut aussi des murs... » D'où la prudence nécessaire vis-à-vis de ce que l'on dénomme le populisme. Derrière sa revendication, il y a une demande d'appartenance, d'enracinement qui est un besoin fondamental de l'âme. Ce goût pour l'enracinement – « l'idiotie » au sens grec – n'est pas forcément un acte criminel, une faute contre l'esprit<sup>37</sup>.

Non plus que l'attachement à la Nation. Il y a, là-dessus, de surprenantes pages de Jean-Paul II dans son testament intellectuel intitulé *Mémoire et identité* où il fait valoir que le mystère de l'incarnation appartient à la théologie de la nation, même si celle-ci n'a qu'un sens historique, l'homme seul ayant une vocation eschatologique. Dieu, pour se révéler, a choisi non seulement un couple, une famille mais aussi une nation en tant que processus de naissance, de génération ; c'est la racine du mot. Et Jean-Paul II explique que lorsque la volonté nationale de vivre-ensemble dépérit, la démocratie se pervertit en ploutocratie ou ochlocratie : en gouvernement de l'argent, de la plèbe, des sondages, des manipulations médiatiques<sup>38</sup>.

Il y a donc – c'est le titre d'un ouvrage de Pierre Manent – « une raison des nations » et de ce point de vue il est assez désolant de voir certains milieux chrétiens promouvoir un universalisme béat. L'universalité est d'ordre eschatologique et la catholicité ne se réalise que dans la subsidiarité, qui implique le respect des communautés. Sinon c'est Babel. Avec, de surcroît, comme le relève Finkelkraut, le risque d'un nominalisme irréaliste et contre-productif, que comporte cet universalisme. Pour en finir avec le racisme, on nie les communautés, il n'y a pas d'islam, il n'y a que des musulmans et de même, pour les immigrés qui sont des individus hors-sol et interchangeable, un réservoir anonyme de main d'œuvre. On commence à voir, dit-il, les résultats de cette « anthropologie désespérante ».

37. Delsol, Chantal, *Populisme, les demeures de l'Histoire*, éd. du Rocher, 2015 ; v. aussi *Le Figaro*, 8 octobre 2015.

38. Jean-Paul II, *Mémoire et identité*, Flammarion, 2016, p. 75 et suiv.

Pour en finir avec ces remarques sur la personne et la communauté comme lieux conceptuels à réinvestir, j'ajouterai que leur réception dépasse largement le cadre de la pensée sociale, même si c'est celui que j'ai privilégié. Il y a, par exemple, un propos de Malraux qui m'a toujours habité et qui conclut la préface du *Temps du mépris* : « Il est difficile d'être un homme. Mais pas plus de le devenir en approfondissant sa communion qu'en cultivant sa différence, et la première nourrit avec autant de force au moins que la seconde ce par quoi l'homme est homme, ce par quoi il se dépasse, crée, invente ou se conçoit. » Et l'on se souvient de sa célèbre prophétie qu'il a ainsi commentée : « On m'a fait dire : le XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux ou ne sera pas. La prophétie est ridicule. En revanche, je pense que si l'humanité du siècle prochain ne trouve nulle part un type exemplaire de l'homme, ça ira mal... Et les manifestations et autres ectoplasmes ne suffiront pas à l'apporter<sup>39</sup>. »

Ce qui m'amène au troisième lieu intellectuel qu'il me paraît important de réinvestir si nous voulons retrouver de l'intelligibilité globale : l'Histoire, et je plaiderai même, en me référant ici à Henri-Irénée Marrou, pour une théologie de l'Histoire, afin de redécouvrir le monde comme un espace, certes traversé de menaces, mais aussi d'éternité et afin de redécouvrir une promesse qui n'est pas seulement celle de la croissance économique, mais de la victoire finale du Bien sur le Mal.

En lisant les pages que Jean-Paul II consacre, dans l'ouvrage précité, à l'effondrement des totalitarismes et à la construction de l'Europe, ou redécouvre que la limite imposée au Mal fait partie de l'Histoire. À ce moment-là, on peut surmonter les peurs et redonner du sens à l'action politique. Ce que développe Benoît XVI dans cet ouvrage *Valeurs pour un temps de crise* dont je me suis largement inspiré : une reconnexion du christianisme et de la démocratie, un christianisme entendu non pas comme religion révélée mais comme une tradition sur le Bien intelligible par la raison et comme ouverture de l'aventure humaine au-delà d'un monde clos.

---

39. Malraux, André, *Le temps du mépris*, Gallimard, 1935, p. 12-13 ; v. aussi *Littératures contemporaines*, n° 1, Klincksieck, 1996.

C'est pour honorer cette inspiration que j'avais donné comme sous-titre à cette contribution « Esquisse d'un plan B pour une sortie de crise par le haut ». B comme Benoît donc et je crois, qu'au-delà de la personne et de la fonction, on n'a peut être pas assez prêté attention au fait que ce soit un grand héritier de la philosophie allemande qui accède à la papauté, cette philosophie qui, avec la philosophie française, a été si prégnante – en bien et en mal – dans la genèse de notre modernité. Tout comme on n'a pas assez prêté attention au nom choisi et à la dimension monastique de la renonciation...

Aussi bien, en employant la formule « plan B », je songeais certes au Benoît actuel mais aussi au Benoît fondateur du monachisme occidental. Il y a, par exemple, tout un courant de la théologie politique américaine qui développe, pour sortir de la crise, ce qu'il dénomme « l'option bénédictine », prenant pour modèle le développement des monastères pendant l'effondrement de l'empire romain. Je n'ai pas étudié de près, à ce jour, ses propositions mais on voit bien que, d'une certaine manière, le « cocon » monastique peut tisser ensemble les quelques fils de réflexion que je viens de vous proposer.

En réarticulant *ratio et oratio*, prière, lecture et travail – *ora, lege, labora* – la règle bénédictine refonde une anthropologie plénière, un homme unifié (monos). Le monastère rompt la logique du gros animal social au bénéfice de communautés solidaires et personnalisantes. Et enfin, tout en cultivant, l'enracinement et la stabilité, il promeut une vision du monde ouverte à l'universel.

Et ce n'est pas tout, le modèle monastique peut aussi représenter – retour à notre point de départ – une modalité d'action pour agir concrètement, *hic et nunc*, dans la crise que nous traversons. C'est ce que suggère, pour finir, Benoît XVI : la seule manière de maintenir des valeurs transcendantes dans une société démocratique – nécessairement relativiste sur la base du principe majoritaire – c'est que des communautés de convictions fortes continuent à faire briller ces valeurs, comme l'étoile des Mages, afin de réveiller les consciences endormies et de faire remonter en elles la trace du Beau, du Bien et du Vrai qui y est inscrite depuis les origines. Un travail d'anamnèse, d'anabase.

*Séance du 3 février 2017*

**UN RÉPUBLICAIN DES LETTRES RÉFORMÉ :  
LE PHYSICIEN NÎMOIS CLAUDE GUIRAUD  
(1612-1657)**

**par Simone MAZAURIC**  
membre résidant

Né à Nîmes en 1612 et mort dans cette même ville en 1657, le physicien Claude Guiraud a bénéficié en son temps d'une certaine renommée dans le monde savant. Il est cependant très rapidement tombé dans l'oubli. Auteur de plusieurs traités de physique, il s'est en effet refusé à les publier, peut-être en raison d'un perfectionnisme excessif, peut-être par excès de modestie. Demeurés par conséquent manuscrits, ces traités n'ont pas survécu à sa disparition, à l'exception, fort heureusement, de trois d'entre eux, que j'ai pu retrouver à la bibliothèque de l'université de Leipzig. On ne dispose par ailleurs que de très peu de sources pour découvrir la vie et l'œuvre de Claude Guiraud car les mentions le concernant sont, dans la littérature savante, à la fois très rares, très dispersées, et très brèves.

Comment, dans ces conditions, ai-je pu rencontrer ce savant très discret ? Par hasard, en lisant la correspondance de Descartes, en particulier une lettre que celui-ci avait adressée le 30 septembre 1640 à son célèbre correspondant, le père Mersenne, et où il écrivait : « Pour les objections de l'homme de Nismes, je juge du peu que vous m'en

écrivez qu'elles ne doivent guère valoir. Etc<sup>1</sup>. » La lecture de cette phrase m'a interloquée : qui pouvait bien être cet homme de Nîmes, qui avait envoyé des objections à Descartes en 1640 et dont, à l'évidence, personne, à Nîmes notamment, n'avait conservé le souvenir ? Je me suis donc livrée à une enquête en règle, grâce à laquelle j'ai pu réunir finalement sur ce lointain compatriote cité dans la correspondance de Descartes des informations certes fragmentaires mais relativement importantes, tirant ainsi de l'oubli un savant nîmois dont nous allons constater que l'œuvre, sans atteindre à l'importance de celle des savants les plus renommés de son temps – Descartes bien sûr tout le premier mais aussi Gassendi, ou Fermat ou Mersenne<sup>2</sup> –, n'en présente pas moins un réel intérêt du point de vue de l'histoire des sciences. En outre, cette enquête permet d'enrichir les éléments d'information dont on disposait jusqu'alors concernant la vie savante à Nîmes durant en gros les décennies 1640 et 1650, c'est-à-dire durant une période où Nîmes demeure, ce qu'elle est depuis 1570, une place forte du protestantisme. Protestant lui-même, Claude Guiraud était en effet en relation avec un milieu savant de confession réformée très actif, qui atteste que si l'on a bien assisté progressivement, durant les décennies qui ont suivi la paix de grâce d'Alès (1629), à l'érosion de l'hégémonie protestante, celle-ci n'en est pas moins demeurée, sur le plan intellectuel, quasiment intacte. Enfin, grâce à ce fil conducteur inédit qu'a constitué la référence à Claude Guiraud, j'ai pu « élargir la recherche » et reconstituer tout un réseau de savants languedociens pour la plupart protestants eux aussi, des savants peut-être un peu moins oubliés que Claude Guiraud, réseau dont l'existence révèle le dynamisme de la vie savante non seulement à Nîmes mais dans tout le Midi réformé. Et cela, durant une période particulièrement importante du point de vue de l'histoire des sciences, puisqu'elle correspond à celle de la naissance de la science moderne, à laquelle on peut prétendre que tous ces savants ont été, chacun à sa façon, associés.

---

1. Descartes à Mersenne, 30 septembre 1640, *Œuvres de Descartes*, éditées par Charles Adam et Paul Tannery, Paris, 1897-1913, 12 volumes, III, p. 192. Cette édition sera dorénavant désignée, comme il est habituel, par les initiales *A. T.* Nous reviendrons évidemment plus loin sur ce texte.

2. Pour ne citer que les savants français.



## I - Claude Guiraud (1612-1657) : éléments de biographie

### *Les sources*

Les sources concernant Claude Guiraud sont relativement rares. Les registres d'état civil protestants de la ville de Nîmes, où se trouvent son acte de baptême ainsi que son acte de décès<sup>3</sup>, permettent cependant d'établir qu'il est né à Nîmes, le 20 janvier 1612<sup>4</sup> et qu'il est mort dans cette même ville le 25 février 1657<sup>5</sup>. Ces documents sont fort heureusement complétés par une notice biographique composée par un pasteur d'origine nîmoise, Etienne Chauvin, et parue en 1727 dans la *Bibliothèque germanique*<sup>6</sup>. Né en 1640, Chauvin avait 17 ans quand Guiraud est mort. Il dit avoir composé cette notice d'après ses souvenirs d'enfance. La seconde notice a été rédigée un peu plus tardivement par Léon Ménard, dans sa célèbre *Histoire de la ville de Nîmes*<sup>7</sup>. Léon Ménard a utilisé la notice de Chauvin, qu'il cite explicitement, mais il y a ajouté cependant quelques informations inédites.

Une autre source très importante est constituée par l'œuvre d'un autre nîmois, Samuel Sorbière<sup>8</sup> et en particulier par sa correspondance,

---

3. Arch. dép. Gard, 5 MI 38/1037.

4. Arch. dép. Gard, 5 MI 38/1061.

5. Arch. dép. Gard, 5 MI 38/1037.

6. *Bibliothèque germanique*, tome 3, année 1721, article IX, « Lettre de Mr. Chauvin, Professeur en philosophie à Mr. Lenfant », p. 187-192. Sur Étienne Chauvin, voir la notice de Jean Sgard dans *Dictionnaire des Journalistes, 1600-1789*, sous la direction de Jean Sgard, Paris, 1976. Voir également Léon Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes avec des notes et des preuves, suivie de dissertations historiques et critiques sur ses antiquités et de diverses observations sur son histoire naturelle*, 7 volumes, Hugues Daniel Chaubert et Claude Herissant, Paris, 1744-1758, vol. VI, p. 365-367 ainsi que la notice d'Eugène et Émile Haag dans *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, Paris, J. Cherbuliez, 1846-1859. Voir également Monique Meurant-Dannhauser, « Le collège français de Berlin – 1689, lointain héritier de l'Académie de Nîmes », dans *Le Collège royal et l'Académie protestante de Nîmes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Actes du Colloque de Nîmes, 31 janvier 1998, Nîmes, 1998, p. 211 sq.

7. Ménard, Léon, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes...*, op. cit., tome VI, livre XXIII, p. 119-121.

8. Sur Samuel Sorbière, voir Mazaauric, Simone, « Samuel Sorbière, un républicain des lettres nîmois », *Revue d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard*, n° 27, janvier 2012, p. 40-55.

demeurée manuscrite<sup>9</sup> ainsi que par une partie de son œuvre publiée. Dans sa correspondance manuscrite, on trouve deux lettres adressées par Guiraud à Sorbière, et deux lettres adressées à Guiraud par Sorbière<sup>10</sup>. Ces quatre lettres constituent sans doute une toute petite partie d'une correspondance beaucoup plus vaste mais aujourd'hui perdue elle aussi. Elles constituent en tout état de cause une source très précieuse d'information. On trouve quelques données complémentaires et pour certaines très importantes également dans la correspondance cette fois publiée par Sorbière, notamment dans les *Lettres et discours sur diverses matières curieuses*, et plus particulièrement dans la lettre LXXV, intitulée « A Monsieur Monteils. Sur la mort d'un de ses amis »<sup>11</sup> et datée de 1657 : Sorbière vient d'apprendre par celui qu'il désigne comme son cousin<sup>12</sup> la mort de Claude Guiraud et rédige cette lettre en mémoire de celui qui, semble-t-il d'après le contenu de la lettre, n'a jamais cessé, malgré de longues années de séparation, d'être son ami. Une autre lettre du même recueil, antérieure à la précédente – elle est datée de mars 1651 - et intitulée « Remarques sur un discours contre la sphère de Copernic »<sup>13</sup>, confirme la constance de cette amitié tout en créditant l'hypothèse d'une non-interruption de la correspondance entre les deux hommes<sup>14</sup>. Enfin, à plusieurs reprises, et dans d'autres parties de son

9. *Epistolae Samuelis Sorbière ad illustres et eruditos viros ...*, Paris, 1673, deux parties reliées en un seul volume (Le manuscrit figure sous la cote 10352 dans le catalogue de la BNF sous le titre *Copie de la correspondance de Samuel Sorbière*).

10. Lettres de Sorbière à Guiraud : fol. 7 v° – 8, fol. 13, 14, 15. L'index signale par erreur la lettre qui se trouve au fol. 17 comme étant une lettre de Sorbière adressée à Guiraud. Cette lettre est en réalité d'un ami de Sorbière qui se prévaut de sa recommandation pour écrire à Guiraud. Lettres de Guiraud à Sorbière : fol. 12 v°, fol. 13, fol. 14 (numéroté par erreur 16), fol. 36, fol. 37.

11. Sorbière, Samuel, *Lettres et discours de M. de Sorbière sur diverses matières curieuses*, Paris, F. Clousier, 1660, p. 545 sq.

12. Nous n'avons pas pu identifier plus précisément ce cousin de Sorbière.

13. « Remarques sur un Discours contre la Sphere de Copernic. Raisons tirées de la Sainte-Ecriture, Lettre LXVI. A un professeur de philosophie », dans Sorbière, Samuel, *Lettres et discours ...*, *op. cit.*, p. 461 sq.

14. L'auteur du « Discours contre la sphère de Copernic » polémique contre le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil. Sorbière, qui répond à l'auteur de la lettre, se charge, dit-il, de communiquer ses arguments à Guiraud afin qu'il procède à leur évaluation sur le plan scientifique, Sorbière se contentant pour sa part d'examiner l'écrit en question du point de vue de la concordance de ses affirmations avec l'Écriture

œuvre, Sorbière livre quelques indices supplémentaires concernant la vie ou les travaux de Guiraud. Que ce soit dans une lettre à Gassendi sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir<sup>15</sup>. Ou que ce soit dans le *Sorberiana*<sup>16</sup>, publié grâce à son compatriote, l'avocat nîmois François Graverol (1636-1694), qui en a également rédigé une longue biographie en forme de préface à partir des informations recueillies auprès de son fils Henri : il y est question en effet par deux fois de son « ami »<sup>17</sup> puis de son « très grand ami Claude Guiraud »<sup>18</sup>.

Enfin, et plus généralement, les grandes correspondances savantes de l'époque, constituent une autre source d'accès à la connaissance de Guiraud et de son œuvre : c'est le cas de la correspondance de Descartes, où il est à trois reprises question de Guiraud, explicitement ou implicitement. De celle de Gassendi, où il n'est question qu'une seule fois de Guiraud, dans la lettre de Sorbière adressée à Gassendi qui vient d'être évoquée. De celle enfin de Mersenne<sup>19</sup>, qui constitue une source très singulière concernant le savant nîmois.

Beaucoup plus près de nous, quelques articles parus dans les *Mémoires* de notre académie complètent les informations précédentes.

---

sainte : « Je laisse à Monsieur Guiraud, auquel je me charge de faire tenir votre Escrit, d'examiner avec sa netteté ordinaire quelle est la force de vos preuves et de défendre le jugement de ces grands hommes qui ont pris tant de peine et employé tant de Mathematique, à monstrier la probabilité d'un Systeme du monde, que vous voulés faire paroistre absurde », *ibid.*, p. 462. On peut déduire de ces indications que Guiraud était copernicien, ce que confirment ses écrits.

15. « Je voudrais savoir si tu as répondu à notre Guiraud : c'est un homme d'une pénétration d'esprit à ne pas dédaigner ; si tu le juges digne d'une réponse, même très brève, tu l'égaleras aux plus grands, parmi lesquels il ne dépare pas », septembre 1646, Lettre de Sorbière à Gassendi, dans Gassendi, *Opera omnia*, t. VI (trad. J. F. Gounelle). Selon E. Chauvin, Guiraud avait envoyé à Gassendi une longue lettre dans laquelle il lui exposait ses objections concernant notamment la façon dont Gassendi rendait compte du fait que le soleil apparaît plus grand lorsqu'il se lève à l'horizon que lorsqu'il se trouve au zénith. Nous découvrirons plus loin le contenu et les circonstances de cette lettre dont il sera longuement question.

16. *Sorberiana, sive Excerpta ex ore Samuëlis Sorbière*, Toulouse, 1694.

17. *Ibid.*, p. 43.

18. *Ibid.*, p. 64.

19. *Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime*, publiée et annotée par Cornelis de Waard et al., Paris, 1932-1988, 18 volumes. Cette correspondance sera ultérieurement désignée par les initiales C. M.

C'est le cas tout particulièrement d'un article intitulé « Les pharmaciens d'autrefois à Nîmes »<sup>20</sup> dans lequel son auteur, Albert Puech, établit des données biographiques beaucoup plus précises et beaucoup plus amples que celles que contiennent les sources précédemment citées, grâce en même temps à l'exploitation d'un autre article paru dans la même livraison des *Mémoires de l'Académie royale du Gard*<sup>21</sup>.

En ce qui concerne l'œuvre même de Guiraud, on pouvait la croire entièrement perdue. La bibliothèque de l'Université de Leipzig possède pourtant trois de ses manuscrits, rassemblés dans un recueil factice. Ces manuscrits, rédigés en latin, ne sont pas signés, mais leur attribution est absolument certaine. Un *ex libris* indique qu'ils ont appartenu à Charles Etienne Jordan (1700-1745), un érudit, fils d'émigrés huguenots originaires du Dauphiné, établis à Berlin après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Le premier manuscrit est intitulé *Fragmentum D. Hobbs Angli* (Fragment du Docteur Hobbes, anglais), et a pour sous-titre *De la lumière*. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un manuscrit de Guiraud, au sens où il en serait l'auteur. Il s'agit en effet d'un court extrait de l'ouvrage du philosophe anglais Thomas Hobbes, *l'Anti-White*<sup>22</sup>. Le second est intitulé *De Luce*, (De la lumière) : il s'agit bien cette fois d'un court traité de Guiraud. Le troisième est intitulé *Observationes in fragmentum quoddam de Luce Domini Hobbes ad D. Saportem* (Observations sur un fragment de M. Hobbes sur la lumière... ) : il s'agit du commentaire par Guiraud de l'extrait de l'ouvrage de Hobbes.

20. Puech, Albert, « Les pharmaciens d'autrefois à Nîmes. Étude historique d'après des documents inédits », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, II<sup>e</sup> série, t. II, 1879, p. 255-428.

21. Il s'agit de l'article de M. Michel, Albin, « Notes archéologiques – Découvertes faites à Nîmes pendant l'année 1879 », *ibid.*, p. 171-172. Une grande partie du contenu de cet article est repris dans un autre article, paru en 1902 (M. Rodriguez, « Les De Génas Huguenots » dans *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme*, tome 5, 4<sup>e</sup> série, 1902, p. 104 -112).

22. L'ouvrage de Hobbes désigné par raccourci sous le titre *l'Anti-White* a été rédigé vers 1642-43. Demeuré longtemps manuscrit, il a été publié pour la première fois en 1973 seulement sous le titre : Thomas Hobbes, *Critique du De Mundo de Thomas White*. Édition critique d'un texte inédit par Jean Jacquot et Harold Whitmore Jones, Paris, Vrin, 1973. Guiraud n'a donc pu accéder qu'à une version manuscrite du passage qu'il a commenté.

### ***Claude Guiraud : une jeunesse nîmoise***

La synthèse des informations livrées par ces sources permet d'établir que Claude Guiraud est né à Nîmes, le 20 janvier 1612<sup>23</sup> et qu'il est mort dans cette même ville le 25 février 1657<sup>24</sup>. Il était le fils de David Guiraud, et de Jeanne Faucher. Son père était maître apothicaire et était lui-même le beau-fils d'un marchand apothicaire, nommé Ponsard. Quant à sa mère, elle était très probablement la fille d'un autre apothicaire, Jacques Faucher. David Guiraud et son épouse ont eu sept enfants, quatre filles : Marguerite (née le 11 juin 1593), Madeleine (née le 22 juin 1595), Loyse (née le 30 janvier 1601), Marie (née le 17 février 1603), quatre filles dont on ne sait rien d'autre que leur prénom et leur date de naissance et trois fils, David, dont on ne connaît pas en revanche la date de naissance, mais qui était sans doute l'aîné des trois fils, Samuel, (né en 1607) et, Claude, (né en 1612), le dernier des sept<sup>25</sup>. David Guiraud le père est mort le 1<sup>er</sup> mai 1620. David Guiraud, le fils aîné, était médecin et il a exercé la médecine à Nîmes, après l'avoir étudiée à Montpellier. Il est mort le 15 août 1621, un an seulement après son père<sup>26</sup>. Quant à Samuel, il a succédé à son père dans sa fonction d'apothicaire. Marié deux fois, il a eu onze enfants de ses deux épouses : cinq de la première, six de la seconde. Le second de ses fils, baptisé Samuel comme son père, et né le 23 février 1640, a été sans doute cet héritier des papiers de Guiraud dont il sera ultérieurement question.

David Guiraud, le père, était un apothicaire protestant fortuné, très engagé dans la vie de la cité, autant sur le plan corporatif, que confessionnel et politique. Il figure comme apothicaire de l'Hôtel-Dieu

---

23. Arch. dép. Gard, 5 MI 38 1061.

24. Arch. dép. Gard, 5 MI 38/1037. Ménard situe sa mort au mois de mars mais l'erreur est minime. En revanche, il le fait naître à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et Étienne Chauvin le fait mourir en 1654 mais ne présente pas cette date comme absolument certaine, puisqu'il indique comme date à laquelle l'éloge funèbre de Claude Guiraud a été prononcé « en 1654, si je ne me trompe ». Il se trompe en effet.

25. Rodriguez n'en dénombre que cinq. Le dénombrement effectué par A. Puech paraît plus fiable.

26. Arch. dép. Gard, 5 MI 38/1037. Ce registre signale pour l'année 1621 que « David Guiraud, docteur en médecine de la ville de Nîmes est décédé de ce monde le 15 du mois d'août ».

en 1605, 1606, 1614 et 1619<sup>27</sup>. Il a en outre exercé la fonction d'Ancien au sein du Consistoire en 1602, 1603, 1613 et 1614, une fonction qui atteste sa position de notable. Il a également exercé la charge de consul en 1604. Son fils Samuel, lui aussi apothicaire fortuné, a de son côté exercé la fonction d'Ancien en 1644, 1645 et 1646.

Claude Guiraud appartenait donc à une véritable dynastie d'apothicaires et de médecins protestants nîmois. Pour sa part, il n'a selon toute probabilité jamais exercé de profession, vivant, semble-t-il, de ses rentes tout en consacrant sa vie entièrement à l'étude : son acte de décès le désigne en effet simplement comme un « bourgeois »<sup>28</sup>. Il n'a pas davantage exercé de fonction officielle au sein de la cité, sauf à l'intérieur de l'Église réformée à laquelle il a été fidèle toute sa vie, et où il a exercé la fonction de diacre de 1653 à 1655. Il n'en appartenait pas moins, en raison de sa fortune rentière, aux élites urbaines de la ville de Nîmes, ce qui explique la réunion, à sa mort, dans le petit temple de Nîmes où a été prononcé son éloge funèbre, d'une « assemblée où, selon Ménard, tous les ordres de la ville se trouvèrent<sup>29</sup> ».

On ne sait pas grand-chose de sa jeunesse ni de son éducation, hormis le fait que c'est de son enfance que date son amitié avec Samuel Sorbière, une amitié qui a joué un rôle très important dans la préservation de la mémoire de Guiraud. Samuel Sorbière, né à Saint-Ambroix, le 17 septembre 1615, était le neveu du célèbre pasteur Samuel Petit, chez qui il était venu habiter au début des années 1620, suite au remariage de son père<sup>30</sup>. Plusieurs facteurs ont sans doute contribué à rapprocher Sorbière

27. Selon le relevé établi par A. Puech dans « La médecine et les médecins à Nîmes », 2<sup>e</sup> partie, p. 838.

28. Le registre des décès porte la mention suivante : « Monsieur Claude Guiraud bourgeois frère du Sr Guiraud, maître apothicaire est décédé le 20 février 1657 », Arch. dép. Gard, 5 MI 38 /1037.

29. *Bibliothèque germanique* ..., *op. cit.*, p. 191.

30. Sur Samuel Petit, voir « Samuel Petit, Lettres inédites écrites de Nîmes et de Paris par Samuel Petit à Peirese (1630-1637), publiées et annotées par Philippe Tamizey de Larroque, précédées d'une notice sur Petit par Georges Maurin », dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1886, p. 217-237 (pour la notice) ; voir également G. Fabre, « Samuel Petit 1594-1643 » dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1911, p. 17-22 ; les notices qui lui sont consacrées par Léon Ménard, *op. cit.* ainsi que par E. et E. Haag, *op. cit.* ; Robert Sauzet, « Le théologien réformé Samuel Petit (1594-1643), un homme de paix en des temps difficiles », dans *Homo religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997 ; reproduit dans *Le Collège royal* ..., *op. cit.*

et Guiraud. D'abord leur appartenance à la communauté réformée. Ils étaient également probablement voisins. David Guiraud, le père, possédait une maison dans le quartier de la Corcomaire, situé au nord de la rue de la Curaterie, et Samuel Petit, qui enseignait le grec et l'hébreu dans le collège de Nîmes<sup>31</sup>, où il a exercé la fonction de principal à partir de 1627 et jusqu'en 1633, logeait dans ce collège, proche de ce quartier. Quand il a quitté le collège, suite à son mi-partiment<sup>32</sup>, il est allé habiter place Bellecroix, plus proche encore du quartier où demeuraient les Guiraud. Ils étaient d'ailleurs doublement voisins. Guiraud possédait une maison à Courbessac<sup>33</sup>, et le beau-frère de Samuel Petit, Isaac Cheyron, possédait lui aussi une maison dans ce village, où Samuel Petit d'ailleurs est mort en 1643.

On peut imaginer que Sorbrière et Guiraud ont fréquenté tous les deux le collège des Arts de Nîmes où enseignait Samuel Petit. Toutefois, les registres du collège étant perdus, il est impossible de confirmer ni la présence de Guiraud ni celle de Sorbrière parmi les élèves. Quoi qu'il en soit, âge voisin, même appartenance confessionnelle, familles et milieux sociaux proches, même lieu de villégiature, peut-être et même sans doute fréquentation du même établissement d'enseignement : de nombreux facteurs ont contribué à rapprocher Sorbrière et Guiraud qui ont noué très tôt un commerce amical, renforcé sans doute par leur intérêt partagé pour les questions scientifiques, intérêt dont leur correspondance, commencée après le départ de Sorbrière, s'est fait l'écho.

Sorbrière, en effet, a quitté Nîmes en 1638 pour aller, conformément au souhait de son oncle, étudier la théologie à Paris. À Paris, grâce aux relations de Samuel Petit, il a été très vite introduit dans les milieux savants de la capitale et a noué des relations notamment avec Gassendi,

---

31. Sur le Collège et l'Académie de Nîmes, voir notamment Moreil, Françoise et Duport, Anne-Marie, *Religion et éducation à Nîmes*, Arch. dép. Gard, Nîmes, 1995 ; voir également Moreil, Françoise, « Le collège et l'Académie réformée de Nîmes », *BSHPPF*, 1976, p. 77-85 ; *id.*, « La vie du collège royal » dans *Le Collège royal et l'Académie protestante de Nîmes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Actes du Colloque de Nîmes, 31 janvier 1998, Nîmes. Voir plus généralement la totalité des actes de ce colloque.

32. Sur le mi-partiment du collège de Nîmes, voir Sauzet, Robert, « Une expérience originale de cohabitation religieuse : le collège mi-parti de Nîmes au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Les frontières religieuses en Europe du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Actes du 31<sup>e</sup> Colloque international du C. E. S. R.*, Tours, 1988, Paris, Vrin, 1992.

33. Sorbrière évoque dans cette lettre la « retraite de Courbessac » de son ami.

sans doute le philosophe le plus célèbre de son temps, plus célèbre alors que Descartes, et avec le tout aussi célèbre père Mersenne, la cheville ouvrière des relations savantes en France. Ces relations seront déterminantes dans la diffusion des manuscrits de Guiraud et donc dans la construction de sa renommée.

Ajoutons enfin, pour en terminer avec cette esquisse biographique, que Guiraud, à la différence de nombre de républicains des lettres, qui pratiquaient volontiers la pérégrination savante, n'a jamais quitté la ville de Nîmes. Qu'à l'évidence, il ne s'est jamais marié. Et qu'il a consacré sa vie relativement courte et réputée vertueuse<sup>34</sup> à l'étude et à la fréquentation des élites savantes réformées de la ville.

### *Guiraud et la vie savante à Nîmes*

À Nîmes même, il a tenu en effet une place importante dans la vie intellectuelle de la cité. Plusieurs auteurs ont souligné le dynamisme intellectuel de la communauté réformée nîmoise à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et durant les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. Ce dynamisme s'est prolongé toutefois au-delà puisque l'on retrouve Guiraud, sans doute dans les années 1650, au centre d'un groupe de savants qui formaient entre eux une sorte de société savante, mais très informelle :

M. Guiraud, écrit Chauvin, ne sortait guère de son cabinet que vers les 4 heures après-midi ; et les savants, qui se trouvaient à Nîmes, se rendaient presque tous les jours chez lui à cette heure-là, comme pour lui rendre compte de leurs études, et pour savoir ce qu'il pensait sur les différentes matières qui s'étaient présentées à leur méditation. Parmi ces

---

34. Selon son ami toujours, qui avouait : « Je connois peu de personnes qui ayent un raisonnement aussi fort qu'il avoit, une vertu aussi pure et des mœurs aussi innocentes » (*ibid.*).

35. « Il y eût à Nîmes pendant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle un grand nombre d'hommes faisant de la culture des lettres leur principale occupation et exerçant par leur position une action très prononcée sur son académie : tels furent entre autres l'érudite Poldo d'Albenas, le médecin Pistori, le savant Claude Guiraud qui entretenait à la fois des relations suivies avec Descartes et avec Gassendi, le jurisconsulte Rullmann qui fut presque constamment à la tête des affaires protestantes dans le Languedoc, l'antiquaire Guiran, conseiller au présidial. », Notice de Michel Nicolas sur les Académies protestantes avant la Révocation de l'édit de Nantes, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme*, année 1854, II, p. 323.



savants, on voyait des personnes qui tenaient un rang fort considérable dans le monde, et parmi les gens qui figuraient dans la République des Lettres, ceux qui paraissaient les plus empressés pour assister à ces entretiens, étaient M. Derodon, qui a fait tant de bruit parmi les philosophes modernes : M. Du Moulin, savant écossais, et M. Arnaud, qui se distinguait beaucoup parmi ceux qui exerçaient la médecine, et qui s'appliquaient le plus à la recherche des mystères de la nature. Tous ces savants marquaient bien par leur assiduité à ces sortes d'entretiens chez M. Guiraud, qu'ils le regardaient comme un excellent personnage, dont la conversation devait être recherchée<sup>36</sup>.

Du Moulin et Arnaud sont difficiles à identifier. En ce qui concerne le premier, il s'agit peut-être de Jean Du Moulin, un écossais, qui a été le précepteur d'Alphonse des Vignoles (1649-1744), né au château d'Aubais<sup>37</sup>. Arnaud, désigné comme médecin, reste à identifier plus précisément. Il n'en est pas de même pour Derodon qui, lui, est parfaitement connu et qui a fait en effet un certain bruit parmi les philosophes modernes<sup>38</sup>.

Célèbre controversiste, David Derodon est né à Die vers 1600. Il était le fils d'Abel de Rodon, ancien du consistoire de Die et régent de quatrième au collège de cette ville. Il a fait ses études à la célèbre académie protestante de Sedan, des études qu'il a complétées à l'Académie de Die, où il exerce très tôt la fonction de régent. Accusé cependant « d'avoir horriblement blasphémé » ainsi que de « débauches et de dissolution »<sup>39</sup>,

---

36. « Lettre de Mr. Chauvin... », art. cit., p. 199 (v. note 6).

37. Jean, *Dictionnaire des journalistes*, op. cit., notice concernant Alphonse des Vignoles.

38. Le nom est également orthographié de Rodon : c'est le cas notamment chez Pierre Bayle ou chez Léon Ménard. On adopte aujourd'hui de préférence l'orthographe Derodon. À son sujet, outre les notices qui lui sont consacrées par Pierre Bayle, Léon Ménard ou les frères Haag, on peut consulter l'article d'Arnaud, Eugène, « Notice sur David de Rodon, professeur de philosophie à Die, Orange, Nîmes et Genève » dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, Nîmes, 1871, p. 341-367. Voir également Heyd, Michael, « From a Rationalist Theology to Cartesian Voluntarism : David Derodon and Jean-Robert Chouet », dans *Journal of the History of Ideas*, vol. 40, n° 4, oct. déc. 1979, pp. 527-542. Id., *Between Orthodoxy and Enlightenment : Jean-Robert Chouet and the introduction of Cartesian Science in the Academy of Geneva*, Genève, 1982.

39. Ces débauches et dissolutions seraient des courses nocturnes au cours desquelles il aurait blessé le frère d'un avocat et un peintre. Toutes ces informations sont données par Eugène Arnaud, art. cit., p. 342.

il est destitué en 1619 de cette charge. Il se convertit au catholicisme pour se venger, enseigne au collège de Jésuites de Vienne, publie un court libelle intitulé *Quatre raisons pour lesquelles on doit quitter la religion prétendue réformée*<sup>40</sup>, regrette rapidement sa conversion, retourne à Die en 1620 où il est réintégré, en 1621, comme régent. À partir de 1640, Derodon enseigne la philosophie au collège d'Orange<sup>41</sup>, après avoir reçu son congé de l'Académie de Die. Puis il quitte le collège d'Orange en 1654 pour venir enseigner dans l'Académie de Nîmes. La même année, il fait paraître à Genève son ouvrage de controverse le plus célèbre, *Le tombeau de la messe*, dans lequel il attaque violemment le dogme de la transsubstantiation. L'ouvrage est condamné le 6 mars 1663 par le Conseil d'État à être brûlé publiquement à Nîmes même, Derodon est banni à vie du royaume tandis que les imprimeurs parisiens sont condamnés également à une amende et au bannissement pour dix ans. Derodon se réfugie à Genève, où il donne des leçons de philosophie. Il meurt en 1664. Derodon a donc vécu à Nîmes de 1654 à 1663, où il a pu fréquenter Guiraud durant les trois premières années de son séjour.

Enfin, on pourrait ajouter aux noms précédents celui du pasteur Jean Bruguier, né à Nîmes en 1618, qui a été recruté lui aussi à l'Académie de Nîmes, mais en 1656 seulement, l'année précédant la mort de Guiraud. Bruguier est surtout connu pour être l'auteur du célèbre *Discours sur le chant des psaumes*, publié à Nîmes en 1663<sup>42</sup>. Un ouvrage qui a fait autant de bruit que *Le tombeau de la messe*, qui a été, lui aussi, condamné à être brûlé, tandis que son imprimeur a été condamné au bannissement et que Bruguier a dû se retirer à Genève. On ne possède aucun indice d'une relation directe entre lui et Guiraud mais, selon Chauvin, Bruguier était « très versé dans les sciences ». C'est pourquoi il lui a communiqué les manuscrits de Guiraud<sup>43</sup>, sur lesquels Bruguier aurait porté un jugement très élogieux : « M. Bruguier, à qui on me permit de les faire voir, ne

---

40. Paris, 1631.

41. Sur le collège d'Orange, voir Morize, André, « Samuel Sorbière principal à Orange : sa conversion », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1907, p. 503-525.

42. L'ouvrage est réédité à Genève en 1664.

43. Qu'il aurait donc eu entre les mains.

pouvait pas, assure Chauvin, se lasser de louer la netteté, l'exactitude, et la solidité de l'auteur de ces trois traités »<sup>44</sup>.

## II - Un réseau de savants languedociens

Ainsi le témoignage d'Étienne Chauvin atteste que Guiraud a été d'abord en son temps une figure majeure et centrale de la vie intellectuelle nîmoise. Sa renommée dépassait cependant le cadre de sa cité, car il était également en relation plus ou moins directe avec plusieurs savants languedociens. Parmi ces savants, deux d'entre eux méritent d'être signalés : Pierre Saporta et J. Bonnel, deux montpelliérains, protestants également tous les deux.

### *Pierre Saporta*

Pierre Saporta était un avocat de Montpellier, né en 1613, issu d'une famille juive de médecins d'origine espagnole émigrée en France vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle et convertie au protestantisme. Sa mère était Jeanne Formy ou Formi<sup>45</sup>. Il avait épousé la fille d'un pasteur de Montpellier, Moïse Baux. On ne sait pas grand-chose de sa vie avant 1656, date à partir de laquelle il exerce sa profession d'avocat à Castres, une autre ville bastion du protestantisme méridional, où il se fixe en 1657. On le connaît mieux après cette date car Pierre Saporta est élu membre de l'Académie de Castres en 1658. Cette académie avait été fondée en 1648 et disparaîtra en avril 1670<sup>46</sup>. Elle était essentiellement

44. « Lettre de Mr. Chauvin... », art. cit., p. 191.

45. On peut supposer qu'il s'agit de la même famille que celle du médecin né à Nîmes, ami de Bonnel et gendre de Samuel Petit.

46. Sur l'Académie de Castres, voir Chabbert, Pierre, « L'Académie de Castres », dans *Actes des congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, 1970, p. 271-287. *Id.*, « L'Académie de Castres », dans *Revue du Tarn*, 1971, p. 177-192. *Id.*, « Les problèmes scientifiques évoqués à l'Académie de Castres (1648-1670) dans *Actes du 100<sup>e</sup> congrès national des Sociétés savantes (Paris, 1975)*, Paris, 1976, p. 21-29. *Id.*, « La ville où mourut Fermat : Castres vers 1665 » dans *Actes du XXI<sup>e</sup> congrès d'Études régionales de la Fédération des sociétés académiques de Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Toulouse, 1965, p. 219-230. *Id.*, « Fermat à Castres » dans *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1967, vol. 20, n° 4, p. 337-348.

composée de conseillers siégeant à la chambre de l'Édit du Parlement de Toulouse établie alors dans cette ville<sup>47</sup> et ses membres appartenait exclusivement à la religion réformée. Saporta participe activement, sur le plan scientifique, aux travaux de l'académie. Il y présente ainsi les importantes expériences sur le vide qui venaient d'être réalisées à Paris dans l'académie de Montmor, expériences dont il est informé grâce à la correspondance qu'il entretient avec le secrétaire de la Royal Society de Londres, Henry Oldenburg. D'autre part, il traduit et publie à Castres, en 1664, le *Traicté de la mesure des eaux courantes* de Benedetto Castelli, l'élève et ami de Galilée, ainsi que le *Traicté du mouvement des eaux* d'Evangelista Torricelli, lui aussi élève et disciple de Galilée<sup>48</sup>. Les deux textes sont réédités à Paris l'année suivante. À la suite du traité de Torricelli, Saporta édite un petit texte de celui qu'il désigne comme « l'incomparable M. Fermat », l'un des rares textes du grand mathématicien toulousain Pierre de Fermat qui ait été publié de son vivant, et concernant un instrument, hydroscope ou baryllion, destiné à mesurer le « poids des eaux ». Saporta a sans doute fait la connaissance de Fermat à Castres puisque Fermat siégeait à la chambre de l'Édit, mais étant catholique, il n'était pas membre de l'académie. L'admiration clairement affichée de Saporta pour Fermat permet de relever un trait caractéristique des mœurs savantes de l'époque, à savoir l'indifférence dont faisaient preuve ceux que l'on appelait les républicains des lettres à l'égard des appartenances confessionnelles. On retrouve ce trait chez Guiraud, qui admire profondément Gassendi.

On ignore dans quelles circonstances Guiraud et Saporta sont entrés en relation, cette relation datant forcément du moment où Saporta résidait encore à Montpellier, ville qu'il a quittée donc peu de temps avant la mort de Guiraud en 1657. Ce dont on est certain cependant, c'est que c'est Saporta qui lui a fait parvenir le fragment manuscrit d'une partie du chapitre 9 de *l'Anti-White* de Hobbes, pour solliciter son point de vue à son sujet et que c'est en réponse à cet envoi que Guiraud a rédigé les *Observations*, conservées sous forme de manuscrit à Leipzig. Dans ces *Observations*, Guiraud fait d'ailleurs allusion à une discussion récente

---

47. Elle y a siégé de 1598 à 1621 puis de 1632 à 1670.

48. Toutes ces informations concernant Pierre Saporta sont empruntées à l'article de Pierre Chabbert précédemment cité.

qu'ils auraient eue entre eux à Nîmes, à propos cette fois de l'œuvre de Gassendi. Ce qui atteste leur relation, à la fois amicale et savante.

### **J. Bonnel**

Il est question à plusieurs reprises dans l'œuvre de Sorbière et dans sa correspondance avec Guiraud d'un autre montpelliérain, Bonnel, qui a été à l'évidence l'une de leurs relations communes, puisque Sorbière fait allusion à des discussions qu'ils auraient eues ensemble. Une fois n'est pas coutume, il le désigne de façon très laudative comme le « très clairvoyant Bonnel »<sup>49</sup> ou le « très perspicace Bonnel » ou encore comme « le médecin et mathématicien montpelliérain Bonnel, à l'esprit si pénétrant ». Il lui a attribué un rôle déterminant dans son orientation intellectuelle. C'est Bonnel en effet qui l'aurait détourné des « futilités des autres philosophes » au profit « d'argumentations plus fécondes »<sup>50</sup>.

De Bonnel, on sait cependant peu de choses. On ne connaît ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. On ignore jusqu'à son prénom, dont on ne connaît que l'initiale : J. Même s'il est désigné habituellement à la fois comme médecin et comme mathématicien, il ne paraît pas avoir exercé la médecine et semble de préférence avoir vécu, plutôt mal d'ailleurs, de leçons de mathématiques, qui était manifestement son grand domaine de compétence. Il était lui aussi protestant. Et il a, lui aussi, connu et fréquenté Fermat à Toulouse, où il a vécu quelques années. Il a connu également à Montpellier un médecin de Bergerac, Théodore Deschamps, un correspondant de Mersenne. Deschamps confirme que Bonnel était « extraordinairement enclin » aux mathématiques. Selon Samuel Chappuzeau, qui le désigne à son tour comme « l'un des grands mathématiciens du siècle », Bonnel a

---

49. *Sorberiana...*, p. 53. Dans une note concernant Guiraud, celui-ci est désigné par erreur, l'erreur est courante car elle repose toujours sur la même confusion avec son frère David, comme « médecin de la ville de Nîmes » et aussi comme fameux mathématicien ».

50. C'est ce que Sorbière affirme à Gassendi dans sa lettre de mai 1643 : « Je me considère comme heureux, moi qui, après avoir été initié autrefois par le médecin et mathématicien montpelliérain Bonatello, à l'esprit si pénétrant, et avoir sur le champ abandonné les futilités des autres philosophes, ai mené réflexion à partir d'argumentations plus fécondes, et, qui, après avoir, à Paris, pendant deux ans, été admis dans l'intimité si agréable et si savante du Révérend Père Mersenne, suis enfin tombé sur un homme tel que toi ». (Traduction de J. F. Gounelle).

rempli à Montpellier le rôle de secrétaire de l'Académie<sup>51</sup>. L'académie dont il est ici question est aujourd'hui largement oubliée et n'est guère connue que par le récit de Chappuzeau, qui nous apprend donc qu'une académie existait à Montpellier dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, bien avant la fondation, par lettres patentes de 1706, de la Société royale des sciences, l'ancêtre de l'actuelle Académie des Sciences et Lettres<sup>52</sup>. On ignore tout des liens qui ont pu éventuellement rattacher la Société royale des sciences à l'académie qui l'a précédée, à laquelle aucun texte officiel ne fait allusion et les historiens de la Société royale l'ignorent totalement. Selon Chappuzeau toujours, les règlements de l'Académie de Montpellier auraient été empruntés à ceux de l'Académie de Castres. Peut-être d'ailleurs est-ce Bonnel, dont le registre des séances signale la présence à trois assemblées<sup>53</sup> de l'Académie de Castres, sans que l'on sache pour quelle raison il se trouvait alors dans la ville, qui a servi d'intermédiaire pour aider à fonder l'académie de Montpellier sur le modèle de celle qui l'avait précédée.

On possède trois lettres adressées par Bonnel à Mersenne, lettres qui permettent de le situer assez précisément sur le plan scientifique. Anti-aristotélien résolu, copernicien déclaré<sup>54</sup>, il admire le « grand Galilée »<sup>55</sup>, il connaît bien les ouvrages de Tycho Brahé, qu'il veut s'employer à réfuter, ainsi que ceux de Kepler, de Galilée, d'Ismaël

51. Chappuzeau, Samuel, *L'Europe vivante, ou relation nouvelle, historique et politique de tous ses estats, selon la face qu'ils ont sur la fin de l'année 1666*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1671, p. 328-329.

52. Castelnau, Junius, *Mémoire historique et biographique sur l'ancienne société royale des sciences de Montpellier*, par Junius Castelnau précédé de la vie de l'auteur et suivi d'une *Notice historique sur la société des sciences et belles-lettres de la même ville* par Eugène Thomas, Montpellier, 1858. Voir également Dulieu, Louis, « Le mouvement scientifique montpelliérain au xviii<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire des sciences et de leurs applications*, 1958, tome 11, n<sup>o</sup> 3, p. 227-249.

53. Le 31 décembre 1648, le 12 juin et le 14 août 1657, selon Cornelis de Waard, repris de Chabbert, « L'Académie de Castres (1648-1670) », dans *Actes du XXXVI<sup>e</sup> Congrès d'Etudes régionales*, Castres, 5-7 juin 1970. Bonnel aurait donc effectué deux séjours à Castres.

54. C. M., Bonnel à Mersenne, avril 1646, p. 248-249.

55. *Ibid.*, p. 250.

Boulliau<sup>56</sup> et du père Scheiner<sup>57</sup>, un jésuite allemand, astronome et mathématicien. Son domaine de prédilection est cependant celui des mathématiques et plus particulièrement l'arithmétique ; il connaît et admire l'œuvre du grand algébriste François Viète et celle de Fermat, qu'il a donc connu à Toulouse et qu'il désigne comme un esprit « éminent et sublime », comme « une merveille de ce siècle »<sup>58</sup>. Il manifeste aussi son intérêt pour l'atomisme ainsi que pour l'œuvre de Hobbes. L'étendue et la modernité de son information savante sont donc incontestables.

### III - Guiraud savant

Mais la renommée de Claude Guiraud a largement dépassé en son temps les limites de sa ville et de sa province. Cette renommée a tenu à deux choses, évidemment liées entre elles. D'abord à ses travaux dans le domaine de la physique, travaux qui certes n'ont jamais été publiés, ce qui ne les a pas empêchés de circuler sous forme de manuscrits, auxquels ont eu accès quelques savants parmi les plus réputés de son temps, qui ont pu ainsi les lire et les commenter.

#### *Anti-aristotélisme et atomisme*

L'orientation générale de ces travaux est claire. Guiraud a en effet plusieurs fois affirmé son intention, qu'il partageait d'ailleurs avec son ami Sorbière, de résoudre les questions de philosophie naturelle – c'est ainsi que l'on nommait alors de préférence la physique – en se détournant de la « philosophie vulgaire » ou encore de la « philosophie courante », pour se tourner vers une meilleure philosophie. Par philosophie vulgaire ou courante, il faut entendre la philosophie scolastique, d'inspiration aristotélicienne, celle qui continuait à être enseignée dans les collèges et

---

56. Dont il cite le *Philolous (Philoloi sive dissertationis de vero systemate Mundi libri quatuor*, Amsterdam, 1639) ainsi que l'*Astronomie philolaïque (Astronomia Philolaica*, 1645), traités qu'il a lus et qu'il « estime beaucoup ». Il aspire en revanche à lire les *Alae Telluris fractae* de Morin (1643), ainsi que la réponse que lui a faite Gassendi (Bonnell à Mersenne, *C. M.*, avril 1646, p. 251).

57. Dont il cite la *Rosa Ursina* (1630) : Bonnell à Mersenne, *C. M.*, XIV, 2 juillet 1646, p. 320. Ces lectures de Bonnell sont en très grande partie également celles de Guiraud, comme nous le constaterons.

58 - *Ibid.*

les universités. À ce titre, on peut donc ranger Guiraud parmi les nombreux « novateurs » qui partagent cette même ambition, c'est-à-dire parmi tous ceux qui, dans les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, en France mais aussi dans toute l'Europe, ont participé à la construction de la science dite moderne sur la base de ce rejet de la scolastique, tout en adoptant les seuls principes explicatifs qui résument la « science nouvelle » qu'ils tentent de constituer et que l'on a baptisée le mécanisme : à savoir la réduction de la matière à l'étendue et le seul recours à la figure et au mouvement pour rendre compte des phénomènes naturels. Beaucoup plus originale en revanche est sa volonté de se tourner également vers l'atomisme, qui inspire une grande partie de ses travaux.

Longtemps discrédité et marginalisé en raison de son impiété, l'atomisme connaît un regain de faveur dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout dans les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, où certains s'efforcent de concilier l'atomisme et le christianisme. L'atomisme ainsi « baptisé » peut dès lors rallier plusieurs partisans. L'un des grands artisans du renouveau de l'atomisme en France est Sébastien Basson, un protestant d'origine lorraine, qui a enseigné la philosophie dans l'académie protestante de Die<sup>59</sup>. Il a publié à Genève en 1621 un ouvrage destiné explicitement à réfuter les erreurs d'Aristote et à restaurer la philosophie ancienne<sup>60</sup>, ouvrage que Sorbière, Guiraud et leur ami Bonnel ont lu, de façon critique d'ailleurs. La principale source d'inspiration de Guiraud

59. Sur Sébastien Basson, voir Nielsen, Lauge Olaf, « A Seventeenth-Century Physician on Gods and Atoms : Sebastian Basso », dans Norman Kretzman (éd), *Meaning and Inference in Medieval Philosophy. Studies in Memory of Jan Pinborg*, Dordrecht, 1988, p. 297-369 ; Lüthy, Christoph, « Thoughts and Circumstances of Sébastien Basson. Analysis, Micro-History, Questions » dans *Early Science and médecine*, vol. 2, n° 1, 1997, pp. 1-73. La plupart des informations concernant la carrière de Sébastien Basson au sein de l'Académie de Die ainsi que sur cette académie elle-même sont tirées de cet article. *Id.*, « Sébastien Basson », dans *Dictionnaire des philosophes français du XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 228-232. Voir également Ariew, Roger et Grene, Marjorie, « The Cartesian Destiny of Form and Matter » dans *Early Science and Médecine*, *op. cit.*, p. 300-325 ; Gregory, Tullio, « Sébastien Basson », dans *Genèse de la raison classique*, *op. cit.*, chap. VII, p. 191-234 ; Ariew, Roger, « Descartes, Basson et la scolastique renaissance », dans E. Faye (éd), *Descartes et la Renaissance*, Genève, 1999.

60. *Philosophiae naturalis adversus Aristotelem libri XII in quibus abstrusa veterum physiologia restauratur et Aristotelis errores solidis rationibus refelluntur*.



en ce qui concerne l'atomisme est en effet plutôt un luthérien allemand, Daniel Sennert<sup>61</sup>, dont il est philosophiquement plus proche.

C'est donc une philosophie naturelle d'inspiration à la fois anti aristotélicienne, mécaniste et atomiste qui a inspiré ses travaux scientifiques.

### ***Le « De luce »***

Le premier traité qu'il a composé est le *De Luce*. Il date de 1639. C'est l'un de ses traités qui est conservé à la Bibliothèque universitaire de Leipzig. Guiraud l'a envoyé à Sorbière qui habitait donc désormais Paris, et Sorbière apparemment l'a gardé pour lui, sans le diffuser dans le monde savant, où il n'a donc reçu aucun écho. Il révèle l'intérêt de Guiraud pour les questions d'optique, qui étaient alors très à la mode, ainsi que l'attestent différentes publications et surtout la publication par Descartes de la *Dioptrique* (1637). Ce court traité, qui est très clair, très rigoureusement construit, illustre remarquablement la triple orientation des travaux de Guiraud puisqu'il y expose et défend très longuement une conception atomistique de la lumière, celle selon laquelle la lumière est composée de corpuscules lumineux, dont le jeu permet de rendre compte des différents phénomènes optiques qu'il tente d'analyser.

### ***« Pourquoi la réflexion de la lumière se fait à angles égaux »***

Le second traité composé par Guiraud confirme l'intérêt qu'il portait aux questions d'optique et il a été, à la différence du précédent, largement diffusé et commenté dans le monde savant. C'est sans doute celui qui a le plus contribué à construire sa renommée en son temps. Il a été écrit en réponse à la sollicitation de Sorbière qui, après avoir accusé réception du *De Luce*, a relancé les recherches de son ami en lui demandant « la raison pour laquelle la réflexion se fait à angles égaux ». La première réaction connue au contenu de ce traité, celle de Descartes, date de septembre 1640, le traité a donc sans doute été rédigé dans les premiers mois de cette même année 1640.

---

61. Daniel Sennert (1572-1637), né à Breslau/Wroclaw et professeur de médecine à Wittenberg de 1602 à 1637.

Ce traité a disparu, mais Mersenne en a reproduit une partie dans *L'optique et la catoptrique du Reverend Pere Mersenne*<sup>62</sup>, une partie que l'on retrouve presque à l'identique dans le dernier manuscrit de Guiraud, les *Observations*. On connaît donc assez bien la façon dont Guiraud rendait compte de la réflexion de la lumière. En résumé, on ne pouvait selon lui se satisfaire de l'explication de la réflexion à angles égaux par la composition des mouvements parallèle et perpendiculaire à la surface sur laquelle se réfléchissent les rayons lumineux. Cette explication, qu'avait, le premier, proposée au Moyen Âge, le savant arabe Alhazen, avait été reprise par Kepler puis par Descartes, et Hobbes l'a reprise à son tour. Pour Guiraud, la véritable cause de cette réflexion à angles égaux est la figure géométrique des particules lumineuses : seule, en effet, la figure sphérique qu'il prête à ces particules lumineuses est à même de rendre compte du chemin que suit la réflexion de la lumière.

Ce second traité, qui a été d'abord envoyé par Guiraud à Sorbière a, lui, largement circulé dans le monde savant. Sorbière l'a communiqué à Mersenne, qui l'a envoyé à Constantin Huygens, en Hollande, qui l'a communiqué sans doute à Descartes. Mersenne l'a fait connaître également à un médecin de Bergerac, Théodore Deschamps. Fermat l'a eu aussi sans doute entre les mains ainsi qu'un mathématicien protestant de La Rochelle, Jacques Pujos.

Les avis, pour autant qu'on les connaisse, ont été partagés. Descartes n'est pas enthousiaste, si l'on en juge par le passage de la lettre déjà citée : « Pour les objections de l'homme de Nismes, écrivait-il en effet, je juge du peu que vous m'en écrivez qu'elles ne doivent guère valoir<sup>63</sup>. » Et il explique pourquoi elles ne valent rien. Il faut dire que Guiraud y récusait l'explication de la réflexion de la lumière qui s'était imposée dans le monde savant et que Descartes avait adoptée à son tour dans la *Dioptrique*. Il en conclut donc que Guiraud ne sait ce que c'est que

---

62. L'ouvrage a été publié de façon posthume en 1652. Mersenne ne désigne pas explicitement Guiraud comme l'auteur du texte qu'il reproduit, Guiraud souhaitant apparemment garder l'anonymat et n'ayant surtout jamais voulu publier ses manuscrits. Il se contente de désigner ce texte comme étant « l'œuvre d'un excellent esprit ». Les ressemblances entre le passage reproduit par Mersenne et un passage du second manuscrit de Guiraud retrouvé à Leipzig, autorise cependant à attribuer sans hésitation ce texte à Guiraud.

63. Descartes à Mersenne, 30 septembre 1640, *A.T.*, III, p. 192-193.

science ! Théodore Deschamps est en revanche très favorable : « J'ai lu aussi, écrit-il à Mersenne, le traité de la cause des réfractions [sic] à angles égaux [...]. Je l'ai trouvé très beau, et ses démonstrations fort bien conduites<sup>64</sup>. » Mersenne tout autant, puisqu'il l'a reproduit en partie dans *L'optique et la catoptrique*.

***Le traité sur les cercles qui se décrivent dans l'eau (1639 ou 1640)***

Selon Sorbière, Guiraud aurait également composé un traité *Sur les cercles qui se décrivent dans l'eau par la chute d'un corps, quoiqu'il ne soit pas de figure ronde*<sup>65</sup>. La rédaction de ce traité a été sans doute simultanée avec la rédaction du traité précédent car Mersenne les a diffusés ensemble.

Descartes pour sa part en a accusé réception un mois à peine après avoir communiqué à Mersenne son sentiment sur la réflexion à angles égaux. Peut-être Deschamps l'a-t-il également reçu mais ce n'est pas certain. Peut-être Pujos et Fermat aussi. Il n'a suscité en tout cas que peu de commentaires, ce qui explique que l'on ne puisse se faire aucune idée de l'explication que Guiraud proposait des cercles qui se font dans l'eau. Le seul commentaire qu'il a suscité est celui de Descartes, un commentaire cette fois beaucoup plus élogieux que le précédent : c'est que ce second traité ne contenait à l'évidence aucune critique à l'égard de ses propres positions. Non seulement, par conséquent, Descartes loue le style de son auteur (il a, affirme-t-il, « fort bon style »), mais il lui reconnaît le mérite de « philosopher à la bonne mode », ce qui, lorsqu'on sait à quel point Descartes retenait ses louanges, et c'est un euphémisme, n'est pas un compliment négligeable. Ce qui surtout confirme ce que l'on sait par ailleurs des positions de Guiraud en matière de philosophie naturelle, car « philosopher à la bonne mode » signifie évidemment que Guiraud a renoncé à faire usage de toute explication de type scolastique pour ne recourir qu'aux seuls principes du mécanisme. Certes, le jugement de Descartes n'est pas entièrement laudatif, « les fondements lui manquent », estime-t-il, et il aurait tendance, selon lui, à user d'un style un peu trop bavard<sup>66</sup>, ce qui n'était sans doute pas

64. *Ibid.*, p. 245.

65. Sorbière, Samuel, *Lettres et discours ...*, *op. cit.*, p. 546.

66. Toutes ces citations proviennent de la lettre de Descartes à Mersenne du 28 octobre 1640 (A. T., III).

un reproche entièrement injustifié si l'on en juge par les interminables démonstrations auxquelles il se livre dans les *Observations*.

### ***La dissertation sur le son***

Selon Ménard, Guiraud aurait également composé une dissertation au sujet du son. La lettre, envoyée par Guiraud à Sorbière, au printemps 1640, confirme l'intérêt porté par Guiraud aux questions d'acoustique et atteste sinon l'existence de cette dissertation, du moins un projet assez avancé la concernant. En ce cas encore, ces recherches s'inscrivaient pleinement dans la conjoncture savante de l'époque. Mersenne notamment avait livré peu de temps auparavant, en 1636 et 1637, dans l'*Harmonie universelle*, une théorie très complète du son<sup>67</sup>. Et Descartes intervenait également sur ces questions dans sa correspondance privée. La dissertation, si elle a existé, est perdue mais la lettre adressée à Sorbière permet de se faire une idée de son contenu puisqu'il annonce le plan de la dissertation projetée : élucidation de la nature du son, réfutation des idées des scolastiques et de Lucrèce sur le sujet, et recherches sur les causes du son et ses aspects. Il se prononce en outre sur deux des questions alors les plus discutées, celle de la nature du son, dont il énonce une conception atomistique : pour lui, le son « n'est rien d'autre qu'un mouvement et une agitation d'atomes » et celle de savoir si le son est un être réel, c'est-à-dire si le son existe en quelque sorte par lui-même, indépendamment de toute perception par un être vivant, ou bien si le son n'existe que parce qu'un être vivant le perçoit : c'est son point de vue.

---

67. Ainsi que le prouve le titre complet de l'ouvrage, *Harmonie universelle contenant la théorie et la pratique de la Musique, où il est traité de la Nature des Sons et des Mouvements, des Consonances et des Dissonances, des Genres, des Modes, de la Composition, de la Voix, des Chants, et de toutes sortes d'Instruments Harmoniques*, Paris, Sébastien Cramoisy, t. I, 1636, t. II, 1637. La publication de l'*Harmonie universelle* avait été en outre précédée de la publication par Mersenne d'un *Traité de l'Harmonie universelle où est contenu la Musique Théorique et Pratique des Anciens et des Modernes, avec les causes de ses effets. Enrichie de Raisons prises de la Philosophie et des Mathématiques*. Par le sieur de Sermes, Paris, Guillaume Baudry, 1627.

### ***La lettre à Gassendi et la question de la grandeur apparente du soleil : 1646***

Il faut attendre ensuite l'année 1646 pour identifier une autre intervention de Guiraud qui revient à son sujet de prédilection : l'optique. Une intervention qui a beaucoup, elle aussi, contribué à sa gloire. En 1646 en effet, Guiraud réagit à la publication, quatre ans auparavant, d'un ouvrage de Gassendi, intitulé *De apparente magnitudine Solis humilis et sublimis....*<sup>68</sup>. Le point de départ en était un phénomène optique bien connu, celui de la variation de la taille apparente du soleil, qui paraît plus grand à l'horizon, à son lever, que lorsqu'il se trouve au zénith. Cependant, si Gassendi commençait bien par traiter cette question, il abordait ensuite bien d'autres questions d'optique, dont celle de la réflexion de la lumière. Rien d'étonnant par conséquent à ce que Guiraud se soit intéressé dès sa parution à l'ouvrage et soit intervenu auprès de Gassendi en lui communiquant, sans doute une fois encore grâce à l'intervention de Sorbière, qui était très lié au philosophe de Digne, les objections que la lecture du *De apparente* avait suscitées chez lui. On ne connaît pas cependant le contenu exact de ces objections, la lettre adressée par Guiraud à Gassendi étant hélas perdue. On peut toutefois les reconstituer en partie grâce au dernier manuscrit de Guiraud que l'on peut répertorier et qui se trouve à Leipzig.

### ***Les « Observations sur un fragment de M. Hobbes sur la lumière »***

Ce manuscrit, intitulé *Observations sur un fragment de M. Hobbes sur la lumière*, constitue, et de loin, le plus important d'entre eux, quantitativement parlant d'abord. On ne connaît pas la date de rédaction de ces *Observations*, on peut cependant la tenir pour relativement tardive, postérieure à coup sûr à 1649. Il s'agit en tout cas de la dernière composition savante de Guiraud identifiable avec certitude.

Ces *Observations* ont été composées suite à la sollicitation de son ami le montpelliérain Pierre Saporta, qui lui a fait parvenir, nous l'avons déjà indiqué, un fragment d'un ouvrage du philosophe anglais Thomas Hobbes, extrait de la *Critique du De mundo de Thomas White*, afin de

---

68. *Petri Gassendi de Apparente magnitudine solis humilis et sublimis epistolae quatuor, in quibus complura physica opticaque problemata proponuntur et explicantur*, Parisiis, apud L. de Heuqueville, 1642.

recueillir son avis à son sujet en raison, sans aucun doute, de sa réputation en matière d'optique. Ces *Observations* présentent un grand intérêt car elles confirment d'abord l'importance des liens qui unissaient Saporta et Guiraud. En outre, elles confirment l'actualité, l'étendue et la variété des préoccupations savantes de cette société de savants languedociens qui portaient un égal intérêt à l'œuvre de Descartes, de Gassendi mais aussi donc de Hobbes, une œuvre pourtant peu diffusée car restée elle aussi pour une part, celle qui concerne l'optique justement, manuscrite. Elles offrent enfin un exposé détaillé des positions de Guiraud en ce qui concerne la question de la réflexion de la lumière, et constituent ainsi sans doute une sorte de traité substitutif au traité perdu de 1639, dont le contenu peut être ainsi hypothétiquement reconstitué. En effet, la plus grande partie du commentaire de Guiraud porte sur la neuvième section du chapitre 9, dans lequel Hobbes traitait de la cause de la réflexion de la lumière suivant des angles égaux. C'est pourquoi on peut envisager l'hypothèse selon laquelle cette observation constitue une reprise, sous une forme cependant probablement en partie nouvelle, à la fois de son traité sur la réflexion à angles égaux, ce traité que Mersenne avait fait circuler largement avant d'en reproduire au moins une partie dans son *Optique...*, mais aussi des critiques qu'il avait formulées contre la *Dioptrique* et enfin des objections qu'il avait fait parvenir à Gassendi suite à la publication du *De apparente...* Ces *Observations* permettent ainsi de reconstituer la position de Guiraud concernant la réflexion de la lumière, sans apprendre à ce sujet rien de nouveau puisqu'il ne fait qu'exposer de façon beaucoup plus détaillée ce qu'il exposait dans son premier traité et que l'on connaît grâce à Mersenne. En un mot, il y récuse une nouvelle fois l'explication qui s'imposait largement dans le monde savant, celle que produisaient, pour ne citer qu'eux, Kepler, Descartes, et Hobbes à son tour et produit une très longue argumentation pour démontrer que la véritable cause de la réflexion de la lumière à angles égaux est la forme sphérique des particules lumineuses.

### **Conclusion**

Le contenu des manuscrits de Guiraud l'atteste : même si l'on ne peut prétendre l'égaliser aux grandes figures de la vie savante du premier

xvii<sup>e</sup> siècle, son œuvre est loin d'être négligeable. On ne peut en effet que souligner d'abord l'étendue de l'information qu'elle supposait. Composés dans une interlocution permanente avec les productions alors les plus récentes – celles de ces auteurs majeurs qu'ont été Descartes ou Gassendi, ou Hobbes et bien d'autres, car Guiraud a lu aussi Basson, peut-être Bacon, certainement Galilée et aussi Sennert, le père Honoré Fabri, un jésuite, etc. –, les travaux de Guiraud croisent tout le premier xvii<sup>e</sup> siècle savant. On retiendra aussi la modernité de ses positions : contre la scolastique, pour le mécanisme et pour l'atomisme.

Une seconde conclusion s'impose. L'érudit aixois Claude Fabri de Peiresc n'hésitait pas, dit-on, à comparer sa Provence aux « sables de la Lybie », partageant ainsi avec la plupart des savants vivant alors en province la conviction de vivre dans un véritable « désert culturel ». Il semble bien pourtant, au vu du dynamisme dont a fait preuve le Midi réformé, dynamisme nettement perceptible à travers l'évocation de cette nébuleuse de savants à laquelle Guiraud était directement ou indirectement lié, qu'il faille corriger sérieusement ce *topos*. Ce qui encourage par conséquent à continuer de répertorier de nouveaux protagonistes de la vie savante afin de composer une nouvelle géographie du savoir, intégrant notamment à la fois de nouveaux centres d'élaboration de ce savoir et de nouveaux axes de sa diffusion : les résultats de cette enquête ne peuvent que nous y inciter.

*Séance du 24 février 2017*

## **FIN DU TRAVAIL ? FIN DU SALARIAT ? NOUVEAU MODÈLE SOCIAL ?**

**par Jean MATOUK**  
membre résidant

En 1996, un économiste célèbre, Jeremy Rifkin publiait un livre titré *La fin du travail*<sup>1</sup>. Il était préfacé par Michel Rocard qui venait, lui-même, de rendre publiques ses réflexions, avec Pierre Larroutourou, sur la nécessité de réduire la durée du travail pour faire face aux effets de la numérisation de l'économie. Ce sont ces constats et propositions que nous allons passer en revue, avec, comme toujours, en vous priant d'en excuser l'orateur, un besoin de statistiques pour étayer les propos. Il n'y a pas de pensée économique sérieuse sans, malheureusement, l'appuyer sur des chiffres et des graphiques.

### **Quelques prolégomènes sur le travail**

Aussi bizarre que cela puisse paraître, le travail est récent dans l'histoire de l'humanité. Permettez-moi un retour très en arrière, dans une des rares sociétés de chasseurs-cueilleurs, ce qu'étaient nos plus lointains ancêtres, qu'on a pu étudier à l'ère moderne. Il s'agit des

---

1. Rifkin, Jeremy, *La fin du travail*, traduit de l'américain par Pierre Rouves, préface de Michel Rocard, 1997, rééd. La Découverte, 2000.



Pygmées Mbuti de la forêt équatoriale du Congo qu'a décrite, il y a une cinquantaine d'années, un anthropologue anglais, Colin Turnbull, dans son livre *Le peuple de la forêt*<sup>2</sup> de 1961. Dans cette société, quand un homme meurt, s'ensuivent des festivités et des chasses multipliées, comme pour réparer le « trou » fait dans le tissu social. Ne pas y participer est un crime puni de mort. Et il en va de même, avec de moindres punitions, de toutes les autres activités humaines. Les Mbuti se reconnaissent les uns les autres comme hommes, comme membres de la tribu, en fonction de leur participation à ces activités. Ceci a été une règle absolument générale dans tous les groupes de *sapiens*.

Ces sociétés étaient acéphales, sans chefs. Turnbull explique même que, toujours chez les Mbuti, des rites de moquerie existent, pour tuer dans l'œuf, l'envie d'un chasseur plus fort que les autres de prendre un certain pouvoir. Par contre, avec l'apparition de l'agriculture et de l'élevage, après la révolution néolithique, avec la possibilité de stockage, du besoin de conserver des semis d'une récolte à l'autre, et de quelques autres facteurs que je ne vais pas développer ici, a émergé un certain pouvoir qu'on peut dire « politique ». Les rapports purement familiaux vont être désormais doublés de rapports politiques et humains, et ceux dotés de ces pouvoirs vont parvenir à contraindre les autres à les entretenir sans qu'ils aient eux-mêmes encore à coopérer.

C'est alors, et alors seulement, qu'apparaît le travail, qui, en ancien français, signifiait tourment, souffrance, la religion chrétienne le présentant comme le rachat du péché originel. Certains le relient au mot latin « *tripalium* », qui désigne un instrument contondant pour immobiliser un condamné. On ne coopère plus. On travaille sous les ordres et pour nourrir un chef, un monarque sacré, un pharaon, un maître esclavagiste, un seigneur et leurs séides respectifs. Pour autant, ce travail continue à être la condition d'une reconnaissance mutuelle entre les « travailleurs » et par les maîtres. Il a suffi ensuite que les rapports économiques s'autonomisent à leur tour et que les maîtres deviennent les « patrons », les rapports n'étant plus d'hommes à homme mais à travers la monnaie, et le prix ou le salaire, pour que nous soyons dans le

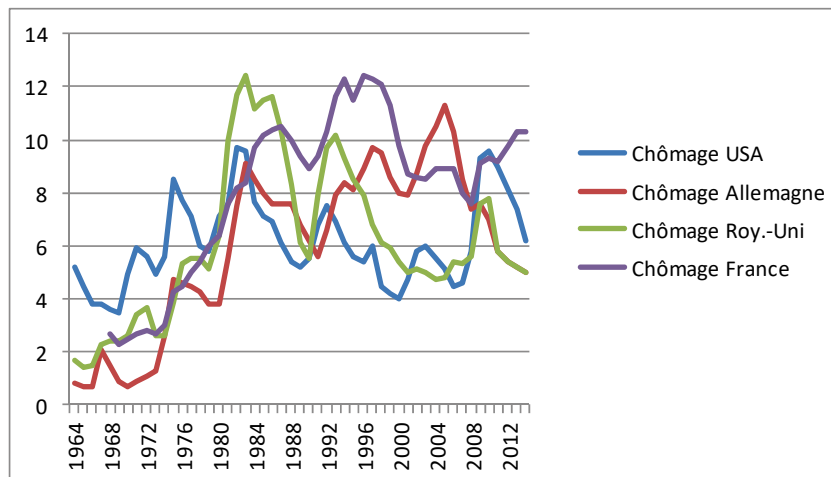
---

2. Turnbull, Colin M., *Le peuple de la forêt*, traduit de l'anglais par Sonia Campos, Stock, 1963.

système actuel, où l'on cherche un emploi pour pouvoir être reconnu, et payé, par son travail. C'est la distinction entre emploi et travail. C'est principalement le philosophe allemand Axel Honneth, de l'École de Frankfort, qui dans plusieurs livres, et, par antithèse, dans *La société du mépris*<sup>3</sup>, a posé cette théorie de la reconnaissance comme fondement de société.

Ces prolégomènes avaient pour objet de montrer qu'envisager la fin du travail comme un idéal à atteindre n'est sans doute pas la meilleure façon de consolider la société. Le travail est à la base d'une reconnaissance mutuelle indispensable à une véritable société. Mais le progrès technique, la numérisation généralisée ne vont-ils pas faire disparaître ce travail qui socialise et mettre les hommes et les femmes au chômage ?

### Plus de travail ? Chômage toujours croissant ?



Graphique 1. Taux de chômage de quatre pays.

Source : OCDE, Perspectives économiques de diverses années, tableaux de synthèse.

3. Honneth, Axel, *La société du mépris*, 1992, pour la traduction française éd. La Découverte, Paris, 2006.

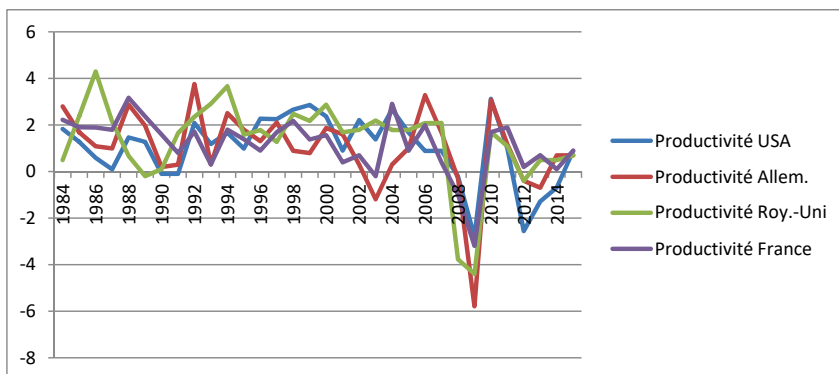
Le graphique 1 représente l'évolution des taux de chômage, donc du rapport entre le nombre de chômeurs à plein temps, et la population active, c'est-à-dire celle susceptible de travailler. On distingue deux tendances. Une tendance longue, qui est clairement à la hausse puisqu'on passe de 2%-4% à 5%-10%, entre un doublement et un triplement du pourcentage de chômeurs en cinquante ans. Une seconde tendance, plus courte, montre une stabilité, et même une légère tendance baissière, autour de 6% avec des oscillations au gré de la conjoncture. Tous les taux remontent en 2009, pour redescendre depuis, sauf en France d'ailleurs.

Remarque incidente : la hausse ou la baisse du chômage dépend chaque année du rapport entre emplois créés et nouveaux arrivants sur le marché du travail qui augmentent la population active disponible. Dans le cas de la France, nous devons créer au moins 110 /130 000 emplois chaque année pour que le chômage baisse. En 2016, 197 000 emplois ont été créés en France, ce qui a couvert largement l'augmentation de la population active. Le chômage a diminué de 100 000 en 2016.

Revenons au graphique ! Si l'on fait confiance à la tendance récente, il n'y aurait donc pas de quoi s'affoler dans les prochaines années. Les hommes ne seront pas tout de suite « privés de travail ». Mais quand même, à long terme, il y a bien un vrai risque.

À quoi est due, la tendance haussière de long terme ? À la productivité évidemment, au fait que, depuis que la charrue a remplacé l'araire, que les machines à filer et tisser ont remplacé les fileuses et tisseuses, et que la vapeur puis l'électricité ont animé des machines à la place de la force humaine, de celles de l'eau et du vent, le temps nécessaire à l'unité de production de la plupart des biens a baissé. Cela s'appelle la productivité.

Dans le graphique 2 figurent les accroissements annuels du PIB par emploi, qui mesure tant bien que mal cette productivité globale pour chaque pays sur 30 ans.



Graphique 2. Productivité du travail de quatre pays.

Sources : calcul de l'auteur à partir des séries de PIB en volume et des emplois en nombre tirées des *Perspectives économiques* de l'OCDE – tableaux de synthèse.

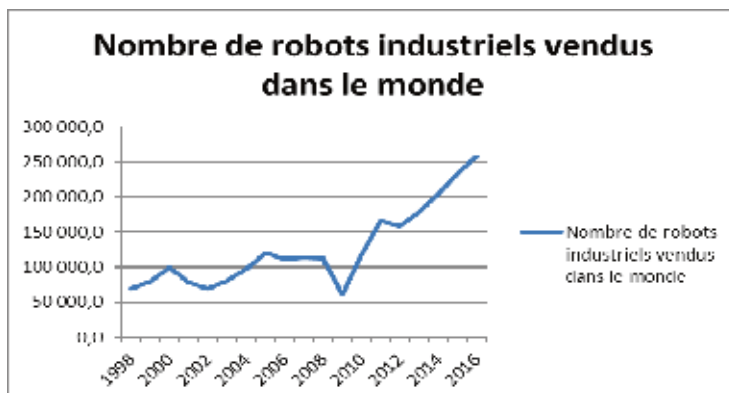
Même un œil peu averti décèle aisément une pente descendante. Les hausses annuelles de productivité oscillaient autour de 2%. Elles oscillent plutôt autour de 0,5%/0,7% (v. tableau I). C'est un constat d'ailleurs partagé par tous mes confrères. Les gains de productivité qu'on pouvait – qu'on peut encore attendre de la révolution informatique, comme on les avait constatés de la révolution du machinisme, et de l'énergie, au début du xx<sup>e</sup> siècle – ne semblent pas encore avoir produit les hausses de productivité qu'on pouvait attendre.

Pays	1984-1999	2000-2015
États-Unis	1,34%	0,66%
Allemagne	1,58%	0,45%
Royaume-Uni	1,85%	0,76%
France	1,69%	0,62%

Tableau I. Moyennes des hausses annuelles de productivité du travail.  
Sources : *Perspectives économiques* de l'OCDE – tableaux de synthèse.

Je suis obligé de dire que j'ai un certain doute sur la réalité de cette baisse de productivité du travail. En effet pour l'évaluer – c'est une fraction – on met au numérateur, tout ce qui est produit et au dénominateur le nombre d'emplois ou d'heures nécessaires à cette production. Or, je pense qu'on sous-estime le numérateur. Les services nouveaux que nous apporte chaque jour le numérique sont, à mon sens, sous-évalués, ce qui évidemment a sous-estimé la productivité. Dans une entreprise, par exemple, l'ordinateur, introduit dans les années 60/70, n'a pas seulement accéléré grandement tous les calculs existants, toutes les comptabilités existantes, mais il a permis de mettre au point, en particulier dans le domaine de la mercatique, des techniques qui étaient inimaginables auparavant. Et ce qu'on appelle le « big data », le stockage de ces milliards de données, comme les feuilles de maladie, les fiches de paye, les bilans annuels de toutes les entreprises, permet des calculs et des découvertes de phénomènes qui nous étaient inaccessibles autrefois. Ces découvertes ont une valeur ignorée du PIB. Même nous, si nous réfléchissons bien, le smartphone qui nous permet basiquement de communiquer comme les anciens téléphones fixes ou portables, avec ses dizaines d'applications nouvelles, apporte des services nouveaux, inimaginables auparavant, et qui ne sont pas mesurés.

Dans le cas présent, en nous contentant du calcul actuel de la productivité, cette réduction que nous constatons des gains annuels de productivité, peut expliquer, pour partie, pourquoi les taux de chômage n'augmentent plus ces derniers temps. Bref, pour résumer, si le taux de chômage pur, calculé sur la base des définitions du Bureau international du travail, la catégorie A, chez nous, n'augmente plus beaucoup, la tendance longue reste haussière, sous l'effet de la productivité, notamment de la robotique qui est loin d'avoir délivré ses effets (v. graphique 3).

Graphique 3. Sources – Articles du *Monde*.

Pays	Corée	Japon	Allem.	Italie	Suède	Dane.	USA	France	Belg.
Nbre	347	339	261	159	157	145	135	122	117

Tableau II. Nombre de robots pour 100 000 habitants (2014).

Et la France est encore mal équipée par rapport à d'autres pays (tableau II) ! Les estimations de l'effet de la robotique industrielle sur l'emploi, sont très variées (v. tableau III). Elles vont en fait de 10% (OCDE) à 40% (études anglaises) de l'emploi. Ce qui est inquiétant, mais ne conduit pas à choisir la pire hypothèse, c'est que selon Jean Hervé Lorenzi<sup>4</sup>, la part des « nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, les NTIC, dans l'emploi a plutôt reculé ces dernières années, ce qui prouve bien que le numérique est loin d'avoir développé tous ses effets ».

4. Lorenzi, Jean Hervé, *Le Monde*, 19 janvier 2017.

Pays	Emplois civils 2014 Total millions	Population active civile 2014 millions	Taux de chômage 2014 %	Robot détruit 10% à 40% millions	Nombre Chômeurs 2040/60 millions
États-Unis	141 730	155 339	6,2%	14 56	23 à 65
Allemagne	36 123	41 779	5%	3,6 14	5 à 16
Roy.-Uni	29 573	32 513	5%	2,9 12	4,5 à 12,5
France	25 704	29 535	10,3%	2,5 10	5,5 à 13
Zone euro	137 327	158.360	11,6%	13,7 54	32 à 65
Un. Europ.	210 478	241.487	xx	21 84	45 à 90

Tableau III. Emplois 2014 dans l'industrie (en milliers) et chômeurs potentiels.

Souces : OCDE Populations actives et emplois – Calculs de l'auteur.

C'est donc une perspective à 30 ans inquiétante. Et elle concerne aussi les pays d'Asie, comme la Chine. D'autant plus inquiétante que la robotique n'a attaqué, si je puis dire, pour l'instant, que les tâches techniques, celles des chaînes de fabrication par exemple. Les suppressions d'emplois ont donc touché particulièrement les catégories intermédiaires, plutôt basses. Ce sont notamment, ceux de l'industrie automobile aux États-Unis, pays qui a massivement voté pour Donald Trump. Mais avec l'intelligence artificielle, certains, comme Laurent Alexandre<sup>5</sup> attendent un véritable « tsunami » sur des catégories de techniciens et ouvriers qualifiés, appartenant aux « classes moyennes ». La société, de ce fait, a été comme écartelée : en bas subsistent, voire augmentent, les exécutants des tâches simples de service, non encore robotisables, figurant au bas de la hiérarchie des salaires et, en haut, les « cadres » et titulaires des tâches intellectuelles. Il y a, comme disent certains, une sorte d'euthanasie des classes moyennes. Or, les classes moyennes sont l'assise sociale de la démocratie.

Que peut-on faire ? Si ce sont les prévisionnistes optimistes qui ont raison avec le chiffre de 10% d'emplois détruits, moins d'inquiétude : la transition énergétique, à condition de sortir du nucléaire et de viser

5 - Alexandre, Laurent, *Le Monde*, Sciences et médecine, 22 février 2017.

sa fin et celle des énergies fossiles à 2050, les emplois perdus seront compensés par des emplois pour construire les machines numériques et les entretenir, mettre au point les applications, mais aussi monter les éoliennes et panneaux solaires, les entretenir. C'est l'application de la théorie de Joseph Schumpeter (1883-1950), la « destruction créatrice ». Par contre, si c'est la prévision pessimiste à 40% d'emplois détruits qui est la bonne, un vrai problème humain et politique !

Dans ce cas, une seule réponse, évidente, la baisse de la durée du travail. En France, la semaine de 35 heures imputée à Martine Aubry qui était, en fait, une idée de Dominique Strauss-Kahn, a été stupidement étendue aussi aux administrations et hôpitaux où les gains de productivité sont impossibles, ce qui provoque encore aujourd'hui de multiples difficultés. En ce qui me concerne, dans une petite entreprise de 55 personnes, la réorganisation du travail a coûté 3% de la masse salariale. Mais les « 35 heures » ont été manipulées sans cesse dans le débat politique et encore actuellement dans celui de la présidentielle. Pour revenir, donc, à la baisse de la durée du travail comme solution au futur chômage dû à la robotique, il est vrai qu'elle n'est plausible qu'à l'intérieur d'un ensemble dont les pays s'échangent au moins 50%, plutôt 60%, de leur commerce extérieur car, dans ce cas seulement, elle ne porte pas atteinte à la compétitivité.

1841 Interdiction du travail des enfants mineurs de 8 ans, journée limitée à 8 heures entre 8 et 12 ans.
1848 Loi des 10 heures, mais sur 6 jours, 60 heures par semaine, donc environ 3 000 heures par an.
1919 Loi des 8 heures, mais sur 6 jours, 2 400 heures par an.
1936 Loi des 40 heures par semaine avec 15 jours de congés payés, soit 2 000 heures par an.
1956 Troisième semaine de congés payés, 1 960 heures.
1965 Quatrième semaine de congés payés, 1 920 heures.
1981 Loi des 39 heures par semaine et cinq semaines de congés payés, soit 1 833 heures par an.
2000 Loi des 35 heures en France, et des durées annuelles qui aujourd'hui oscillent, selon les pays, de 1 400 à 1 800 heures

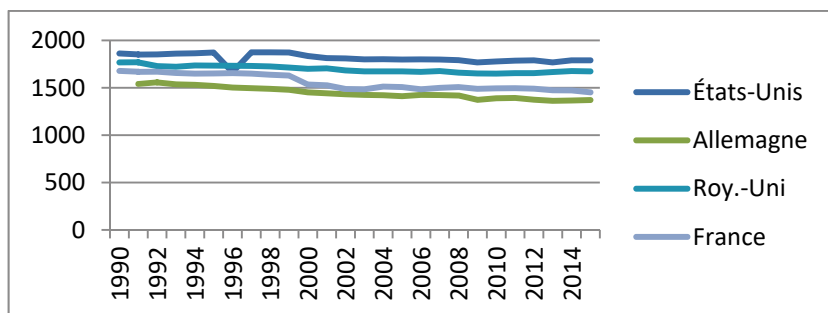
Tableau IV. Quelques dates-clés de l'évolution du temps de travail en France.



Vous avez, dans le tableau IV, une estimation de l'histoire du nombre d'heures ouvrées annuelles en France. La baisse est bien continue et il n'y a pas de raisons objectives pour laquelle l'homme continuerait à travailler autant si ses machines peuvent remplacer son travail. C'est LA solution, encore faut-il que, dans une zone européenne réduite (zone euro, ou moins vaste), tous les pays le fassent ensemble. L'alternative évidemment, c'est une baisse autonome d'un pays, à l'intérieur duquel les citoyens accepteraient, en contrepartie, des baisses de salaires permettant de garder la compétitivité-coût des entreprises. Ces baisses de salaires peuvent d'ailleurs être inégales selon le niveau de ceux-ci. Mais on est alors dans le domaine de la négociation sociale et politique. Pour autant, d'autres changements sont intervenus dans le travail, qui, eux aussi, posent des problèmes au modèle social.

### La dislocation du chômage

Nous partons d'un constat, dans le droit fil de ce que je viens d'expliquer : la poursuite, très lentement de la baisse de la durée du travail (v. graphique 4) :



Graphique 4. Durée annuelle du travail dans quatre pays.

Source : OCDE, Statistiques du travail.

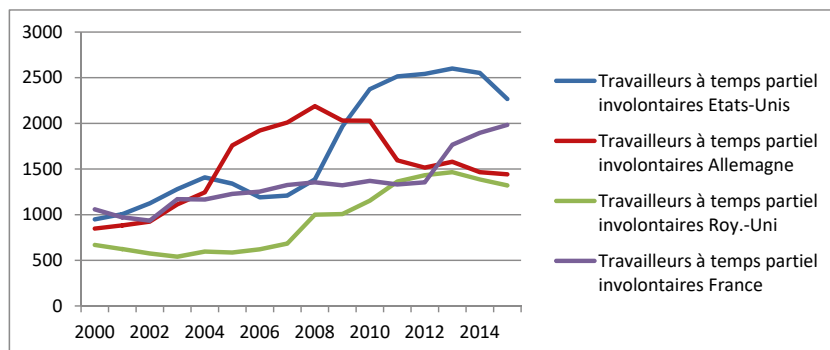
Pas pour les États-Unis peut-être, mais pour les trois autres pays, on voit bien qu'elle était d'environ 1 500-1 700 en début de période, et qu'elle passe plutôt à 1 400-1 600. Cette baisse de la durée annuelle du travail peut avoir deux causes :

- Une volonté de certains citoyens ou citoyennes de travailler moins, quitte à gagner moins et consacrer un temps plus grand aux loisirs, aux enfants. Cas des pays nordiques notamment et de l'Allemagne (tableau V) :

Pays	Durée en heures annuelles ouvrées par travailleur
Danemark	1 457
Allemagne	1 371
Pays-Bas	1 429
Norvège	1 424

Tableau V. Temps de travail dans 4 pays nordiques.

- Ou bien l'offre d'emploi diminue en nombre d'heures et c'est une forme du chômage partiel.



Graphique 5. Nombre de travailleurs à temps partiel involontaires.

Source : Statistiques du travail – OCDE.

Effectivement ! Le graphique 5 représente, toujours pour nos quatre pays, le nombre de travailleurs à temps partiel involontaires. On ne peut pas nier qu'il augmente sensiblement depuis 2000, la date la plus ancienne pour laquelle j'ai trouvé des statistiques. Au départ, en 2000, on est entre 500 000 et 1 000 000, puis, en 2015, c'est entre 1 250 000

et 2 250 000. Il y a donc bien une part de baisse de la durée annuelle du travail due à du chômage partiel. Pour mieux illustrer toutefois la complexité de la mesure exacte du chômage, vous savez qu'en France, Pôle emploi distingue plusieurs catégories de chômeurs :

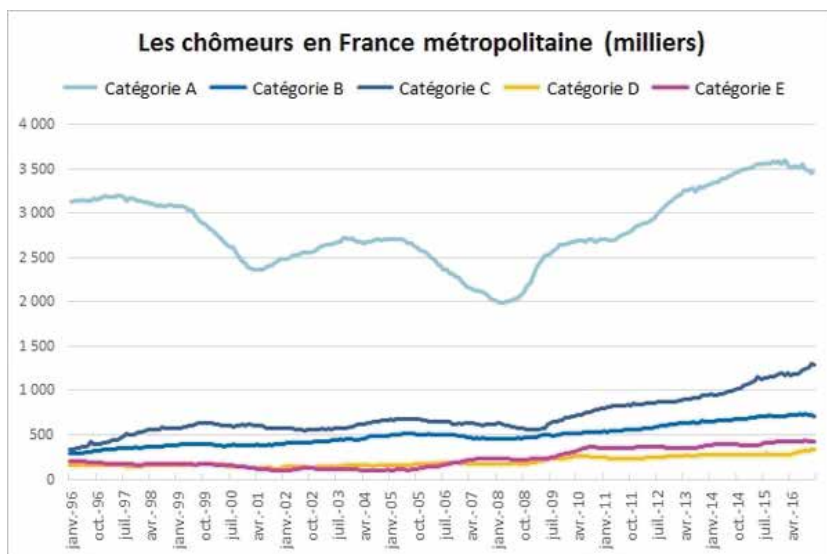
Catégorie A, carrément sans aucun emploi et tenus à des recherches actives.

Catégorie B, ceux qui ont eu une activité réduite courte fixée à 78 heures par mois.

Catégorie C, ceux qui ont effectué plus de 78 heures.

Catégorie D : pas tenus de faire des actes positifs d'emploi, car ils sont en stage de formation ou en maladie.

Catégorie E : ceux qui sont en emplois aidés.



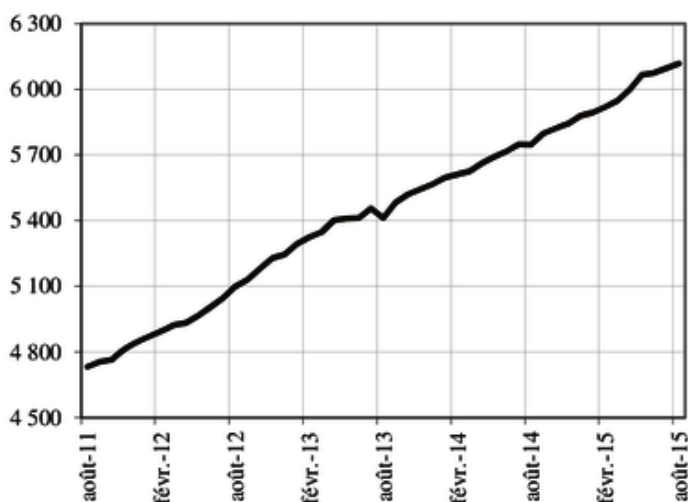
Graphique 6. Évolutions des 5 catégories de chômeurs en France.

Source : INSEE – Pôle emploi.

Voici, dans le graphique 6, les évolutions de ces cinq catégories, la catégorie A étant évidemment la plus nombreuse, mais vous voyez que

le nombre des gens des catégories C et D s'accélère depuis 2009. C'est pour une bonne part le chômage partiel forcé. Vous avez maintenant le total des cinq qui a atteint, en France, 6,2 millions en décembre 2016 (graphique 7).

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi  
en catégories A, B, C, D, E**  
(cvs-cjo en milliers)

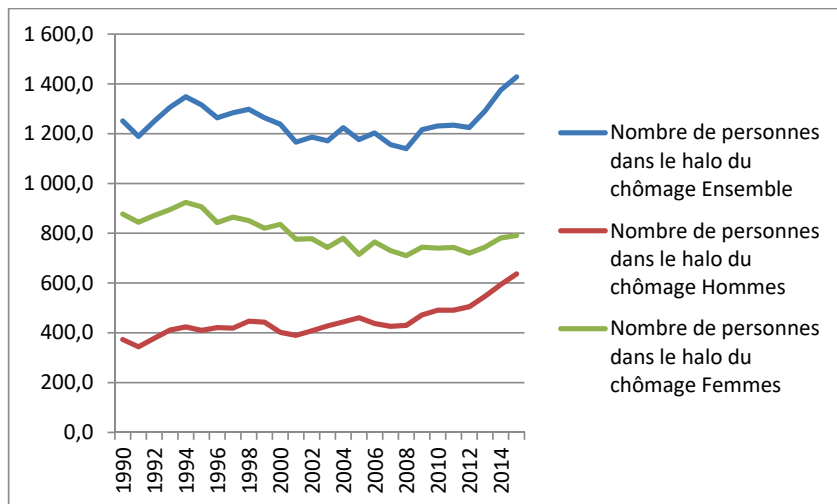


Graphique 7. Évolution du total des 5 catégories de chômeurs en France.

Sources : INSEE et pôle emploi.

Mais il y a aussi ce que l'INSEE appelle le « halo » du chômage. Devant l'absence d'offres d'emplois en nombre suffisant, ou les propositions de temps partiels en heures disparates, certains citoyens se retirent plus ou moins temporairement du marché du travail, ou ne recherchent plus activement un emploi. Prenez les femmes de ménages dans les hôtels et bureaux, par exemple (5h-8h, 18h-22h), seules acceptent ces horaires, vous l'avez sûrement noté, les femmes immigrées, souvent du sous-continent indien. Cela conduit nombre de chômeurs à avoir des

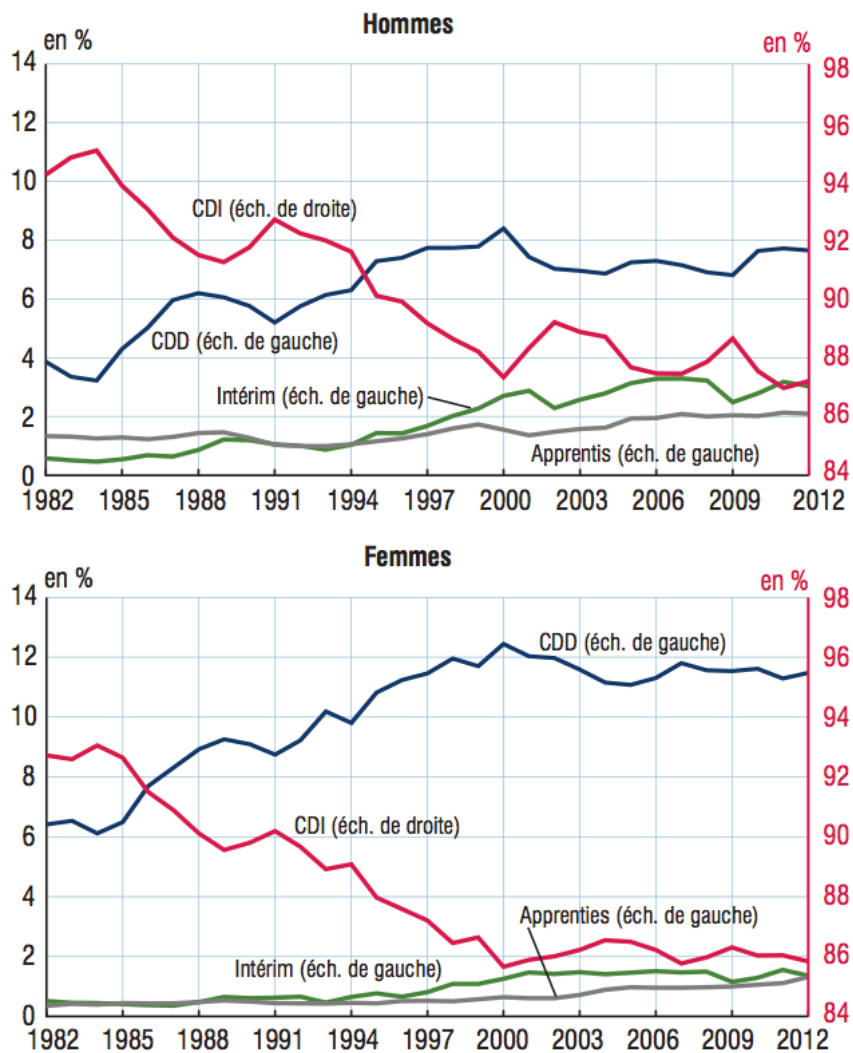
interruptions dans les indemnités et des pertes dans la couverture retraite ou santé. C'est le sujet du merveilleux film de Ken Loach, *Moi Daniel Blake*. Voici la courbe de ce halo (graphique 8) :



Graphique 8. Le « Halo » du chômage. Source : INSEE.

On le voit clairement remonter depuis 2009. Fortement pour les hommes ! Il faut aussi, à propos de la dislocation du chômage, évoquer la précarité, laquelle, en France, se traduit notamment par la multiplication des contrats à durée déterminée (CDD) et le recours à l'intérim (graphique 9). Certes, 85% des contrats de travail en cours sont des contrats à durée indéterminée (CDI). Mais 85% des nouveaux contrats signés le sont à durée déterminée, quelquefois des durées très courtes, quelques jours ou une semaine. Entre 2000 et 2016, le nombre de CDD signés est passé de 6 à 15 millions. Le système anglais va jusqu'aux contrats dits « zéro heure », par lesquels le salarié est lié mais peut ne se voir demander aucune heure de travail. Certains salariés peuvent y trouver avantage : certains de ceux qui pratiquent le pluri-emploi, ou ceux qui ont des travaux saisonniers. Mais ce n'est, en général, pas le cas. Ne serait-ce que, pour les jeunes qui, sans CDI n'obtiennent jamais

de prêt pour accéder au logement. Remarquez aussi le faible nombre des contrats d'apprentissage en France.



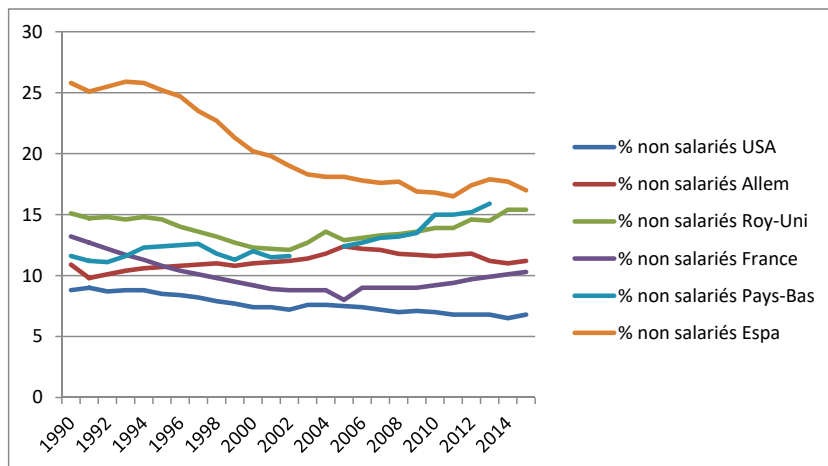
Graphique 9. Évolutions des types de contrats.

Source : DARES.

Enfin, comme modification importante du travail, il faut souligner, sans s'étendre, le « burn out », qui atteint de plus en plus de salariés. Menacés par le chômage, et soumis à des impératifs de productivité et/ou objectifs commerciaux divers, nombre de salariés en sont victimes. Il frapperait un travailleur sur 10 ! Enfin, on peut aussi placer dans ce que j'ai appelé la « dislocation du travail », le « travail dissimulé », c'est-à-dire l'appel par des entrepreneurs délinquants à une main d'œuvre non déclarée, sur les salaires de laquelle ils ne paient pas de cotisations sociales. D'après une étude du Conseil économique, social et environnemental et de la Commission européenne de 2014, il représenterait entre 7% et 16% du PIB de l'Union européenne, 7% à 19% des emplois déclarés et 10,8% du PIB en France. En 2013, 12 000 entreprises avaient été redressées par l'URSSAF. Il est le fait de nationaux ou d'étrangers. Il augmente donc d'autant le nombre de demandeurs d'emplois « normaux », mais peut aussi être exécuté par des chômeurs qui perçoivent aussi les indemnités de chômage. Bref, en dehors de la tendance longue et lourde d'augmentation du chômage, masquée ces dernières années mais bien menaçante, on constate bien aussi une autre tendance certaine, celle de la dislocation du travail.

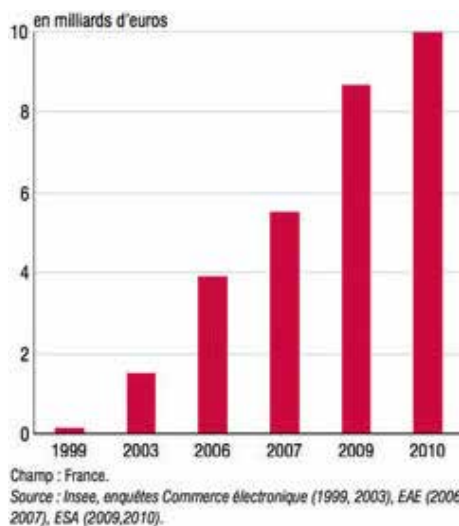
### **Le nouvel essor du travail indépendant**

Autre tendance naissante mais réelle : une remontée de la part du travail non salarié dans l'emploi total (v. graphique 10).



Graphique 10. Évolution du travail indépendant.

Sources : Emploi non salarié – INSEE



Graphique 11. Évolution de la part du commerce électronique



Depuis des décennies, l'emploi indépendant ou non salarié baissait, sous l'effet de la forte diminution du nombre d'exploitants agricoles, et de la destruction du petit commerce indépendant face aux grands commerces concentrés, et maintenant, du commerce électronique (graphique 11). Comme on le voit sur le graphique 10, cette baisse continuait encore jusqu'aux années 2000, et cela se poursuit dans certains pays comme l'Italie ou même les USA. Mais, sur la fin de la période, et plus particulièrement au Royaume-Uni (14% en 1975), aux Pays-Bas (13%), en France (17%), le pourcentage d'emplois non salariés se remet à augmenter.

On attribue ce phénomène à ce qu'on appelle en France l'auto-entrepreneuriat qui, pour une bonne part, surtout en France, est le fait de chômeurs, notamment de longue durée, qui se lassent de chercher des emplois salariés. Mais c'est aussi le désir de nombre de jeunes d'échapper aux aspects, négatifs à leurs yeux, du monde de l'entreprise : la hiérarchie, l'encadrement, les horaires fixes. Pour de jeunes scientifiques, c'est aussi le désir de se risquer à la création d'une start-up, plutôt que d'aller s'ennuyer dans les emplois techniques des grandes sociétés. Pour autant, cette évolution est encore trop timide pour qu'on puisse parler d'un fin du salariat.

Les créations d'entreprises se sont aussi multipliées dans d'autres pays. Voyez l'Australie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France avec le sursaut de 2009 dû à la loi sur l'auto-entrepreneuriat, mais aussi le Royaume-Uni, la Suède, la Norvège. L'Allemagne semble échapper, pour l'instant, à ce phénomène, car son industrie est restée assez puissante pour embaucher encore, y compris des ingénieurs bienvenus d'Espagne ou d'Italie.

Autre phénomène notoire qu'on peut rattacher à ce que j'ai appelé la dislocation du travail : une augmentation sensible des personnes occupant plusieurs emplois en même temps, chacun évidemment à temps partiel, et des retraités occupant aussi un emploi salarié. Enfin, il faut bien sûr rappeler ce qui est connu déjà depuis des décennies, à savoir que, même pour quelqu'un qui ne subit aucun chômage, l'emploi à vie dans la même entreprise, voire la même spécialité, est désormais exclu, alors que c'était courant jusque dans les années 80/90.

Cette lente montée du travail indépendant, et des cumuls d'emplois, va dans le même sens, que la baisse lente des offres d'emploi liée à la productivité, à la robotique et à l'augmentation du chômage partiel subi. Toutes les protections sociales, tous les éléments du modèle social, qui étaient assis sur l'emploi salarié régulier, à vie, notamment quand il est assis sur les cotisations sociales, qu'elles soient payées par les employeurs et les salariés, risquent d'être fortement remises en cause. C'est pourquoi des propositions apparaissent peu à peu pour modifier notre modèle social.

### **Le « retour » du revenu universel**

C'est une vieille idée ! On peut la rattacher au projet des Gracques, à Rome, des distributions gratuites de blé. Thomas More l'avait imaginé dans son *Utopia*. Le Franco-Américain Thomas Paine dans *La justice agraire*, en 1797, l'avait aussi proposé. Plus récemment l'idée a été reprise par le philosophe britannique Bertrand Russel en 1918 dans ses *Chemins vers la liberté* et par John Rawls en 1971 dans sa *Théorie de la justice*. Dans tous ces cas, il s'agissait d'un souci purement humanitaire, le droit à la vie, donc au « minimum vital » étant évidemment le premier des « droits de l'homme ». Ce qui est toujours vrai. Ce que d'ailleurs nos pays développés ont formulé à l'égard des pays qu'on disait sous-développés, avec l'aide au développement. Ce qui est à la base aussi de l'action de toutes les organisations humanitaires. Et ce que nos pays ont aussi inventé progressivement depuis une trentaine d'années sous forme de minimum absolu de revenu comme le RSI (Rocard 1988), devenu RSA, attribué seulement aux chômeurs qui ont épuisé leurs droits.

Mais peut-on généraliser, considérer que, puisque le travail manquera, il faut se préparer à servir à tout le monde une somme qui correspond à ce minimum vital : 753€ par mois, proposent certains. Je ne vais pas critiquer cette mesure par son chiffre, ce qui est fréquemment le cas ces temps-ci. Mais trois remarques :

- Pour les raisons indiquées au début, le travail reste, en étant la projection de chaque homme sur le monde, la seule voie de reconnaissance mutuelle donc de « société ».

- Il y a une injustice ou un grand gaspillage, même si on le récupère par l'impôt, à l'attribuer également au plus aisé et au plus pauvre. À noter aussi que les chantages les plus extrêmes du libéralisme économique, y voient, un peu sournoisement, un moyen de se débarrasser de la prise en considération des diverses formes du malheur et de la pauvreté.
- Réunir divers minima sociaux (v. tableau VI) en un seul pour limiter les frais de distribution est une bonne intention (Rapport Siruge de juillet 2013).



Tableau VI. Les allocataires des divers minima sociaux.

Source : *Le Monde*, Économie et société.

Maintenir le RSA de 524 €, ouvert aux personnes de plus de 25 ans, ou de moins, si elles sont parents isolés, est tout à fait légitime, même s'il est une lourde charge de près de 10 milliards € pour les départements, lesquels dépensent en assistance environ 35 milliards. En fait d'ailleurs, avec l'allocation logement, toujours au-delà de 25 ans, on est déjà plus proche de 700 € en France. Mais attribuer ce revenu à tout le monde sans condition, me paraît exclu, en tous cas à horizon court. Il est vrai qu'en Californie, un jeune « geek » à succès, Sam Altman (*Le Monde* 5/6 juin 2016), fait une expérience audacieuse. Ayant accumulé une petite fortune, il va verser dans une aire donnée, à tout le monde une même somme égale au minimum vital, pour « voir comment les gens ensuite se comporteront ». Vers un revenu universel me paraît exclu. Attendons pour voir !

Pour l'instant, tentons de rendre ce revenu universel inutile en permettant à chacune et à chacun de garder un ou plusieurs emplois, en utilisant le levier que je me suis permis de défendre plus haut, à savoir la baisse simultanée de la durée du travail, dans plusieurs pays constituant un ensemble commercial relativement fermé, et/ou dans un seul pays où les salariés acceptent des baisses compensatrices, et inégales, de salaires.

### **La formation tout au long de la vie**

Elle est impérative, en vue des changements inéluctables de métier de tout actif, plusieurs fois dans sa vie active. Elle est déjà une réalité (v. tableau VII). En France, avec le financement obligatoire depuis Jacques Delors en 1978, le taux d'accès est satisfaisant, mais moins le taux de participation réel. L'apprentissage est toujours défaillant chez nous, alors qu'il est, en Allemagne, comme en Suisse par exemple (reportage du 22 février 2017 au *Journal* de France 2), une voie royale qui peut conduire jusqu'à la direction des plus grandes entreprises.

Pays	Taux de participation
Danemark, Finlande, Suède	66%
États-Unis	59%
Royaume-Uni	56% Angleterre
Allemagne	53%
Espagne	47%
France	36%
Italie	25%
Grèce	20%

Tableau VII. Participation à des activités de formation continue 2015.

Source : OCDE, Étude spéciale « Formation continue ».

En fait – et ce serait le premier changement important au modèle social – tout jeune entrant dans la vie active devrait se voir attribuer quatre à six années sabbatiques dans sa vie active de 40/45 ans pour se « trans-former », avec une prise en main bien plus rigoureuse par l'État de ces formations. Ceci remplacerait évidemment le Droit individuel à la formation : Proposition de votre serviteur en 1978 ! De même type, est la proposition de l'Institut Montaigne (*Le Monde* 19 janvier 2017) d'un « capital formation » de départ attribué à chaque jeune.

### **Une révolution dans le financement des diverses protections sociales !**

Comme le financement assis sur les cotisations sociales employeurs ou employés deviendrait problématique avec la montée du chômage ou la baisse de la durée du travail, le chômage partiel, la formation tout au long de la vie, le travail indépendant, il semble nécessaire d'asseoir le financement de la protection santé et chômage sur l'impôt. On passerait donc, pour la santé, de la logique « bismarkienne », qui règne en France, Allemagne, Belgique, Autriche, c'est-à-dire au financement par les cotisations, à ce financement « beveridgien » (Lord Beveridge 1942) par l'impôt, institué en Angleterre, puis en Suède, au Danemark, ce qui

suppose que l'on ne laisse pas dériver à la baisse ce financement comme c'est le cas au Royaume-Uni, où les hôpitaux publics sont bien plus encore à la dérive qu'en France.

De même le financement de l'assurance-chômage doit passer à l'impôt et, à l'idéal, l'indemnisation doit être assurée aussi bien aux salariés devenant chômeurs (mais entrant immédiatement en « transformation » dans le cadre de sa dotation viagère), qu'aux salariés qui souhaitent démissionner, et aux entrepreneurs en faillite. L'État doit reprendre la main sur la gestion de cette couverture chômage. C'est donc aussi la fin du fameux RSI, Régime spécial des indépendants, qui gère le régime social de 6 millions d'artisans et commerçants et qui fait couler tant d'encre depuis quelque temps.

Telles sont, chers confrères, les quelques considérations que je souhaitais vous soumettre sur des débats relatifs au travail, et à notre modèle social, qui traversent actuellement notre société. Si les dirigeants du monde entier, car les frontières ne se refermeront pas, ont l'intelligence collective de faire baisser la durée du travail, journalière, hebdomadaire ou annuelle, mais surtout pas viagère, afin que les hommes continuent de bénéficier des progrès de la productivité qu'ils génèrent par leurs innovations, alors peut s'ouvrir une ère nouvelle. Celle-ci pourrait d'ailleurs aussi s'ouvrir, si, comme le souhaitent de plus en plus d'experts prospectivistes, les hommes dans leur ensemble, y compris les plus pauvres d'Asie et d'Afrique, acceptent un ralentissement durable de la croissance, par exemple entre -0,5% et +0,5%, (donc 3%-4% en Afrique Asie et -1% chez nous) mais en acceptant aussi la baisse correspondante de la consommation, afin de préserver notre planète.

Dans les deux cas, les hommes, grâce aux robots, comme les Grecs le furent, grâce à leurs esclaves (*andrapoda*), disposeraient de beaucoup de temps libre. Pas seulement pour les loisirs. Mais aussi, pour gérer, dans de nouveaux « communaux », par exemple, la production diversifiée d'énergie à partir de sources solaires, éoliennes, marines, de biomasse, et les échanges entre utilisateurs voisins, en fonction des conditions météo. Ou s'attelleraient eux-mêmes à la production locale de leurs aliments « bio » qui n'auraient plus à parcourir des centaines de kilomètres jusqu'à leurs assiettes.

Ils pourraient aussi, comme les Grecs qui ont « inventé » la politique, construire la fameuse démocratie participative, dont les « Nuits debout », les « *Occupy Wall street* », les « *Indignados* » de la Plaza del Sol ont donné des exemples aussi naïfs que maladroits, mais qui témoignent bien d'un désir d'une autre démocratie.

*Séance du 24 mars 2017*

## **LES RÉALITÉS DE L'ISLAM**

**par Pierre MUTIN**  
membre résidant

### **Introduction**

Notre pays, le monde occidental et l'islam authentique sont aujourd'hui confrontés à une guerre, que mène contre eux l'islam radical, dans la perspective théologique absurde de hâter « la fin des temps », annoncée par les trois révélations monothéistes. Il est donc important d'analyser, avec une rigueur scientifique, et autant que faire se peut, historique, les « Réalités de l'islam » afin de bien comprendre les menaces que représentent pour le monde et l'islam authentique les courants radicaux, connus sous les noms de salafistes, wahhabites et Frères musulmans. Ces courants doivent être combattus au plan des idées, car c'est bien ce qui fait gravement défaut aujourd'hui, dans la mesure où le combat militaire et sécuritaire contre le djihad semble pouvoir être gagné. La France a, compte tenu de son histoire, un rôle déterminant à jouer.

Les informations présentées dans notre synthèse sur les « Réalités de l'islam » sont entièrement fondées sur le Coran et sur les sources de la Tradition musulmane, aussi bien sunnites que chiites. Nous nous attacherons cependant à signaler les contradictions majeures



qui peuvent exister sur des faits rapportés par les différentes sources. Dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle et le début du xxi<sup>e</sup> siècle, l'étude scientifique et historique approfondie du Coran et des sources de la Tradition musulmane est apparue comme une nécessité vitale pour le devenir de l'islam à un grand nombre de chercheurs, d'intellectuels et d'universitaires. Un des précurseurs de cette nécessaire démarche intellectuelle fut mon premier professeur d'arabe, Mohammed Arkoun, professeur émérite d'islamologie à la Sorbonne, commandeur de la Légion d'honneur ; ce grand Français devait hélas décéder en 2010.

## **La Révélation du Coran**

### ***La vie du Prophète***

Nous ne connaissons pas avec exactitude la date de naissance du Prophète, ni son ascendance précise. Il serait né vers 570 à La Mecque (voir la chronologie en annexe). Très vite devenu orphelin, il est élevé par un de ses grands-pères, puis par son oncle Abû Tâlib. L'histoire nous le fait connaître, alors qu'il avait environ 20 ans, et qu'il accompagnait des caravanes vers le pays de Sham (Syrie) pour gagner sa vie. C'est au cours de ces premiers voyages en Syrie qu'il aurait rencontré à Bosra (aujourd'hui Bassora en Irak) un moine chrétien, nommé Bâhîra, qui l'aurait instruit de la révélation du Christ.

Vers 591, Mohammed rentre au service d'une puissante et riche veuve, Khadîdja, propriétaire de nombreuses caravanes. Il l'épouse en 596. Khadîdja lui donne trois fils, morts en bas âge, et quatre filles, dont Fatima, qui épousa Ali, cousin du Prophète, quatrième calife et père spirituel du chiisme. Mohammed reste monogame, jusqu'à la mort de Khadîdja en 619. Khadîdja crut en la Révélation de la parole de Dieu à Mohammed, et réussit à le convaincre de sa mission. Elle le soutint et l'encouragea à diffuser ce qui fut la troisième religion monothéiste, née après le judaïsme et le christianisme dans cette région du monde.

Après la mort de Khadîdja, Mohammed prend de nombreuses épouses, pour des raisons essentiellement politiques, afin d'étendre son réseau d'influence sur les tribus d'Arabie occidentale ; il s'affranchit de la loi coranique prescrivant de ne pas avoir plus de quatre épouses.

Deux de ses épouses, filles de deux de ses plus proches compagnons, 'Aïcha, fille d'Abû Bakr, qui fut le premier calife après la mort de Mohammed, et Hafsa, fille de 'Umar, qui fut le deuxième calife, jouèrent un rôle majeur dans la dérive de l'islam vers le pouvoir politique et les conquêtes territoriales, alors qu'une des dernières recommandations de Mohammed avant sa mort fut de dire : « Je suis arrivé au terme de ma mission, j'ai transmis le message dont j'ai été chargé ; les hommes sont désormais livrés à leur libre arbitre, telle est la volonté de Dieu ».

Dans la vie de Mohammed on distinguera quatre périodes :

- *La période mecquoise* (610 – 622), ce fut essentiellement la période spirituelle de la Révélation.
  - +610 : Premières visions et révélations transmises par l'ange Gabriel.
  - +613 : Mohammed apporte la Révélation aux habitants de La Mecque.
  - +619 : Mort de sa femme Khadîdja et de son oncle Abû Tâlib.
  - +622 : Pacte d'Aqaba, près de La Mecque, signé en juin : serment d'obéissance et de fidélité des nouveaux convertis à l'islam.
  - +622 : les premiers musulmans, persécutés par les tribus polythéistes, quittent durant l'été La Mecque pour Yathrib, située à 150 km environ au nord de La Mecque.
  
- *La période médinoise* (622 – 632), la révélation se poursuit dans le domaine de l'organisation de la vie sociale des adeptes de l'islam ; mais ce fut essentiellement la période de la conquête politique.
  - +622 : en butte à l'hostilité grandissante des tribus mecquoises, restées majoritairement polythéistes, les premiers croyants quittent en septembre La Mecque pour Yathrib. Cet épisode fondateur est connu sous le nom de « Fuite à Médine ou Hégire ». Le Prophète arrive à Yathrib le 24 septembre ; cette date marque le début du calendrier musulman, et Yathrib prend le nom de *Madina al-Nabî* (Ville du Prophète) qui deviendra

« Médine ».

+624 – 632 : de nombreuses batailles opposent les tribus polythéistes d'Arabie aux musulmans.

+630 : Mohammed reconquiert La Mecque en janvier et y détruit les idoles.

+632 : Pèlerinage de l'Adieu de Mohammed à La Mecque (mars).

- *La « maladie » et la mort du Prophète* (mai – juin 632) : période très brève au cours de laquelle s'engagea une lutte sans merci pour le pouvoir, dont les conséquences marquent encore l'islam contemporain.
- *La succession spirituelle et politique du Prophète* (632 – 657) avec les quatre premiers califes dits « bien guidés ».

### ***Les modalités de la Révélation***

Allah a révélé oralement le Coran à Mohammed par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel. Le Coran est le Livre venu de Dieu pour les croyants, l'un de ses attributs, sa Parole. La première partie de la Révélation a eu lieu dans une grotte du Mont Hîra, proche de La Mecque. Les tout premiers versets du Coran furent transmis à Mohammed par l'Ange Gabriel en mars 610, dans « la nuit de la destinée ». Les révélations des versets du Coran s'étaleront de 610 à La Mecque, jusqu'en 632 à la mort du Prophète à Médine. Ils lui furent transmis oralement par l'Ange Gabriel qui apparaissait à Mohammed, ou en songe, par Dieu lui-même.

Les grands principes de l'islam sont révélés dans les dix dernières années de la vie de Mohammed :

- +622 (avril), sont révélées les cinq obligations rituelles du croyant :
  - *Chahâda* : C'est la profession de foi, par laquelle on devient musulman « Il n'est de dieu que Dieu et Mohammed est son Prophète ».
  - *Salât* : les cinq prières journalières légales.
  - *Zakât* : l'aumône légale.
  - *Sawm* : le jeûne.
  - *Hadj* : le pèlerinage.

+624 (février), sont fixées : la période du jeûne pendant le mois de Ramadan, ainsi que la prosternation des croyants, lors des prières, vers La Mecque, en lieu et place de Jérusalem.

+632 (mars), sont fixés le processus et les rites du pèlerinage à La Mecque.

Selon la Tradition musulmane, le Prophète aurait été un homme de l'écrit. Son illettrisme supposé n'est qu'une légende, démentie par le nombre important de documents qu'il aurait écrits ou dictés. Il faudra cependant attendre plus de vingt ans après la mort du Prophète pour que, en 653, le troisième calife 'Uthmân ordonne d'établir le premier texte écrit du Coran, à partir des éléments épars oraux ou écrits qui le constituaient. Mais il reste étonnant qu'aucun document écrit ou dicté par Mohammed, aucune transcription d'un verset coranique datant du vivant du Prophète n'aient été conservés et ne soient parvenus jusqu'à nous. La Tradition veut que tous ces documents primitifs de la Révélation aient été systématiquement détruits pour éviter toutes interprétations et discussions, jugées hétérodoxes.

Il est tout aussi étonnant que le premier texte écrit du Coran n'ait pas respecté l'ordre chronologique de la révélation des versets. Cela aurait grandement facilité le travail d'exégèse coranique, singulièrement au XX<sup>e</sup> siècle. Le Coran est composé de 114 sourates et 6 229 versets.

## **La christologie du Coran ou la place du Christ et de sa mère Marie dans le Coran**

### ***La place et le rôle de Jésus dans le Coran et la Tradition musulmane***

Le lecteur intrépide qui s'aventure pour la première fois à lire le Coran a la surprise de voir Jésus, plus de cinq siècles après sa crucifixion à Jérusalem, largement cité dans le texte saint des musulmans. Il est cité dans plus d'une douzaine de sourates, alors que Mohammed n'est cité seulement que dans quatre sourates (III – XXIII – LVII – LVIII), et le Coran proclame sèchement « Mohammed n'est qu'un prophète et d'autres prophètes ont vécu avant lui » (sourate III, verset 144).

Dans le Coran, Jésus, figure fondatrice du christianisme, n'est pas n'importe qui. Il apparaît sous le nom d'*Isâ ibn Maryam* (Jésus fils de Marie), *Al Masîh* (le Messie) ; sa désignation s'accroît de titres de plus en plus considérables, Messenger de Dieu, Verbe de Dieu, Souffle de Dieu. Il est le seul à porter le qualificatif de Messie (sourate III, verset 45 – sourate IV, verset 157 – sourate V, verset 17 – sourate IX, versets 30 et 31). Son rôle de Messie dans le Coran en fait le garant de l'assurance coranique de la fin des temps, dont Jésus sera le héraut. Dieu dit dans la sourate XXXIII, verset 61 : « Jésus est en vérité, l'annonce de l'heure, n'en doutez pas et suivez-moi ! Voilà le chemin droit. »

Pour les Juifs, le Messie n'est pas encore descendu sur Terre, et c'est Élie qui l'accompagnera aux derniers jours ; mais pour les chrétiens et les musulmans c'est le Messie Jésus, qui sera le grand ordonnateur du Jugement dernier. Les hadiths se chargent d'une précision qui traverse les deux communautés chrétiennes et musulmanes : « L'heure ne sera pas établie avant que le Fils de Marie ne descende parmi nous pour être un juge équitable et un chef juste ». Le Jésus, qui émerge du Coran, est donc proche du Jésus des Évangiles : c'est un personnage hors du commun, faisant des miracles, guérissant l'aveugle et le lépreux, ressuscitant les morts, ne mourant pas ; il est élevé par Dieu auprès de Lui : les musulmans croient donc en l'Ascension du Christ.

Sourate III, verset 55, Dieu dit : « Ô Jésus, je vais en vérité te rappeler à moi, t'élever vers moi, te délivrer des incrédules, jusqu'au Jour de la Résurrection. »

La sourate IV, verset 158, affirme : « Les Juifs n'ont certainement pas tué Jésus, même s'ils l'ont cru, même s'ils l'affirment, c'est une ruse de Dieu, une illustration de sa puissance. Dieu ne peut pas laisser mourir Son Envoyé et Dieu l'a élevé vers lui. »

Dans la sourate XIX (*Maryam*), verset 33, l'enfant Jésus déclare : « Que la paix soit sur moi, le jour où je naquis, le jour où je mourrai, le jour où je ressusciterai. »

Dès la sourate II, verset 87, Jésus apparaît comme un personnage toujours présent, une figure active, un enjeu fondamental. Dieu dit : « Nous avons, en vérité, donné le Livre à Moïse, et nous avons envoyé des prophètes après lui. Nous avons accordé des preuves incontestables à Jésus, fils de Marie, et nous l'avons fortifié par l'Esprit de sainteté. »

Plus encore, dans le Coran, il est dit que Jésus naît d'une vierge et apparaît comme le nouvel Adam, créé par Dieu sans intermédiaire mâle. Dans la sourate III, verset 45, il est dit : « Ô Marie ! Dieu t'annonce la bonne nouvelle d'un Verbe émanant de Lui. Son nom est le Messie, Jésus fils de Marie ; illustre dans ce monde et dans la vie future ; il est au nombre de ceux qui sont proches de Dieu. Dès le berceau, il parlera aux hommes comme un vieillard ; il sera au nombre des justes. » En fait, par-delà la querelle exégétique des textes, ce qui est central, c'est la reconnaissance par le Coran de la conception virgine et divine du Christ, de son ascension et de son retour sur la Terre au Jugement dernier. La seule différence essentielle entre les traditions musulmanes et chrétiennes, c'est que le Coran ne reconnaît pas la divinité du Christ à travers la Trinité.

### ***La place de Marie dans le Coran et la Tradition musulmane***

La présence de Marie dans le Coran est également insolite pour le lecteur non théologien. Elle y est citée 34 fois, plus que Jésus lui-même cité 23 fois. Pas moins de deux sourates lui sont consacrées, la sourate III et la sourate XIX, titrée du nom *Myriam* (Marie) :

- La sourate III, verset 42 fait dire aux anges : « Ô Marie ! Dieu t'a choisie ; en vérité Il t'a purifiée, Il t'a choisie de préférence entre toutes les femmes de l'Univers. »
- La sourate XIX, verset 23, suite aux douleurs difficilement supportables de l'accouchement, Marie dit : « Malheur à moi ! que ne suis-je pas morte, totalement oubliée ! »
- Sourate XIX, verset 26, Jésus qui vient de naître ordonne à sa mère, après les trois miracles accomplis par Dieu : « Mange, bois et cesse de pleurer. » Trois miracles en effet : celui du palmier nourricier que Dieu penche jusqu'à Marie dans le désert pour qu'elle puisse se nourrir de ses dattes, celui des sources qu'Il fait jaillir à ses pieds pour qu'elle puisse s'abreuver, et enfin celui de Jésus nouveau-né qui parle.
- Sourate XXI, verset 91, Dieu dit : « Et celle qui était restée vierge, Nous lui avons insufflé notre Esprit. »

On ne compte plus dans le monde musulman, les églises chrétiennes, dédiées à Marie, où les femmes musulmanes viennent se recueillir.

## Les derniers jours de Mohammed

L'histoire des derniers jours du Prophète nous décrit tous les lieux communs de la chute d'un souverain puissant, avec une autorité qui décline au lendemain d'une défaite militaire face aux Byzantins, lors de la bataille de Mo'ta, située dans l'actuelle Jordanie, à l'est de la Mer Morte en septembre 629. Venu accueillir aux portes de Médine son armée défaite, le Prophète voit cette dernière huée par la foule, et ce, malgré la valeur militaire du dernier chef de son armée, les deux précédents ayant été tués au combat.

La débâcle de Mo'ta ne dissuade pourtant pas Mohammed de tenter une deuxième expédition militaire contre l'Empire byzantin en Syrie. Peu de temps après la reprise de La Mecque des mains des tribus polythéistes en janvier 630, il ordonne l'expédition de Tabûk (septembre-octobre 630). L'armée que lève Mohammed est la plus grande jamais réunie en Arabie : des dizaines de milliers d'hommes et 10 000 chevaux. C'est le Prophète en personne qui prend le commandement des troupes.

Au terme d'une expédition militaire très éprouvante, en raison de la chaleur et de la soif, le Prophète arrive à Tabûk où il ne trouve aucune trace des armées de Byzance. Sur le chemin du retour de cette expédition sans gloire, le Prophète est victime d'une première tentative d'assassinat. Les sources sunnites et chiites évoquent, en termes semblables, cette tentative d'assassinat, connu sous le nom de « Conjuraison d'Al-Aqaba ». Qui sont ces conspirateurs ? Des relations sunnites suggèrent que les auteurs du complot font partie des Compagnons du Prophète. Les chiites vont jusqu'à accuser les deux plus proches compagnons du Prophète, Abû Bakr et 'Umar, pères de deux de ses épouses, et futurs premiers califes après la mort de Mohammed.

Le Prophète rentre de Tabûk en novembre 631 ; quelques semaines après, il perd son seul fils vivant Ibrâhîm, âgé de deux ans. Depuis qu'il a enterré son fils Ibrâhîm, Mohammed s'est replié sur lui-même. Les grands projets d'affrontement avec Byzance et de conquête de Jérusalem sont gelés. Ses proches constatent son détachement progressif des affaires politiques. Début mars 632, il décide d'aller à La Mecque pour accomplir son dernier pèlerinage, resté dans l'histoire sous le nom de « Pèlerinage de l'Adieu ».

Lors du pèlerinage de l'Adieu, le Prophète révèle le verset marquant la fin de sa mission religieuse, sourate V, verset 3, où Dieu dit : « Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion. Je vous ai comblés de mes faveurs et de ma grâce. » Le moment le plus solennel du discours de l'Adieu est celui où Mohammed s'écrie : « Ô Dieu, j'ai délivré mon message et terminé ma mission. » La foule répond : « Oui tu as accompli cela. » Le Prophète dit alors : « Ô Dieu, daigne recevoir ce témoignage. » Mohammed est arrivé au terme de sa mission, il a transmis le message dont il a été chargé ; les hommes sont désormais livrés à leur libre arbitre. Tel est pour Mohammed la volonté de Dieu. Malheureusement les successeurs du Prophète ne respecteront pas cette volonté de Dieu, préoccupés par la conquête du pouvoir politique.

À la fin du pèlerinage, il décide sur le chemin du retour vers Médine, au niveau de l'étang de Khumm, de passer le flambeau à 'Ali, son gendre et cousin. À ce stade on ne sait pas si Mohammed pense au pouvoir religieux ou au pouvoir politique. La réaction des autres compagnons ne tarde pas : mécontents, ils rédigent un pacte et tentent d'assassiner Mohammed pour barrer la route à 'Ali. Les sources sunnites et chiïtes s'accordent sur la signature de ce pacte, et sur l'implication d'Abû Bakr et de 'Umar, les deux premiers futurs califes ; seul diffère, dans les deux sources, le lieu de la signature. Curieusement les sources sunnites attestent, avec les sources chiïtes, de la tentative d'assassinat sur le chemin du retour. Le retour de Mohammed de La Mecque a donc lieu dans une atmosphère très tendue et, à la fin du printemps 632, le Prophète commence à ressentir les premiers signes de la maladie qui lui sera fatale. La maladie qui l'emportera aurait duré entre dix et treize jours dans la deuxième moitié de mai 632.

Quel est le mal qui a emporté le Prophète en deux semaines, malgré sa robuste constitution ? Il est vrai qu'il souffre de façon récurrente de fréquentes migraines, qu'il est sujet par moment à de brefs évanouissements et qu'il est d'une hypersensibilité nerveuse, le rendant phobique à certains phénomènes naturels, comme le vent, la foudre ou l'orage. Mais rien dans ces maux ne semble pouvoir entraîner une mort si rapide. Dans la Tradition, est envisagée une mort par empoisonnement, d'autant plus logiquement que le Prophète a été victime d'une, voire de



deux tentatives d'assassinats, aux retours de l'expédition de Tabûk en 631 et du Pèlerinage de l'Adieu en 632.

Dans les derniers jours de sa vie, le Prophète est confronté à deux crises majeures :

- Une crise interne de succession entre son cousin et gendre 'Ali et deux de ses plus proches Compagnons Abû Bakr et 'Umar, essentiellement préoccupés par sa succession politique. Il convient ici de rappeler que Mohammed considérait que sa mission religieuse était terminée et que Dieu s'en remettait au discernement des hommes.
- Une crise externe à la Communauté où Mohammed est confronté à un vaste mouvement insurrectionnel, mené par ceux qu'on appelle « les faux prophètes » et « les incrédules ». Ces derniers contestent radicalement l'autorité du Prophète et réfutent le principe même de sa prophétie.

La diminution des forces du Prophète est très rapide, ce qui accrédite l'idée de l'empoisonnement par des proches. Dans les derniers jours de sa vie, cloîtré dans la chambre de sa femme Aïsha, il n'est plus désormais obéi par ses Compagnons et doit réitérer plusieurs fois ses ordres, concernant ses dernières volontés. La « Calamité du jeudi 4 juin 632 », qui précède la mort de Mohammed, est décrite par les sources sunnites, comme chiites : Le Prophète est alité, entouré de ses femmes, de son oncle 'Abbâs et de 'Umar, curieusement son plus proche compagnon Abu Bâkr est absent. Il éprouve de vives souffrances et demande qu'on lui apporte un nécessaire d'écriture. « Je vais rédiger pour vous un document qui vous préservera de l'égarement pour l'éternité », dit-il aux siens. Toutes les sources sunnites et chiites s'accordent à dire que la volonté du Prophète de dicter ou d'écrire lui-même son testament s'est heurtée au refus des siens.

Pour justifier son refus d'accéder à la demande de Mohammed, 'Umar dit : « Nous avons déjà le Coran, le Livre d'Allah, et cela suffit. » Dès lors, une question s'impose : le Coran existe-t-il déjà sous forme de livre du vivant du Prophète ? Si oui, où est passé ce livre original ? Et quel serait alors le bien-fondé de toutes les compilations du Coran commandées par les différents califes ayant succédé au Prophète ? Son oncle Ibn Abbas dira en pleurant après sa mort : « La calamité, la pire

calamité, c'est ce qui a empêché le Prophète de leur écrire ce document, à cause de leurs querelles. »

Le prophète meurt le lundi, qui suit, vraisemblablement le 8 juin 632. Selon différentes sources, l'enterrement n'aurait eu lieu que dans la nuit du mercredi, voire dans celle du vendredi. Cet enterrement différé de plusieurs jours est contraire à tous les usages en Arabie pour des raisons d'hygiène, et aux prescriptions coraniques qui veulent que l'enterrement ait lieu dès la première nuit suivant le décès. Au mois de juin, la chaleur est écrasante, pourquoi donc Mohammed n'a-t-il pas été enterré dans la nuit de sa mort, voire le lendemain mardi ? Deux raisons peuvent être avancées :

- La première est politique : avoir le temps de désigner son successeur. Compte tenu de tout ce qui a été dit précédemment des querelles et intrigues familiales, le consensus pour désigner 'Abû Bakr comme premier calife n'a pas été facile.
- La seconde, moins crédible, est que bon nombre de croyants pensaient que, comme le Christ, Mohammed allait ressusciter. À tout le moins, c'est cet espoir qui fut avancé pour justifier de différer son enterrement.

### **Les quatre premiers califes ou califes bien guidés**

C'est la période où se joue l'avenir de l'islam et la forme qu'il va prendre aux cours des siècles suivants. Cette période s'étend de 632 à 657. Elle fut d'une extrême violence. Elle marque l'islamisation par les armes, initiée par Mohammed, contre les tribus d'Arabie, hostiles au Prophète et à sa Révélation, et inaugure la conquête d'un vaste espace territorial de la Perse, au Proche-Orient, à l'Égypte et au Maghreb.

#### ***Califat d'Abû Bakr (632 – 634)***

Abû Bakr, beau-père de Mohammed, était le plus fin politique des quatre premiers califes. À la mort de Mohammed, de nombreuses tribus d'Arabie rejettent le Prophète et sa Révélation. Au plan intérieur, Abû Bakr doit noyer dans un bain de sang son accession au pouvoir et soumettre militairement toutes les tribus arabes réfractaires à l'islam. À

l'extérieur, il conquiert une partie de la Mésopotamie et la Palestine à l'exception de Jérusalem et de Césarée. Il est le seul à mourir de mort naturelle après seulement deux ans de règne.

#### ***Califat de 'Umar (634 – 644)***

Le calife 'Umar, également beau-père de Mohammed, est un homme énergique, pour ne pas dire violent. Il est plus militaire que politique. Sous son califat, la conquête des territoires voisins s'intensifie :

Entre 635 et 642, les Arabes se rendent maîtres de la Syrie et de toute la Palestine qu'ils prennent définitivement aux Byzantins ; en 638, ils prennent Jérusalem et en expulsent les Juifs, mais gardent les chrétiens.

En 639, ils attaquent l'Égypte et occupent Alexandrie.

En 642, ils se rendent maîtres de toute la Mésopotamie et de la Perse occidentale et centrale.

En 644, le calife 'Umar est assassiné.

#### ***Califat de 'Uthmân (644 – 656)***

Il fut un des gendres du Prophète. Après quelques revers en Égypte, 'Uthmân étend la conquête arabe en Arménie et procède à des raids en Cappadoce, en Phrygie et en Afrique du Nord. Il occupe la Perse orientale. Il inaugure les premières expéditions maritimes avec l'occupation de Chypre et la défaite de la flotte byzantine au large de la Lycie.

En 653, il fait établir la première recension écrite du Coran.

Le 17 Juin 656, 'Uthmân est assassiné.

#### ***Califat de 'Ali (656 – 661)***

'Ali, cousin et gendre de Mohammed est enfin proclamé calife, alors que Mohammed, vingt-quatre ans plus tôt, voulait en faire son successeur au moins au plan religieux. Les adversaires d'Ali se groupent autour d'A'icha, veuve de Mohammed.

Au printemps 657, Mu'âwiya, gouverneur de Syrie, se dresse contre 'Ali, c'est la rupture (*Fitna*) de la communauté musulmane, vingt-cinq ans seulement après la mort du Prophète. Le 26 juillet, la bataille de Siffin entre partisans d'Ali et de Mu'âwiya ne donne aucun résultat décisif. Les deux protagonistes acceptent un arbitrage. En janvier 659,

l'arbitrage est défavorable à 'Ali. Désormais l'islam est éclaté en trois courants : les sunnites, les chiïtes et les khâridjites.

En mai 660, Mu'âwiya est proclamé, c'est le premier calife qui ne soit pas un proche compagnon ou un parent du Prophète. Il est issu en quelque sorte d'une révolution de palais. Il est reconnu en Syrie, en Palestine, en Égypte et au Hedjâz (Arabie occidentale). 'Ali reste reconnu calife en 'Irâq et en Iran. La rupture (*Fitna*) entre sunnites, khâridjites et chiïtes est consommée et dure jusqu'à nos jours. En janvier 661, 'Ali est assassiné.

On retiendra donc du quart de siècle ayant suivi la mort du Prophète les points suivants :

- L'islam s'est installé dans un bain de sang, qui n'a cependant pas permis de maintenir l'union de la Communauté.
- Trois des quatre premiers califes ont été assassinés.
- Deux grands courants religieux se sont établis :
  - les sunnites, courant majoritaire (80% des musulmans), qui s'étend de la Syrie au Maghreb en passant par l'Égypte,
  - les chiïtes, courant minoritaire (20% des musulmans), qui est essentiellement présent en Irak et en Iran.
- Une foule d'autres sectes indépendantes, mais très minoritaires, s'est développée à côté des deux principaux courants de l'islam : les khâridjites, et les isma'iliens, pour ne citer que les principaux.

## **Les recensions du Coran et des hadiths**

### ***Recension du Coran***

Il est admis par les traditions sunnites et chiïtes, mais aussi par les chercheurs contemporains que la Révélation du Coran à Mohammed par l'Ange Gabriel fut orale. L'illettrisme du Prophète semble être une fable, largement contestée. Il est également admis par les traditions que le Prophète disposait d'équipes bien organisées de scribes, qui reportaient par écrit sur des supports divers les différents versets révélés par l'Ange Gabriel. Il est intéressant de noter que le papier ne fit réellement son

apparition en Arabie que de nombreuses années après la mort du Prophète.

Il est tout de même étonnant qu'aucun document écrit ou dicté par Mohammed ne soit parvenu jusqu'à nous. Il semblerait qu'ils furent systématiquement détruits à des fins politiques par le troisième calife 'Uthman, lors de la première recension par écrit du Coran (653), afin d'éviter toutes contestations et interprétations. Le Coran fut alors décrété « corpus officiel clos ».

Un fait est révélateur de cette volonté de cacher ou de détruire des versets qui ne plaisaient pas aux proches compagnons du Prophète. Quand 'Umar, deuxième calife, décide de préparer une compilation du Coran, en réunissant les fragments épars sur lesquels on a noté la Révélation du vivant de Mohammed, un verset demeure introuvable, alors qu'il était dans la mémoire de tous, celui de la lapidation et de l'allaitement de l'adulte. Interrogeant 'Aïcha, veuve de Mohammed, il a droit à une réponse désarmante : « Ce verset, transcrit sur une feuille de palmier, était sous mon lit, et pendant que nous étions occupés par les obsèques de l'Envoyé de Dieu, une chèvre est entrée et l'a dévorée. » Le génie des quatre premiers califes, et en particulier celui d'Abû Bakr est d'avoir compris que le contrôle du Coran et des hadiths était la pierre angulaire de l'exercice du pouvoir, un outil majeur de légitimation de l'autorité.

### ***Recension et hiérarchisation des hadiths***

L'énorme corpus des hadiths rédigés au IX<sup>e</sup> siècle, soit un siècle et demi après la Révélation, sont composés des dits, faits et gestes attribués au Prophète. Parmi la cinquantaine de recueils de hadiths, les deux recueils les plus respectés sont ceux de Bukhârî (809 – 870), qui sélectionna 725 hadiths fiables sur un total de 6 000 et ceux de Muslim (816 – 876), qui en retint « sur preuves » 9 200 sur 300 000. Les recueils de ces deux auteurs portent le nom de « Hadiths authentiques ». On distinguera plus tard :

- les hadiths sacrés (*qudsî*), témoins directs de la Parole de Dieu, dont on peut s'étonner qu'ils ne soient pas présents dans le Coran,

- les hadiths élevés (*marfû'*), dits du Prophète, commençant par « J'ai entendu le Prophète dire.... »,
- les hadiths arrêtés (*mawaqûf*), venant des Compagnons du Prophète,
- et tous les autres jugés faibles ou apocryphes.

### **Les enjeux actuels d'une recherche historique et scientifique pour replacer la Révélation dans son contexte originel**

Au terme de leurs recensions et de leurs transcriptions écrites, le Coran, comme les recueils de hadiths, ont constitué des « corpus officiels clos », rendant impossibles toutes exégèses et études critiques. Pourtant avant sa mort, le Prophète avait dit aux croyants : « Le message de Dieu vous a été délivré, vous êtes désormais livrés à votre libre arbitre », ouvrant ainsi la voie à l'étude et à la réflexion qui rapproche le croyant de Dieu. Telle est pour Mohammed la volonté de Dieu.

Pour de nombreux penseurs des premiers siècles de l'islam, comme pour de nombreux islamologues contemporains, la Révélation originelle développe une spiritualité de la clémence, de la miséricorde, de la paix, de la douceur, d'humilité et prône l'ouverture à l'altérité. La nature fondamentale de la Révélation se trouve synthétisée dans l'énoncé de la formule que tout croyant emploie lorsqu'il invoque Dieu ou accomplit un acte religieux : « Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. » Cette spiritualité s'est très tôt incarnée dans le soufisme, né moins de trente ans après la mort du Prophète. Dans ce courant, s'est également développée une spiritualité de l'excellence, de la sainteté, qui tend en permanence à rapprocher le croyant de Dieu.

Dans les premiers siècles de l'islam, cette pensée religieuse s'est développée dans la discrétion, puis dans un foisonnement intellectuel en Espagne musulmane jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, en particulier avec l'œuvre colossale d'Ibn 'Arabî. Elle est reprise, analysée et développée au XIX<sup>e</sup> siècle par l'émir Abd-El-Kader. Ce courant religieux qui, aux yeux des chercheurs anciens et modernes, est celui de la vraie Révélation de Mohammed, est très tôt violemment combattu par tous ceux qui

veulent utiliser la religion comme un outil de conquête territoriale et d'asservissement des hommes.

Alors naît un « autre islam » avec l'éclosion des « intégrismes ». Un des premiers intégristes à lutter violemment contre la Révélation des origines et contre la pensée d'Ibn 'Arabi fut Ibn Taymiyya au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais c'est surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle que se développe l'intégrisme islamique en Arabie, à l'initiative de son fondateur Abd-El-Wahhab (1703 – 1792). Cette « nouvelle religion », née en 1744, a insidieusement remplacé l'islam. On peut dire que son livre fondateur « Kitab-At-Tawhîd » a supplanté le Coran ou, à tout le moins, l'a dénaturé. Ce livre met d'ailleurs explicitement hors la loi tous les musulmans qui n'adhèrent pas au dogme wahhabite.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le wahhabisme est adopté par la famille d'Ibn Saoud pour asseoir son pouvoir sur la péninsule arabique. Pour les mêmes raisons, il est adopté par les principales familles régnantes des émirats du Golfe. Les Anglo-Saxons, soucieux de contrôler les richesses pétrolières au Proche- et Moyen-Orient, favorisent le développement du wahhabisme, pensant naïvement être en capacité de le contrôler. Hélas, les événements du début du XXI<sup>e</sup> siècle viendront apporter la preuve de l'échec cuisant de cette ambition. De nos jours, le wahhabisme international apparaît comme un courant totalitaire, qui a su se rendre maître des nouvelles technologies, qui dispose de moyens financiers considérables et qui vise à une hégémonie mondiale. Il n'est pas exagéré de dire que ses premières victimes sont les musulmans eux-mêmes, avant les croyants des autres religions monothéistes.

Les clôtures dogmatiques des corpus officiels du Coran et des hadiths, voulues à des fins politiques et d'expansions territoriales, apparaissent, pour bon nombre d'intellectuels, de chercheurs et d'universitaires, comme les outils ayant permis la manipulation de la Révélation de Mohammed. Il convient donc pour lutter contre l'intégrisme et le radicalisme islamiques, non pas d'inventer un autre islam, mais de revenir à l'islam de la Révélation par une nouvelle exégèse, faisant appel aux outils modernes que nous offrent aujourd'hui les sciences, l'histoire et la linguistique.

Ce combat peut être gagné. Nous disposons en effet des travaux

de nombreux chercheurs et intellectuels de très haut niveau, qui se sont attachés à l'exégèse scientifique rigoureuse du Coran en France, en Europe et dans le monde, depuis la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, et dont Mohammed Arkoun fut le mentor. Encore faut-il que les États prennent conscience de cet enjeu majeur pour la paix du monde.

### Chronologie

Vers 570	Naissance de Mohammed
596	Mariage de Mohammed avec Khadîdja
610 – 632	Révélation des versets du Coran
	610 – 622 : Période mecquoise
	622 – 632 : Période médinoise
	24 sept. 622 : Fuite du Prophète à Médine (Hégire)
	624 – 632 : Batailles contre les tribus polythéistes
	Mars 632 : Pèlerinage de l'Adieu à La Mecque
	Mai – Juin 632 : Maladie et mort du Prophète
632 – 657	Les quatre premiers califes, compagnons et parents du Prophète
	632 – 634 : Califat d'Abû Bakr, beau-père du Prophète
	634 – 644 : Califat d'Umar, beau-père du Prophète
	644 – 656 : Califat d'Uthman, gendre du Prophète
	653 : Première recension du Coran
	656 – 661 : Califat d'Ali, cousin et gendre du Prophète
	659 : Rupture entre les trois composantes de l'islam
661	Naissance du soufisme
ix <sup>e</sup> siècle	Recension des hadiths
xiv <sup>e</sup> siècle	Naissance de l'intégrisme islamique
1744	Naissance du wahhabisme



**BIBLIOGRAPHIE**

Arkoun, Mohammed, *Comment lire le Coran ? Introduction au Coran*, Paris, Flammarion, 1970.

Arkoun, Mohammed, *Humanisme et islam, Combats et propositions*, Paris, Librairie philosophique Vrin éd., *Études musulmanes*, 2005.

Arkoun, Mohammed, *La question éthique et juridique dans la pensée islamique*, Paris, Librairie philosophique Vrin éd., *Études musulmanes*, 2010.

Arkoun, Mohammed, *La construction humaine de l'islam*, Paris, Itinéraire du savoir, Albin Michel, 2012.

Bouyerdene, Ahmed, *Abd el-Kader, L'harmonie des contraires*, Paris, Seuil, 2008.

Chodkiewicz, Michel, *Le sceau des saints*, Paris, Gallimard, 1986.

Djait, Hichem, de Libera, Alain, Arkoun, Mohammed, Ferjani, Cherif, Burgat, François, Sayad, Abdelmakek, *Connaissance de l'islam*, Syros-Alternatives, 1992.

Dinet, Alphonse E. et Ben Ibrahim, El Hadj Sliman, *La vie de Mohammed*, Dar El Othmania éd., 2009.

Mordillat, Gérard et Prieur, Jérôme, *Jésus selon Mahomet*, Seuil/Arte éd., 2015.

*Séance du 7 avril 2017*

## **QUAND LE JARDIN DEVIENT UN LIVRE**

**par Jean-Gérard GASCUEL, frère Jean**  
correspondant

J'aimerais partager avec vous la joie d'ouvrir un livre, mais ce livre ne sera pas écrit avec des mots mais avec des images, des parfums, des couleurs, des formes... Je vous invite à découvrir le jardin comme un livre aux multiples facettes, à l'écouter se raconter, à le parcourir avec un regard d'enfant émerveillé, à rencontrer ces êtres qui modestement le réécrivent chaque jour par leurs actes. Je vous convie aussi à percevoir, à chaque pas, l'empreinte du Créateur de ce jardin, Dieu. Je vous demande de me pardonner si parfois je parle à la première personne du singulier. J'apporte ici un témoignage de ma propre expérience, cherchant à faire de mon existence une prière enchantée, comme nos frères franciscains qui chantent, dansent, prient leur vie ! Vivre dans les collines cévenoles me permet d'écrire ce livre sur le jardin.

Je le déploie de diverses façons :

- la poésie d'abord exprime mon émerveillement face à la majesté du simple,
- le potager ensuite traduit l'humble labeur du jardinier, son obéissance, sa persévérance,
- la cuisine partant de la graine pour arriver au plat mijoté permet d'accomplir des créations culinaires originales et amusées,

- la photographie aussi montre par une écriture de lumière ce que les mots parfois ne peuvent pas dire,
- l'architecture enfin retrouve les gestes des anciens et donne souvent la sensation d'avoir mille ans...

Chacun de ces moyens d'expression engendre une œuvre qui témoigne, comme dans un livre, du vivant. Je m'exprime toujours en tant que moine, selon mes charismes propres et non pas en tant que poète, cultivateur, cuisinier, photographe ou maçon. Si mes actes témoignent de mon émerveillement face à la Création, je n'oublie jamais mon engagement monastique.

### **Retrouvons nos racines ontologiques**

Mais avant de parler du *Jardin qui devient un livre*, retrouvons nos racines ontologiques, nos sources spirituelles, c'est-à-dire les textes bibliques. Au début de la Bible, dans la Genèse, Dieu commence la création de l'univers par un jardin, le Jardin d'Éden, le jardin des délices. Dieu place l'homme au cœur du paradis pour le cultiver (Ge 1). Nous retrouvons le jardin dans le Cantique des cantiques, où l'âme rencontre son Bien-aimé et « s'enivre d'amour » (Cant 5, 1). Nous retrouvons le jardin dans la Passion à Gethsémani (Marc 14, 32-52 ; Matthieu 26, 36-56 ; Jean 18, 1...). C'est le jardin de la souffrance avant le grand Passage de la mort à la vie. Dans le jardin de la Résurrection (Jean 20), Marie Madeleine ne reconnaît pas le Christ, le prenant pour le jardinier. Le jardin est enfin mentionné dans les dernières pages de la Bible, dans L'Apocalypse. Un ciel nouveau, une terre nouvelle. Tout repart, se régénère. Oui, tout doit disparaître, les ciels anciens et la vieille terre pour donner place à ce ciel nouveau et à cette terre nouvelle. On retrouve l'arbre de vie de la Genèse, donnant du fruit chaque mois : « Au milieu de la place de la ville et sur les deux bords du fleuve, il y avait un arbre de vie, produisant douze fois des fruits, rendant son fruit chaque mois, et dont les feuillages servaient à la guérison des nations » (Ap 22, 2). La Bible commence et finit par un jardin. En grec, jardin se dit « *paradisios* », le paradis, c'est le lieu des délices. On le représente avec une fontaine d'où coulent quatre fleuves dans quatre directions. Il regorge d'arbres gigantesques et merveilleux, de fruits doux et sucrés,

de plantes aux parfums délicieux. Tout y pousse en abondance, l'homme a pour tâche de le surveiller avec attention et de l'entretenir. Au paradis, les animaux vivent en liberté paisiblement et l'homme comprend leur langage.

Après ce préambule, découvrons comment le jardin devient un livre dans un monastère. Le moine, comme l'artiste, sait que les belles paroles ne suffisent pas, il faut que son œuvre soit accomplie. Il faut incarner sa parole, ses idées dans les actes. Ses actes vérifient la justesse de sa pensée et suscitent l'humilité. L'homme a pour vocation de parachever la Création, de coopérer à l'acte créateur, d'accomplir l'être qu'il est, devenant une icône vivante et de rentrer, par grâce, dans cette filiation d'une Mère terrestre et d'un Père céleste.

### **Commençons ce livre par l'architecture religieuse**

Les moines défricheurs commencent toujours par créer un espace de silence comportant chapelle, cloître, bâtiment conventuel et jardin. L'architecture obéit à des lois fondamentales, à des règles d'harmonie que nous n'aborderons pas ici. Le skite Sainte-Foy (fig. 1), où je demeure



*Fig. 1. Skite Sainte-Foy.*

actuellement, est un ancien prieuré du XVI<sup>e</sup> siècle construit sur un piton rocheux avec des murs à pierres sèches de schiste, avec des charpentes en châtaignier issues de la terre cévenole. Lorsque nous restaurons les bâtiments, nous redécouvrons les gestes des anciens et nous laissons une mémoire aux générations futures, une mémoire du geste, du savoir-faire, de la prière. Nous le restaurons comme une immense sculpture. La pierre a une mémoire, celle de la terre et une empreinte, celle de la main de l'artisan qui l'a façonnée, à nous de prendre le temps de la contempler et de l'écouter.

Pour éclairer, pour interpréter dans quel esprit nous restaurons ce monastère, voici une petite histoire : Un architecte rend visite à un atelier de tailleurs de pierre. Il demande à un ouvrier : « Que faites-vous ? », l'ouvrier répond : « Je gagne de l'argent ». Il demande à un deuxième : « Que faites-vous ? », il répond : « Je taille des pierres ». À la même question, un troisième ouvrier répond : « Je construis une église ». Les trois ouvriers accomplissent le même travail, mais chacun est animé par un but différent. Nous sentons la différence entre le manœuvre, l'artisan consciencieux et le compagnon qui retrouve le geste des anciens et l'adapte à son œuvre. Ce compagnon bâtisseur, habité par son ouvrage, caresse la pierre qu'il polit jusqu'à l'âme. Il intervient dans l'écoute de la tradition, se rendant solidaire de l'œuvre commune. C'est dans la mesure où le compagnon retrouve l'état de contemplation qu'il accomplit le geste conforme à la beauté et que celui-ci devient relié et sacré. Il construit un sanctuaire où la Présence divine repose ! Ce n'est pas la forme qui est vue, mais la lumière que l'œuvre révèle. Une œuvre est sacrée lorsqu'elle irradie le vivant (fig. 2).

Le cloître dans le monastère n'est pas une conception naturaliste de la création mais une vision spirituelle du monde créé dont Dieu est le centre. Il ne consiste pas à représenter le monde tel qu'il se voit mais de contempler, à travers des formes symboliques, une réalité spirituelle qui nous ouvre au divin. Les réalités sont vues au travers du prisme de l'analogie (similitude entre deux formes), de la tropologie (dont l'allégorie est la forme la plus courante), de l'anagogie qui consiste à s'élever de l'image pour découvrir le sens caché, et de la théologie, l'interprétation d'un texte qui cherche à passer du sens littéral vers un sens spirituel ou mystique. La clôture monastique aspire à préfigurer



Fig 2. Chapelle Sainte-Foy.

la représentation, l'image du paradis, un lieu retiré, pas en dehors du monde mais dans le cœur du monde. Les moines tentent d'y vivre en harmonie avec le cosmos. Je me permets de vous rappeler que le moine (*monachos*) demeure un laïc engagé et solitaire, il n'est pas consacré comme un prêtre. Chacun peut avoir cette vocation intérieure d'unité, puisque le mot « moine » vient de « *monos* », seul, c'est-à-dire : celui qui tend vers l'unité.

### **J'écris aussi le jardin par le potager**

Dieu a mis l'homme dans le jardin d'Éden pour le cultiver, pas seulement pour l'admirer ou l'exploiter. Le jardin est une source d'inspiration inépuisable (fig. 3). La nature est un livre offert à ceux qui cultivent la terre de leurs mains, qui découvrent que la Création révèle une sagesse universelle qui relie l'homme à son Créateur. « Par le moyen des choses naturelles nous pouvons recevoir des enseignements très clairs sur des choses spirituelles » dit au VI<sup>e</sup> siècle dans *L'Échelle sainte*, saint Jean Climaque, higoumène du monastère Sainte-Catherine



*Fig 3. Cerise.*

dans le désert du Sinaï. L'acte quotidien éduque le jardinier en aiguisant sa vigilance. Les moines pratiquent la permaculture depuis des siècles. Les écologistes redécouvrent la relation entre la nature et l'humain, en combattant le mondialisme et l'agriculture intensive. Dans ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'homme devient la mesure de toute chose, les techniques remplacent l'expérience, le transhumanisme augmente les capacités intellectuelles, physiques et émotionnelles, le bien-être devient la finalité, la

glotonnerie est élevée au rang de rituel et le virtuel remplace les idées. Certains naturalistes nous demandent de prendre garde que toutes ces évolutions ne deviennent le tombeau de notre civilisation occidentale. Le moine jardinier, dans une spiritualité humaniste, écoute le chant d'une source qui lui parle du temps qui glisse entre ses doigts ouverts. Le jardinier perçoit le bruissement de la rotation d'une rose amoureuse du soleil. Il ne faut pas s'étonner qu'en ce jardin extraordinaire pousse une végétation luxuriante qui nourrit, guérit, enchante le regard.

Au Mont Athos, (le Mont Athos est une république monastique, intégrée au territoire de la Grèce, comme la cité du Vatican en Italie), donc au Mont Athos, durant le grand Carême, je demande à l'higoumène du monastère de me retirer dans la solitude. Pour vivre ma retraite, je m'installe sur un rocher, à l'ombre d'un chêne. Afin de ne pas me laisser distraire, je concentre mon regard et mes pensées sur une feuille placée à la hauteur de mon visage (fig. 4). Après quelques heures de méditation, je me laisse distraire par la feuille d'à côté, je m'aperçois qu'elle est différente de la première. J'en regarde une deuxième, une dixième, une

centième..., elles sont toutes différentes entre elles ! Je peux l'affirmer car j'en connais une !  
 – Je pense ? Sur cet arbre, il y a des milliers de feuilles, dans le monde, des millions de chênes avec des milliards de feuilles. Chacune est unique ! Les feuilles de chêne, de peuplier, de châtaignier, d'acacia... sont toutes différentes entre elles, pourtant elles sont toutes du même genre végétal. Chaque brin d'herbe, chaque caillou, chaque visage est unique. Si vous me connaissez, vous me reconnaîtrez où que je sois, à Nîmes, à Paris ou à Jérusalem...  
 car je suis le seul au monde à avoir ce visage.



*Fig 4. Feuille.*

Je me lève sans attendre la fin de ma retraite pour raconter ma découverte à l'ancien :

- « Père, je suis unique au monde ! » Sans lever les yeux de son livre l'abbé me répond :
- « Mon pauvre enfant, tu es bien en-dessous de la vérité.
- Comment ça, je suis unique au monde et vous me répondez que je suis en-dessous de la vérité ?
- Il faut que tu ajoutes : Je suis unique au monde depuis le début et jusqu'à la fin des temps ! ».

En effet, j'ai eu cinq, dix, vingt, soixante-dix ans... à aucun moment je n'ai eu le même visage. Ému par cette découverte, je vais dans ma cellule pour regarder dans le dictionnaire une feuille de chêne. Il y a l'illustration d'une feuille mais ce n'est pas « la mienne ». Ce jour-là, j'ai vécu un bouleversement en découvrant que l'homme uniformise là où Dieu individualise. Chaque feuille est unique, chaque partie de la feuille est unique : le haut, le bas, la droite, la gauche, le dos, le dessous, le



dessus, chaque partie de la feuille est différente. Dans la nature, chaque instant, chaque feuille, chaque personne est unique. Chacun est unique depuis le début des temps, jusqu'à la fin des temps !

Je me souviens d'une autre histoire inspirée du jardin qui s'est déroulée au monastère Saint-Sabba, dans le désert de Judée en Terre Sainte (fig. 5). Saint-Sabba est un monastère fondé au <sup>v</sup>e siècle, construit sous l'empereur Justinien près de Qumrân. Des pèlerins viennent de Paris pour poser une question au père Séraphim, abbé du monastère. La question est : « Qu'est-ce que l'Esprit ? ». L'ancien, après un long moment de silence, répond : « Le vent souffle, la feuille bouge »; puis il quitte les hôtes en les laissant à leurs réflexions devant un verre d'eau. J'ai assisté à la scène, j'ai dû calmer et raccompagner les pèlerins qui m'ont accablé de reproches. Ayant beaucoup d'affection et de respect pour l'abbé, j'ai médité cette étrange réponse : « Le vent souffle, la feuille bouge ». J'ai donné une interprétation au père Séraphim qui a béni ma réponse, ce qui ne signifie pas qu'elle soit la seule, mais qu'elle lui semblait raisonnable : « Le vent souffle, la feuille bouge ». Cette courte histoire illustre assez bien tout le paradoxe de la spiritualité. D'abord



*Fig 5. Laure de Saint-Sabba (désert de Judée)*

elle est simple, la sagesse n'appartient pas aux érudits, mais elle se laisse percevoir par le cœur innocent qui s'ouvre au mystère de tout ce qui vit ; ensuite elle est universelle, chacun peut l'interpréter à son niveau sans prétendre apporter une réponse définitive. « Le vent souffle, la feuille bouge ». S'il n'y a pas de feuille, nous ne voyons pas le vent. Si nous étudions la feuille, nous ne comprendrons jamais le vent. C'est la feuille qui rend visible le vent, mais sans jamais pouvoir le retenir. Il y a un saut à faire au-delà de l'apparence de la feuille pour ressentir le vent. Il y a un saut à faire au-delà du visible pour pressentir l'invisible. C'est l'œuvre qui rend perceptible l'esprit. Le vent, on ne sait d'où il vient, on ne sait où il va. La feuille manifeste le vent sans pouvoir le retenir. La feuille docile suit la danse du vent, se laisse agiter au mouvement, à la puissance, au rythme, sans jamais prétendre les posséder. Elle est un témoin, un canal qui rend visible l'invisible. Si je n'ai pas de feuille, je ne vois pas le vent ; si j'étudie la feuille, je ne comprendrai jamais le vent.

Nous pourrions lire aussi, dans la feuille et le vent, l'union du corps avec l'âme. Le corps devenant le lieu de la révélation où dans une proximité intime se produit l'émergence de l'éternité. Nous pourrions lire encore : la Présence divine révèle Sa majesté dans toute Sa création, mais aucune forme ne saurait cristalliser le mystère du Souffle de l'Esprit. Le Souffle irradie du cœur de l'œuvre ! C'est un non-sens de concevoir la nature comme un fait statique. Si nous nous limitons à la forme, nous ne comprendrons jamais l'acte créateur. Si nous nions la forme, nous refusons la révélation du subtil. C'est la proximité du créé et de l'incrédé qui nous ouvre à la plénitude. Jamais la matière ne pénétrera le subtil, mais la matière peut devenir matrice du subtil par résonance, synergie, dans une connaissance de l'intérieur. On ne part pas à la conquête du Tout Autre avec acharnement mais en s'ouvrant à sa douceur dans une communion totale et réciproque.

La nature nous parle aussi admirablement de la vie et de la mort. La mort du fruit, qui pourrit dans la terre, permet à l'arbre de naître. Si le fruit reste accroché à la branche par son tubercule, le fruit s'assèche dans la mort d'une existence non vécue. Il y a bien une mort qui tue et une mort qui donne une vie nouvelle. Épître aux Corinthiens 1, 41-43 :

Quand tu sèmes une graine, elle ne peut pas donner vie sans mourir d'abord ; et tu ne sèmes pas le corps de la plante qui va pousser, tu sèmes une graine – Ce qui est semé dans la terre est périssable, ce qui ressuscite est impérissable – ce qui est semé est un corps humain, ce qui ressuscite est un corps spirituel ; puisqu'il existe un corps humain, il existe aussi un corps spirituel.

Le jardin nous enseigne que le contraire de la mort n'est pas la vie, mais que le contraire de la mort est la naissance et que l'homme, entre sa naissance et sa mort, c'est-à-dire durant son existence, peut engendrer sa vie qui est appelée à l'immortalité. La mort n'est pas la fin de la vie mais la fin de l'existence. Il y a une mort qui tue et une mort qui donne la vie. Nous chantons à Pâques : « le Christ est ressuscité ! Il a vaincu la mort par la mort ».

Au monastère de Saint-Sabba, le Père Barsanuphe, un moine mongol, m'initie à la cuisine. Un jour, en épluchant des carottes, ce vieux moine de 93 ans éclate en sanglots. Je lui demande s'il est triste ? Surpris par ma question il me répond :

– Non je ne suis pas triste !

– Pourquoi alors pleurez-vous, Père ?

L'ancien élève à deux mains la carotte à la hauteur de son visage (je vous rappelle que nous sommes dans le désert de Judée, pas à Nîmes), il dit : « Regarde la beauté audacieuse de cette carotte : sa couleur jaune orangée, son parfum sucré, sa forme d'obélisque... Toute la terre a porté cette carotte, tout le soleil l'a illuminée et réchauffée, toute la pluie l'a arrosée... et moi je pense à autre chose ».

Ce qui faisait pleurer l'ancien, ce n'était pas la tristesse mais son manque d'émerveillement devant la Création. Saint Bernard de Clairvaux, moine cistercien du XI<sup>e</sup> siècle, écrit dans une lettre à son oncle André de Montbard : « Tu trouveras quelque chose de plus dans les forêts et dans les jardins que dans les livres. Les arbres et les pierres t'enseigneront ce qu'aucun maître ne te dira ». Je vous rappelle qu'au skite Sainte-Foy nous partons de la graine pour récolter nos propres légumes, pour les cuisiner afin de les servir au réfectoire.

## **Je témoigne aussi du jardin par la cuisine**

Pour la cuisine, je suis en permanence dans l'ambivalence entre le désir de préparer un mets savoureux pour les pèlerins et la gêne que suscitent les compliments pour le plat préparé. Les louanges me paraissent toujours embarrassantes, j'aurais voulu ne rien faire sinon magnifier les légumes et qu'un retraitant me dise simplement avec un sourire de contentement : « Ce plat est bon, le goût, les parfums, les couleurs me laissent un agréable souvenir », rien de plus ! Je n'ai rien créé ! J'ai ramassé ce matin au jardin une courgette parsemée de rosée, puis quelques tomates bien mûres et enfin une aubergine à la couleur audacieuse et élégante. J'ai découpé irrégulièrement les légumes, puis je les ai fait mijoter à feu doux dans une cocote en fonte, pour préparer une ratatouille. Cette ratatouille que faisait ma mère qui avait reçu la recette de sa mère, elle-même de sa grand-mère, ainsi se perpétue modestement la tradition culinaire. Le « manger juste » se met à l'écoute de nombreux paramètres, il s'adapte à une multitude de situations qui sont chaque fois uniques. La malbouffe est facile à définir, manger le même produit industriel quel que soit le lieu ou la période : pizza, coca, hamburger... ou carotte râpée en sachet, saucisse au soja sous vide, yaourt bio à 0%... Le chef cuisinier adapte, réinvente chaque jour ses recettes gastronomiques en utilisant des produits du lieu et de saison. Ses recettes font vibrer les papilles du gourmet et lui donnent un sentiment de bonheur.

J'ai eu, à plusieurs reprises, l'immense joie de bénir des grands crus de Bourgogne. Un jour, un vigneron m'exprime son désarroi d'apprendre que des bouteilles prestigieuses numérotées ont quitté le sol américain pour être vendues à des Russes richissimes. Je tente de rassurer ce fils de bonne famille en lui murmurant à l'oreille : « Quel est le mystère de ces grands crus qui s'effacent face à un intrus ? » En effet, certains grands vins se méritent et demandent à celui qui les déguste une initiation, un rituel respectueux, un esprit de partage. Pour accéder à cette communion, pour initier une personne à la dégustation, le cérémoniel est important. Le rituel permet de faire de la place en nous, en ouvrant nos sens intérieurs au recueillement. C'est en se rendant disponible que la personne passe de spectateur à participant. Il se prépare par la vue, par les vapeurs de l'arôme... à accueillir dans sa bouche, dans son palais, l'âme du vin.

Le rituel intensifie la perception des papilles. Une personne qui grume ou mâche un grand cru déguste le suc de la terre, il entre en résonance avec les cinquantaines de mains qui ont participé à son élaboration. Un bon vin laisse une empreinte gustative, olfactive, une mémoire dans le cœur. Le glouton aura le plaisir de boire une étiquette mais n'aura jamais la joie intime de communier aux sucs et au nectar d'un grand cru. La beauté ne vient pas de l'extérieur mais elle irradie du cœur de celui qui la contemple.

### **J'exprime aussi ma foi par la photographie...**

... une écriture de lumière. La photographie est une approche artistique de la réalité. Elle dit par une écriture de lumière (*phos* : lumière, *graphie* : écriture) ce que les mots ne peuvent pas montrer. Elle révèle, par un dégradé de gris, des nuances subtiles qui court-circuitent le raisonnement. Elle parle à la mémoire de l'être. La photographie devient un art. L'artiste décèle une nature vivante, un mouvement discret qui éveille, chez lui, une interprétation esthétique, philosophique, parfois métaphysique. La photographie peut dire ce que les mots ne peuvent pas montrer, comme un bon croquis peut remplacer un long discours. Si, par exemple, je vous pose une question : « Qu'est-ce que la vérité ? ». Je vous supplie de ne pas me répondre, car un livre de 2 000 pages n'épuiserait pas le sujet. Mais si je photographie une porte avec un ciel différent, à divers moments de l'année... (fig. 6 et 7), et si je vous repose la question : « Qu'est-ce que la vérité ? », vous me répondrez que chaque image est unique et vraie, que chaque photo est une facette de la vérité, mais qu'aucune ne peut affirmer la Vérité (Vérité au singulier, avec un grand V). Les vérités éphémères portent les limites temporelles de la réalité sans saisir la plénitude de la Vérité. Chaque photo est vraie mais aucune ne peut contenir la Vérité dans sa globalité. La Vérité se situe dans un éternel présent qui s'exprime dans d'incessants renouvellements. Nous pouvons dire : « Je suis ma vérité, je suis mon chemin », ce chemin évolue en fonction des circonstances de mon propre parcours. Personne ne peut affirmer : « J'ai la vérité ». Le Christ dit : « Je suis la Vérité » mais jamais : « J'ai la vérité ». Quand Pilate lui demande : « Qu'est-ce que la vérité ? », Il ne répond pas ! Le silence est sa réponse.



*Fig. 6, 7. Portail du skite Sainte-Foy, depuis l'intérieur.*

La Création, par son silence, exprime l'ineffable ! Grégoire Palamas, moine du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle au Mont Athos, nous rappelle : « Dieu est inconnaissable, au-delà de tous noms, de tous nombres. Dieu se révèle par analogie, par ses Énergies incréées ». Quelles sont les Énergies incréées de Dieu ? Les Énergies incréées de Dieu sont l'Amour, la Paix, la Joie, la Beauté... elles se multiplient sans se diviser, ni s'épuiser. Le sage, par la pureté de son geste, par la transparence de son cœur rend visible la présence du Tout-Autre sans Le colorer (comme tout à l'heure la feuille rend perceptible le vent sans le retenir). Quel que soit notre acte : la prière, l'architecture, le jardin, la cuisine, la psalmodie..., le dévot pose dans son geste, le chantre incorpore dans son souffle l'Amour, la Paix, la Joie, la Beauté. Lorsqu'un cuisinier prépare son plat avec amour, cela donne un goût suave et subtil aux mets. Les hôtes ressentent un tressaillement de contentement jusqu'au fond de leurs entrailles.

La voie monastique m'ouvre à la disponibilité, à l'innocence et à la simplicité (fig. 8). Les vœux monastiques : pauvreté, obéissance, chasteté me rendent légers pour percevoir la plénitude, sans le fardeau des mémoires, sans l'angoisse du futur. La pauvreté n'est pas la misère,



Fig. 8. Portail du skite Sainte-Foy,  
de l'extérieur.

un fléau à combattre qui porte le visage de l'injustice, de l'indifférence. L'obéissance n'a rien à voir avec la passivité et l'ignorance, elle est librement choisie donc responsable. La pudeur du moine le rend disponible à l'instant, à l'événement. Ses vœux lui permettent de vivre dans un état d'innocence (et non pas d'inconscience ou d'irresponsabilité) et de consacrer son temps, son énergie à l'humain, à la création, au Créateur avec émerveillement et gratitude.

Je vous dirai pour conclure : le jardin nous révèle beaucoup de choses sur la vie, le temps, l'espace, l'esprit du lieu, la beauté, la sagesse..., il suffit de l'écouter et de mettre ses leçons en pratique. Il nous enseigne, par exemple, que l'homme ne peut commander à l'univers qu'en obéissant à ses Lois et qu'une œuvre n'est belle que si elle porte l'empreinte de l'Amour, de la Beauté (la « *philocalie* »). La Beauté n'a pas besoin de preuves, elle est une évidence. Nous pouvons dans le jardin découvrir des analogies entre le temps qui passe et l'immuable qui irradie, entre l'infiniment grand et l'infiniment petit. On retrouve des similitudes entre la Création et le Créateur, entre l'univers et l'humain. Le jardin est un livre qu'on peut écrire par la poésie, la photographie, la cuisine..., il se renouvelle sans cesse depuis le début des temps jusqu'à la fin des temps dans d'incessants recommencements.

Toutes les photographies sont l'œuvre de l'auteur.

*Séance du 19 mai 2017*

**LES CONSULS DE  
GALLARGUES-LE-MONTUEUX  
EN LUTTE CONTRE LEUR PRIEUR 1540-1560**

**par Anny HERRMANN**  
membre non résidant

De nombreux historiens ont étudié la Réforme, en France, à partir du moment où elle s'est installée avec, à la clé, les violences que l'on sait et qui vont occuper toute la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la proclamation de l'édit de Nantes en 1598. Ils l'ont étudiée aussi dans ses causes et ce, très savamment. Mais, comment une communauté de notre région, passée à la Réforme, a-t-elle vécu ces années qui ont précédé son adhésion officielle en 1559 et 1560 ? C'est ce que nous avons essayé de comprendre à travers l'étude d'un document que le hasard, qui parfois fait bien les choses, nous a permis de conserver dans nos archives communales de Gallargues-le-Montueux. Il s'agit d'un manuscrit à plus d'un titre remarquable<sup>1</sup> : c'est un registre de 30 cm sur 10 contenant 420 pages (fig. 1 et 2) sur lesquelles les « *escrivans* » (c'est-à-dire les greffiers de la communauté) ont rédigé les comptes rendus des délibérations des consuls et des conseillers de 1536 à 1553 : onze années du règne de François I<sup>er</sup> et six de celui de Henri II, François I<sup>er</sup> étant mort le 31 mars 1547.

---

1. Arch. mun. Gallargues, série JJ, n°1.





Fig. 1. *Registre des délibérations*,  
1536-1553, (30/10 cm).



Fig. 2. *Registre des délibérations*, 1<sup>ère</sup> page.

### Les six « *escrivans* »

Qui sont ces « *escrivans* » qui, tous, rédigent en langue d'oc et dont l'écriture et la manière de rédiger sont révélatrices de leur personnalité ? Ils sont au nombre de six. Peyre Besson – nous gardons les noms tels qu'ils se présentent – a tendance à écraser sa plume d'oie. Il s'applique. Il est malhabile et toujours très court dans ce qu'il écrit. Ainsi en 1546, il nous dit à propos d'une démarche des consuls : « *An arestat de aco de Soumeire, de l'ay ana à Soumeire* » (ont décidé de ça de Sommières, d'y aller à Sommières...).

Guilhen Farel fait l'essai de la numération arabe sur une page de garde du manuscrit (fig. 3). Mais le « 5 » de 1536 ressemble fort à un « 2 ». Il est un de ceux qui, vers les années 1540, feront un autre essai,

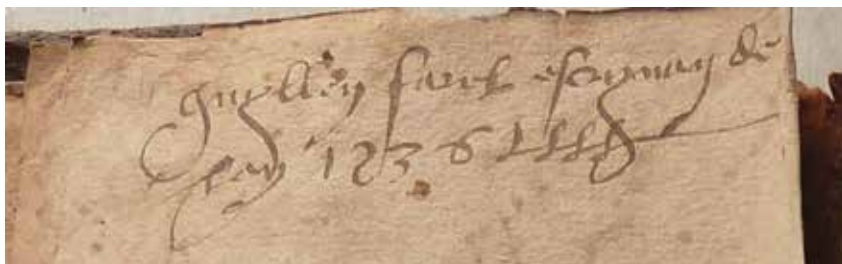


Fig. 3. « guyllen farel escryvan de lan 1536 ».

celui de la rédaction en français. Des essais ? Andres (ou Andrieu) Combes en fera aussi mais seulement sur sa signature avec des variations sur son prénom et notamment sur l'initiale, ce qui lui permet toutes les fantaisies.

Viennent ensuite les deux Deferro : Anthony et Jaques. Anthony a une écriture pointue et douloureuse. Jaques, plus lisible, plus habile aussi n'est, lui, jamais très précis dans ses calculs effectués en chiffres romains. L'un ou l'autre ou les deux – nous ne connaissons pas leurs relations familiales – sont les lointains ancêtres d'un ministre de la République et qui fut longtemps maire de Marseille : j'ai nommé Gaston Defferre.

Nous avons gardé pour la fin celui qui a mis le plus souvent sa plume au service de la communauté : Anthony Lermet dit « *lo viel* » (le vieux) pour le distinguer du « *jouve* », (le jeune). Avec une écriture posée, régulière, une orthographe respectée autant qu'elle peut l'être, il est aussi le plus disert. Il écrira jusqu'en 1542. Malheureusement ses dernières pages qui révèlent une écriture grossie sont illustrées de pâtés.

### **Mais revenons à ce registre de comptes rendus des délibérations**

On y trouve les résultats de l'élection annuelle des consuls et de celle de leurs « officiers » ayant en charge soit l'entretien des chemins et des murs (remparts), soit la surveillance de l'état sanitaire de la viande et du poisson, (« *la car e lo peis* ») soit l'organisation de la charité, par exemple la gestion des biens de l'hôpital des pauvres (« *l'espitau paure* ») ou encore celle de l'argent des bassins des aumônes et de celui



Fig. 4. Église Saint-Martin (XI<sup>e</sup> siècle).

*Le clocher a été élevé après la révocation de l'édit de Nantes. (Carte postale 1914).*

des luminaires, installés dans l'église Saint-Martin encore debout de nos jours (fig. 4 et 5). Elles contiennent aussi des séries de décrets pris par les consuls pour régler la vie quotidienne, que l'on appelle « criées » ou « coutumes », énoncés sous forme d'interdits et dont le but est d'assurer le meilleur équilibre économique et moral de la communauté. L'amende est énoncée en sous et deniers et doublée si l'acte délinquant a lieu la nuit. Elles contiennent encore l'inscription des sommes d'argent exprimées en livres, sols et deniers et représentant le montant de la « taille » (l'impôt direct) que les habitants doivent payer chaque année au roi.

Enfin, elles contiennent quelques allusions très vagues, mais suffisamment répétées pour avoir attiré notre attention, à un « procès du prieur » ou comme il est écrit en 1542 « *lo proces dou prieu* », qui sera l'objet de la présente communication. Fort heureusement, des documents conservés aux archives départementales du Gard<sup>2</sup> nous ont permis de restituer dans sa quasi totalité ce procès et, au-delà de celui-ci, de saisir

2. Arch. dép. Gard, G 336, G 337, G 338.



*Fig. 5. Intérieur de l'église. On y distingue les restes d'une litre. Après bien des vicissitudes dues aux guerres de Religion et de nombreux travaux de restauration au cours des siècles, l'église présente actuellement son aspect primitif obtenu de 2000 à 2005 suite à l'ultime restauration confiée aux architectes Laurent Dufoix et Antoine Bruguerolle. (Cliché Bernard Atger).*

l'état d'esprit de la communauté dans cette période de Pré-Réforme. Pour bien comprendre ce qui va opposer les habitants de Gallargues au prieur du lieu, il convient de dresser un bref historique.

Nous savons, par la bulle du pape Adrien IV<sup>3</sup>, datée de 1156, que le prieuré de Saint-Martin de Gallargues était uni à la mense capitulaire de la cathédrale de Nîmes ainsi que beaucoup d'autres prieurés, en particulier tous ceux de la Vaunage : Saint-Adrien de Caveirac, Saint-André de Clarensac, Notre-Dame de Congénies, Saint-Martin de Sinsans, Saint-Saturnin de Nages, Saint-Cyrice et Sainte-Juliette de Boissières, Notre-Dame de Bizac, Saint-Saturnin de Calvisson, Saint-Julien de Langlade, Saint-Dionisy. Chacun des chanoines du chapitre – 81 à l'époque qui nous occupe – était pourvu de bénéfices, c'est-à-dire se voyait attribuer les revenus d'un ou même de plusieurs prieurés.

3. Arch. dép. Gard, G 1319.

### **En quoi consistaient les revenus du prieuré de Saint-Martin ?**

Nous savons qu'une transaction avait été passée en 1285 entre le chapitre de la cathédrale de Nîmes et la communauté gallarquoise, transaction qui avait permis d'établir le tarif des dîmes et le montant des prémices que la communauté devait verser chaque année au prieur qui avait obtenu le bénéfice du prieuré. L'acte de cette transaction de 1285 a été perdu mais, et c'est là l'intérêt, comme elle a été renouvelée en 1530, donc six ans avant que ne s'ouvre le registre des consuls, il nous en est resté une copie aux archives départementales du Gard. Ce renouvellement s'est fait à Gallargues même au cours d'une cérémonie solennelle dont nous avons le récit détaillé. L'assemblée s'est tenue au pied du château, sous la présidence de Garin de Mandagout, baron de Fons, lieutenant du château royal de Gallargues, représentant le roi. Étaient présents les deux consuls, Arnaud Combes et Pierre Périer, six personnalités locales (des *probi viri*, des prud'hommes), Mathieu Suau, le prieur du moment, chargé de rappeler à Mandagout qu'autrefois une transaction avait été passée entre le prieur dudit lieu et les habitants, le notaire Maître Vitalis Colombet et des témoins parmi lesquels Noble Anthoine de Vergèze, Guigon de Rioms et Jaques de Fons, ce dernier, avocat près la cour du sénéchal.

Le but de cette assemblée était de recopier, en plusieurs exemplaires (c'est un de ceux-là qui se trouve aux archives départementales), la transaction de 1285 dont le chapitre de la cathédrale de Nîmes disait qu'elle était si vieille et si ancienne que c'était à peine si on pouvait la lire...« *multum vetus et antiqua ita et taliter quod difficultate legitur* ». De plus, elle peut se perdre à cause du renouvellement fréquent des prieurs et des procès peuvent alors naître (« *processus oriri* »). Deux hommes de loi avaient été chargés d'en vérifier l'authenticité, la teneur et surtout l'intégrité : Guigon de Rioms et Jaques de Fons.

### **Que contient cette transaction ?**

Elle contient le tarif des dîmes à prélever sur l'ensemble de la communauté. Ainsi :

- le dixième du blé,
- le douzième des gerbes et des javelles,
- le douzième des amandes et du blé vert ou herbe (appelé aussi *ferragine*) que les habitants vendront,
- le douzième des olives, raisins, agneaux, chevreaux, laine,
- et le douzième aussi des choux, poireaux, oignons s’il arrive qu’il y en ait...

De plus, pour les prémices, la communauté est tenue de donner cinquante setiers de blé (le setier est évalué à environ six décalitres). Mais nous ne connaissons pas la valeur exacte des mesures de Nîmes pas plus que celles de Gallargues.

Pourquoi cette démarche de la part du chapitre en 1530 ? Pourquoi avoir voulu retranscrire cette transaction, passée deux cent cinquante ans plus tôt ? Certes, le texte écrit sur parchemin était devenu peu lisible ; certes, comme il est dit, des contestations auraient pu naître. Le chapitre en avait-il peur ? Était-on au courant, dans cette région du Bas-Languedoc des mouvements anti-dîmes que l’on avait vus à Lyon en 1524 et 1529 et signalés par E. Le Roy Ladurie ?<sup>4</sup> Et même plus près de nous, signalés par Léon Ménard, l’historien nîmois, à Clarensac et à Saint-Césaire en 1520 ? Quoi qu’il en soit, les choses devaient commencer à se gâter entre la communauté et le prieur, ou bien, ne faisaient-elles que continuer à se gâter ? Il est certain que les habitants trouvaient beaucoup trop lourdes les exigences annuelles du prieur à qui, d’ailleurs, il était inutile de raconter que parfois les récoltes pouvaient être bien mauvaises ou franchement nulles.

### **On va arpenter « *la domergaduro* »**

C’est pourquoi, s’appuyant sur un édit royal de François I<sup>er</sup>, daté du 18 juin 1535 et signé à Amiens<sup>5</sup>, édit par lequel le roi déclarait taillables – c’est-à-dire imposables – tous les biens dits « ruraux » « en quelque main qu’ils feussent cheus », les consuls décident, deux ans plus tard, en 1537 de faire arpenter les biens du prieuré qu’ils appellent « *la*

4. Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Les paysans du Languedoc*, Flammarion, 1969, p. 213.

5. Catalogue des actes de François I<sup>er</sup>, 10 vol., Paris, 1887-1908, tome III, p. 55.

*domergaduro* »<sup>6</sup>. (On dit aussi « *doumenjaduro* » et « *dominicature* » en français.) Voici le texte de la délibération : « *Lo IIII del mes de jul mil VCXXXVII estat ajustat lo conssel per messus consols peyre besson et jhon collorgues an dit que la domergaduro, lo teratory de la dito se deu destra per fayre pagua los denies riales ansis que es dit per las ordenanssos riallos et an alegit per destra esteve aubanel et massau sauet*<sup>7</sup>. »

Il faut savoir qu'outre les dîmes et les prémices qu'encaissait le prieur, celui-ci possédait, en tant que bénéficiaire du prieuré, un ensemble de terres sur le terroir de Gallargues, terres qui, à cette date, étaient dégagées de toute imposition. Si les consuls veulent que les biens du prieuré prennent leur part des deniers royaux, il faut qu'ils soient arpentés et évalués puis inscrits sur le compoix. En effet en Languedoc, pays de taille réelle, la taille était assise sur tous les biens meubles ou immeubles d'où l'intérêt pour le roi de faire dresser dans chaque commune des compoix, grands registres où sont consignés le nom de chaque propriétaire et la liste de ses biens dûment confrontés, évalués en « carteyrades », « cartons » et « dextres » et affectés d'une valeur appelée « présage »<sup>8</sup>. Or, chaque commune recevait à la fin de l'année,

6. Devic, Claude et Vaissete, Joseph, *Histoire générale de Languedoc*, Lacour Rediviva, 1994, tome 8, p. 268, col. 1 : « L'avocat Guilhemete député à la cour, aux états précédents, fit le rapport de diverses lettres du roi qu'il avait obtenues en faveur de la province. Entre ces lettres, le roi étant à Amiens le 18 de juin de l'an 1535, déclara, à la demande des gens des états de Languedoc, que tous les héritages ruraux de la province devoient contribuer aux tailles, à l'octroi et aux impositions, en quelques lieux et quelques mains qu'ils fussent, soit gens d'église, nobles, présidens et conseillers des cours de parlement, soit généraux des aides et gens des comptes, soit docteurs-régens ès universités de Toulouse et de Montpellier, soit écoliers des mêmes villes, et autres qui se prétendoient privilégiés. » Dognon, Paul, *Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc du XIII<sup>e</sup> siècle aux guerres de Religion*, Toulouse, 1895, p. 321 : « Biens ruraux ou roturiers : ces biens n'ont aucun rapport avec la condition du possesseur. Ces adjectifs désignent la condition que l'impôt royal a faite à la terre après maintes vicissitudes. »

7. Traduction : Au conseil tenu par les consuls Peyre Besson et Jhon Collorgues, il a été ajouté que le territoire de la « *dominicature* » devait être arpenté pour qu'il participe au paiement des deniers royaux (la taille) ainsi qu'il a été dit par les ordonnances royales. On a élu pour cet arpentage Esteve Aubanel et Marsau Sauget.

8. La carterade (ou carteyrade) valait de 20 à 30 ares, le carton 5 ares et la dextre 20 centiares.

en novembre ou décembre, le montant de la somme globale de la taille à payer au roi<sup>9</sup>. On comprendra dès lors que, pour les habitants, plus il y a de terres taillables, plus faible sera le prélèvement de chacun.

Les terres du prieuré répertoriées s'élèvent au nombre de 29 et rassemblent environ 11 hectares, ce qui, compte tenu de l'atomisation des parcelles que l'on note sur le compoix de 1595, suppose que le prieuré était un propriétaire important : 22 terres à céréales, l'une d'elles comprenant une vigne, quatre olivettes, une « *parran* » (verger) et deux jardins. Donc ces biens ont été arpentés en 1537 et inscrits sur le compoix en 1541. Cette démarche des consuls n'étant pas du goût de Georges Cohet, le prieur du moment, ce dernier va immédiatement tenter un procès à la communauté, procès qui va durer quatre ans et sur lequel nous allons revenir.

### **Plainte du prieur**

En attendant, ce qu'il faut savoir, c'est que l'année précédente (1540), le prieur avait introduit une plainte auprès du sénéchal de Nîmes car les habitants, cette année-là, lui avaient retenu une part de ses dîmes pour l'obliger, en tant que propriétaire, à participer à la réfection des chaussées (ou « levades ») du Vidourle et payer ainsi le maître terrassier que l'on avait chargé des travaux.

Ces chaussées, élevées depuis le haut Moyen Âge par, dit-on, les moines de Psalmodi, sur la rive gauche du Vidourle, et donc en terre de Gallargues, avaient pour rôle d'endiguer les trop fameuses « vidourlades » coupables de détruire les récoltes d'une bonne partie du terroir. Furieux, on s'en doute, le prieur, avec une précision de comptable pointilleux, avait dressé la liste de tout ce qu'on lui avait pris et en avait évalué le montant à une cinquantaine de livres.

---

9. Au cours de l'assemblée des États tenus chaque année dans une ville différente du Languedoc, les députés finissaient par accepter la somme exigée par le roi pour la taille de l'année. Après quoi, cette somme était répartie sur les 21 diocèses. Ensuite Messieurs les diocésains, à leur tour, répartissaient la somme affectée entre les différentes communes groupées par viguerie. Gallargues faisait partie de la viguerie de Marsillargues.



### La communauté retient les dîmes

Cette décision des consuls de retenir les dîmes leur avait été dictée par le refus du prieur de verser le « *vinten* » (le vingtain) exigé de tous les possesseurs de biens : « *a causo dou prieu de galargues a causo que non vou pas paga lo vinten*<sup>10</sup>. » Aussi le conseil décide-t-il que la ville le prenne : « *lo consel es arestat de conclure que la villo o prende.* » Ce qui ne signifie pas que la ville donnera l'équivalent de « *vinten* », en le prenant à sa charge, mais bien plutôt, qu'elle s'arrogera le droit de le prendre à celui qui le lui refuse. Voilà donc le prieur privé de dîmes constituées de biens de consommation dont il a dressé un état précis : des vendanges de l'année 1539, on lui a « pris et emporté ung vayssel et une carteyrolle de bon vin à six florins le vaisseau, cinq canes et neuf cartons d'huylle (huile) à quatorze gros la cane » et cela « qtre (contre) le voulloir de son rentier (fermier) » ; à Pâques, on lui a pris et emporté « troys aigneaulx » qui, « au feur de (au tarif de) sept gros la pièce font vingt et un gros<sup>11</sup> ». Et de plus, n'a-t-il pas su par la suite qu'à l'acheteur on avait consenti un rabais ? On lui a « pris et emporté » encore « dix sept livres de laine à onze florins le quintal » et « pour le disme de la pasture (l'herbe) douze sous tournoys en avoyne et blé ». Des moissons de 1540 qui viennent de s'achever, on lui a « pris et emporté » aussi « troys charges de thozelle (touzelle) à sept florins la charge, deux salmées de « mescle » (météil), deux d'orge et de paumelle, à quatre florins la charge, enfin une salmée, une eimine et deux « douzaines » de civade (avoine) à deux florins la charge !<sup>12</sup>

Les consuls se voient condamnés à lui rendre la valeur des dîmes prises. Mais nous n'avons trouvé aucun document qui nous apprenne qu'ils l'aient fait... Revenons à l'inscription des biens du prieuré sur le compoix.

10. Traduction : à cause du prieur de Gallargues qui ne veut pas payer le vingtain.

11. 1 florin = 12 gros.

12. Arch. dép. Gard : G 336. Vaisseau : 7 hl ; cane : 10 l ; salmée : 2 à 3 hl ; charge : 0,32 hl ; un florin : 12 gros : 1 L, 5 sous.

## Les consuls saisissent les prémices

Le procès que cette affaire a suscité commence dès l'année 1542. Elle est d'abord portée devant le sénéchal. Mais pendant que le prieur introduit sa plainte, les consuls, apprend-on, se saisissent cette fois des prémices (les cinquante setiers de blé) dont la vente rapportera 75 florins, c'est-à-dire 60 livres. Somme qui sera obtenue grâce à l'achat fait par Guillaume Maurel, vicaire d'Aubais et rentier (fermier) du prieur lors d'une mise aux enchères décrétée par les consuls. Voilà donc le prieur obligé de payer lui-même ses propres prémices qui pourtant, par contrat, depuis 1285, lui étaient dues ! Ainsi, outre l'affaire de ses biens inscrits sur le compoix, il se trouve devant une autre affaire : le « vol » de ses prémices qui, de l'aveu même du « *levadou* »<sup>13</sup>, Anthony Deferro, avait été commis pour que soit payée la taille qu'il devait de l'année 1542, année qui a suivi l'inscription, sur le compoix, des biens du prieuré.

Les consuls qui avaient pour eux l'autorité de l'édit royal de 1535 vont bien évidemment se défendre : ils disent que tous les biens sont « d'ancienne contribution » et que, à ce titre, ils doivent prendre leur part des « deniers royaux ». Et, pour preuve, ils produisent le compoix de 1428, aujourd'hui disparu. Le sénéchal veut qu'on procède à un nouvel examen du problème au vu des pièces et souhaite renvoyer le procès. Mais le prieur obtient du même sénéchal, le 4 août 1544, des lettres de « *nelitependente* » pour empêcher que le procès ne soit renvoyé ou suspendu car il veut que soit traitée la deuxième affaire à savoir le « vol » de ses prémices. Les consuls portent alors l'affaire devant la Cour des Aides de Montpellier (cour spécialisée dans les problèmes de fiscalité) qui estime qu'il a été mal procédé et renvoie les parties à un mois.

## Le procès

Quand le procès s'ouvre à nouveau, chacune des parties plaide sa cause. Le prieur évoque ses besoins d'argent, dit qu'il a charge d'âmes, qu'il administre la communion et les sacrements « ecclésiastiques » (?) à ses paroissiens, qu'il dit les messes chaque jour, les heures canoniques

---

13. Traduction : collecteur de taille.

(ou canoniales) à haute voix et une grand-messe. Pour tout ce service, il a besoin de trois prêtres et d'un clerc, commis à « *campaneja* » qu'il paie car lui, s'il ne le dit pas, nous, nous le savons, il est absent de la paroisse. C'est du reste son rentier qui s'occupe de ses biens et qui lui assure, de plus, la collecte des dîmes. Il ajoute que les biens font partie de la « fondation et dotation » du prieuré et qu'ils n'ont jamais été taillables puisque ses prédécesseurs avaient payé des « francs-fiefs et nouveaux acquêts », c'est-à-dire avaient payé une fois pour toutes afin de les dégager de toute servitude fiscale<sup>14</sup>. Sa conclusion est simple : tous ses biens inscrits sur le compoix doivent en être ôtés.

La parole est maintenant aux consuls. Ils réfutent l'idée que les biens sont de « l'ancienne dotation et fondation » du prieuré et affirment que, bien au contraire, ils ont été « tenus et possédés » par gens « ruraux », qu'ils sont entrés dans la propriété du prieuré suite à « des legs pies et des obits » (messe à l'intention du donateur pour le repos de son âme) et que, dans ce don fait ainsi, ils n'ont rien perdu de leurs charges fiscales. Enfin ils rappellent l'édit royal de 1535.

Ici se clôt le procès. Le 10 mars 1545, la Cour des Aides rend son arrêt et déclare que le prieur n'a pas à contribuer aux deniers royaux « avec les manans et habitans et contribuables dudict Gallargues », c'est-à-dire à payer sa part de la taille réelle. Coup dur pour les consuls et les habitants qui se voient condamnés à ôter de leur compoix les terres qu'ils y avaient portées quatre ans plus tôt. Désormais une autre partie s'engage avec l'exécution de la sentence, ce qui nous permet de voir que la résistance et la détermination des habitants et des consuls, leurs représentants, n'ont pas molli.

### **Sentence et exécution**

Ainsi donc le 25 novembre 1545, le sergent ordinaire vient « *ajourner* » (demander à comparaître) les consuls Anthony Vézian et

14. Dognon, Paul, *op. cit.*, p. 321 : « Les droits de francs fiefs, nouveaux acquêts et amortissement qui avaient donné lieu à tant de commissions extraordinaires et prétexte à tant d'extorsions sont réduits sous Louis XI, Charles et François I<sup>er</sup> à un abonnement exigible à la fin de chaque période de quarante années. Les États en débattent le montant avec les commissaires royaux, ils les font imposer, lever, cueillir et payer au nom du pays. »

Andres Combes à la Cour des Aides de Montpellier. Ils ne s'y rendent pas. Le 9 décembre, nouvel « ajournement », les consuls sont encore absents. Quelques mois passent... Nous sommes en 1546 et les consuls ont changé : ce sont désormais Anthony Lermet, le jeune et Peire Aubanel qui sont désormais responsables de l'affaire.

Le 31 août 1546, André Ricard lui-même, général de la Cour des Aides, prend les grands moyens : les consuls ne veulent pas se rendre à Montpellier ? Eh bien, nous irons à eux. Et pour se rapprocher de Gallargues, il décide de transporter toute la cour à Lunel, Lunel-Neuf pour le distinguer de Lunel-Viel et s'installe « à l'auberge où pend l'enseigne de l'Escu de France ». Le lendemain, 1<sup>er</sup> septembre, on « ajourne » les consuls et cette fois on leur demande de se présenter entre six et sept heures du matin à l'auberge (ou, comme il est dit dans le document, « à heure de six heures attendant sept du matin »). Ils ne s'y présentent pas.

Ricard décide alors de les « ajourner » à Gallargues même, en place publique, et leur envoie le sergent pour les en avertir. Entre une heure et deux heures de l'après-midi, toute la cour se déplace à Gallargues. Tynel (ou Tinelli), le syndic du chapitre de Nîmes, représentant le prieur, s'installe sur un banc, place du Coudoulié, et attend que le consul Lermet comparaisse à ses côtés pour qu'il s'entende signifier la sentence. Vaine attente. Lermet ne se présente pas.

Les consuls sont alors menacés d'une amende de 500 livres « à appliquer au roi », somme qui représente pour la communauté plus d'une année du montant de la taille. Menace sans doute prise au sérieux puisque, à cinq heures du soir, le consul Lermet se présente enfin à l'auberge à Lunel. On lui demande pourquoi il a tant tardé à comparaître. Il répond, naïf ou moqueur, que certains habitants, qui lui avaient conseillé de ne point comparaître, lui avaient dit « qu'il n'y ferait rien autre chose »... Le 2 septembre 1546, toute la cour se retire à Montpellier non sans avoir obtenu la promesse que, sous huitaine, les consuls y apportent le compoix.

Le 9 septembre 1546, Lermet, en présence de son avocat, présente donc le compoix de 1522, contenant 193 pages et où les 29 « articles » avaient été portés. Tous les biens sont alors « croysés » (barrés d'une croix), « cancellés et oustés dudict compoix. » De plus, on insère le

dictum et on inscrit dans la marge le texte de l'arrêt « pour servir au tems advenir à mémoire perpétuelle. » Après quoi Lernet, qui était accompagné de Guilhen Farel – sachons que l'autre consul Peire Aubanel, était en prison à Marsillargues – n'a plus qu'à glisser le compoix dans sa musette, enfourcher sa mule et s'en retourner chez lui.

### **Les épices des juges**

Mais l'affaire n'est pas pour autant achevée car il faut payer les juges qui réclament leurs « épices » (leurs honoraires). Dès le 15 août 1545, donc six mois après l'arrêt rendu, on était venu avertir les consuls Vézian et Combes qu'on allait procéder à la mise à l'encan de la maison et du four communs parce que les « épices » n'avaient pas été payées ; elles s'élevaient à 22 livres environ. Pourquoi cette défaillance ? Pourquoi ce refus de payer ? Manque d'argent ? C'est peu probable. Les consuls avaient toujours la possibilité de faire ce qu'ils nomment « *uno talho comuno* », c'est-à-dire opérer un prélèvement sur les plus « accommodés » de la communauté qu'on appelle aussi « les plus forts en compoix » ou encore « les principaux habitants ».

Colère devant la sentence rendue et le triomphe du prieur ? Entêtement dicté par d'autres sentiments plus difficiles à exprimer ? Quel qu'en soit le motif, le 24 novembre 1545, la veille même du premier ajournement, la maison et le four communs sont adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur qui n'est autre – on l'aura deviné – que le prieur lui-même ! Et ce pour une somme légèrement inférieure au montant des « épices » dues. Mais le nouvel acquéreur – ou ses successeurs – n'en aura pas de si tôt la jouissance car quatorze ans plus tard, en 1559, le chapitre se plaint du mauvais vouloir des consuls de cette année-là, Anthony Louche et Jean Combes, qui se refusent toujours à céder les deux biens.

### **Encore de l'argent dû au chapitre...**

Revenons, pour un temps, aux années qui ont suivi le procès de 1545. Par une délibération, datée du 18 août 1547, nous apprenons qu'il s'agit encore une fois de l'argent que la ville doit au chapitre : « *touchant*

*dou chapitre de l'argent que la villo lur deu.* » Que décident alors les consuls Anthony Louche et Bernat Collorgues ? Rien moins que de vendre quatre cierges de l'église, une ceinture noire garnie d'argent et quatre ceintures rouges « *per lur faire uno paguo* » (pour leur faire une paie), pour payer Messieurs du chapitre.

Quel argent la communauté pouvait-elle devoir ? L'argent des dîmes de 1540 non encore remboursé ? L'argent obtenu par la vente des prémices en 1542 ? Peut-être le loyer de la maison et du four communs dont la communauté n'était plus propriétaire ? Peu importe ! Ce qui nous intéresse là, c'est un acte qui nous paraît symbolique d'autant plus que les consuls se sont toujours refusés à obéir aux autorités de justice qui exigeaient d'eux que l'argent dû soit imposé, au même titre que les deniers royaux, sur l'ensemble de la communauté. Si le procès, comme nous venons de le voir, a été perdu par les Gallarguois et, si les biens de la « *domergaduro* », portés sur le compoix ont dû en être ôtés, restait toujours le problème des dîmes et des prémices.

### **1560 – Condamnation du parlement de Toulouse**

Sans doute le chapitre avait-il voulu éradiquer le refus manifeste des habitants de s'acquitter de leurs dîmes car, en 1560, alors même que la communauté vient officiellement de passer à la Réforme, le parlement de Toulouse la condamne à donner au prieur, comme par le passé, les dîmes auxquelles elle est contrainte depuis 1285, c'est-à-dire, ainsi que le dit le document : « de temps excédant la mémoire des hommes ».

Si la sentence a été rendue le 30 décembre 1560, première année du règne de Charles IX, l'affaire avait commencé quatre ans plus tôt, en 1556 car « les consuls, manants et habitants s'étaient mis en contredit de payer les droits de prémices et décime (dîme) au moins ainsi et en telle quantité qu'était donné suivant la coutume ancienne ». Autrement dit et plus simplement, ils contestaient le taux de prélèvement toujours fixé au douzième ou au onzième alors qu'ils savaient que, dans d'autres communautés, le taux avait été fixé au douzième certes, mais souvent aussi au quatorzième ! Quant aux prémices, certains lieux circonvoisins n'y étaient pas du tout soumis. Une nouvelle fois, procès perdu pour la communauté qui se retrouve, comme on dit, à la case départ...

Quant au chapitre de Nîmes, craignait-il qu'il y eût quelque retard dans l'exécution de l'arrêt rendu par le parlement de Toulouse qu'il adresse une supplique au juge-mage, Gaillard de Montcalm, lui rappelant qu'il est toujours « en possession et saisine de prendre et percevoir dîmes et prémices » ? On est en droit de le penser car un mémoire, daté de 1561, a été dressé à l'intention du juge-mage, président du tribunal du sénéchal, mémoire dans lequel le chapitre rappelle tout à la fois le comportement des habitants, les différentes dîmes dues et la valeur marchande des denrées à un denier près<sup>15</sup> !

### **Des dîmes dues depuis quatorze ans !**

Mais ce n'est pas tout ! Nous apprenons aussi, toujours d'après le même document, que ce refus de s'acquitter des dîmes dure, en réalité, depuis quatorze ans, c'est-à-dire, depuis l'année 1546, année qui a suivi celle du procès perdu et qui, de plus, a vu passer entre les mains du prieur suite à une mise aux enchères, la maison et le four communs. Quatorze années de dîmes non acquittées ! Voilà qui autorise le chapitre à réclamer « l'équipollent d'icelles années », c'est-à-dire, le rappel de tout ce qui lui est dû. L'exposé est long, détaillé. Y sont notées l'évaluation annuelle des quantités exigées et la valeur de l'unité et ce, avec une précision de comptable scrupuleux et compétent. Ainsi « par commune année et l'une portant l'autre, deux quintaux de pasture (foin) de la valeur de 6 s 6 d le quintal qui revient à la somme de 15 L ; deux quintaux et demi de chanvre et lin de la valeur de 12 L le quintal ; quinze vaisseaux de vin à 10 L le muid ; treize charges d'huile à 15 ou 16 L la charge ; deux charges et demi d'amandes valant 10 L à raison de 10 s l'eimine » etc... À cela doit être ajoutée une paire de poulets sur « chacun feu et maison de la valeur d'un sol le poulet ! » Alors faisons le compte<sup>16</sup> ! Et puis encore les pourceaux. N'y a-t-il pas cinquante à soixante maisons qui engraisent ces animaux ? Et comme chacune en doit un, voilà un compte facile à établir.

Comme il fallait s'y attendre, la réponse des habitants va suivre : en 21 points, ils réfutent les accusations. Ils disent avoir payé les dîmes

---

15. Arch. dép. Gard : G 341.

16. Rappelons que la livre vaut 20 sous (ou sols) et le sou, 12 deniers.

« sans qu'il en soit du aucuns restes ». D'ailleurs, comment en serait-il autrement avec des rentiers (fermiers), collecteurs de dîmes, qui sont, est-il écrit, si « diligents qu'ils ne laissent rien en arrière ». De plus, faut-il le rappeler ? « Les dîmes se prennent à la culhete (cueillette) des fruicts (productions) », c'est-à-dire au moment des récoltes et sur le champ même. Puis sont passés en revue tous les « fruicts » : agneaux, chanvre, lin etc... dont « le commun prix », à leur avis est bien inférieur à celui énoncé par le chapitre. Quant aux amandes, il faut savoir qu'il n'y a pas récolte plus aléatoire puisqu'il arrive, certaines années, que sur le terroir, on n'en ramasse pas même un boisseau !

Et les poulets ? Parlons-en ! Ces messieurs du chapitre ignorent-ils que récemment le comte de Villars, lieutenant-général, a séjourné seize jours avec 300 hommes de troupe, « tellement que n'a laissé presque une pouaille en tout le village de sorte qu'il faudra recommencer à en tenir peuplé le lieu ». Et les pourceaux ? D'abord il n'y a pas plus de vingt maisons qui en élèvent et la faute à qui ? Eh bien, au prieur lui-même qui, de toute ancienneté, était chargé de nourrir et entretenir un verrat en la maison claustrale pour couvrir les truies du lieu à ses dépens. Bref, si redressement il doit y avoir, il ne peut porter que sur une année et non sur les quatorze années accumulées. C'est une conclusion sévère pour le chapitre<sup>17</sup>.

### **Tumultes dans la région**

Mais comment ne pas être perplexe devant cette nouvelle affaire de dîmes ? Pourquoi d'un côté se réfère-t-on au sacro-saint barème établi, en 1265, quelque trois cents ans plus tôt et de l'autre, rectifie-t-on, nuance-t-on, avance-t-on des arguments sérieux, sincères, convaincants même comme celui de l'entretien de ces 300 soldats, placés là, en représailles aux troubles et désordres que connaissait alors la région et qui avaient motivé la venue, décidée par le roi, du comte de Villars lui-même.

En effet, dans leur lutte contre le chapitre et leur prieur, il faut bien voir que les habitants de Gallargues ne sont pas isolés car c'est toute une région qui bouillonne. Nîmes, bien sûr, où les assemblées protestantes

---

17. Arch. dép. Gard : G 342.



que les consuls ne peuvent – ou ne veulent pas – faire cesser, se multiplient, Nîmes dont Villars menace les représentants de craindre « qu'un jour leur ville qu'on disait communément devoir périr par l'eau, ne fût détruite par le sang et par le fer<sup>18</sup> ».

D'autres villes aussi : Anduze, par exemple, où un cordelier, Nicolas Ramondy, venu prêcher le carême fut accueilli par le prieur du lieu avec « des paroles fâcheuses et outrages » et même, comme dit le rapport, ce même prieur « lui aurait baillé un grand soufflet sur ses joues avec telle roideur que de la bouche dudict prêcheur serait sorti (du) sang dont aurait rendu ladite église polluée<sup>19</sup> ». Si les habitants furent indignés, les consuls ne le furent pas moins, ces derniers considérant que l'église, qui avait été profanée par le sang versé du cordelier, devait être purifiée par le prieur lui-même. Bien mieux, ils prirent la décision de permettre au cordelier de continuer à prêcher.

Par cette décision, comme par celles prises par nos consuls gallarquois, nous nous rendons compte de la force de l'institution consulaire et du pouvoir qu'elle confère à ceux qui en sont l'émanation. Il faut dire qu'elle est ancienne, remontant, pour les grandes villes au XII<sup>e</sup> siècle, pour les villages, au XIII<sup>e</sup> comme à Calvisson, en 1220 ou encore à Gallargues, en 1327.

### **Institution consulaire : une force**

Ce droit « d'élire, de nommer et de créer consuls » – telle est la formule – reconnu par les rois qui le renouvellent, par lettres patentes, dès leur avènement, ce droit qui, pour ceux qui l'ont acquis, s'inscrivant dans la « *bono coutumo* », les oblige, pour que la communauté survive, à le faire respecter les poussant à des luttes, menées souvent avec une rare âpreté comme nous venons de le voir.

Mais ce n'est pas tout. Outre ce pouvoir politique – au sens plein du terme – ils ont aussi le pouvoir que donne l'acquisition de la lecture et de l'écriture. En effet, malgré ce que pensent et écrivent encore certains historiens du nord de la France, dans le sud, et sous François I<sup>er</sup>, on sait

18. Ménard, Léon, *Histoire civile, ecclésiastique et militaire de la ville de Nîmes*, Lacour Rediviva, Nîmes, 1989, tome IV, pp. 135-247.

19. Hugues, Jean-Pierre, *Histoire de l'église réformée d'Anduze*, 1864, pp. 41-46.

lire et écrire aussi, même si c'est dans une langue autre car, pour ce qui est du manuscrit gallarguais, si ce sont six « *escrivans* » qui, à tour de rôle, ont rédigé le compte rendu des délibérations, on sait que d'autres, commis à la levée de la taille ou à l'arpentage des terres, possèdent aussi cette connaissance.

Cependant il est émouvant de voir que deux d'entre eux, Guilhen Farel, nous l'avons déjà dit, mais aussi Jaques Deferro, avec une maladresse touchante, font l'essai du français, langue du pouvoir mais langue aussi du Livre et d'autres écrits réputés hérétiques dont le comte de Villars avait fait saisir et brûler deux à trois charges dès leur arrivée à la foire de Beaucaire en 1560<sup>20</sup>.

Ainsi, si présents à leur communauté, comment ces hommes – et ces femmes aussi – se seraient-ils satisfaits de prieurs absents ou violents, occupés de chamailleries autour de leurs dîmes et recherchant la chicane alors que, devant les violences de la guerre, de la peste, comme celle de 1545, devant les difficultés à survivre, ils étaient dans l'attente d'une autre parole ? Et c'est cette autre parole qui commençait à bruire à leurs oreilles...

## Conclusion

Ce que nous retenons, en conclusion, de tous ces démêlés, c'est l'affrontement naissant de deux volontés : d'une part, celle d'un pouvoir religieux qui ne veut céder en rien ni sur ses prérogatives, ni sur ses privilèges et qui reste sourd aux désirs d'hommes et de femmes qui attendaient de lui autre chose que des procès et d'autre part, celle d'une communauté qui, fortifiée par sa longue pratique consulaire, souhaite remettre en cause une situation qu'elle juge d'autant plus dépassée que de nouvelles idées répandues l'avaient déjà atteinte. Et ce, suffisamment pour qu'elle déclare, officiellement, comme nous l'avons déjà signalé, son adhésion à la R.P.R « ès années 1559-1560, auprès des officiers de la ville de Lunel ».

---

20. Ménard, Léon, *op. cit.*, p. 250.

*Séance du 23 juin 2017*

**HERBERT STEINSCHNEIDER<sup>1</sup>,  
ALIAS PIERRE SÉGUY,  
PASTEUR ET RÉSISTANT SANS ARMES**

**par Evelyne BRANDTS**  
correspondant

À l'origine de cette communication, il y a une interpellation, à l'issue d'une conférence que je donnai en 2016 à la Maison de Heidelberg à Montpellier sur l'aide apportée par les pasteurs protestants aux Allemands antifascistes dans les Cévennes. Un auditeur me demanda si j'avais entendu parler du pasteur Séguy à Lasalle. Je ne pus que répondre par la négative. En effet, si les noms de plusieurs de ces pasteurs ont été abondamment cités dans les ouvrages parus sur la Résistance dans les Cévennes, (les pasteurs Donadille, Bonifas, Olivès, Pujol et d'autres encore), celui de Pierre Séguy figure en tout et pour tout dans six lignes de l'ouvrage de Patrick Cabanel et de Philippe Joutard, *Cévennes, terre de refuge*<sup>2</sup>. Cette intervention piqua donc ma curiosité et suscita le désir d'en savoir plus sur ce personnage manifestement si intéressant.

---

1. L'orthographe du patronyme varie : tantôt Stein-Schneider, tantôt Steinschneider sans qu'il soit possible d'en connaître la raison. Nous opterons pour l'orthographe Steinschneider.

2. Joutard, Philippe, Pujol, Jacques et Cabanel, Patrick (dir.), *Cévennes, terre de refuge 1940-1944*, Montpellier, Presses du Languedoc, 4<sup>ème</sup> édition, 2006.

L'auditeur, Monsieur Serge Rigal, m'apprit également le vrai nom de Pierre Séguy : Herbert Steinschneider.

Malheureusement, je ne découvris nulle trace de publication le concernant. Le seul indice que je trouvai fut un site internet, *The Steinschneider Homepage* ([www.steinschneider.com](http://www.steinschneider.com)), créé par son propre fils, Philippe, et contenant, outre une abondante rubrique généalogique, les *Mémoires* de son père, intitulés *Résistance, Memoirs of a French O.S.S. Operative, 1939-1945*, (Mémoires d'un agent français des Services secrets américains). Ce que j'y découvris me parut d'emblée digne du plus grand intérêt et je me mis donc à la traduction de ce recueil de quelque 80 pages. Je dois la plus grande gratitude à Philippe Steinschneider qui, au cours de tous ces mois d'investigation, a toujours répondu à mes questions de bonne grâce et sans délai, en dépit du décalage horaire : en effet, il vit et travaille à Washington. Il m'a fourni photos et manuscrits originaux, me permettant d'en disposer à ma guise.

Je dois enfin des remerciements à Monsieur Michel Jolland, notre confrère de l'Académie Delphinale de Grenoble, le seul à avoir fait lui aussi des recherches sur le personnage et surtout sur son frère Otto et qui m'a fourni un certain nombre de précieuses notes biographiques complétant celles de Philippe.

### **La bataille de Cornély – Naissance d'un mythe**

Le 18 juin dernier, a été commémorée à Lasalle, dans les Cévennes, la bataille de Cornély, du 16 juin 1944. Ce jour-là, une colonne de Waffen SS, accompagnée de miliciens et de soldats de la Wehrmacht, assiégea le château de Cornély, à l'entrée de Lasalle, où se trouvait le Quartier général du maquis *Aigoual-Cévennes*. Après avoir pris le château et l'avoir incendié, le détachement allemand se dirigea vers le centre de Lasalle, manifestement bien décidé à exercer des représailles sur la population, suite à la mort d'un officier allemand. En chemin, ils firent halte à la « Grand'Baraque », une ferme qui abritait ce jour-là une douzaine de personnes. Parmi elles, figurait le jeune Pierre Séguy, âgé de 22 ans, pasteur suffragant, appelé à Lasalle en remplacement du pasteur Crespy, lui-même réfugié depuis peu en Suisse, après avoir échappé in

extremis aux griffes de la Gestapo. Les Waffen SS emmenèrent tout le groupe dans un pré voisin, s'appêtant à faire un exemple. C'est ce que comprit immédiatement Pierre Séguy, qui était lui-même germanophone. Lorsque l'officier allemand qui conduisait le détachement donna l'ordre d'exécuter les otages, le jeune homme, Bible en main, prit la parole en allemand : « Je suis le pasteur de cette commune et je proteste au nom du Christ contre l'assassinat de quatre hommes, quatre femmes et quatre enfants, tous innocents. » « Mon petit speech, racontera-t-il beaucoup plus tard, eut sur les soldats allemands un effet totalement imprévu. Car soudain un soldat, à la quarantaine bien sonnée, remit son fusil en bandoulière, déclarant à son lieutenant : “*Wir schiessen auf keinen Pfarrer*” (Nous ne tirerons pas sur un pasteur). Les autres soldats présents sur la route suivirent son exemple<sup>3</sup>. »

C'est ainsi qu'il relate l'épisode dans ses *Mémoires*, quelques mois avant sa mort intervenue le 9 mars 1990 à Washington. Les faits et leur déroulement sont confirmés en tout point par les témoins de cette scène. C'est de cet acte d'héroïsme que se souviennent aujourd'hui encore les Lasalliens et qui a valu à son auteur la pose récente d'une plaque dans la commune.

### **Comment ce jeune héros était-il arrivé dans la commune de Lasalle ?**

Ses *Mémoires*, portant sur la période de 1938-1945, et dont est tiré l'épisode de Cornély, couvrent les années que le jeune homme d'alors (fig. 1) a passées en France et qui l'ont profondément marqué, comme l'atteste la netteté des souvenirs relatés dans les quelque 80 pages de ses *Mémoires*, plus de cinquante ans après les faits. Mais quelle était l'histoire de ce jeune pasteur dont le double nom et le bilinguisme soulèvent des interrogations ? Avant d'aborder la période française, cruciale pour lui, il convient donc d'évoquer le passé antérieur à celui des *Mémoires*.

---

3. Steinschneider, Herbert [Pierre Séguy, alias Maurice Séguy, alias Jean Séguy, alias Herbert Stein-Schneider], « *Résistance, Memoirs of a French O.S.S. Operative, 1939-1945* », in The Steinmeier Homepage, Contributions from Descendants, Edited by Vincent Fitzpatrick & Philippe Steinschneider, édition téléchargeable sur [www.steinschneider.com](http://www.steinschneider.com), p. 41.

## Environnement familial et social



*Fig. 1. Herbert aux alentours de 1940  
(collection Philippe Steinschneider).*

De son vrai nom Herbert Leo Steinschneider, il était né le 5 novembre 1921, ainsi qu'Otto, son frère jumeau, à Vienne, dans une famille d'origine juive. Celle-ci faisait partie de la bonne société viennoise, et comptait dans ses rangs quelques personnalités célèbres dont le plus illustre fut sans conteste Edmund Husserl. Philosophe et fondateur de la phénoménologie, celui-ci était allié à la famille Steinschneider par son mariage avec Malvina, une aïeule des deux jumeaux. Un certain Moritz Steinschneider, orientaliste et « père de la bibliographie

juive moderne », figure également dans leur généalogie. Plus étrange, mais néanmoins réel, est le lien qui les relie avec Paul-Émile Victor, fils d'Erich (Heinrich) Victor Steinschneider, issu d'un milieu aisé de juristes et d'industriels. Le berceau de cette famille, dont sont issus les jumeaux Herbert et Otto, était Prostejov/Prossnitz en allemand, petite commune de Moravie, proche de Brno/Brünn, aujourd'hui en République tchèque, où avait grandi également Edmund Husserl. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Prossnitz abritait la deuxième communauté juive la plus importante de Moravie, qui jouait un rôle économique primordial. Dans les années 1840, les Juifs y avaient fondé une école privée destinée tant aux enfants juifs qu'aux chrétiens. C'est sans doute dans cette école que Moritz Steinschneider, Edmund Husserl et les aïeux d'Herbert et Otto firent leurs premières classes.



Fig. 2. Groupes ethniques en Autriche-Hongrie en 1910, in Shepherd, William R., *Distribution of Races in Austria-Hungary. Historical Atlas, 1911.*

Cette région de l'Empire austro-hongrois (fig. 2) était partagée entre ressortissants germanophones, auxquels appartenait la plupart des Juifs, et ceux de langue tchèque, et la cohabitation de ces deux groupes était traditionnellement houleuse. Le parcours de cette famille n'est pas sans rappeler celui de la famille de Franz Kafka, germanophone comme celle des Steinschneider, originaire d'une petite commune de Bohême et partie s'installer à Prague, où le jeune Franz vivra sinon dans l'opulence, du moins dans une aisance certaine. Mais si la famille Kafka a prospéré dans le commerce, la famille Steinschneider, installée à Vienne, appartient au monde des professions libérales, témoin le grand-père des jumeaux, Hugo, juriste de renom.

Ces parcours sont typiques pour nombre de familles juives résidant dans l'empire des Habsbourg à cette époque, à la suite de la promulgation, en 1849, de la loi d'émancipation des Juifs. Beaucoup d'entre eux,

originaires de Moravie, de Galicie et de Bohême se tournent alors vers la grande ville. Mais contrairement à la famille Kafka, restée fidèle, quoique non pratiquante, à la religion juive, les Steinschneider, à l'instar de nombreux congénères, se convertissent au protestantisme, témoin Edmund Husserl qui, en 1886, se fait baptiser à l'Église luthérienne. Il est à noter que parmi ces nouveaux protestants, nombre de ceux qui « se convertirent à Vienne entre 1885 et 1915 [...] se firent un nom bien au-delà des frontières viennoises dans le monde de la politique, de la science, de l'art et de la culture<sup>4</sup> ». Outre les personnages déjà cités, le musicien Arnold Schönberg est de ceux-là, de même que Lise Meitner, grande physicienne autrichienne, Victor Adler, fondateur et président du Parti social-démocrate autrichien, et bien d'autres<sup>5</sup>.

C'est donc dans ce milieu d'une bourgeoisie aisée et éclairée (fig. 3) que naissent et grandissent les jumeaux. Philippe, le fils d'Herbert, à qui je dois tant de précieuses informations, le confirme : « Mon père me racontait que ma grand-mère et mon arrière-grand-mère donnaient régulièrement des thés, des "high teas", qui étaient fréquentés par les élites intellectuelles juives de Vienne. Mon père était mis à contribution pour servir le thé et les petits gâteaux lors de ces réunions. »

Mais il apporte aussi une restriction qui assombrit le tableau : « Néanmoins, même les familles juives intégrées restaient entre elles et se mêlaient peu à la société chrétienne traditionnelle. Elles restaient concentrées dans les quartiers juifs de Vienne. » C'est le cas de sa famille qui occupa jusqu'en 1938 un immeuble cossu dans la Leopoldstadt, le quartier juif. Philippe résume sans ambages la raison principale, selon lui, de la conversion massive des Juifs au protestantisme aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à Vienne : « La grande majorité des protestants convertis étaient juifs à l'origine. Dans l'espoir de se simplifier la vie et de se soustraire à l'antisémitisme, ils s'étaient convertis pour des raisons pragmatiques. »

À quel point cet espoir était fallacieux et funeste, c'est ce qu'exprime très bien Rainer Stach, l'auteur d'une somme sur Kafka : « Tous les efforts d'assimilation de la part des Juifs furent vains, à moins de tirer un

4. Schweighofer, Astrid, *Religiöse Sucher in der Moderne, Konvertitinnen und Konvertiten vom Judentum zum Protestantismus in Wien um 1900*, Thèse, Université de Vienne, 2013, Introduction p. xi.

5. *Ibid.*





*Fig. 3. Famille Edmund Husserl : arrière-plan, debout, Edmund Husserl, premier plan, assise à la table, en chemisier blanc, Malvina Steinschneider, l'épouse d'Edmund Husserl (collection Philippe Steinschneider).*

trait radical sur leur origine. C'est l'illusion que nourrissent des milliers de Juifs, surtout dans les métropoles de Vienne et de Berlin<sup>6</sup>. » En effet, cette aspiration à se fondre dans la société n'empêcha en rien « la montée en puissance d'un antisémitisme d'autant plus virulent que les Juifs urbanisés étaient devenus invisibles à force d'assimilation<sup>7</sup> ».

C'est à la même époque qu'en France on dénonce le « péril protestant » et le complot « judéo-protestant », thèses renforcées au moment de l'affaire Dreyfus et reprises par le régime de Vichy. La suite de l'histoire devait prouver de façon tragique à quel point tous ces Juifs, si bien implantés en Autriche et dans le Reich, s'étaient en effet bercés d'illusions en croyant échapper à la persécution hitlérienne qui allait sévir en Autriche dès l'Anschluss, le 12 mars 1938.

6. Stach, Rainer, *Kafka, die frühen Jahre*, S. Fischer Verlag, Frankfurt am Main, 2014 (Kafka, les années de jeunesse).

7. Roudinesco, Elisabeth, *Le Monde des Livres*, 05.01.2013.

## Fuite en France

C'est au cours de cette même année que la famille Steinschneider prit la fuite et le chemin de l'exil, abandonnant tout derrière elle, avec pour tout bagage la collection de timbres des deux garçons. Les vexations et persécutions contre les Juifs avaient en effet débuté au lendemain même de l'annexion au Reich, aussi brutales, si ce n'est plus, qu'en Allemagne. Les Juifs avaient été privés de leur droit de vote à l'occasion du référendum du 10 avril 1938, qui visait à entériner *a posteriori* l'adhésion populaire à l'Anschluss et à plébisciter Hitler. Commença alors un périple à travers la *Mittleeuropa*, l'Europe centrale. Tout d'abord, la Tchécoslovaquie, qu'ils durent quitter, les garçons ne pouvant être admis au lycée d'Olmütz faute de parler tchèque ; ensuite, la Hongrie puis la Yougoslavie, où le père des enfants, Heinrich Steinschneider, n'obtint pas le financement d'une invention sur laquelle il comptait. Leur odyssée toucha provisoirement à sa fin lorsqu'ils obtinrent des visas pour la France et purent s'installer, via l'Italie, à Grenoble, où les deux fils s'inscrivirent au lycée Champollion en décembre 1938. Herbert n'évoque pas du tout ces pérégrinations dans ses *Mémoires*, qu'il fait débiter à la période grenobloise. Il est remarquable de constater qu'au milieu de toutes ces vicissitudes, le souci qui prime pour les parents est celui de la scolarité de leurs enfants.

## La drôle de guerre

S'ensuit alors une période assez chaotique, qu'Herbert dépeint avec beaucoup de distance et d'humour, utilisant souvent le ton de la dérision et de l'autodérision pour décrire des péripéties en soi dramatiques. Son récit autobiographique tient à la fois du *Candide*, de Voltaire, précisément par l'apparente naïveté de son auteur, qui feint de s'étonner des situations tragi-comiques qu'il traverse pour mieux en dénoncer l'absurdité ; mais on pense aussi aux romans picaresques, *Schelmanroman* en allemand<sup>8</sup>, genre qui fit florès au XVII<sup>e</sup> siècle, à une période où la Guerre de Trente ans embrasait l'Europe et dévastait en particulier l'Allemagne, réduite

8. *Der Schelm* : le fripon, le coquin, l'espiègle, calqué sur l'espagnol « pícaro ».

à la moitié de sa population à la fin de cette même guerre, conclue par les traités de Westphalie (1648). Herbert s'est-il reconnu dans le portrait du *Simplicius Simplicissimus*, héros du roman éponyme de Grimmelshausen paru en 1668, « étonnant vagabond » qui traverse les situations les plus abracadabrantes et les plus abominables, sans jamais se départir d'un ton détaché et satirique ? Similitude des situations et du tempérament ? Quoi qu'il en soit, Herbert correspond point par point au portrait du « *pícaro* », l'aventurier-héros de ce genre, qui voit son existence « placée sous le signe du désordre et de la discontinuité, à l'image de la société qui l'entoure ». « L'anti-héros » qu'il incarne « présente son expérience sous l'angle de la dérision » dont il est à la fois « l'objet et le producteur<sup>9</sup> ». Autre similitude troublante : il est à noter que les auteurs espagnols des romans picaresques, les *conversos*, étaient souvent des Juifs convertis au christianisme, qui faisaient figure de marginaux dans la société espagnole.

Il est probable qu'Herbert ait entendu parler ou même étudié le roman de Grimmelshausen pendant ses années de lycée à Vienne, et sans doute aussi *Candide* au lycée Champollion à Grenoble, dans lequel il entre avec son frère Otto en décembre 1938, pour suivre la classe de 1<sup>ère</sup>. Ils échouent en juin 1939 à la première partie du baccalauréat. Mais à la fin des vacances, le 1<sup>er</sup> septembre, la guerre éclate, et les deux jeunes gens, qui n'ont pas encore 18 ans, s'engagent dans l'armée française comme « prestataires militaires » au camp d'entraînement de Chambaran, en Isère (fig. 4). Faute de matériel et par manque d'instructeurs, sans doute, ils sont employés à divers travaux agricoles jusqu'au 10 mai 1940, date de l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes.

Dans le mois qui suit, se situe un épisode des plus burlesques qui leur fait sillonner la France par divers moyens de transport (wagon à bestiaux, marche à pied) de l'Isère à l'Anjou, où ils ont pour consigne « d'aller repousser l'avance allemande avec (leurs) fusils de 1914<sup>10</sup> », puis à Albi où ils sont démobilisés en juin 1940, la « drôle de guerre » se terminant dans les conditions que l'on connaît. Pour eux, la guerre néanmoins n'est pas tout à fait finie, puisqu'on les envoie une dizaine de jours au

9. « Les Aventures de Simplicius Simplicissimus », Fiches de lecture, Jobez, Romain, *Encyclopaedia Universalis*, 2016.

10. Steinschneider, Herbert, *Op. cit.*, p. 4.



*Fig. 4. Camp de Chambaran, (collection Michel Jolland).*

camp d'internement de Loriol dans la Drôme, le temps d'examiner leur situation administrative et de les renvoyer à Albi. Ils en repartiront quelque temps après pour pouvoir reprendre en septembre 1941, après deux années mouvementées et riches en expériences diverses, leurs études secondaires interrompues. Herbert et Otto sont enfin titulaires du bac en juin 1942, après avoir bénéficié sans doute un peu du prestige de l'uniforme (fig. 5) dans lequel ils se présentent à l'oral et de la mansuétude des examinateurs. C'est là que leurs chemins se séparent.

Otto « opte pour la facilité », selon son frère, en entreprenant des études d'allemand alors que, pour sa



*Fig. 5. Les jumeaux à Grenoble en 1942 (collection Philippe Steinschneider).*

part, il entre à la Faculté protestante de Montpellier, après une nuit où lui est apparu très clairement un signe déterminant sa vocation de futur pasteur. C'est ce qu'il nomme l'appel de saint Augustin.

### Les études et la Résistance

Pour lui s'ouvre alors une période partagée entre les études et la Résistance. Ses études montpelliéraines semblent avoir été pour Herbert une séquence particulièrement heureuse, en dépit d'une situation politique tendue et de ses préventions initiales envers les étudiants en théologie : en effet, après des années d'errance et de turbulences, il se trouve intégré à une « communauté d'étudiants, forgée par la vie en commun [...] dont je pourrais faire partie et dont je pourrais partager les préoccupations. », note-t-il. Par ailleurs, ceux-ci « ne correspondaient pas du tout à ce que j'avais craint [...], ils avaient un sens de l'humour phénoménal et ils ne se comportaient pas autrement que tous les étudiants que j'avais connus jusqu'alors, peut-être étaient-ils même plus chaleureux<sup>11</sup> » (fig. 6). « En



Fig. 6. Photo de classe prise en 1943 ; Herbert est au deuxième rang, 5<sup>ème</sup> en partant de la droite (archives de l'Institut protestant de théologie de Montpellier).

11. *Ibid.*, p. 10.

congé illimité » de l'armée, mais restant à sa disposition jusqu'à la fin de la guerre, Herbert avait intégré la faculté le jour de ses 21 ans, le 5 novembre 1942. Six jours plus tard, le 11 novembre, l'armée allemande envahissait la zone sud et le même jour, écrit-il, « le soldat de première classe de l'armée de De Lattre, Herbert Stein-Schneider, disparaît comme par enchantement. Pierre Séguy était né<sup>12</sup> ». C'est en effet le nom de clandestinité qui est attribué au déserteur et résistant qu'il est devenu. Du côté des études, Herbert trace des portraits dithyrambiques de certains de ses professeurs, dont l'enseignement semble l'avoir forgé et accompagné sa vie durant. Il cite notamment Theo Preiss qui, dit-il,

... me fournissait abondamment en livres de théologie allemande de sa propre bibliothèque, en premier lieu ceux d'Albert Schweitzer, dont les œuvres théologiques n'avaient pas encore été traduites en français. Le géant alsacien, que je devais rencontrer plus tard, après la guerre, pour une heure de conversation, devint mon inspirateur et mon idole<sup>13</sup>.

Il cite également Edmond Jacob, mais aussi Jean Cadier. Sa vie à la faculté protestante n'est pas consacrée entièrement à l'étude, et les étudiants s'adonnent dans leurs moments de détente à des bizutages et à des plaisanteries auxquels Pierre-Herbert n'est pas le dernier à participer. Témoin une fausse nouvelle qui faillit tourner à la catastrophe, tant elle sonnait vrai : peu avant le débarquement allié en Normandie, Herbert, aidé d'un complice et d'un système de transmission très ingénieusement bricolé, simule une émission de radio au cours de laquelle est annoncé en direct le débarquement allié à... Palavas-les-Flots ! L'effet est immédiat : les étudiants se précipitent pour aller prêter main-forte aux Alliés, et les deux auteurs du canular, tout penauds, ont les plus grandes peines à les rattraper à temps.

Mais une partie importante de l'emploi du temps d'Herbert, alias Pierre, est consacrée à la Résistance. Celle-ci, à laquelle adhère un noyau d'étudiants, se décompose en plusieurs activités : tout d'abord la fabrication de faux papiers d'identité, sous la conduite du propre doyen de la faculté, Henri Leenhardt, apparemment doué d'une très

---

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*, p. 29.

grande ingéniosité et habileté manuelle. Une partie de ces fausses cartes d'identité est destinée, bien sûr, aux étudiants résistants eux-mêmes ; mais la plupart d'entre elles partent vers Lunel, où le pasteur Pierre-Charles Toureille, véritable plaque tournante de l'aide aux réfugiés protestants, d'abord, juifs ensuite, les redistribue selon les besoins à ses protégés. Beaucoup d'entre eux sont ensuite convoyés vers la Suisse où ils trouvent refuge. La collaboration de Pierre Séguy est particulièrement appréciée pour sa maîtrise de l'allemand auprès des réfugiés germanophones.

Mais une autre activité, non moins périlleuse, attendait les étudiants résistants : « Notre tâche consisterait », en liaison avec les services secrets anglais et américains, « à escorter des officiers alliés, pour la plupart américains, à travers la France, par les chemins de fer reliant les frontières suisses et espagnoles<sup>14</sup>. » Grâce à une organisation millimétrée et à des scénarios d'une extrême ingéniosité, dignes des meilleurs films d'espionnage, ces missions sont pour la plupart couronnées de succès, même si les jeunes agents secrets doivent parfois affronter des situations scabreuses, au cours desquelles le courage le dispute à l'inconscience. Certaines se terminent d'ailleurs tragiquement, comme celle de ces trois étudiants partis dans la région grenobloise pour monter un maquis protestant et qui, dénoncés auprès des autorités allemandes, sont conduits à Lyon devant Klaus Barbie et envoyés en camp de concentration où ils périront.

### **Pierre Séguy – où il est question de vrais jumeaux et de faux frères**

Tout au long de ces années mouvementées, circule un fil rouge : celui de la gémellité. Les vrais jumeaux Herbert et Otto, on l'a vu, ont partagé, adolescents, les péripéties de la fuite, de l'exil, puis de l'épisode de la drôle de guerre qu'ils ont vécu en commun. Si leurs parcours universitaires les séparent, la Résistance va les rapprocher à nouveau. Herbert s'engage dans le réseau de la faculté protestante de Montpellier, Otto, lui, entre dans la clandestinité de l'Armée secrète dans la Drôme

---

14. *Ibid.*, p.17.



Fig. 7. L'une des fausses cartes d'identité, celle-ci au prénom de Jean (collection Philippe Steinschneider).

frère cadet de Pierre, classe 24. C'est alors qu'Otto, le frère d'Herbert, le vrai, resté, lui, à Grenoble, prie Herbert – désormais Maurice – de lui fournir une fausse carte d'identité « au cas où les choses tourneraient mal » pour lui. Qu'à cela ne tienne : Herbert lui transmet sa propre carte, devenue pour lui inutile, celle de Pierre Séguy, déserteur à Montpellier, mais inconnu ailleurs. Cette carte ne nécessite pas de retouche, vu la ressemblance hallucinante des deux frères, si ce n'est l'année de naissance habilement maquillée. Et c'est sous le nom de « lieutenant Pierre Séguy » qu'Otto rejoint le mouvement de Résistance de la Drôme début 1944. Mais Herbert, de son côté, était resté aussi « Pierre Séguy » pour ses congénères de Montpellier et c'est sous cette identité que les paroissiens de Lasalle feront sa connaissance fin 1943. Concurrément existent donc deux Pierre Séguy que seule leur mère saurait peut-être distinguer. Et si, jusqu'à sa mort, Herbert Steinschneider a conservé ce nom comme nom de plume, c'est également sous ce patronyme que son frère Otto se fera naturaliser français à la fin de la guerre.

et du Vercors où il se distingue. Le destin des deux frères va les réunir jusqu'à ne plus faire d'eux qu'une seule et même personne. Le nom de code de Pierre Séguy avait été attribué à Herbert à son entrée dans le réseau de Montpellier et une fausse carte d'identité à ce nom avait été établie le 11 novembre 1942 (fig. 7). Mais au printemps 1943, Pierre Séguy, de la classe 1921, est rattrapé par le Service du travail obligatoire (STO) et invité à se présenter « avec sa valise » à la gare de Montpellier. Passant outre cette convocation, il s'empresse de se faire établir une nouvelle carte au nom de Maurice Séguy,



Bien que n'en faisant qu'un par le nom et quasiment par l'apparence, il semble que la relation des deux frères ait été marquée par un certain antagonisme. Une « compétition » confirmée par Philippe, le fils d'Herbert, et qui, dit-il, « perdurera leur vie durant. » Enfants, leurs querelles ont été redoutables. Mais plus tard, à l'âge adulte, Herbert met le doigt sur ce qu'il considère comme un manque de caractère de son frère en laissant entendre dans ses *Mémoires*, que son frère serait plus porté à la facilité qu'à l'effort (lorsqu'il commente, par exemple, le choix de ses études). Il s'agit en fait de deux tempéraments opposés : ce qui semble choquer Herbert, c'est un certain opportunisme de son frère, habile à tirer parti des situations, à prendre des chemins de traverse, quand sa route à lui est rectiligne. Mais il faut ajouter que si Herbert a couru de très grands dangers dans son rôle d'agent secret et de passeur vers la Suisse, il n'est jamais allé à la confrontation directe avec l'ennemi comme son frère a pu le faire dans le maquis de la Drôme. Si son frère n'a pas hésité à faire usage de ses armes, Herbert, lui, déclare à sa grande satisfaction qu'il a « sauvé des centaines de vies sans tirer un seul coup de feu. ».

Et puis il est possible qu'une certaine jalousie professionnelle soit entrée en ligne de compte : Otto alias Pierre Séguy a fait une brillante carrière de journaliste après la guerre : directeur de programme à Radio Sarrebruck, il a conçu et dirigé pendant des années une émission célèbre dans toute l'Allemagne, dans la perspective du rapprochement franco-allemand. Cela lui a valu honneurs et distinctions tant du côté allemand que du côté français. Quoi qu'il en soit, cette attitude ambiguë jette un certain trouble sur la personnalité par ailleurs exemplaire du pasteur.

### **L'homme de la paix**

Nourri, enfant et adolescent, de culture germanique, tant dans le cadre scolaire que familial (cf. la parenté avec Edmund Husserl et Moritz Steinschneider), Herbert Steinschneider était sans doute familiarisé avec les grands auteurs et artistes d'expression allemande. Bien qu'ayant été victime lui-même de la folie nazie, ou peut-être pour cette raison, il se gardait bien de confondre la patrie des « penseurs et des poètes » avec le triste tableau de l'Allemagne offert par le Troisième Reich et il

fait soigneusement le distinguo. Cela apparaît très nettement dans ses *Mémoires* chaque fois qu'il a l'occasion d'entrer en relation avec des Allemands. Tantôt ils apparaissent comme les représentants dociles et féroces du régime nazi : tel le lieutenant ordonnant à Lasalle d'exécuter les otages, ou ces « bouchers nazis » à qui l'on livre deux fois par semaine des Allemands antihitlériens internés au camp de Loriol ; dans ces deux cas, Herbert insiste sur la coresponsabilité du régime de Vichy, les miliciens français se faisant les auxiliaires zélés des Allemands.

Mais il arrive que les Allemands soient eux-mêmes des victimes, comme les opposants de Loriol livrés aux nazis, ou les réfugiés protestants et juifs, ou encore les prisonniers allemands sur le Larzac, après la guerre, où de simples soldats meurent de faim, tandis que leurs officiers sont plus que correctement nourris. Il y a aussi cet acte d'humanité après la prise d'otages de Lasalle : l'un des enfants présents parmi les otages ayant été grièvement blessé par une balle perdue, est pris en charge par un officier de la Wehrmacht qui le transporte en véhicule sanitaire à l'hôpital d'Alès, encourant par là-même de très sévères sanctions. De même, en désobéissant aux ordres de leur officier, les soldats du peloton d'exécution couraient eux-mêmes le risque d'être passés par les armes. Il y a donc de la part d'Herbert Steinschneider la volonté manifeste de ne pas présenter tous les Allemands comme autant de nazis et d'expliquer que, même en temps de guerre, certains ont gardé assez d'humanité pour prendre des risques importants, voire risquer leur propre vie. C'est ce qui s'exprime dans cette remarque à propos des soldats qui refusent de tirer :

Ces hommes endurcis au combat par cinq années de guerre aux quatre coins de l'Europe, peut-être complètement endoctrinés par les nazis et haïssant tout ce qui n'était pas allemand, refusaient d'obéir à l'ordre de leur officier... Cela tenait du miracle<sup>15</sup>.

Il y voit un grand motif d'espérance :

Pendant des années, mon but avait été de lutter contre Adolf Hitler et ses hordes [...] Les jours de la clique hitlérienne étaient comptés, je le savais. Une nouvelle Allemagne devait surgir des ruines du

---

15. *Ibid.*, p. 52.

Troisième Reich. Il nous incombait d'aider les Allemands à réintégrer la communauté des nations, de préparer le jour de la réconciliation, de poser les bases de l'Union européenne, d'une paix qui ne serait pas fondée sur l'humiliation des vaincus, comme cela avait été le cas à Versailles. Cette nouvelle Europe, au sein de laquelle l'Allemagne et la France joueraient ensemble un rôle important, était notre rêve depuis nos années d'études à Grenoble.

C'est pourquoi les prisonniers de guerre allemands me donneraient l'occasion de faire ma première expérience concrète de l'Europe de demain. J'essaierais de prouver que l'Allemagne, délivrée du cauchemar hitlérien, avait sa place dans l'avenir de l'Europe, et que cela commençait dès maintenant, en ces derniers mois de 1944<sup>16</sup>.

C'est la mission pastorale à laquelle il se consacre jusqu'en 1947 en devenant aumônier des prisonniers allemands. En cette même année 1947, il quittera la France pour les États-Unis, bénéficiaire d'une bourse d'études pour l'université de Princeton, où il obtiendra son doctorat en 1951. À compter de cette date jusqu'à sa mort, il sera pasteur de la communauté protestante française de Washington.

### **L'homme fidèle**

De ses années françaises, Herbert a conservé sa vie durant de solides amitiés, amitiés nouées dès les années lycée à Grenoble avec des congénères ayant pour la plupart occupé par la suite des fonctions importantes à l'échelon international ; mais ceux à qui il a voué jusqu'à son dernier souffle une amitié indéfectible, ce sont les habitants de Lasalle. C'est tout d'abord dans ses *Mémoires* que figure le plus bel hommage à Lasalle et le plus beau témoignage de la permanence des Lasalliens dans son souvenir. Il est remarquable de constater la place qu'il accorde à son séjour dans la commune, qui n'aura pourtant pas duré plus de six mois (entre la fin de 1943 et l'été 1944). De nombreuses pages sont consacrées à des anecdotes, des descriptions, des portraits et fourmillent de détails. Elles sont toutes d'une fraîcheur et d'une netteté étonnantes portant sur une période vieille de quarante-cinq ans lorsqu'il

---

16. *Ibid.*, p. 63.

rédige ses souvenirs. Il y a du Daudet dans ce conteur-là. Le ton de la narration est souvent enjoué et malicieux et l'on sent dans ces chroniques une véritable affection pour certains des personnages mentionnés, avec lesquels il a d'ailleurs gardé le contact sa vie durant. C'est ce que prouve l'abondante correspondance qu'il entretint jusqu'en 1990, deux mois avant sa mort, avec la famille Soulier, chargée de faire la messagère auprès de tous les Lasalliens.

Les lettres ronéotypées qu'il envoie régulièrement en fin d'année de Washington sont à la fois une rétrospective détaillée de l'année passée et une projection sur l'année à venir. Elles témoignent d'une activité débordante tant au niveau professionnel qu'au niveau social et familial ; car le pasteur ne manque pas de donner des nouvelles de ses trois enfants et d'Anne, son épouse française, infatigable maîtresse de maison, mais aussi initiatrice de multiples projets et très engagée dans le bénévolat ; la famille Steinschneider a une vie sociale des plus intenses, qui gravite souvent autour des relations franco-américaines qu'il s'agit pour elle de développer et d'approfondir ; d'où l'organisation d'échanges et de voyages transatlantiques ; de la création de multiples associations, mais aussi de tout ce qui a rapproché les deux nations dans le passé. C'est ainsi qu'Herbert est à l'origine de l'émission de deux timbres spéciaux, l'un dédié au général Rochambeau, et commémorant « son arrivée à la tête de 5 000 soldats français en juillet 1780 à Newport Rhode Island » pour aller prêter main forte à la Révolution américaine ; l'autre consacré à Bartholdy, le célèbre sculpteur belfortain de la statue de la Liberté.

C'est là qu'Herbert peut exercer à nouveau cette aspiration au rapprochement des peuples, déjà manifestée avec la France et l'Allemagne. Lui, le jeune Autrichien juif germanophone, propulsé en France en pleine tourmente, ayant eu à côtoyer différentes nationalités, à partager certains drames, puis, ayant posé définitivement ses bagages outre-Atlantique et épousé une Française, il a sans cesse aspiré à retrouver un groupe dans lequel trouver sa place. Et il ne peut la trouver que dans l'ouverture aux autres. Lui, l'homme sans patrie, retrouve une petite patrie partout où il peut recréer une communauté, élargir un cercle, en brisant les préjugés et les a priori au-delà des apparences.

## L'intérêt pour le catharisme

Et c'est un peu dans la même optique qu'il consacre une part toujours plus grande de ses dernières années à un travail d'historien de l'art, mais dans un domaine très particulier, concentrant ses recherches sur la période du Moyen Âge et de la Renaissance pour déceler, derrière les représentations pieuses, les signes de l'hérésie qui, selon lui, s'y cachent. Il est fasciné par le catharisme, dans lequel il voit un précurseur de la Réforme, et fonde d'ailleurs en 1986 un centre de recherches cathares au château de Gesse, non loin de Toulouse. Les publications et communications se suivent, en anglais, puis dans la traduction française. Partout, la même thèse : derrière les scènes religieuses se cachent, à qui sait regarder, des messages hérétiques, qui sont autant de signes de protestation. Et de citer en exemple *L'Adoration des mages*, attribuée à Fra Angelico et Philippo Lippi, et dont il s'efforce de montrer, preuves à l'appui, qu'il s'agit plutôt du « Refus des mages », révoltés comme les cathares, selon lui, par l'incarnation de Marie et de Jésus<sup>17</sup>.

Plus étonnante encore est l'application de cette thèse à deux chefs-d'œuvre universellement connus, symboles de l'art religieux catholique s'il en est. En s'appuyant sur la méthode hérésiologique, Herbert voit très nettement dans *Le retable d'Issenheim*, à Colmar, un *samizdat*, une œuvre de protestation clandestine. Il en va de même, c'est un comble, pour le plafond et le mur de la vénérable chapelle Sixtine, qui contiendraient, à son sens, des éléments de protestation, comme autant de textes dissidents, précurseurs de la « *perestroïka* » de Luther. Mais je ne développerai pas davantage l'ensemble des publications d'Herbert Steinschneider, qui demanderaient à elles seules, une étude détaillée et intéresseraient sans nul doute des spécialistes des beaux-arts. L'allusion à ce centre d'intérêt tournant à l'obsession manifeste encore une fois la recherche constante chez lui : traquer le vrai derrière les faux-semblants.

---

17. Steinschneider, Herbert, *Le symbolisme secret du Tondo, l'Adoration des rois mages*, article inédit, fourni par Philippe Steinschneider.

### **Pasteur et visionnaire**

Il aura l'occasion de dénoncer la politique du « faux-semblant », portée à son point culminant avec une affaire emblématique qui a fait grand bruit au début des années 1970, celle du *Watergate*. Il développe son point de vue dans un article de *La Montagne*, édition de Royat, où il se trouve en villégiature en août 1973. La condamnation qu'il exprime ne porte pas seulement sur les méthodes de gangsters employées par les faux plombiers pour s'introduire chez les démocrates, elle vise en premier lieu l'usage des écoutes, dans lequel il voit, plus de quarante ans avant l'invasion des médias électroniques et de leur contrôle presque total sur les usagers, la « menace de la vie privée de chaque citoyen ». Pour lui, cette menace « concerne tous les peuples, tous les citoyens soucieux de préserver leur liberté d'expression en privé ». Et il prédit, avec une lucidité impressionnante, « que chacun sera bientôt en mesure d'espionner son voisin ». D'où cet appel à tous les gouvernements sommés de trouver « sans tarder les barrières à ce monde terrifiant à la Frankenstein, qui se développe<sup>18</sup> ».

### **L'homme de son temps**

On le voit, la diversité des centres d'intérêt et la profondeur, quasi visionnaire de ses jugements dans ce dernier cas, renvoient l'image d'un homme de réflexion et de foi, mais aussi fermement ancré et engagé dans l'action, au service de laquelle il met toute la force de ses convictions. Homme fidèle aux siens, à ses amis, à son engagement religieux (fig. 8), c'est aussi un homme de son temps, lui qui s'est trouvé propulsé tout jeune dans la tourmente du xx<sup>e</sup> siècle et qui, loin d'en sortir brisé, a su transformer une vie si mal engagée au départ en expériences positives au service des autres.

---

18. Steinschneider, Herbert, « Watergate est le signal d'un renouvellement dans le monde démocratique américain », *La Montagne*, édition de Royat, 8 août 1973.



*Fig. 8. Pasteur Herbert Steinschneider à Washington, 17 janvier 1971  
(collection Philippe Steinschneider).*

*Séance du 13 octobre 2017*

**LES *PETITS CARNETS*  
DE LOUIS ROUMIEUX**

**par Michel FOURNIER**  
correspondant

Au cours de son mandat présidentiel, Jean-Louis Meunier me révéla qu'il se trouvait dans une armoire de l'académie, presque oubliés, des carnets manuscrits du félibre Louis Roumieux. Il n'en fallait pas plus pour aiguïser ma curiosité, curiosité au sens le plus noble du terme. Au début de cette année, notre président actuel, mon ami Gabriel Audisio, me proposa d'inventorier les 12 carnets de Roumieux, ce qui me procura de nombreuses heures de pur bonheur. Je ne m'intéresse pas spécialement à la graphologie, mais tout au long de ces pages manuscrites, transparaissent dans ses vers les états d'âme du poète et ses sentiments. Que l'écriture soit régulière et coulée ou serrée et nerveuse, il avait, disait-on, une grande facilité pour écrire, ce qui n'empêche pas que certains vers soient rayés d'un coup de plume énergique, presque rageur, ni que des pages entières soient barrées d'une croix.

De nombreuses personnes ont entendu parler du félibre Louis Roumieux, mais le connaît-on vraiment ? Certes, il a écrit la célèbre chanson *Lou Maset de Meste Roumièu*, ce maset qui était une véritable institution à Nîmes jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Mais sait-on que ce maset qu'il célèbre dans de nombreux couplets, n'est pas le sien, mais



celui de son père : la chanson étant trop longue, on ne va pas jusqu'à la fin où se trouve le « *mandadis* », l'envoi :

*Es pèr tu, o moun brave paire,  
Qu'ai rima me sièi mes en trin.  
Longo mai, s'a l'ur de te plaire,  
Au Maset digues moun refrin !*

(C'est pour toi, ô mon brave père / Que je me suis à rimer mis en train. / Longue vie, si elle a l'heur de te plaire, / Au maset, dis donc mon refrain.)

Mais avant d'ouvrir ces précieux carnets, je me dois de placer quelques jalons dans la vie de ce félibre « *barrulaire*<sup>1</sup> ». En voici une brève esquisse, car sa biographie mériterait, à elle seule, une communication, en vue de laquelle j'ai rassemblé de nombreux éléments.

Louis Roumieux naît à Nîmes le 30 mars 1829, le même jour où le félibre Théodore Aubanel voyait le jour à Avignon. Cette coïncidence en fit des amis très proches. Quand il sentit la mort s'approcher, Aubanel fit venir Roumieux pour lui confier ses dernières pensées, ainsi que les manuscrits de ses poésies les plus passionnées. Le 25 septembre 1850, Louis Roumieux épouse Delphine Ribière. Le père de la mariée possédant un commerce de bois à Nîmes, leur confie l'annexe de Beaucaire où le couple s'installe. Mais Louis a plus la vocation pour la versification et la fête que pour la gestion d'un commerce et ce qui devait arriver arriva, par son désintéressement, le commerce a tôt fait de battre de l'aile et de sombrer.

Le couple eut quatre enfants : Anaïs épousa Alfred Sauné, secrétaire général de la Banque d'Alger ; Mirèio épousa M. Peyre et vint habiter à Sète ; Jouanen, après son mariage, s'installa en Algérie ; Léon, après avoir vécu neuf ans à Barcelone, partit pour Buenos-Aires en 1888.

Après de nombreuses péripéties, le couple Roumieux, au bord de la misère, se sépare en 1880 et Louis trouve une place de correcteur à Montpellier au journal *Le Petit Méridional*. Louis rend visite à ses enfants en Algérie, mais dans son cerveau naît une idée assez folle,

1. *Barrulaire* = Personne changeant souvent de lieu.

rejoindre son fils au Vénézuéla pour y fonder une école de provençal. C'est au retour de son second voyage en Amérique, fin 1892, qu'il s'installe à Marseille chez sa petite-fille Delphinette où il décède le 13 juin 1894. Le félibre Louis Roumieux, avait pour blason la *Tourmagno* et pour devise :

*Chasque aucèu  
Trovo soun nis bèu.*

(Chaque oiseau / Trouve son nid beau.)

Dans les procès-verbaux de l'Académie du Gard, année 1868-1869, nous pouvons lire concernant la séance du 13 mars 1869 : L'ordre du jour rappelle l'élection de M. Louis Roumieux de Beaucaire qui est nommé associé-correspondant au scrutin. La candidature de M. Louis Roumieux avait été inscrite dans la séance du 30 janvier, à la suite d'un rapport de M. Roussel donné les 16 et 30 janvier sur un volume de poésies patoises intitulé : *La Rampelado* (Le Rappel).

La bibliothèque de l'académie contient de nombreux trésors et les 12 carnets de Louis Roumieux constituant une partie du legs Fernand Devise, en font partie. Nous ne savons pas combien de carnets le félibre avait remplis, car ils ne sont pas tous numérotés. Dans *Le Mercure de France* du 1<sup>er</sup> juin 1929, nous pouvons lire dans la rubrique « Revue de la quinzaine » et dans le paragraphe concernant le Félibrige, d'intéressantes informations sur Louis Roumieux dont j'ai extrait les lignes suivantes signées par Georges Marlow (1872-1947), poète et critique littéraire belge :

J'ai eu la faveur d'aider le regretté M. Fernand Devise à former une importante collection de manuscrits de Louis Roumieux. Elle est aujourd'hui la propriété de l'Académie de Nîmes à qui M. Devise a légué son admirable bibliothèque félibréenne et comprend une quinzaine d'albums et de carnets.

L'Académie de Nîmes en possède 12 et nous savons que le n° 8 se trouve au CIRDOC (Centre interrégional de développement de l'occitan), à Béziers et concerne l'année 1876. Il contient : *Rissoulet*,

*coumèdi prouvençalo* ; *Lou Sòu d'Antounieto* (Le Sou d'Antoinette) dédié, bien évidemment à la *felibresso* d'Arèno ; trois *Cansoun nouvialo* (Chansons de mariage) dont celle composée pour les noces de Frédéric Mistral. La dernière pièce est amputée, car de nombreuses pages ont été arrachées. J'ai souhaité vous la communiquer car, il y a deux mois, le 30 juillet 2017, le Félibrige fêtait en Avignon le cent-cinquantième de la *Coupo* qui, d'ailleurs, sera présentée ce soir par le Capoulié du Félibrige au maire de Nîmes à 18 h en mairie. Donc voici ce qui est écrit dans la dernière page de ce carnet :

*Responso en gramaci di troubaire catalan pèr l'acuei fach en Prouvènço à Victor Balaguer (1866/1867).*

*Fraire de Catalogno, noun avès ges de gramaci à nous manda pèr l'acuei qu'avèn fa dóu founs de noste cor, à l'illustre pouèto Don Victor Balaguer. Se deù i avé contentamen, se deù i avé recouneissènço, es bèn de noste caire ; car voste grand despatria, voste pouèto naciounau, qu'a chausi pèr asile nosto terro – amé la forço de si cant, l'afougamen à sa paraulo e l'eisèmplo de sa vertu es vengu nous aprene à ama....*

(Frères de Catalogne, vous n'avez pas à nous remercier pour l'accueil que nous avons réservé du fond de notre cœur à l'illustre poète Don Victor Balaguer. S'il doit y avoir contentement, s'il doit y avoir reconnaissance, c'est bien de notre côté, car votre grand exilé, votre poète national qui a choisi pour son exil notre terre, avec la force de ses chants, sa parole pleine de ferveur et l'exemple de sa vertu est venu nous apprendre à aimer...)

En ce qui concerne les 12 carnets conservés à l'académie, les 416 pièces qu'ils contiennent portent le nom du destinataire ou de la destinatrice, la date et le lieu où ils ont été écrits<sup>2</sup>. Ce qui permet de pouvoir placer des jalons et suivre le félibre « *barrulaire* » dans ses nombreuses péripéties.

2. On trouvera la liste intégrale des œuvres contenues dans les 12 carnets conservés à l'Académie de Nîmes en cliquant : <http://academiedenimes.org/> > Archives > Les carnets de Louis Roumieux, Mode d'emploi, ou directement à l'aide du lien <http://academiedenimes.org/site/wp-content/uploads/Acad%C3%A9mie-Roumieux.xlsx>

Nous pourrions penser trouver dans ces carnets de nombreux textes destinés aux félibres « *primadié* » (on appelle « *primadié* », les sept fondateurs du Félibrige : Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, Anselme Mathieu, Jean Brunet, Paul Giera, Alphonse Tavan.) Ce n'est pourtant pas le cas. Seulement, en ce qui concerne l'année 1859, un envoi à Madame Aubanel, à Joseph Roumanille, à Mathieu Lacroix, le félibre maçon de La Grand-Combe. Il est vrai aussi qu'habitant Beaucaire, Roumieux avait de nombreux contacts directs avec ces félibres « *primadié* » lors d'agapes tant chez les Roumieux que sur l'île de la Bartelasse où elles étaient plus débridées.

À l'intention de Frédéric Mistral, un poème en 1860 et surtout une *Cansoun nouviolo* à l'occasion de son mariage. Comme de coutume, cette chanson est écrite sur un air connu, en l'occurrence celui de *Magali*, afin de ne pas surprendre les invités à la fin du repas, où les nombreux plats et les libations commencent à peser lourdement et à faire tourner la tête.

Ce rapprochement avait solidement renforcé les liens avec Frédéric Mistral qui était le parrain de la seconde fille de Louis Roumieux. Le maître de Maillane avait joué les médiateurs auprès du curé de Beaucaire, afin qu'il accepte de la baptiser Mirèio. Le prêtre finit par accepter mais seulement en second prénom, le premier étant Marie. Lors du mariage de Frédéric Mistral à Dijon avec M<sup>lle</sup> Marie-Louise Rivière, de 27 ans sa cadette, Louis Roumieux se trouvait parmi les invités et sa fille Mirèio était la demoiselle d'honneur de la mariée.

Louis Roumieux, le boute-en-train du félibrige était aussi un homme au grand cœur et l'on sait l'affection et le dévouement qu'il porta à la jeune Antounieto de Bèu-Caire, en fait M<sup>lle</sup> Rivière était née à Nîmes en 1864, et elle mourut d'amour à Beaucaire à l'âge de 23 ans. Roumieux rassembla les poésies et les chansons d'Antoinette, elles parurent portant le titre *Li Belugo* (Les Étincelles) et dont il écrivit la préface. Non content de cela, il lança un appel aux amis félibres, chacun rima une poésie à la mémoire de la jeune félibresse défunte et toutes furent réunies par Roumieux sous le titre *Lou Dòu d'Antounieto* (Le Deuil d'Antoinette).

Un autre intérêt de ces carnets que conserve notre académie est d'y découvrir les noms de quelques félibres dont certains sont depuis longtemps tombés dans l'oubli :

- Les « *majourau*<sup>3</sup> : Alcide Blavet, d'Alès ; Antonin Glaize, de Montpellier ; Louis-Xavier de Ricard, né à Fontenay-sous-bois ; Clovis Hugues, de Ménerbes ; Louis Astruc, de Marseille ; Achille Mir, d'Escales (Aude) ; Paul Mariéton, né à Lyon.
- Les félibres : François Dezeuze, de Montpellier ; l'abbé Célestin Malignon, né à Sainte-Anastasia, *lou felibre de l'Espeluco* (grotte) ; Henri Bouvet, d'Avignon, dit Le Gros ; Henri Castelnau, de Sète, *lou félibre dóu Ratatet* (petit oiseau grimpeur) ; Edouard Marsal, de Montpellier, peintre illustrateur ; Lydie Eyman, la félibresse *di Pantai* (des rêves) ; Alessandrino Brémoundo, de Tarascoun, la félibresse de *Darboussiho*<sup>4</sup> ; Maria Dellile, la félibresse *di Pervenço* (des Pervenches), fille du félibre François Delille, de Marseille.
- Mais aussi quelques personnalités locales : Ulysse Tempier, président de l'Orphéon de Vauvert ; Ulysse Hamelin, directeur de l'Imprimerie Centrale à Montpellier ; ainsi que de nombreux membres de sa famille et bien d'autres.

La plupart des petites pièces ont été écrites par Roumieux pour célébrer un heureux événement, pour accompagner un cadeau, ou l'un de ses livres qu'il aimait bien offrir. Elles portent souvent, sous le titre, un petit commentaire dont certains sont savoureux, comme la réponse qu'il fit le 8 janvier 1861 à la lettre que lui avait adressée Joseph Roumanille « *que m'avié escrit que soun ventre se fasié gros tóuti li jour e qu'avié pòu d'espeta* » (qui m'avait écrit que son ventre se faisait gros tous les jours et qu'il avait peur d'éclater). Des vers accompagnaient souvent un cadeau plus ou moins important : à Mme Marsal, l'épouse du peintre Edouard Marsal, un « cabaret » en cristal ; à sa fille Mirèio qui venait d'accoucher, un miroir de Venise ; à M<sup>lle</sup> Laure Martin, pour sa fête, un mouchoir de violettes, mais un mouchoir en faïence en forme de vase ; à

3. *Majourau* = Majoral du Félibrige.

4. *Darboussiho* = terrain fréquenté par les *darboun*, les taupes, quartier de Tarascon.

Fouleto Querido, un flambeau en forme de Tour Eiffel (qu'accompagne un poème, bien évidemment sur la Tour Eiffel) ; à Laure Martin, pour sa fête le 20 juillet 1890, une chemise de cuir de Russie décorée de fleurs et doublée de satin, et il précise : « *camiso pèr vèsti de libre* » (chemise pour habiller les livres) ; il s'était montré moins généreux envers elle en 1884 lui envoyant seulement un « *pati-pata-parèn* » (chose de peu d'importance).

Louis Roumieux savait aussi trouver le ton juste lors de tristes événements : en 1886, M. Auzière lui annonçant le décès de son père, ministre protestant à Saint-Laurent d'Aigouze ; en 1891, lorsqu'il apprend par les journaux, alors qu'il se trouve à Buenos-Aires, le décès du félibre Joseph Roumanille, il ne manque pas d'adresser quelques vers à sa veuve Rose-Anaïs.

Il n'hésitait pas à se mettre en avant lors de manifestations importantes. Au mois de mai 1890, Montpellier célébrait le sixième centenaire de son université. Les félibres avaient décidé, à cette occasion d'y tenir leur fête annuelle de la *Santo-Estello*. Le 24, M. Carnot, président de la République, était à Montpellier et avait rendu visite aux félibres rassemblés et Louis Roumieux profita de l'occasion inespérée pour lui dédier son poème *Las Grisatas* qui fut récité au président de la République par trois jeunes montpelliéraines.

On trouve dans ces carnets quelques grandes pages comme sa célèbre chanson du maset, mais aussi d'autres, tombées dans l'oubli, deux noëls dont *Lou Calendau*, que notre chorale provençale de Manduel a mis à son répertoire. Il en est de même pour ses pièces de théâtre : si la plus célèbre *Quau vòu couri dos lièbre à la fes n'en prend ges* (Qui veut courir deux lièvres à la fois n'en prend pas) n'y figure pas, on découvre des scénettes comiques : *Margarido e Janetoun* ou *La carreto di chin* (Marguerite et Janette ou La charrette des chiens), jouée au Théâtre de Nîmes, *Li dous Rachalan* (Les deux paysans de Nîmes), bouffonnerie jouée peut être 100 fois dans le peu de temps que dura la République de 1848. On y trouve même un vaudeville en français, *C'était un chapeau neuf*, datant de 1854.

Dans ces correspondances, j'ai souhaité m'arrêter sur deux personnages : M. Villaret et la félibresse d'Arèno, Léontine Goirand.

M. Villaret : que les gourmandes et les gourmands ne rêvent pas aux célèbres croquants de la rue de la Madeleine ! Non, il ne s'agit pas du créateur de ces célèbres biscuits nîmois, mais du ténor d'opéra Pierre-François Villaret, né à Milhau en 1830 et mort à Paris en 1896. Il a passé toute son enfance à Vauvert. Le ténor et le poète se rencontrent et se lient d'amitié, alors qu'ils résident tous deux à Beaucaire où Villaret était venu occuper un poste de contremaître dans la brasserie Reusse. À l'âge de 33 ans, Villaret débute brillamment à l'Opéra de Paris dans le rôle d'Arnold du *Guillaume Tell* de Rossini. Reconnu comme fort ténor, il enchaîne avec *Les Vêpres siciliennes*, *Le Trouvère* et le rôle d'Eléazard dans *La Juive*. Louis Roumieux a écrit pour lui, en 1876 un Noël *Fai fre* (que l'on trouve dans son recueil *La Rampelado*) et une lettre du 9 décembre 1859. De cette grande et forte amitié, la Bibliothèque-musée de l'Opéra de Paris en possède la preuve irréfutable : 180 lettres que Louis Roumieux écrivit au ténor entre 1859 et 1868. Il est possible que leur correspondance soit rédigée en provençal. Dans *L'Armana Prouvençau pèr lou bel an de Diéu 1863*, Frédéric Mistral salue les débuts de Villaret à l'Opéra de Paris et nous apprend que le ténor était aussi félibre. J'ai le projet de me rendre à Paris pour consulter ces lettres, de quoi s'entretenaient-ils ?, et était-ce en provençal ou en français ?

En ce qui concerne Léontine Goirand, la félibresse d'Arèno, les très nombreux envois de Louis Roumieux, viennent confirmer les liens très étroits qui unissaient ces deux poètes, témoignant d'une très forte amitié, liens seulement épistolaires, qui sait ? Certains vers enflammés comme ceux écrits à Montpellier le 11 juillet 1880, pourraient en faire douter, mais ce ne sont que des vers :

*Leleto, vène que lou baise  
E que lou masente toun sen...  
Oasis ounte me plaise,  
Nis de poutoun paradisen,  
Tetinet que me fan lingueto  
Ime de touto voulupta,  
Menet blanc de moun amigueto,  
Eissour divin... vole teta !!!*

(Leleto, approche, que je le baise / Et que ton sein, je le pétrisse... / Oasis où je me plais, / Nids de paradisiaques baisers, / Petits tétins qui me font saliver / Moites de tant de volupté, / Blanc téton de ma petite amie, / Divine source... j'en veux sucer le lait !!!)

Léontine Goirand naît à Nîmes le 19 novembre 1853, elle reçoit le nom de félibresse d'Arèno à la suite d'une très importante « *felibrejado*<sup>5</sup> » qui se tint devant le château d'Arène, au creux de la petite vallée où coule la rivière l'Alzon et à laquelle participèrent des félibres du Languedoc et de Provence. À l'issue de cette grande et belle réunion, Louis Roumieux en fait le récit dans un poème de 180 vers, qu'il adresse bien évidemment à sa chère Léontine et qu'il fera paraître sur trois numéros du journal *Dominique* qu'il avait créé à Nîmes. Il en fera de même lors du voyage en Catalogne, le 27 avril 1869, de quelques félibres provençaux, sur l'invitation du poète catalan Victor Balaguer. Participaient à ce déplacement seulement Frédéric Mistral, le félibre irlandais William-Bonaparte Wyse, Paul Meyer de l'Institut et Louis Roumieux ; ce dernier décrit dans un poème de 464 vers le voyage et la réception qu'ils reçurent de la part des poètes catalans et ceci dans les moindres détails.

Léontine et Louis sont tous deux complices. Quant à l'écriture en provençal, elle minimise son talent et l'ami Roumieux l'incite à poursuivre ses écrits dans cette belle langue fleurie, en un très long poème daté de janvier 1877 et dont j'extraits quelques vers :

*Ame milo fes miès vous mai crida : « Courage !  
Gardès sèmpre l'amour de noste parauli ;  
Emai lou franchimand vous tente à rage ! à rage !  
Amas lou prouvençau tan dous et tant poulit.*

*Perqué tant voulé iuei faire la despichouso ?  
Avès fa de prougrès mai que ço que cresès :  
Sarias pas tant moudèsto e pas tant maliciouso,  
Se sabias pesa lis obro que fasès... »*

---

5. Une félibrée est une réunion de poètes s'exprimant en provençal.



(Je préfère mille fois vous crier encore : « Courage ! / Gardez toujours l'amour de notre belle langue ; / Même si le français vous tente vivement ! / Aimez le provençal si doux et si charmant. // À quoi bon vouloir aujourd'hui faire la méprisante ? / Vous avez fait des progrès plus que vous n'en croyez : / Vous ne seriez pas si modeste, si malicieuse, / Si vous saviez peser les œuvres que vous faites... »)

Léontine Goirand est aussi la confidente et la conseillère de Louis Roumieux, lors de ses démêlés avec la justice au sujet des déboires qu'il rencontre avec son journal *Dominique* qui n'a connu que 32 parutions. Après un procès, ce journal prendra le titre *La Cigalo d'Or* à la demande de la maintenance de Languedoc du Félibrige. Ce journal, lui aussi éphémère, ne connaîtra que 20 numéros. Au sujet de ce procès, Léontine lui conseille de ne pas faire appel du jugement qui le condamne à 200 F d'amende et à 500 F de dommage. Le félibre abandonne la partie, allant ainsi contre les conseils de toute la famille et il répond à Léontine le 26 décembre 1876, en un long poème dont j'ai extrait ces vers :

*Mai vesès, es pèr vous souleto que lou fau :*  
*Ai rebuta li vot de touto ma famiho,*  
*Vous, d'un soul mot, fasès, Felibresso ma mè,*  
*Escoundre ma venjanço au fin foun de soun trou.*

(Mais, voyez-vous, c'est pour vous seule que je le fais : / J'ai repoussé les désirs de toute ma famille, / Vous, d'un seul mot, vous me faites, Félibresse ma mie, / Cacher ma vengeance au fin fond de son trou.)

Très nombreux sont les poèmes qu'il adresse à Léontine et dans lesquels le félibre laisse parler son cœur, comme dans celui qu'il adresse pour le Jour de l'An 1877 :

*Toun amour, o ma felibresso,*  
*M'es coume l'eigagno à la flour,*  
*Coume lou mèu à l'amaresso ;*

*Toun amour, o ma felibresso,*  
*M'es coume lou sourris i plour,*  
*Coume à l'enfantoun, la caresso ;*

*Toun amour, o ma felibresso,  
M'es coume au viel la calour,  
Coume i chatouno la tendresso ;*

*Toun amour, o ma felibresso,  
Es coume un baume i doulour...  
Tambèn, t'adore em'arderesso...*

(Ton amour, ô ma félibresse, / Est pour moi comme la rosée à la fleur, / Comme le miel à l'amertume. // Ton amour, ô ma félibresse, / Est pour moi comme le sourire aux pleurs, / Comme à l'enfant, la caresse. // Ton amour, ô ma félibresse, / Est pour moi comme au vieillard la chaleur, / Comme aux jeunes filles, la tendresse ; // Ton amour, ô ma félibresse, / Est pour moi comme un baume sur les douleurs... / C'est pourquoi je t'adore avec passion.)

Roumieux reprendra ce poème à l'occasion du mariage de Léontine avec Paul, Emile, Antoine Mathieu, à Alès le 15 avril 1882, mais alors le mot amitié remplace le mot amour. Il était de coutume, lors d'un mariage, que les félibres les plus proches écrivent des poésies à l'intention des nouveaux époux. Celles-ci ont été réunies dans un recueil de 110 pages et intitulé : *Lou capelet nouviau* (La couronne nuptiale), dans lequel figurent quatre poèmes de Roumieux. Il existe aussi neuf poèmes que Roumieux écrivit dans les années 1876 et 1877, toujours adressés à Léontine, intitulés *Entre Dous* dans lesquels le félibre fait tout à la fois la demande et la réponse, en voici deux extraits :

*De jouï sèn parié, e de moumen bèn dous  
Avèn urousamen la tèndro remembranço.  
De bèu jour à veni se gardan l'esperanço,  
De que nous fautò dounc Leleto à tóuti dous.*

[Et l'autre :]

*Digo, que sarié bèu de se quita jamai  
E de nòsti dos vido, un jour n'en faire qu'uno  
Bèn nautre alor sarié l'eterne mes de mai,  
Que se manjo sèns fin lou poulit blad de luno.  
Me vas respondre alor que deurièu estre urouso,*

*D'abord que nòsti cor de longo soun ensèn,  
Mai mi poutoun cremant, ti caresso arderouso,  
Quand sian lieun, quau li baio, quau li rend.*

(De jouissances sans égales et des moments bien doux / Nous avons heureusement le tendre souvenir. / De beaux jours à venir si nous gardons l'espoir, / Que nous manque-t-il donc, Leleto, à tous deux ?

Dis-moi, qu'il serait beau de ne jamais se quitter / Et de nos deux vies, un jour n'en faire qu'une / Serait alors à nous l'éternel mois de mai, / Car sans fin se mange le joli blé de lune. // Tu vas me répondre : je devrais être heureuse, / Puisque nos cœurs sont toujours ensemble, / Mais nos baisers brûlants, tes caresses ardentes, / Quand nous sommes éloignés, qui les donne, qui les rend.)

Je me suis donc arrêté volontairement sur la félibresse Léontine Goirand, dont on parle souvent des relations plus qu'amicales qui l'ont liée au félibre Louis Roumieux, liaison dont on sait en réalité peu de choses et afin de rétablir la vérité sur les liens qui les unissaient. Il serait intéressant de pouvoir continuer les recherches en ce qui concerne les autres dédicataires de poèmes ou de lettres, afin de pouvoir les replacer dans la société de leur temps et dans les relations qu'ils entretenaient avec le félibre Roumieux. Je dois apporter une précision : toutes les lettres sont en vers et en provençal, bien entendu.

Tout au long de cet inventaire, certains titres d'œuvres réveillaient des souvenirs et ne me paraissaient pas inconnus. J'ai donc déplacé le centre de mes recherches, d'abord dans les recueils de poésies de Roumieux : *La Rampelado*, *Li Bourgadiero* (Les Femmes des faubourgs), *Li Couquiho d'un Roumièu* (Les Coquilles d'un pèlerin), les journaux *Dominique*, *La Cigalo d'Or*, *L'Aïoli* et les revues *l'Armana Prouvençau* (L'Almanach Provençal) et la *Revue des Langues Romanes*. Bilan de ces recherches, la majeure partie des œuvres contenues dans ces carnets n'a pas été éditée. En 1930, Nîmes a honoré durant deux jours et avec faste, le centième anniversaire de la naissance du félibre. Les lampions de la fête se sont éteints, sa tombe est laissée à l'abandon et la chanson du maset a perdu de son renom.

Notre académie ne pourrait-elle pas se pencher sur un projet d'édition des œuvres contenues dans ces carnets afin de remettre en

lumière la mémoire du Nîmois Louis Roumieux, lou félibre de la Tour Magno ? Quelques jours avant sa mort, Louis Roumieux avait écrit son épitaphe :

*Ami, plagneguès pas moun sort ;  
Vejeici tout ço que desire :  
Tant qu'ai viscu vous ai fa rire ;  
Plourès pas aro que siéu mort.*

(Amis, ne plaignez pas mon sort ; / Voici tout ce que je désire : / Tant que j'ai vécu, je vous ai fait rire ; / Ne pleurez pas maintenant que je suis mort.)

*Séance du 27 octobre 2017*

# **NOUS SERONS TOUS DES CYBERCROYANTS ! COMMENT INTERNET BOUSCULE LES RELIGIONS**

**par Pierre-Yves KIRSCHLEGER**  
membre non résidant

En une vingtaine d'années, Internet a bousculé nos vies quotidiennes, notre économie, nos modes d'informations : le champ religieux ne pouvait pas rester imperméable à cette révolution numérique. Dans un dossier consacré au sujet en 1998, un éditorialiste notait : « Combien de lecteurs sont actuellement connectés au réseau Internet ? Quelques dizaines tout au plus, sans doute. Or, nous serons vraisemblablement des centaines et même quelques milliers dans quatre ou cinq ans<sup>1</sup>. » La remarque fait, bien sûr, sourire aujourd'hui, mais à la fin des années 1990, l'époque est aux interrogations : faut-il, pour les Églises, s'engager dans cette voie<sup>2</sup> ? On s'inquiète en effet des « risques » d'Internet, même si on en perçoit les avantages. Si on les analyse et les regroupe, ces craintes concernent quatre domaines :

---

1. Vion, Étienne, « P@rlons Net », *Le Cep. Mensuel de l'Église réformée en Cévennes-Languedoc-Roussillon*, mars 1998, p. 2.

2. Cottin, Jérôme et Bazin, Jean-Nicolas, *Vers un christianisme virtuel ? Enjeux et défis d'Internet*, Genève, Labor et Fides, 2003, p. 11.

- la forme (le moyen tend à devenir la fin, dans une surenchère technique et économique, une approche purement stratégique, une logique du nombre où l'essentiel est de compter les convertis et les amis) ;
- le fond (la non-hiérarchisation des informations entraîne le brouillage du contenu sous le trop-plein, et le texte biblique pourrait disparaître sous l'image et le ludique audiovisuel) ;
- l'individu (pris dans l'illusion de la communication et la « solitude interactive », l'individu court le risque de s'évader hors du réel ou de devenir cyberdépendant) ;
- le positionnement des Églises (les dynamiques propres à Internet pourraient conduire à un contournement des institutions<sup>3</sup>, et favoriser le vedettariat de cyberpasteurs ou cyberévangélistes à succès).

Mais le développement exponentiel de la toile fait succéder au temps des interrogations celui de la pratique. La question est désormais : comment utiliser Internet, et quoi y faire<sup>4</sup> ? Chacun se lance avec enthousiasme dans l'ère numérique. Certains observateurs ont même fait une lecture « confessionnelle » de l'usage d'Internet : ils ont cru voir dans l'essor d'Internet le développement d'un média démocratique, décentralisé, individualiste – *donc protestant* –, en concurrence avec la télévision, média hiérarchique, démonstratif, uniformisant – *donc catholique*<sup>5</sup>...

3. Tricou, Josselin, « La “cathosphère”, montée en puissance de nouvelles autorités religieuses ? », *tic&société*, vol. 9, n° 1-2, 2015 (mis en ligne le 01 février 2016). URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1899>.

4. Babin, Pierre, *Église et communications sociales en l'an 2000*, allocution donnée en 1999 et consultable en ligne (consulté le 15 février 2018). URL : <http://www.cccb.ca/site/frc/membres/assemblees-plainieres-annuelles/72-assemblee-plainiere-1999/1921-the-church-and-social-communications-by-rev-pierre-babin-omi>.

5. Voir dans l'ouvrage *Église.com. L'Église face aux nouvelles technologies de communication* (s. dir. Gossin, Richard, Strasbourg, Université Marc-Bloch, 2001), les articles de Matthieu Arnold, « Annoncer l'Évangile : les réformateurs et le médium écrit » (p. 55-69), et de Jean-Paul Willaime, « Les incidences de la révolution communicationnelle sur la vie religieuse » (p. 28-37). Plus généralement, le développement d'Internet a suscité des lectures religieuses du média : par exemple Henderson, Charles, « The Internet as a Metaphor for God ? », *Cross Currents*, 50, printemps-été 2000, p. 77-83.

Plus généralement, Internet est vu comme une rupture essentielle, à l'image des révolutions technologiques qui ont accompagné toutes les grandes mutations du christianisme. Les observateurs protestants comparent cette rupture à celle de l'invention de l'imprimerie qui a permis le développement de la Réforme – de Gutenberg à Zuckerberg, en quelque sorte –, ou à celle de la radio et de la télévision qui ont été les supports du développement du pentecôtisme. Les observateurs catholiques comparent cette rupture à celle de Vatican 2 : comme il y eut « l'Église d'après le Concile », il y aurait maintenant « l'Église 2.0 ».

Les Églises et les communautés religieuses ont fortement investi la toile : avec enthousiasme et ardeur pour les uns, avec retenue et hésitation pour d'autres. Sous des formes variées : du blog personnel au site paroissial, du site institutionnel au forum de discussion, de l'enseignement théologique à l'évangélisation online... Face à un champ immense que les chercheurs commencent à explorer et qu'il est impossible de baliser entièrement, cette communication propose simplement de présenter les évolutions en cours, les stratégies développées par des acteurs variés du web religieux, les enjeux de cette métamorphose.

### **Internet, une vitrine pour les Églises**

Rares sont aujourd'hui les Églises ou les communautés religieuses qui ne sont pas présentes sur Internet. Il faut dire qu'avec 47 millions d'internautes en France (89% des Français), le web est devenu un outil banal et quotidien, et la recherche d'informations sur Internet un réflexe largement partagé : « Google est mon berger », selon l'amusante expression du chercheur Jean-François Mayer<sup>6</sup>.

De véritables stratégies peuvent être mises au point pour mettre Internet au service de l'Évangile :

1. Communiquer. Internet est d'abord et avant tout un moyen de se faire connaître et de faire savoir. Sites, newsletters, blogs, forums, réseaux sociaux..., les outils ne manquent pas et de nouvelles possibilités se développent sans cesse.

---

6. Mayer, Jean-François, *Internet et Religion*, Gollion (Suisse), Infolio, 2008, p. 108.

2. Enseigner. Études en ligne, formations à distance, méditations, exercices spirituels sont disponibles à foison. Chaque communauté peut annoncer sa « bonne nouvelle », prêcher la « bonne parole » (v. fig. 1).



Fig. 1. Le site Enseigne-moi se dit le « premier site d'enseignements chrétiens ». URL : [www.enseignemmoi.com](http://www.enseignemmoi.com) (consulté le 9 février 2018).

3. Évangéliser : le potentiel missionnaire d'Internet a tout de suite retenu l'attention, et à côté des sites d'évangélisation, ont été mis en place des guides pour la pratique de l'évangélisation par Internet<sup>7</sup>.

À travers ces trois premiers points se joue donc la présence au monde des Églises.

4. Valoriser la communion : beaucoup de sites vont bien au-delà de la simple communication pour offrir un espace d'accueil et d'échange (v. fig. 2). « Bienvenue à la maison », lit-on ici... « Une église pour vous », dit tel autre site... Le site n'est pas seulement annonce, mais aussi écoute et dialogue.

7. Tudor, Mihaela Alexandra, « Multimédiatisation et événement religieux : le cas de la campagne d'évangélisation l'«Horizon de l'espérance» de Hope Channel Romania (Speranta TV) », *tic&société*, vol. 9, n° 1-2, 2015 (mis en ligne le 08 janvier 2016). URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1840>.



The screenshot shows the homepage of 'CHRETIENS EN RESEAU'. At the top, the title 'CHRETIENS EN RESEAU' is prominently displayed, followed by the tagline 'Faites-vous plein d'amis chrétiens'. A navigation bar includes links for Services, Tchat, Ma page, Vidéos, Forums, Groupes, Blogs, Evénements, Télé, Activité, and Dons. The main content area is divided into several sections: 'Badge' with a description of the service, 'Membres' featuring a grid of member profile pictures, 'Activité récente' listing recent discussions, and 'Forums' with a list of active threads. A central chat window is visible, displaying a message that prompts users to register for real-time interaction. A sidebar on the right contains a welcome message and social media links.

Fig. 2. Le site Chrétiens en réseau se veut le « rendez-vous des chrétiens sur Internet ». URL : [www.chretiensenreseau.net](http://www.chretiensenreseau.net) (consulté le 9 février 2018).

5. Divertir : jeux, humour, musique, vidéos, fonds d'écran religieux... La palette est large, mais il s'agit toujours de divertir en édifiant.
6. Vendre ou recueillir les dons : car les croyants ne vivent pas de pain seulement, et la dimension économique et financière ne saurait être occultée. Les monastères, par exemple, trouvent ainsi un débouché inattendu et désormais très important pour leurs productions<sup>8</sup>.

À chacun de ces objectifs correspond, du point de vue de l'internaute, une attente :

1. Rechercher : l'internaute peut découvrir, apprendre, approfondir sa foi, en toute autonomie, en toute simplicité, en tout anonymat, car Internet permet de découvrir sans se dévoiler. Il ne s'agit

8. Par exemple [www.laboutiquedesabbayes.com](http://www.laboutiquedesabbayes.com).

plus d'une communication à sens unique, du haut vers le bas, mais l'internaute pose des questions, répond, discute...

Rechercher, c'est aussi rechercher des solutions aux problèmes de sa vie : le site pentecôtiste [www.enseignemoi.com](http://www.enseignemoi.com) entend donner des outils pour « réussir sa vie chrétienne », et [www.atoi2voir.com](http://www.atoi2voir.com) propose de trouver des « réponses pertinentes et équilibrées aux questions de la vie ».

C'est enfin rechercher du lien : maintenir des liens par-delà une diaspora<sup>9</sup>, l'isolement, l'expatriation, dans un monde où les individus sont de plus en plus mobiles, ou bien tout simplement créer de nouveaux liens – et plus, si affinités ([www.mariage-chretien.com](http://www.mariage-chretien.com)) ! – dans l'engouement des réseaux sociaux, des forums, des blogs, où les groupes partageant les mêmes centres d'intérêt foisonnent.

2. Pratiquer : les sites pour la lecture des textes sacrés sont très nombreux. L'internaute trouve d'innombrables ressources en méditations et exercices spirituels<sup>10</sup>. Les sœurs bénédictines de l'abbaye canadienne Sainte-Marie des deux montagnes proposent par exemple des diaporamas liturgiques à visionner sur son ordinateur<sup>11</sup>. Webpèlerinages<sup>12</sup> et retraites en ligne<sup>13</sup> sont désormais possibles. Le site [www.murdeslamentations.com](http://www.murdeslamentations.com) permet de déposer une prière au pied du célèbre mur sans se déplacer. Le site *Guidemusulman.com* donne les horaires de prière.

---

9. Hoang, Anh Ngoc, « La foi catholique et les dispositifs numériques : le cas de la diaspora catholique vietnamienne », *tic&société*, vol. 9, n° 1-2, 2015 (mis en ligne le 11 janvier 2016). URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1935>.

10. Catellani, Andrea, « Prier en ligne à partir d'images : observations sémiotiques sur le site *Notre Dame du Web* », *Médiation et Information. Religion & Communication*, n°38, 2014, p. 101-111.

11. <http://www.sm2m.ca/>. La circulation des *Powerpoints* religieux joue un rôle particulièrement important dans l'espace latino-américain : voir Gomez-Mejia, Gustavo, « Des *Powerpoints* en chaînes. », *tic&société*, vol. 9, n° 1-2, 2015 (mis en ligne le 08 janvier 2016). URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1855>.

12. Bernadou, Paul et Guinle-Lorinet, Sylvaine, « Une *webcam* à la grotte : Le sanctuaire marial de Lourdes et l'introduction des TNIC », *tic&société*, vol. 9, n° 1-2, 2015 (mis en ligne le 11 janvier 2016). URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1880>.

13. Jonveaux, Isabelle, « Une retraite de carême sur Internet », *Archives de sciences sociales des religions*, n°139, 2007. URL : <http://assr.revues.org/9533>.

3. S'engager : parce que le croyant est souvent militant, Internet permet aussi de s'engager, mais les formes du militantisme ont évolué, privilégiant aujourd'hui l'engagement distancié, mobilisation ponctuelle sur des objectifs limités pour une durée déterminée – et la naissance et la mort soudaines de bien des sites reflètent aussi ces nouvelles formes d'engagement.

### **Internet, un espace décloisonné apte à toucher tout un chacun ?**

Les technologies numériques de l'information et de la communication ont surtout modifié deux dimensions qui paraissaient des contraintes indépassables : les dimensions territoriale et temporelle. Les comparaisons ne manquent pas pour essayer de définir le rôle joué par Internet : un lieu de rencontre, comme une place de marché ; un village (ou une métropole) global ; un réseau de voies de communication... Un parallèle intéressant a été fait avec le système des voies romaines au temps du Nouveau Testament, qui couvre l'ensemble du monde connu et rend possible la diffusion rapide de l'Évangile. Le réseau numérique dépasse en effet les frontières : l'échelle d'influence n'est pas seulement locale, régionale ou nationale, elle est pour le christianisme français celle de la francophonie. Internet est l'incubateur d'une francophonie chrétienne, dont l'offre culturelle et religieuse fournie s'appuie sur les réseaux et les logiques de décloisonnement. Alors que les médias traditionnels offrent leur micros, leurs caméras ou leurs pages aux Églises ou communautés ayant pignon sur rue, il est devenu facile à des voix multiples et minoritaires de se faire entendre grâce au net. Un monde sans barrières autres que celle de la langue... que les outils de traduction automatique ou de sous-titrage sont d'ailleurs en train de faire tomber, amplifiant encore le phénomène d'élargissement des audiences.

La toile distend également la dimension temporelle : les contenus deviennent accessibles immédiatement, dans cette immense librairie écrite, orale<sup>14</sup> et audiovisuelle qu'est le web ; la coordination d'événements

---

14. Le site [www.tresorsonore.com](http://www.tresorsonore.com) par exemple, mis au point par Radio-Évangile, propose depuis 2009 une plateforme de téléchargement gratuite (messages, témoignages, conférences, livres audio, Bibles audio, musique...), sur différents thèmes et provenant de différentes sources, afin d'offrir une vision des choses la moins restrictive possible.

est facilitée. Internet permet de communiquer de manière interactive, de choisir à tout moment ce que l'on veut dire, lire ou regarder, de nouer des contacts et de construire des communautés.

Les possibilités infinies que semble à première vue offrir Internet sont cependant limitées par la réalité des contraintes inhérentes au web et à son fonctionnement : liens brisés, sites disparus, forums désespérément déserts, actualités fraîches d'il y a deux ans... Car au-delà de l'éphémère, il faut durer ! Les sites laissés en déshérence sont nombreux, faute de temps, de rédacteurs, de mises à jour, et viennent grossir l'immense cimetière du web abandonné.

La seconde cause de perplexité du visiteur est souvent la difficile identification d'un site : s'il a un affichage « chrétien », ses auteurs restent inconnus et anonymes... Lorsqu'elle existe, la rubrique « qui sommes-nous ? » est très souvent vague, sans renvois vers des sites institutionnels. L'explosion des sites personnels en dehors des structures ecclésiales engendre des logiques de transversalité, d'œcuménisme, voire des logiques d'éclectisme, de confusion ou de syncrétisme. La non-hiérarchisation des informations peut entraîner le brouillage du contenu, d'autant plus quand le moyen tend à devenir la fin, dans une surenchère technique : le message risque de disparaître sous le trop-plein d'images ou derrière le ludique audiovisuel...

Mais ces logiques de brouillage peuvent elles-mêmes être plus apparentes que réelles. La technologie de l'hypertexte pourrait faire croire à une liberté sans limites qui, de renvois en renvois, permettrait de démultiplier de manière exponentielle l'offre d'informations disponibles. Or les liens proposés par un site renvoient en général exclusivement vers des sites amis ou apparentés, qui partagent les mêmes idées ou la même sensibilité. Internet ne fonctionne pas de manière indéterminée, mais en réseaux, en chaînes d'affinités, et les passerelles sont rares entre les différentes familles spirituelles. Un site web nouvellement créé va plutôt avoir tendance à mettre des liens vers des sites ayant déjà une certaine autorité, selon le principe d'« attachement préférentiel » bien connu des sociologues.

## Les stratégies de présence sur le web

Il est bien sûr difficile de construire une typologie des stratégies de présence sur le web, tant la diversité des pratiques et des usages est grande. Mais en fonction de leur mise en scène (structure de la page d'accueil, longueur, nom du domaine), des animations (éléments visuels et sonores, lisibilité ou complexité), des rôles respectifs des auteurs et des visiteurs (auteurs visibles ou cachés, implication du visiteur, interactivité), du contenu (langue, registres, type de communication religieuse), on peut dégager plusieurs types de positionnement des sites religieux.

### 1. *La stratégie informative : le site comme vitrine ou carte de visite*

Chaque Église d'une certaine importance affiche aujourd'hui son identité sur le net (v. fig. 3). Nul besoin d'avoir parmi ses membres un



Fig. 3. Site Notre-Dame du web, portail de la famille ignatienne.  
URL : [www.ndweb.org](http://www.ndweb.org) (consulté le 9 février 2018).

webmaster de génie, pour présenter les heures de culte et de rencontres, une adresse de contact, un lien institutionnel... et moderniser ainsi l'image des Églises, communautés accueillantes et vivantes. L'excès peut être bien sûr l'ennemi du bien : sur un site trop riche, le visiteur risque de se perdre dans le dédale des rubriques et des sous-menus, ou sous la masse des informations.

Il y a pourtant souvent un écart très net entre ce que les responsables éditoriaux annoncent comme ambition pour leur site et ce que celui-ci propose et réalise réellement<sup>15</sup>. Le graphisme est plus ou moins dynamique, mais la communication reste au fond traditionnelle, un peu statique : celle du panneau d'affichage. Le menu-type décline en ligne le guide paroissial, et les informations sont diffusées de manière assez standardisée, selon les normes et dans le langage de l'institution ecclésiale. Le public visé ne peut donc être qu'un public averti, qui a déjà fréquenté l'Église et qui en maîtrise les codes d'expression... La majorité des sites d'Églises donnent des informations destinées à leurs membres ; peu s'adressent aux non-croyants. Le visiteur occasionnel qui cherche à savoir de quoi il s'agit, a peu de chance d'y être à son aise. Être présent sur Internet ne signifie donc pas que les Églises se sont investies dans les technologies numériques de l'information et de la communication. Une étude fine des sites Internet créés par les Églises montrent de fortes disparités dans l'implication, la maîtrise ou la mise à jour des données. Ces différences s'expliquent bien sûr par la situation socioculturelle ou financière des Églises, mais également par leurs priorités : les Églises urbaines, ou celles qui ont un but missionnaire, disposent plus souvent des moyens humains, des compétences et de la motivation qu'exigent la création et la maintenance d'un site<sup>16</sup>.

## 2. *La stratégie argumentative : le site devient tribune*

Plus nombreux sont les sites qui ont pour objectif de convaincre l'internaute : le web est une tribune libre et sans limites pour exprimer et

---

15. Douyère, David, « De la mobilisation de la communication numérique par les religions », *tic&société*, vol. 9, n°1-2, 2015. URL : <http://ticetsociete.revues.org/1822>.

16. Laby, Renaud, « Église et Internet, une sociologie des sites web paroissiaux et diocésains », *Études*, n°5, 2015, p. 69-79.

partager ses idées (v. fig. 4). Le graphisme est en général simple et clair, pour laisser toute l'importance au texte. Le contenu s'appuie sur une



Fig. 4. Le site L'observateur chrétien affiche ses opinions dans le domaine politique  
URL : <https://chretien.news> (consulté le 9 février 2018).

langue argumentative, facile à comprendre, avec abondance de citations et de ressources ; l'auteur y a un rôle majeur, se posant en expert. Le visiteur est le plus souvent passif, mais il peut être aussi invité à laisser ses commentaires, à poser ses questions ou à s'exprimer sur le forum.

De tribune, le site peut aussi devenir tribunal. Le langage polémique, fait de dualismes, d'eschatologie, de citations bibliques, s'appuie sur une structure très riche, graphiquement plus élaborée parfois avec vidéos

ou messages audio, mais le texte occupe en général la première place. L'argumentation se fait contre : contre les autres confessions, contre les sectes, contre le monde (v. fig. 5)...

Centre de Ressources Bibliques  
Croixsens.net

**Création**

Email Blogue Nouveautés Favoris

Recherche sur le web sur croixsens.net

Grandes thémes

Plan du site

Abus sexuels  
Allégories  
Amour  
Ange(s) et démons  
Animaux  
Argent  
Avortement  
Baptême  
Bible  
Catholicisme  
Citations  
Colère  
Combat  
Communication  
Consécration

**L'homme ne descend pas du singe,  
cessons de descendre le singe!**

**UN SINGE QUI PARLE ?**

Dans la comédie Dr. Doolittle, on voit des animaux qui parlent. Les spéculations évolutionnistes ont contribué à susciter chez plusieurs la notion que des créatures comme les chimpanzés ont la capacité d'être enseignables et de pouvoir comprendre le langage,

- [L'origine des langages](#)
- [L'in singe qui parle ?](#)
- [Pas question de descendre du singe !](#)

Fig. 5. Le site Croixsens.net défendant des positions créationnistes.  
URL : <http://croixsens.net> (consulté le 9 février 2018).

### 3. La stratégie expressive : le site comme témoignage

Grâce à Internet, tout croyant peut être un témoin, et les sites personnels fleurissent. La mise en scène se fait alors colorée, chaleureuse, hors des formats prédéfinis ; l'auteur se montre, s'expose, accueille : mots de bienvenue, tutoiement, photos personnelles soulignent le registre émotif sur lequel s'établit la relation (v. fig. 6). Le visiteur



*Je suis la résurrection ;  
qui croit en Moi,  
même s'il meurt,  
vivra.* Jean 11:25

Accueil

Mon Seigneur ! et Mon Dieu !

### Seigneur tu as les paroles de la vie éternelle

Publié le 31/12/2017 à 23:50 par vasedargile

***Nouvelle année en Jésus***

Je souhaite à tous pour cette nouvelle année que Jésus qui est Seigneur vit en vous ! car en Lui la joie, le bonheur, la paix, l'amour. En LUI nous avons TOUT ! Gloire à Dieu !

ABBA, PÈRE TU es notre Père et TU nous aimes  
TOI qui es la source de toute bénédiction,  
entoure tes enfants de ta grâce  
et garde nous en elle  
tout au long de cette année !

*Merci Seigneur pour cette année qui s'écoule,  
Merci pour tous les merveilleux moments  
dont tu nous a donné de vivre, Merci pour ton amour !*

*Merci pour tout ce que tu fais dans ma vie*

*Merci pour ton agi dans nos épreuves de prières*

*Merci pour la conversion de tous les coeurs,  
et le don que tu mets en chacun de nous te connaître*

*Merci pour les guérisons physiques et intérieures,  
Merci pour le pardon et la réconciliation que tu mets  
dans le coeur des familles, des enfants et des parents,*

**Merci**

*Fait briller sur nous  
Ton visage Seigneur*

† Dieu est Amour † Dieu est Paix † Dieu est Joie †  
Sécher mon lire d'or Faire connaître mon site  
Me connaître par mail Plus CSS

**Statistiques**

Date de création : 11.01.2010  
Dernière mise à jour : 08.01.2017  
3053 articles  
173822 visiteurs  
1 visiteur en ligne  
11224 j'aime

**Rubriques**

>> Toutes les rubriques <<  
"Bonne Nouvelle selon Saint Jean" (?)

Fig. 6. Un blog de témoignage.

URL : <http://vasedargile.centerblog.net/> (consulté le 9 février 2018).

partage virtuellement la vie de son hôte : le contenu repose sur le vécu, exprime la joie d'une religion du cœur, où les aspects théologiques sont rares, à travers histoires, témoignages, réflexions personnelles – dans une imagerie populaire souvent surannée.

Le témoignage est l'outil privilégié des évangélistes du web. Celui qui se fait appeler Frère Cospiel, originaire de Saint-Nazaire, est très actif sur les réseaux sociaux. Emmanuel Fékou, missionnaire camerounais, se dit lui-même « cyberévangéliste » et « missionnaire en ligne »<sup>17</sup>. Le sulfureux Morgan Priest est un you-tuber dont la notoriété repose en grande partie sur le personnage qu'il s'est construit<sup>18</sup>. Né à Gisors (Eure) en 1979 d'après son site, Morgan Priest (de son vrai nom Morgan Le Blais) est un cinéaste polyvalent et indépendant ; il débute sa carrière en 2007 et se fait un nom sur Internet, par son look gothique

17. <http://fekou.net> : « Emmanuel Fékou, les aventures d'un Cyberévangéliste ».

18. [www.morganpriest.com](http://www.morganpriest.com) : « site de Morgan Priest, artiste et prédicateur Chrétien ».

et son maquillage, son humour et ses qualités athlétiques (il fait du culturisme et du karaté). Il présente des courts-métrages au festival de Cannes entre 2011 et 2013, et remporte un prix avec la bande-annonce fictive *Kannibale*. En 2012, il se convertit au christianisme : après une année dans le catholicisme, puis deux années d'étude théologique chez les protestants, il décide de partager son savoir, ses expériences, afin de faire connaître Jésus-Christ et la Bible, multipliant les enseignements bibliques sur le net. En 2015, il devient missionnaire et produit une web-série, qu'il intitule « web-réalité ». En 2016 il publie *De Sataniste à Jésus-Christ*, son autobiographie, ainsi que des études théologiques et sociales (*Ovnis & Bible*), en vente sur Amazon.

#### 4. *La stratégie innovante : de la religion sur Internet à la cyberreligion*

Certains sites vont plus loin en utilisant toutes les nouvelles possibilités et perspectives offertes par Internet, pour une véritable *e-évangélisation*, une évangélisation numérique. Pour s'adapter au mieux à la démarche des internautes, la structure générale de ces sites a été entièrement repensée : elle s'articule en plusieurs paliers, selon la « stratégie du gué ». La page d'accueil sert de plate-forme d'atterrissage pour les internautes faisant une recherche depuis Google : il s'agit de se positionner sur le marché moderne du religieux où les individus vagabondent. Ces sites prennent soin d'éviter les termes du jargon chrétien et de comprendre les besoins des non-croyants. Leurs concepteurs partent du principe que ceux qui lisent ignorent tout de Jésus : pourquoi les non-croyants visiteraient-ils le rayon « christianisme » ? L'attention est donc portée sur les attentes des visiteurs, dans un contexte d'individualisation du croire et d'autonomie de la recherche, où l'on va sur Internet trouver ce dont on a besoin. Les sites proposent des témoignages, des histoires vraies, des thèmes d'actualité, illustrent leurs pages par des photos modernes, et se gardent bien de présenter l'Évangile trop brusquement ou de manière inadéquate.

Le site qui a le plus développé cette stratégie est *TopChrétien*. Fondé en 1999 par un pasteur pentecôtiste du nom d'Éric Cellérier, le site a évolué vers un outil d'annonce de l'Évangile spécifiquement pensé pour Internet : le slogan du portail est d'ailleurs aujourd'hui « foi et

innovation »<sup>19</sup>. De la religion qui s'affiche sur Internet à la religion vécue par Internet, le pas a été allègrement franchi... Le site offre, à travers ses diverses et nombreuses applications, un univers culturel complet. *TopChrétien* est passé à l'ère de l'interactif et a adopté le modèle de l'*online religion*.

TopChrétien a ainsi mis en place des pages d'accueil thématiques : pour les enfants, c'est *JésusMonAmi.com* ; en collaboration avec la communauté catholique de l'Emmanuel, a été créé le parcours *connaîtreMarie.com*. Soucieux d'être utile aux internautes qui cherchent désespérément un sens à leur vie, TopChrétien a créé un site destiné aux personnes ayant des pensées suicidaires (*jeuxmourir.com*).

À partir de là, l'internaute est invité à découvrir l'Évangile en allant sur *ConnaîtreDieu.com* (v. fig. 7), puis *ComprendreDieu.com*.



Fig. 7. Le site ConnaîtreDieu.com.

URL : <https://connaîtredieu.com> (consulté le 9 février 2018).

19. Kirschleger, Pierre-Yves, « Aux commandes du premier réseau protestant francophone : *Jesus.net* », in *Le religieux sur internet*, s.dir. Duteil-Ogata, Fabienne et al., Paris, L'Harmattan, 2015, p. 157-172.

Le premier de ces sites propose de découvrir Dieu à travers un voyage interactif. Après avoir entendu des témoignages, l'internaute devient le sujet d'un « dialogue » avec Dieu, grâce à une animation au mélange graphique et sonore efficace, puis il est invité à prier, puisque la prière et l'expérimentation personnelle sont au fondement de la vie chrétienne pour les protestants évangéliques. « Cliquer » signifie ici prier sincèrement pour recevoir Jésus comme Seigneur : c'est la première étape de la conversion. Le second site tente de répondre aux questions les plus fréquemment posées sur Dieu.

En 2009, TopChrétien a créé, pour les « convertis » en ligne, une véritable église virtuelle : *MonEglise.net*. Conçu comme une Église de transition pour des personnes qui découvrent la foi et ce qu'est une Église, le site propose six fois par jour des connexions en direct, autour d'un présentateur, d'un culte, d'une louange, réunissant une communauté virtuelle. À l'encontre de l'idée d'une impersonnalité d'Internet, les concepteurs souhaitent créer une communion fraternelle, une communauté émotionnelle, de prière et de chant. Mais le public n'étant pas au rendez-vous<sup>20</sup> et le coût financier de production trop élevé, le site est abandonné en tant que tel, pour devenir une page de Topchrétien, proposant les cultes en direct de nombreuses églises locales. Les convertis sont aujourd'hui encouragés à rejoindre une église locale proche de chez eux, grâce à la plate-forme *Eglisedansmaville.com*. Les stratégies les plus abouties pensent, en effet, les sites d'évangélisation comme des outils globaux ayant un impact local, en associant religion à domicile et religion communautaire, en offrant aux internautes un point de connexion avec des communautés locales pour qu'ils puissent rencontrer physiquement des chrétiens.

## Conclusion

Mais en ce domaine, la France n'est pas le pays le plus avancé, et les comparaisons internationales ouvrent des perspectives insoupçonnées.

---

20. Les analyses de Boris Beaudé (*Internet. Changer l'espace, changer la société*, Limoges, FYP éditions, 2012) laissent penser qu'Internet est moins un espace de synchronisation (processus qui consiste à se donner un temps commun) qu'un espace de synchronisation (processus qui consiste à se donner un espace commun pour être et pour agir).

Voici ce que dit par exemple l'évangéliste américain Bob Gass :

Internet est une « estrade » d'où on peut atteindre toutes les couches de la société, dans les endroits les plus reculés de la terre. Au lieu de vous plaindre des méfaits d'Internet, devenez plutôt un « cyberévangéliste » ! Utilisez la « toile » pour enseigner, conseiller ou encourager. N'en laissez pas le monopole à l'adversaire<sup>21</sup> !

Pour compenser le manque de places dans son église, le pasteur coréen Cho, de la *Central Full Gospel Church* de Séoul, explique : « Je dis aux jeunes : ne venez pas à l'église, restez à la maison et recevez votre enseignement par Internet. Et ils nous donnent aussi leurs réactions au sujet des sermons et des services<sup>22</sup>. » En Allemagne, l'Église protestante EKD décerne chaque année depuis quinze ans des récompenses, les *webfisch*, aux sites chrétiens les plus réussis. L'Église luthérienne de Finlande propose une cyberéglise pour les enfants. Et bien sûr, la palme de l'innovation revient aux Américains : [www.alphachurch.org](http://www.alphachurch.org) , sous la conduite d'une femme pasteur issue du méthodisme, propose une cyberÉglise à part entière, qui offre baptêmes, mariages<sup>23</sup> et communions en ligne !

Voilà tout un monde de questions nouvelles qui s'ouvre devant nous : peut-on faire des sacrements en ligne ? Les débats s'annoncent complexes, et assurément, Internet n'a pas fini de décoiffer nos habitudes et nos certitudes.

---

21. <http://paroledujour.com/01-11-2014/debout-sur-une-estrade/>.

22. <https://www.topchretien.com/topmessages/texte/leglise-de-la-prochaine-generation/?format=pdf>.

23. Pour une étude sur la religion en ligne dans l'univers virtuel du monde du jeu vidéo *World of Warcraft*, et plus précisément sur les mariages, voir Servais, Olivier, « Cérémonies de mariage dans *World of Warcraft* : transfert rituel ou institution collective ? », *tic&société*, vol. 9, n° 1-2, 2015 (mis en ligne le 08 janvier 2016). URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1823>.

*Séance du 8 décembre 2017*

**GUILLAUME APOLLINAIRE  
ET PIERRE PARSUS :  
DEUX ARTISTES À NÎMES**

**par Michel BELIN**  
membre résidant

Concevoir ou imaginer un rapprochement entre Guillaume Apollinaire et Pierre Parsus peut apparaître comme une incongruité, à défaut une gageure. Certes ni l'un ni l'autre n'avaient eu le privilège d'entrer à notre académie au travers d'une communication, mais comment mettre en regard ce poète et ce peintre en sachant que l'un était décédé quand l'autre n'était pas encore né ? Nîmes est évidemment un premier point commun entre ces deux artistes, tous deux y ont vécu, connu l'amour et exercé leur talent et puis la place que la ville a dédiée à Guillaume Apollinaire n'est-elle pas située à quelques dizaines de mètres du mazet dans lequel Parsus séjourna pendant près de dix ans ? Cet endroit surnommé « Mazet du Roc » est localisé précisément par Parsus dans son ouvrage *Pictor* :

Pour partir découvrir le bonheur promis par ses murs clairs et le vert tendre de ses volets, [...] empruntez ce périlleux chemin dénommé le Tire-Cul [qui] vous mènera près de sa porte qui s'ouvre sur le chemin Paul Verlaine. Tout auprès sera, fraternelle, la rue Arthur Rimbaud ;

deux pas plus loin, la rue Stéphane Mallarmé ; cent mètres encore, vous foulerez la place Guillaume Apollinaire...<sup>1</sup>

Cette seule indication géographique qui mettait en quelque sorte ces deux artistes à côté l'un de l'autre fut le point de départ d'une recherche d'autres traits communs. Dans quelles circonstances étaient-ils arrivés à Nîmes ? Quels regards ont-ils portés sur cette ville ? Quelle place l'amour a-t-il occupé ? À toutes ces questions l'on pouvait également en ajouter de plus essentielles sur leur œuvre et s'apercevoir que si Apollinaire est évidemment connu comme poète, il n'a jamais été éloigné des peintres jusqu'à s'essayer à cet art au travers de plusieurs aquarelles, tandis que Parsus a trouvé l'inspiration chez quelques poètes ou écrivains comme Virgile ou Giono. Au final une quête pas aussi surprenante qu'elle paraissait au premier abord.

\*

### Arrivée d'Apollinaire à Nîmes

En 1914, venant dans le sud et plus particulièrement à Nice, sur proposition d'un ami, Apollinaire fuyait Paris mais pas la guerre. Étant étranger, il aurait pu échapper au conflit. Il est né, en effet, à Rome le 25 août 1880 de père inconnu et d'une mère d'origine polonaise, Angelica de Kostrowitzky. Un nom difficile à prononcer et qui vaudra à Guillaume, sur le front, le surnom de « Cointreau-whisky » ou « Kostro l'exquis »<sup>2</sup>. Il passa son enfance à Monaco et y commença une scolarité qui se poursuivit à Cannes et s'acheva à Nice par un échec au baccalauréat. Le poème *Zone* qui ouvre le recueil *Alcools*, contient bon nombre de renseignements autobiographiques sur son enfance comme sur sa jeunesse :

1. Parsus, Pierre, *Pictor*, impr. CIAM, Langlade, 2009, p. 122.

2. Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Madeleine* suivi de *Tendre comme le souvenir*, Paris, Gallimard, collection. Folio, 2005, « Lettre du 20 décembre 1915 », p. 429.

tu n'es encore qu'un petit enfant  
ta mère ne t'habille que de bleu et de blanc  
tu es très pieux et avec le plus ancien de tes camarades  
René Dalize  
vous n'aimez rien tant que les pompes de l'église<sup>3</sup>.

À 20 ans, il s'installait à Paris après une vie d'errance : « Maintenant tu marches dans Paris tout seul parmi la foule / Des troupeaux d'autobus mugissants près de toi roulent<sup>4</sup> ». Guillaume aimait ce Paris qui annonçait un siècle nouveau : « Que Paris était beau à la fin de septembre ». Il appréciait de flâner dans les rues de la capitale, fussent-elles industrielles : « J'aime la grâce de cette rue industrielle / Située à Paris entre la rue Aumont-Thieville et l'avenue des Ternes<sup>5</sup> », « J'aimais j'aimais le peuple habile des machines<sup>6</sup> ».

Le poète était fasciné par la modernité, par ce monde de la révolution industrielle. Les avions, les autobus, les usines prennent place dans sa poésie. Dans un article de la revue *L'intransigeant* en date du 31 mai 1912, il écrit : « Ce qui caractérise le style d'aujourd'hui on le remarquerait moins dans les façades des maisons ou dans les meubles que dans les constructions de fer, les machines, les automobiles, les bicyclettes, les aéroplanes [...]. Les chefs-d'œuvre de style moderne sont en fonte, en acier, en tôle. » Dans une lettre à Madeleine, il notera : « Moi j'aime les décors de notre temps<sup>7</sup>. » Il les ingurgite tous au point de ne plus être lui-même. Dans *Vendémiaire*, il précisera :

Je suis ivre d'avoir bu tout l'univers  
Sur le quai d'où je voyais l'onde couler et dormir les bélandres

Écoutez-moi je suis le gosier de Paris  
Et je boirai encore s'il me plaît l'univers<sup>8</sup>

3. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, « Alcools, Zone », p. 39.

4. *Ibid.*, p. 41.

5. *Ibid.*, p. 40.

6. *Ibid.*, « 1909 », p. 138.

7. Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Madeleine*, op. cit., « Lettre du 2 septembre 1915 », p. 159.

8. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « Alcools, Vendémiaire », p. 154.



Apollinaire est enthousiasmé par la « Belle Époque » qui voit les inventions les plus étonnantes succéder à d'autres encore plus surprenantes, laissant entrevoir une société totalement inédite. Il se lie avec des peintres, émigre vers Montmartre et le fameux « Bateau-Lavoir ». Il devient critique d'art et ne manque aucune exposition ou salon. En avril 1913, paraît *Alcools*, son œuvre poétique majeure et, la même année, dans sa revue *Les Soirées de Paris*, il fait l'apologie de la peinture moderne. Mais la guerre approche :

Le 31 du mois d'août 1914  
 je partis de Deauville un peu avant minuit  
 dans la petite auto de Rouveyre  
 [...]  
 Nous arrivâmes à Paris  
 au moment où l'on affichait la mobilisation  
 nous comprîmes mon camarade et moi  
 Que la petite auto nous avait conduits dans une époque  
 Nouvelle<sup>9</sup>

Début septembre 1914, il quitte donc la capitale avec un de ses amis, non sans avoir déposé une demande d'intégration dans la Légion étrangère, demande qui fut rejetée. Il arrive à Nice le 6 septembre et fait une nouvelle demande d'incorporation qui, cette fois, est acceptée. Son obstination à intégrer l'armée s'expliquait par son désir d'obtenir la nationalité française lui qui se savait « fils du mystère et du hasard »<sup>10</sup> pour reprendre une expression de Laurence Campa dans son immense biographie. Il est affecté au 38<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne situé à Nîmes qu'il rejoint le 6 décembre : « je selle mon cheval nous battons la campagne / je te salue au loin belle rose ô tour Magne<sup>11</sup> ».

Parisien dans l'âme, amoureux de la ville, imbu d'un monde qui se transforme devant lui, tel est Wilhem de Kostrowitzky lorsqu'il arrive à

9. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques, op. cit.*, « Calligrammes, La petite auto », p. 207.

10. Campa, Laurence, *Guillaume Apollinaire*, Paris, Gallimard, NRF-Biographies, 2013, p. 27.

11. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques, op. cit.*, « Calligrammes, À Nîmes », p. 211.

Nîmes. À 34 ans, ce n'est plus un jeune conscrit, qui plus est, c'est un poète reconnu, Guillaume Apollinaire. Tout le monde à la caserne sait qu'il est poète à tel point qu'il écrit à Lou qu'il faisait des vers pour les fiancées des canonnières<sup>12</sup>. Il devisait même poésie avec le chef de corps, un certain Pastoureau de la Besse. Dans une lettre à Lou, Apollinaire raconte que ce colonel avait dit « devant tous les poilus qu'il lui avait procuré la satisfaction raffinée de parler poésie<sup>13</sup> ».

\*

### Arrivée de Parsus à Nîmes

Pierre Parsus, quant à lui, chercha très vite à fuir Paris, las d'un Paris qui se couvrait de voitures, « Paris-village allait mourir, Paris infernal naissait<sup>14</sup> ». Il s'agissait pourtant de sa ville de naissance et celle où il fit ses études. Il y est né en effet le 6 juin 1921. Ses parents, son père était d'origine jurassienne et sa mère normande, tenaient un petit hôtel dans le XV<sup>e</sup> arrondissement. Dès sa naissance, il est mis en nourrice à Saint-Julien-sur-Suran, dans le Jura, où il passe des après-midi entières à s'exercer au crayon auprès d'un vieil homme passionné de dessin.

De retour à Paris, il fréquente Le Louvre dès 12 ans. En 1934, sa mère l'inscrit à un cours du soir de dessin et c'est la révélation pour la peinture au grand désespoir de son père qui ne cessera tout au long de sa vie de s'opposer à sa vocation. À 13 ans, il fait le *Portrait du cousin Pons*, preuve d'un talent certain et prometteur (fig. 1). Dans ce tableau qui est en réalité le portrait de son père, l'on trouve déjà bon nombre d'éléments qui feront sa singularité. Les couleurs vives dominent. La peinture est posée sur la toile par petits traits qui dessinent le contour du visage. Ce dernier est mis en relief entre le noir d'un couvre-chef et le blanc d'un nœud papillon aux dimensions disproportionnées. Le visage n'est qu'une suite de coups de pinceaux aux teintes claires et puissantes.

12. Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Lou*, Paris, Gallimard, Collection L'Imaginaire, 2010, « Lettre n° 61 », p. 143.

13. *Ibid.*, « Lettre n° 44 », p. 98.

14. Parsus, Pierre, *Pictor*, *op. cit.*, p. 104.



*Fig. 1. Parsus. Le cousin Pons, 1934.*

La peinture en tant que matière est mise en évidence. Par la suite, Parsus reviendra pour les portraits à une technique plus classique. Sur les conseils de son professeur de dessin, il passe le concours d'entrée à l'École des arts appliqués où il est reçu premier en peinture et décoration en 1935. En juin 1940, il fuit Paris à bicyclette avec son père, devant la poussée allemande, se réfugie en Dordogne avant d'être mobilisé en 1941 aux Chantiers de jeunesse puis réquisitionné en mars 1943 pour le Travail obligatoire. En 1945, il rejoint Paris et renoue avec la peinture.

Mais le sud appelait : « Il chante, invite... les Alysamps, montagne Sainte-Victoire, Gardanne... il chuchote... Montmajour, Maillane...<sup>15</sup>. » Pour Parsus, le sud c'est d'abord la Provence. Lorsqu'un ami l'invite à venir à Nîmes, il n'hésite pas, persuadé de rejoindre le pays de Van Gogh. Un jour de février 1946, muni d'une boîte-chevalet, de tubes de couleurs neufs sans compter brosses et pinceaux, palette pliante et diluants variés, il part peindre en Provence et prend le train de nuit pour Nîmes. « Encouragé par la tristesse de février, un soir, fuyant Paris, je grimpe dans un train de nuit. Le compartiment est vide, m'allongeant sur la banquette, les deux syllabes de Nî-mes en tête, je m'endors aussitôt... Tarascon puis Beaucaire et ce fut Elle, Nîmes...<sup>16</sup>. » Par conséquent lorsque Parsus arrive à Nîmes à 24 ans, sans trop savoir où se situait cette ville, il est inconnu du grand public. Ce n'est qu'en début de novembre 1946 qu'il exposera pour la première fois, deux toiles à Paris au Salon de la jeune peinture autrement appelé Salon des moins de 30 ans.

\*

### **Des regards différents sur la capitale gardoise**

Les regards du peintre et du poète sont très différents sur la ville romaine comme sur la garrigue environnante ainsi que sur leurs habitants. Apollinaire n'encensera jamais Nîmes, bien au contraire :

---

15. *Ibid.*, p. 105.

16. *Ibid.*, p. 106.

Nîmes aux ruelles dormantes  
 Qu'entourent de longs boulevards  
 Les cafés y sont pleins de tantes  
 Et de vieux officiers bavards...  
 Soupé de la Maison Carrée<sup>17</sup>

... écrit-il dans un poème adressé à André Rouveyre. Et dans une autre lettre, il sera encore plus radical :

si tu savais, mon bon André  
 comme on peut s'emmerder à Nîmes  
 et l'on s'y sent comme emmuré<sup>18</sup>.

Dans une lettre à Lou, il écrira : « Mais, sacré nom d'une pipe, écris-moi. Si tu crois que Nîmes a de quoi vous consoler de l'attente d'une lettre, tu te mets le doigt dans l'œil<sup>19</sup>. » Comment d'ailleurs, serait-il tombé amoureux de la Rome française, lui qui en avait « assez de vivre dans l'antiquité grecque et romaine [et qui était] las de ce monde ancien<sup>20</sup> » ? Seuls, les Jardins de La Fontaine qu'il qualifie « d'endroit le plus joli de Nîmes<sup>21</sup> » trouvent grâce à ses yeux. La garrigue est d'une tristesse infinie quasi macabre : « La campagne nîmoise [...] est comme un squelette. Ça a l'air d'un cimetière<sup>22</sup>. »

Il ne sera pas davantage séduit par les Nîmois : « Nîmes est une ville mélancolique et huguenote, les monuments antiques y sont en quelque sorte dépaysés au milieu d'une population éminemment antipathique. [...] Les Nîmois sont peu engageants. Des Hollandais moins la bonhomie<sup>23</sup>. » Il faut reconnaître que Guillaume ne connaîtra de Nîmes que le temps d'un gros trimestre qui, plus est, hivernal et passera le plus

17. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « Pluie », p. 783.

18. *Ibid.*, p. 786.

19. Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Lou*, op. cit., « Lettre n° 83 », p. 191.

20. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « Alcools, Zone », p. 39.

21. Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Lou*, op. cit., « Lettre n° 74 », p. 169.

22. *Ibid.*, « Lettre n° 70 », p. 162.

23. Becker, Annette, *La Grande Guerre d'Apollinaire. Un poète combattant*, Paris, Tallandier, coll. Texto, 2014, « Lettres à Fernand Fleuret et à Eugène Montfort 20 et 26 décembre 1914 », p. 55.

clair de ces cent dix-neuf jours enfermé dans une caserne en tout cas dans des activités peu réjouissantes.

\*

Au contraire, le regard du peintre a tout de suite été séduit par un environnement nouveau. Parsus est d'abord éméché non par la ville, mais par le paysage qu'il découvre en se réveillant lorsque le train longe la Montagnette, tout près de Graveson et de Maillane :

Là, sous mes yeux incrédules un vallon respire dans un éclairage prodigieux, tout parcouru et nimbé de transparentes nuées. [...] Debout derrière la vitre, gonflé d'exaltation, je bois, je bois par le regard les paysages [...]. Les vallons succèdent aux vallons, des roches claires apparaissent tendues, blocs héroïques dans la lumière..., je bois toujours..., je bois tout..., ivre !<sup>24</sup>

Parsus était attiré par les couleurs, la lumière, la nature. C'était son breuvage, contrairement à Apollinaire, la vie moderne ne le séduisait pas particulièrement. Il tombe amoureux de Nîmes aussitôt le pied posé sur l'avenue Feuchères : « Nîmes me plut... tout de suite je l'aimais. Elle était petite, gaie, naïve mais rebelle. [...] ses monuments impressionnants sculptés par une grande lumière argentée semblaient disproportionnés avec elle. Une vraie petite Rome. Je décidais de l'épouser<sup>25</sup>. » Il n'est pas seulement séduit par la ville mais également par la campagne :

J'ai découvert une garrigue odorante, infiltrée tout entière de chemins blancs qu'accompagnent d'admirables murets de pierres sèches... c'est par la sauvagerie de la garrigue, mer végétale où insensiblement les rues de la ville s'achevaient en sentiers et leurs maisons en cabanons que je reçus le doux baiser, celui définitif qui engage un destin<sup>26</sup>.

Dès son arrivée au Mazet du Roc, il est frappé par la beauté et le caractère sauvage de la campagne qu'il couchera dans une toile, *Carrière*

24. Parsus Pierre, *Pictor*, op. cit., p. 105.

25. *Ibid.*, p. 109.

26. *Ibid.*, p. 110.

*de la cigale*, 1949 (fig. 2), qui évoque Paul Cézanne et la montagne Sainte-Victoire. Cependant, dès la fin de l'été de 1949, Parsus constate que Nîmes a changé. « Nîmes a changé de siècle », écrit-il. « Cité-village qui me frappa au cœur, [...], tu t'entrouvres au progrès en oubliant ton âme, le sais-tu seulement ? Je t'aimais engourdie, je t'aimais endormie, ingénue et désuète, mais si belle et rebelle ! Ma Nîmes disparue, je t'aimais...<sup>27</sup>. » Quant à l'horizon, depuis le Mazet du Roc, en 1956, il s'est transformé : « Le paysage est mort, massacré, une banlieue s'y vautre : banals pavillons, murs de parpaings, hangars métalliques [...] Quittons ces lieux [...], déménageons<sup>28</sup>. » En février 1958, il s'installe à Remoulins au bord du Gardon. Malheureusement la même année une crue emporte la quasi totalité de ses toiles. Il acquiert une maison à Castillon-du-Gard en 1964 qu'il occupe toujours aujourd'hui.

\*



Fig. 2. Parsus, Carrière de la cigale, 1949.

27. *Ibid.*, p. 145.

28. *Ibid.*, p. 301.

### Nîmes, nid d'amour

Apollinaire et Parsus connurent l'amour à Nîmes. Parsus y rencontra Lucette Bouchet, unique amour de sa vie. Jeune femme discrète, originaire du Cailar, village de Petite Camargue, aide-soignante à l'hôpital, elle ne le quitta plus du jour où elle accepta de poser pour lui. Ils se marièrent le 13 décembre 1947 à Montfermeil. Lucette décédera le 19 novembre 1997 après 50 ans de vie commune. De 1946 à 1958, ils vécurent au Mazet du Roc :

Offrande royale d'un ami, le Mazet du Roc est sans doute le plus beau parmi les milliers que recèlent les sept collines nîmoises. De superficie modeste, guère plus de trente mètres sur quarante, sa situation élevée autorise la vision d'importants paysages depuis ses terrasses successives [...] Aucun confort à l'intérieur de cette garçonnière de notaire d'une huguenote simplicité. Seulement une citerne d'où l'on tire l'eau par une petite pompe à bras, et une étroite cheminée [...] Vaisselles et toilettes se font au soleil ou dans la pluie, plus souvent en plein vent<sup>29</sup>.

Lucette et Pierre constitueront un couple fusionnel au point que, du jour de la disparition de son épouse, Parsus signera ses tableaux des initiales de Pierre et Lucette Parsus. Le *Portrait de Lucette* en 1949 (fig. 3) contraste avec celui du cousin Pons. Il est plus classique dans sa technique. Lucette, représentée de trois quarts, est incontestablement magnifiée et la beauté de son visage d'où émane un regard mélancolique, est la première impression laissée par cette toile. On notera que son corps occupe la plus grande partie de la toile et pour-



Fig. 3. Parsus, *Portrait de Lucette*, 1949.

29. *Ibid.*, p. 122.



tant on ne voit que sa tête mise en lumière par des tons roses et noirs qui ressortent d'autant plus que le reste de l'œuvre est presque monochrome, jaune pâle. Le collier de perles fines d'une blancheur éclatante accentue la luminosité de la figure en établissant une césure avec le noir de la robe. On notera enfin le souci du détail de Parsus qui marque par un dégradé de jaunes l'ombre du visage et du siège. Lucette baigne dans la lumière.

\*

Fin septembre 1914, au cours d'un repas entre amis à Nice, Apollinaire rencontre Louise de Coligny-Châtillon. Le soir même, il fumait l'opium en sa compagnie et le lendemain, dans la journée, il lui adressa une vibrante déclaration. Après avoir résisté quelques semaines, Lou s'abandonna et le rejoignit à Nîmes et ce fut l'embrasement à l'Hôtel du Midi pendant une dizaine de jours. Cette relation, au cours de laquelle les deux amants se retrouveront seulement quatre à cinq fois, donnera lieu aux *Poèmes à Lou*, très contrastés, puisque certains sont romantiques :

Ce matin vint une mésange [...]
   
Ses yeux c'était tes jolis yeux
   
Son plumage ta chevelure
   
Son chant les mots mystérieux
   
Qu'à mes oreilles on susurre
   
Quand nous sommes bien seuls tous deux<sup>30</sup>

... et d'autres plus érotiques – et ils sont majoritaires – :

Mon très cher petit Lou je t'aime
   
Ma chère petite étoile palpitante je t'aime
   
Corps délicieusement élastique je t'aime
   
Vulve qui serre comme un casse noisette je t'aime
   
Sein gauche si rose et si insolent je t'aime
   
Sein droit si tendrement rosé je t'aime
   
Mamelon droit couleur de champagne non champagnisé
   
je t'aime
   
Mamelon gauche semblable à une bosse du front d'un petit veau qui
   
vient de naître je t'aime<sup>31</sup>

30. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques, op. cit.*, « Poèmes à Lou, La mésange », p. 394.

31. *Ibid.*, « Poèmes à Lou, Il y a, XXIII », p. 427.

Nid d'amour au nid d'aigle près de la Tour Magne qui dura plus de vingt ans, nid d'amour moins romantique, plus fugace à l'Hôtel du Midi, square de la Couronne. Nid feutré, doux, apaisé au Mazet du Roc, nid piquant, torride, tout sauf douillet, à l'Hôtel du Midi.

\*

### **La traversée des guerres**

Quittons à présent Nîmes pour examiner comment ces deux artistes ont traversé deux grandes guerres mondiales. Parsus n'a pas, à proprement parler, connu la guerre au sens où il n'a pas été combattant. Il fut, par contre, contraint au Service du travail obligatoire en Allemagne, c'était le cas pour les Français nés entre le 1<sup>er</sup> juin 1921 et le 31 décembre de la même année. Parsus est né le 6 juin 1921. Le 6 mars 1943, il monte dans le train qui le conduit à Vienne en Autriche où il travaillera dans une entreprise qui fabrique des locomotives. « La locomotiv fabrik accouche chaque jour de deux locomotives. L'encadrement est nazi de haut en bas, les prisonniers de guerre soviétiques sont traités en esclaves..., nourriture infecte, brutalité, coups. » Lorsque les Américains bombardent Vienne, il crie non pas : « Je veux vivre » mais « Je veux peindre ». La guerre fut pour lui une parenthèse douloureuse qui se prolongea lorsque l'holocauste fut découvert : « Allez peindre après ça ! Allez parler bonheur..., peindre après ces charniers... »

\*

Apollinaire part pour le front en 1915 en qualité d'artilleur. Il est nommé agent de liaison entre sa batterie et les fantassins. Spectateur de la guerre, il la regarde en combattant sans jamais se départir de son œil de poète : « Ah Dieu, que la guerre est jolie. » Ce vers, le premier d'un petit poème intitulé *L'adieu du cavalier* allait devenir parmi les plus célèbres et les plus incompris de son œuvre. Certains et non des moindres, Aragon en fit partie, accusèrent Apollinaire de faire l'apologie de la guerre. Il n'en est rien, bien entendu. Il suffit tout d'abord de lire les *Lettres à Madeleine*, datant de cette période sur le front, pour s'apercevoir qu'à plusieurs reprises, Apollinaire décrit l'horreur de la guerre.

Ainsi le 2 décembre 1915, il écrit : « En réalité aucun écrivain ne pourra dire la simple horreur, la mystérieuse vie de la tranchée » et, un peu plus loin, toujours à la même date : « Songe à quel point dans la vie de tranchées on est privé de tout ce qui vous retient à l'univers, on n'est qu'une poitrine qui s'offre à l'ennemi. » Et toujours dans le même courrier : « Je sens vivement maintenant toute l'horreur de cette guerre. » Le peintre André Masson, qui a également connu la guerre, a parfaitement résumé l'état d'esprit ambivalent du poète combattant :

Il y avait des moments de bonheur véritable même sur la ligne de feu..., il y avait des choses qui étaient rudement belles à voir, quelquefois quand ce ne serait que les feux d'artifice le soir... les fusées, l'odeur du champ de bataille qui était enivrante [...], oui, tout cela, Apollinaire l'a vu. Il n'y avait qu'un poète pour dire tout cela. [...] Ah, mon dieu, il a fait l'apologie de la guerre. [...] Non. Il a fait tout simplement l'apologie de la vie dans la mort. Il a fait l'apologie de la paix dans la guerre<sup>32</sup>.

\*

### **Le peintre poète, le poète peintre**

Comment peut-on mettre en parallèle les œuvres d'Apollinaire et de Parsus ? Apollinaire n'a-t-il pas écrit : « Il n'y a pas de rapport de la peinture à la littérature » et pourtant, sous deux regards différents, des correspondances apparaissent et même des points communs. Un premier regard superficiel dévoile les intérêts réciproques que l'un comme l'autre ont porté sur l'art qui n'était pas celui de sa prédilection.

Parsus a toujours eu des penchants pour la littérature : « J'ai peint François Villon, François le coquillard. Relisant ses poèmes, imaginant ses traits, je tentais chaque soir, chimérique entreprise, de me glisser en lui.... Ce fut ensuite [...] Michel de Montaigne [...] Blaise Pascal, Descartes, Molière, Chateaubriand suivirent. » Il est allé jusqu'au bout de ses rêves en traduisant sur sa toile *Les Géorgiques* de Virgile dans des tableaux qui constituent une véritable ode à une civilisation perdue. Il

32. Becker Annette, *op. cit.*, p. 96.

s'est vu le peintre de la paysannerie. Au début des années 1970, il répondit à une commande d'illustration du roman de Giono, *Regain*, ce qu'il fit au travers de 16 lithographies en couleur. Devant le succès de ces travaux, il reçut commande de peindre les chansons de Brassens, travail effectué dans 32 lithographies. Ce labeur à partir d'œuvres littéraires, permet à Parsus de se dégager du sujet. Il le dit lui-même : « On ne peint pas Brassens, on peint la poésie, la mer..., la musique des fables<sup>33</sup>. »

\*

Apollinaire, pour sa part, a toujours été attiré par le dessin et obtint même un prix au lycée dans cette matière. « Et moi aussi, je suis peintre », reprenant cette apostrophe du Corrège, Apollinaire lance en 1914, une souscription dans le but de publier des « idéogrammes lyriques ». Il y renonce en raison de la guerre et, finalement, paraîtra en 1918 un recueil intitulé *Calligrammes*, lesquels constituent en quelque sorte une synthèse entre l'écriture et le dessin. En 1916, peu de temps après sa blessure et dès son hospitalisation, il franchira un pas de plus vers la peinture en peignant des aquarelles. Il en rêvait depuis tout petit :

Quand j'étais tout petit aux cheveux longs rêvant,  
Quand je stellais le ciel de mes ballons d'enfant,  
Je peignais comme toi, ma mignonne Yvonne,  
Des paysages verts avec la maisonnette,  
Mais au lieu d'un ciel triste et jamais azuré  
J'ai peint toujours le ciel très bleu comme le vrai<sup>34</sup>.

L'une des plus remarquables est *Un cavalier masqué et blessé* (fig. 4) : le cavalier est découpé, déshumanisé, réduit en quelque sorte à une tache de rouge orangé sur un cheval aux traits au contraire très réalistes.

\*

---

33. *Rétrospective Pierre Parsus 2017 au Pont du Gard*, ouvrage réalisé à l'occasion de la rétrospective de ses œuvres au Pont du Gard du 25 mars au 15 octobre 2017, Conseil départemental du Gard éd., 2017, p. 92.

34. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « Il y a, Aquarelliste », p. 319.



*Fig. 4. Guillaume Apollinaire, Un cavalier masqué et blessé, aquarelle, 1916, extrait de Les Dessins de Guillaume Apollinaire, Claude Debon et Peter Read (choix et présentation), Buchet-Chastel éd., 2008, p. 131.*

## La tradition et la nouveauté

Le deuxième regard est plus profond et nous révèle deux artistes originaux qui ont ouvert leur art vers des horizons nouveaux sans jamais totalement renier le passé. « Les beaux poèmes classiques n'ont pas de plus fervent admirateur que moi<sup>35</sup>. » Ainsi s'exprimait Apollinaire, reconnu pour avoir été à l'origine d'une poésie nouvelle inspirée par le monde moderne, tordant le cou à la tradition et au conformisme. Mais cette appréciation pour juste qu'elle soit, n'en est pas moins incomplète et il convient de ne pas oublier le poète classique, lyrique qui trouve sa source dans ses joies et souffrances personnelles, dans ses amours perdues. Le temps qui s'écoule inexorablement, l'amour heureux apaisant et mélancolique ou, au contraire, décevant et douloureux coulent dans la veine poétique. Chaque amour sera une muse. Annie Playden, l'amour de jeunesse, est à l'origine de la *Chanson du mal aimé* :

Moi qui sais des lais pour les reines  
Les plaintes de mes années  
Des hymnes d'esclave aux murènes  
La romance du mal aimé  
Et des chansons pour les sirènes<sup>36</sup>

... mais aussi de *Cor de chasse* : « les souvenirs sont cors de chasse / dont meurt le bruit parmi le vent<sup>37</sup> », ou encore d'*Automne malade* : « et que j'aime ô saison que j'aime tes rumeurs<sup>38</sup> » ; ou de *Mai* :

Le mai le joli mai en barque sur le Rhin  
Des dames regardaient du haut de la montagne  
Vous êtes si jolies mais la barque s'éloigne  
Qui donc a fait pleurer les saules riverains

---

35. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres en prose complètes*, tome II, Paris, Gallimard, La Pléiade, « Lettre à Charles Maurras du 15 mars 1918 », p. 997.

36. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op cit., « Alcools », p. 46.

37. *Ibid.*, p. 148.

38. *Ibid.*, p. 146.

Or des vergers fleuris se figeaient en arrière  
 Les pétales tombés des cerisiers de mai  
 Sont les ongles de celle que j'ai tant aimée  
 Les pétales flétris sont comme ses paupières

Sur le chemin du bord du fleuve lentement  
 Un ours un singe un chien menés par des tziganes  
 Suivaient une roulotte traînée par un âne  
 Tandis que s'éloignait dans les vignes rhénanes  
 Sur un fifre lointain un air de régiment

Le mai le joli mai a paré les ruines  
 De lierre de vigne vierge et de rosiers  
 Le vent du Rhin secoue sur le bord les osiers  
 Et les roseaux jaseurs et les fleurs nues des vignes<sup>39</sup>

Ce petit poème écrit en 1902, illustre assez bien la modernité et la tradition, « l'ordre et l'aventure » dans la poésie d'Apollinaire avec l'emploi de l'alexandrin et la suppression de toute ponctuation. Le premier vers est très gai, primesautier, printanier et l'on note immédiatement la suppression de la ponctuation mais aussi le recours à l'alexandrin. Cet aspect musical n'est pas surprenant puisque Apollinaire a lui-même dit qu'il composait en chantant. À une réflexion de Madeleine qui lui avait écrit : « il faudrait chanter vos vers », il répondit : « En effet, Madeleine, je ne compose qu'en chantant. Un musicien a même noté une fois les trois ou quatre airs qui me servent instinctivement et qui sont la manifestation du rythme de mon existence<sup>40</sup>. » Marie-Jeanne Durry, professeur de lettres à la Sorbonne dans les années 1950, a pu découvrir l'un de ses airs, elle en donne les mesures dans le tome III de son livre consacré à *Alcools*.

Autres égéries : Marie Laurencin, pour qui il eut « un goût esthétique qui confinait à l'admiration<sup>41</sup> » et qui sera l'inspiratrice de son poème sans doute le plus connu *Le pont Mirabeau*. Lou, passionnée par le plaisir, Madeleine, l'amour fantasmé, érotisé et enfin Jacqueline Kolb « la jolie

39. *Ibid.*, p. 112.

40. Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Madeleine*, *op. cit.*, « Lettre du 3 août 1915 », p. 113.

41. *Ibid.*, « Lettre du 30 juillet 1915 », p. 101.

rousse », l'épouse : « Ses cheveux sont d'or on dirait / un bel éclair qui durerait<sup>42</sup> ».

Dès 1905, Apollinaire deviendra critique d'art et défenseur inconditionnel de la peinture moderne qui se caractérise par la disparition progressive de tout rapport avec le réel :

Ces peintres, s'ils observent encore la nature, ne l'imitent plus et ils évitent avec soin la représentation de scènes naturelles observées et reconstituées par l'étude. [...] Si le but de la peinture est toujours comme il fut jadis le plaisir des yeux, on demande désormais à l'amateur d'y trouver un autre plaisir que celui que peut lui procurer aussi bien le spectacle des choses naturelles. Ce sera de la peinture pure [...] la nouvelle école de peinture porte le nom de cubisme<sup>43</sup>. »

Il a ainsi écrit des poèmes, « conversation où le poète au centre de la vie enregistre en quelque sorte le lyrisme ambiant<sup>44</sup> ». C'est le mot « enregistre » qui est important : le poète reçoit des mots, transcription du réel et, sans les modifier, sans les assembler pour leur donner un sens les restitue tels quels. *Les fenêtres*, *Lundi*, *Rue Christine* sont des textes directement inspirés de la peinture cubiste, les phrases se succèdent sans cohérence, les images sont mises en parallèle sans se rejoindre. N'oublions pas que le poème intitulé *Les fenêtres* a été écrit pour préfacer le catalogue de l'exposition de Robert Delaunay en 1913 en Allemagne. Ce sont des bribes de conversation saisies au vol. Des poèmes, en somme sans poésie au sens étymologique, c'est-à-dire sans création. La peinture pure renvoie à la quintessence des mots. La lumière et la couleur fusionnent aussi bien dans le tableau que dans le poème :

Du rouge au vert tout le jaune se meurt [...]
   
La fenêtre s'ouvre comme une orange
   
Le beau fruit de la lumière<sup>45</sup>

\*

42. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « La jolie rousse », p. 313.

43. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres en prose complètes*, op. cit., « Méditations esthétiques, Les peintres cubistes, Sur la peinture », p. 9.

44. *Ibid.*, « Théories et polémiques », p. 976.

45. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « Les fenêtres », p. 168.



Lorsque Pierre Parsus entre en peinture il est confronté à un immense défi :

Picasso, Bonnard, Matisse, Vuillard, Braque sont vivants et à leur apogée.[...] Leurs œuvres répandues sont écrasantes de maîtrise et de nouveauté. Des mouvements comme le nabisme, le fauvisme, le cubisme, le surréalisme laissent l'impression d'avoir tout exploré, tout dit. [...] Quelle suite à leur donner ?<sup>46</sup>



Fig. 5. Parsus, Jeune berger grec à Nîmes, 1946-1947.

Dans un premier élan, imprégné d'une solide formation classique, il n'écarte pas le sujet, qu'il soit paysage ou portrait, et si l'on voulait établir une première étape dans son œuvre, on prendrait en exemple le tableau intitulé *Jeune berger grec à Nîmes* (fig. 5), réalisé en 1946 et 1947 à Nîmes. Ce tableau est l'aboutissement de son art pictural de l'époque. C'était la première toile aboutie de sa vie de peintre, à la hauteur de ce qu'il pouvait atteindre à ce moment-là. Elle montre le degré de perfection de l'artiste à la fois dans les traits

du personnage, la douceur des couleurs, le jeu de la lumière dont on ne peut découvrir d'où elle vient mais qui est présente dans le détail de certains objets comme la bouteille de vin mais aussi, bien sûr, dans le visage très lumineux du jeune garçon. Ces couleurs et la lumière de ce tableau font penser à Balthus et il est vrai qu'à ce moment-là, Parsus s'est demandé s'il n'allait pas persister dans cette voie.

46. Parsus, Pierre, *Pictor*, op. cit., p. 102.

Si le poète est toujours à la recherche de « ...vastes et d'étranges domaines / où le mystère en fleurs s'offre à qui veut le cueillir<sup>47</sup> », le peintre aussi. La nouvelle orientation qu'il prit à la fin des années 1960 vient de la commande d'un prêtre pour réaliser des vitraux destinés à l'église Saint-Joseph les Trois Piliers (fig. 6). Ce travail durera dix ans. « Dès la première esquisse, je comprends, stupéfait, que depuis vingt années, le travail sur nature m'a lentement voilé le spirituel. Peinture dans le ciel, je sens que le vitrail me porte à la vision, à l'Ailleurs qui me hante<sup>48</sup>. »



Fig. 6. Parsus, *La Résurrection*, l'un des vitraux de l'église des Trois Piliers, située route de Sauve à Nîmes, 1960.

Dès lors, sa peinture s'éloignera du réel en tout cas de celui que nous, simples mortels, percevons. Elle quittera définitivement le figuratif. Parsus était ainsi libéré, sa puissance créatrice pouvait pleinement s'exprimer à travers une débauche de couleurs. Ces vitraux constituent plus qu'une évolution, une révolution au sens propre c'est-à-dire un tour complet vers le dedans, l'intérieur de son être. Désormais son

47. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « La jolie rousse », p. 313.

48. Parsus, Pierre, *L'art singulier*, impr. CIAM, Langlade, 2005, Introduction : 1969.

imagination est libérée et il revisitera des thèmes picturaux classiques qu'il transformera comme les iris ou le corps féminin : « Un frais matin, j'aborde le thème de l'iris [...] J'en pose un devant moi, voulant le peindre, je me penche sur lui pour me mieux le voir. [...] Paraît un univers : des vases clos irradiants, des yeux ouverts, des mains, des mythes esquissés [...], je vois un monde celui de mes désirs, un monde délivré !! je Vois !!!<sup>49</sup> » « [Il n'aura de] cesse de peindre le mystère de la mort, la survivance dans l'Ailleurs et le passage vers lui<sup>50</sup>. »

Comme Apollinaire, Parsus a trouvé l'inspiration dans la femme et plus particulièrement dans les modèles nus. Quand il sera à Castillon-du-Gard, et plus précisément à partir de 1970, de nombreux modèles seront exposés à son pinceau, debout, assis ou allongés. Les premiers tableaux montrent une femme charnelle, le cou étrangement allongé,



Fig. 7. Parsus, Le corps féminin, 1973.

les seins ou le sexe mis en évidence. Mais très vite, le regard, l'imagination du peintre « s'empare du modèle, le transcende, l'emmène ailleurs et le nu devient une fleur, un ange, une allégorie ». Désincarné, le modèle devient un simple prétexte ou plus exactement un envol vers un monde imaginaire, intérieur, immatériel. Ce n'est plus la femme qui est vue dans sa nudité mais l'âme dans sa richesse et sa pureté (v. fig. 7). Parsus passe du palpable à l'au-delà, la femme monte au ciel et devient un ange :

49. Parsus, Pierre, *ibid.*, De 1981 jusqu'à ce jour.

50. Parsus, Pierre, *Carnets d'atelier*, n 6, Paris, Mémoire vivante éd., 1998, (4, Peindre mon travail).

La femme entre dans l'atelier. D'évêtue, révélation saisissante, elle s'offre à la Peinture. Elle et moi, sur le champ, nous entrons dans une fraternité délivrée du charnel. Devant ce corps, face à face, je vais livrer combat. Je m'abstrais de la crudité de cette vision, j'oublie cette offrande. La peinture n'est pas possession, mais transfiguration et c'est avec ma toile que je vais faire l'amour<sup>51</sup>.

Son œuvre évolue vers l'expression à travers une saturation de couleurs vives. Dans chaque toile, Parsus raconte une histoire. Ce serait un contresens d'imaginer qu'il ajoute de la couleur pour la couleur. En réalité, il essaie de nous conduire vers son monde intérieur pour nous aider à voir ce que nous ne voyons pas. C'est évidemment un exercice difficile qui mène à des toiles mystérieuses mais singulières c'est-à-dire ne relevant d'aucune école en particulier même si le fauvisme est sans doute celle dont il se rapprocherait le plus. Parsus se coupe d'un réel qu'il ne supporte plus pour émigrer vers une intériorité, un mysticisme qui rend son œuvre difficile : « Le peintre qui, par nature, lit le caché du visuel, fait allusion au symbole, mais il l'enfouit dans sa création, comme un germe invisible<sup>52</sup>. »

Certaines toiles ne sont toutefois pas coupées de tout figuratif. Il en est ainsi d'un tableau intitulé *Les fiancés* de la Tour Magne (fig. 8) qui date de 2010 mais qui avait fait l'objet d'une esquisse au crayon en 1947. Très souvent Parsus fait précéder ses peintures d'un ou de plusieurs dessins. Ce qui est remarquable ici, c'est le temps qui sépare le crayon de la peinture finale, plus de soixante ans. L'on est séduit par les couleurs douces et les différents tons de bleu du plus foncé au plus clair. Les amoureux sont fondus dans les couleurs mais en même temps leurs corps et leurs visages sont très distincts. Ce sont paradoxalement les tons les plus pâles, voire blancs, qui mettent en exergue les deux personnages eux-mêmes enveloppés dans du jaune. Nul ne sait s'ils sont dans le ciel ou sur terre mais leurs corps semblent être soulevés du sol comme en apesanteur. L'amour les porte et les protège dans un cocon de teintes apaisantes. Ils ne sont pas au centre du tableau, le bleu très foncé est au cœur de l'œuvre au travers de traits rageurs, mais ils sont

51. Parsus, Pierre, *Carnets d'atelier*, op. cit., « Du modèle ».

52. Parsus, Pierre, *ibid.*, (7, De la peinture en général).



Fig. 8. Parsus, Les fiancés de la Tour Magne.

là, présents et on s'aperçoit que Parsus ne s'est pas totalement affranchi du figuratif.

\*

J'ai évoqué la possibilité de trouver des points communs dans l'œuvre de Parsus et celle d'Apollinaire. Ils existent dans leur production picturale. Apollinaire a rejoint Madeleine à la fin de l'année 1915 à Oran où il passa une dizaine de jours en permission. Il en revint avec des couleurs et des images qu'il coucha dans des aquarelles comme celle intitulée *Marchand d'oranges en Algérie* : « Ô soleil concentré riche comme mes rimes / Ô savoureux amour ô ma petite orange<sup>53</sup> ».

Pierre Parsus obtient en 1952 le premier prix de la villa Abd-el-Tif qui lui permet de séjourner à compter du 30 décembre 1953, et ce,

53. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, op. cit., « Poèmes à Lou, Il y a, XXXI », p. 431.

pendant deux ans, sur les hauteurs d'Alger dans un palais mauresque magnifique. Il peindra des scènes de la vie ordinaire. Bien entendu, la comparaison s'arrête là, c'est-à-dire la coïncidence, à quelques années d'intervalle, du regard de deux peintres confrontés à une lumière différente et à une civilisation autre.

Apollinaire a vécu entre une époque qui mourait et une autre qui s'ébauchait. Sans hésiter, avec enthousiasme, il a embrassé cette nouvelle ère tout en faisant sans cesse référence à « un passé luisant<sup>54</sup> ». Parsus a traversé le xx<sup>e</sup> siècle qui a connu le meilleur et le pire. De plus en plus mal à l'aise dans une société où les valeurs matérialistes dominaient, où le monde paysan s'était transformé, il s'est petit à petit dégagé de cet univers cruel pour se diriger vers une peinture qui s'intériorise de plus en plus, dépasse l'image et nous conduit vers l'inconnu et annonce une « re-naissance ». L'un comme l'autre ont perpétué « la tradition » tout en s'engageant dans « l'aventure » ; de ce combat, la poésie d'un côté, la peinture de l'autre, sortent vainqueurs.

Certains hommes sont des collines  
Qui s'élèvent d'entre les hommes  
Et vient au loin tout l'avenir  
Mieux que s'il était le présent  
Plus net que s'il était passé<sup>55</sup>

### ***Sources des illustrations***

Les reproductions des œuvres de Parsus sont extraites de *Rétrospective Pierre Parsus 2017*, ouvrage réalisé par le Conseil départemental du Gard à l'occasion de l'exposition des œuvres de Parsus au Pont du Gard du 25 mars au 15 octobre 2017.

L'aquarelle d'Apollinaire (fig4) est tirée de l'ouvrage de Claude Debon et Peter Read intitulé *Les dessins de Guillaume Apollinaire*, éd. Buchet Chastel, Les cahiers dessinés, 2008, p. 131.

---

54. *Ibid.*, « Alcools, Cortège », p. 74.

55. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques, op cit*, « Calligrammes, Ondes, Les collines », p. 171.

## Bibliographie

Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965.

Apollinaire, Guillaume, *Œuvres en prose complètes*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 3 tomes, 1977, 1991, 1993.

Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Madeleine* suivi de *Tendre comme le souvenir*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2005.

Apollinaire, Guillaume, *Chroniques d'art (1902-1918)*, Paris, Gallimard, coll. Folio essais, 1961.

Apollinaire, Guillaume, *Lettres à Lou*, Paris, Gallimard, Coll. L'Imaginaire, 2010.

Becker Annette, *Apollinaire – Une biographie de guerre*, Paris, Tallandier, 2009.

Becker, Annette, *La Grande Guerre d'Apollinaire. Un poète combattant*, Paris, Tallandier, coll. Texto, 2014.

Campa, Laurence, *Guillaume Apollinaire*, Paris, Gallimard, coll. NRF biographies, 2013.

Cyprian, Jullian, *Apollinaire à Nîmes – Hommage à Guillaume Apollinaire*, Imp. Arti éd., Vestric, 1980.

Debon, Claude et Read Peter (choix et présentation), *Les dessins de Guillaume Apollinaire*, Buchet-Chastel, coll. Les cahiers dessinés, 2008.

Debon, Claude, *Calligrammes de Guillaume Apollinaire*, Gallimard, collection Foliothèque, 2004.

Durry, Marie-Jeanne, *Guillaume Apollinaire, Alcools*, Paris, Société d'enseignement supérieur éd., 3 tomes, 1979.

Ibanès, Jacques, *L'année d' Apollinaire, 1915, l'amour, la guerre*, Fauves éditions, 2016.

Parsus, Pierre, *Carnets d'atelier*, n 6, coédition avec HB éditions, Aigues-Vives par les éditions Mémoire vivante, Paris, 1998.

Parsus, Pierre, *L'art singulier*, ouvrage à compte d'auteur, impr. CIAM, Langlade, 2005.

Parsus, Pierre, *Pictor*, ouvrage à compte d'auteur, impr. CIAM, Langlade, 2010.

*Rétrospectives Pierre Parsus 2017 au Pont du Gard (25 mars au 15 octobre 2017)*, Catalogue, Conseil départemental du Gard éd., 2017.



*Séance du 22 décembre 2017*

**PROTESTANTISMES ET IMAGES.  
UN EXEMPLE :  
LE MOTIF POLÉMIQUE DE LA BALANCE**

**par Didier TRAVIER**  
membre résidant

L'exposition intitulée, avec un double pluriel, *Protestantismes et images*, que la bibliothèque Carré d'art de Nîmes a proposée du 12 septembre au 3 décembre 2017 entendait corriger auprès du grand public l'idée d'un protestantisme univoquement iconophobe. Luther, on le sait, ne rejette pas l'emploi d'images dans les églises, il en dénonce seulement la compromission fréquente avec une conception du salut par les œuvres. La Réforme luthérienne utilise par ailleurs abondamment l'image comme vecteur de polémique contre Rome et de diffusion des idées nouvelles. Quant à Calvin, s'il la bannit des temples, il n'en conteste pas tout usage, car, écrit-il, « il ne faut pas donc entendre que toute taillure ou peinture soit défendue en général, mais seulement toutes images qui se font pour servir Dieu, ou l'honorer en choses visibles, ou bien pour en abuser à idolâtrie en quelque sorte que ce soit<sup>1</sup> ». L'exposition de Carré d'art a présenté quelques-uns de ces usages extra-culturels de l'image

---

1. Calvin, Jean, *Le catéchisme de Genève*, Genève, J. Girard, 1549, p. 53. Disponible dans *Gallica*.

à différents moments de l'histoire protestante : satire et controverse, édification et enseignement, relation historique et propagande politique, mémoire huguenote. Nous nous arrêterons ici au premier de ces domaines. Plus précisément, à l'intérieur d'une production très vaste<sup>2</sup>, nous nous attacherons à un motif iconographique déterminé, celui de la balance, qui, par sa fortune singulière, constitue un cas emblématique de la propagande visuelle protestante<sup>3</sup>.

Attribut, dans la mythologie grecque, de Thémis et de Dikè, et, dans la numismatique romaine, de *Moneta*, *Æquitas* ou plus rarement *Iusticia*<sup>4</sup>, métaphore biblique du jugement – on pense en particulier au troisième cavalier de l'Apocalypse (Ap. 6, v. 5) dont Dürer a donné une représentation si saisissante – la figure de la balance est un élément central de l'iconographie médiévale du jugement des âmes et, à l'époque qui nous occupe, l'un des symboles bien établis de la Justice. Elle offre en outre un moyen visuel très efficace pour comparer deux termes afin d'en montrer l'équivalence ou de manifester la supériorité de l'un sur l'autre, comme on le voit par exemple dans la *Nef des fous*, où une illustration montre l'insensé tenant une balance qui penche du côté des biens terrestres au détriment des biens célestes [4]<sup>5</sup>. Il suffit, pour se persuader de la popularité du motif, de feuilleter quelques-uns des nombreux livres d'emblèmes qui ont fleuri dans toute l'Europe aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. On la voit, par exemple, figurer l'égalité des conditions devant la mort face à laquelle les attributs d'un roi ne pèsent pas plus que les outils d'un

2. On signalera sur ce sujet deux catalogues d'exposition : Harms, Wolfgang et Rattay, Beate (dir.), *Illustrierte Flugblätter aus den Jahrhunderten der Reformation und der Glaubenskämpfe*, Cobourg, Kunstsammlungen der Veste Coburg, 1983. Disponible dans *Kunstsammlungen der Veste Coburg*, Cobourg (consulté le 25. 01.2018). URL : <http://www.kunstsammlungen-coburg.de/downloads/katalog-illustrierte-flugblaetter.pdf>.

– Elsig, Frédéric et Sala, Simone (dir.), *Enfer ou Paradis : aux sources de la caricature, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, Musée international de la Réforme, 2013.

3. Je remercie pour leur aide Élodie Pagès (Musée du protestantisme, Ferrières), Barbara Proust (Bibliothèque publique, Genève), Mylène Ruoss (Schweizerisches Nationalmuseum, Zürich), Brigitte Hammer et Andreas Teltow (Stadtmuseum, Berlin) ainsi que les professeurs Patrick Cabanel et Frédéric Barbier.

4. Nony, Daniel, « Sur quelques monnaies impériales romaines », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquités*, tome 94, n° 2, 1982, p. 902-909. [Disponible dans Persée.](#)

5. Les chiffres entre crochets renvoient au catalogue des images en fin de chapitre.

paysan, dans la *Morosophie* de Guillaume de La Perrière [7] ; l'équilibre, chez le bon politique, des opposés incarnés par le serpent et le léopard, dans les *Emblemata* de Johannes Sambucus [8] ; la supériorité de la vertu symbolisée par une palme sur la richesse curieusement évoquée par un sceptre et une couronne, dans l'*Hecatographie* de Gilles Corrozet [6] ; la légèreté d'une amitié représentée par des mains unies qu'un rien – « une plumette, un grain de chenevière » – suffit à faire oublier, dans le *Théâtre des bon engins* de Guillaume de La Perrière [5]. La moisson n'est pas moindre pour le XVII<sup>e</sup> siècle comme le montrent les quelques exemples qui suivent, empruntés au début de la période. Le *Veredicus christianus* de Jan David met en balance les attributs de la religion et ceux du monde [9]. Les *Emblemata sacra* de Daniel Cramer opposent la loi spirituelle au cœur charnel [12]. La *Minerva britanna* de Henry Peacham montre la victoire de la plume à écrire sur le canon [10]. Le *Thesaurus philo-politicus* de Daniel Meisner l'emploie encore dans les allégories qui accompagnent ses vues de villes, ainsi pour Cronsberg, avec l'opposition du bonnet du fou et du livre du sage ou, pour le château de Boelenham aux Pays-Bas, avec celle de la candide colombe et de l'habile renard [13-14]. La balance sert aussi à peser les prétendants au mariage comme dans ce feuillet de 1613 légendé « Pour se marier, on balance a qui aura plus d'opulence » et dans quelques autres qui partagent la même ironie [11]. Cette série de références, que l'on pourrait étendre sans peine, nous avertit que la polémique protestante n'innove pas en employant ce motif mais s'appuie au contraire sur une culture largement partagée et un symbole aisément lisible.

### Une gravure d'après John Foxe : la balance et l'Évangile

L'exposition de Nîmes présentait deux exemples d'utilisation du motif de la balance par la polémique protestante. Le plus ancien se trouve dans l'édition de 1576 de l'ouvrage de John Foxe généralement cité sous son titre raccourci de *Actes and Monuments*, et popularisé par les multiples éditions abrégées qui en ont été données, sous celui de *Foxe's Book of Martyrs*<sup>6</sup>. Cette œuvre – dont on dit qu'elle a été la plus

6. Sur cet ouvrage, voir : King, John N., *Foxe's « Book of Martyrs » and Early Modern Print Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006. – Evenden, Elizabeth et

influyente en Angleterre après la Bible et le *Book of Common Prayer* – compile des récits de la vie de nombreux martyrs de l'Évangile. Elle a pour cadre l'histoire générale de l'Église mais accorde explicitement une place prééminente aux protestants anglais et écossais – principalement sous le règne de la catholique Marie Tudor (1553-1558) – ainsi qu'à leurs précurseurs des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L'ouvrage est remarquable par l'abondance des gravures sur bois qui en font le livre anglais le plus illustré de son temps, cette place de l'image n'ayant cessé de croître au fil des éditions : si la première esquisse latine publiée à Strasbourg en 1554 n'en contenait aucune, leur nombre dépasse les 150 dans la quatrième édition anglaise de 1583, la dernière parue du vivant de l'auteur. Le *Livre des martyrs* se distingue par cette importance de l'illustration d'entreprises comparables sur le continent, qui n'en contiennent pas, comme le martyrologe genevois de Jean Crespin ou les *Centuries de Magdebourg*.

La gravure qui nous intéresse [17b] détone, par son thème allégorique, avec les innombrables scènes de supplices distribuées dans le reste de l'ouvrage. La retouche visible dans le haut du cadre à proximité du mot Justice trahit du reste un réemploi. De fait on la trouve déjà dans une autre édition issue de la collaboration de l'imprimeur londonien du *Livre des martyrs*, John Day, et de Foxe lui-même, celle des œuvres complètes de William Tyndale, John Frith et Robert Barnes [17a] (fig. 1). Ce dernier ouvrage a été imprimé en 1572, date figurant au colophon et réactualisée sur la page de titre en 1573. Il contient, outre le titre gravé, trois illustrations : le martyr de Tyndale et celui de Robert Barnes, empruntés tous deux au *Livre des martyrs* de 1563, et la gravure à la balance. Celle-ci est accompagnée d'un poème qui en explicite le sens de même que le titre qui présente des variantes par rapport à celui du *Livre des martyrs*. Cette image qui met en scène le « *sola scriptura* » des réformateurs était particulièrement adaptée pour illustrer les œuvres

---

Freeman, Thomas S., *Religion and the Book in Early Modern England : The Making of John Foxe's « Book of Martyrs »*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011. – Fernandes, Isabelle, « Des images et des lettres dans le martyrologe anglais de John Foxe », dans *Pouvoirs de l'image aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009. Ces trois ouvrages sont partiellement disponibles dans *Google Books*.

de Tyndale dont les traductions de la Bible à partir des originaux hébreux et grecs sont restées la base de la version autorisée de l'Église anglicane. Elle a donc, selon toute vraisemblance, été conçue pour cet ouvrage, ce que confirme son absence dans les deux premières éditions anglaises du *Livre des martyrs*, en 1563 et 1570. Son réemploi à partir de l'édition de 1576 n'est cependant pas gratuit. Placée au colophon du premier volume, elle fait pendant au titre gravé qui représente, selon la légende ajoutée dans l'édition de 1570, « *the image of persecuted Church / the image of the persecuting Church* », en situant le conflit terrestre des deux Églises dans un drame céleste à forte connotation apocalyptique [48]. Le registre inférieur met en particulier en scène l'opposition de la Bible et de la Tradition, ce qui sera le thème central de la gravure à la balance : à gauche, une assemblée évangélique toute de simplicité dans laquelle la lecture de la Parole de Dieu occupe le premier plan, est illuminée par le rayonnement de Jahvé ; à droite, une cérémonie catholique caractérisée par ses rites et pratiques superstitieuses (chapelet, procession, crucifix ou statue de saint) est placée sous le regard de Satan.

Observons à présent de plus près la composition de notre gravure. Le Jugement impartial ou, dans la version de 1576, la Justice y sont représentés avec leurs attributs classiques, tels qu'on les voit par exemple



Fig. 1. Gravure pour les *Œuvres de Tyndall*, Londres, 1572 (Boston public library [17a]).

How light a chaffe of Popish sayes, if thou desire to trye,  
Loe Iudice holdes true becaue without respect of partiall eye:  
One balance holdes Gods holy word, and on the other parte,  
Is layde the druggs of Antichrist, deuide by Popish arte:  
Let Friers and Nunnies and Iudicary Priests, with might crowne of Pope,  
The Casuall bargaine, and deuil ham sell, by force plaiee downe the rope:  
Bryng bell, booke, candle, crosse, & beades, and mistred Balin ball,  
Bryng bolle of heade and Popes Decret, the balance downe to fall:  
Yett shall thise stues and filthy druggs, inuirted by mans buyaue,  
Through force of Gods most mighty word, be sold both light and vayne.

Allegory of Justice of Providence, Given to the church and predestination. p. 170.

associés à la fontaine de la Justice de Berne datant de 1543 [49] : la balance, le glaive et le bandeau. Sur un plateau de la Bible, « *Verbum Dei* », sur l'autre les *Décrétales* et divers objets du culte : cloche, calice, crucifix, encensoir, chapelet. Le sens de l'image est clair : la Bible, Parole de Dieu, l'emporte sur le droit canonique et les rites institués par les hommes, les « traditions papales » dit le titre de 1572, les « traditions humaines » dit celui de 1576. Ce sens est souligné par la citation biblique « *Magna est veritas et prevalet* », curieusement tirée d'un livre deutérocanonique, III Esdras.

L'opposition du contenu des plateaux se double de celle des personnages disposés de part et d'autre. D'un côté, l'Église catholique représentée par des moines tonsurés, un cardinal, un évêque et bien sûr le pape, s'efforce, avec le concours du diable, de faire pencher la balance en sa faveur. Le pape y déverse tout le poids de son or, dans une confusion du spirituel et du matériel fréquemment dénoncée par la polémique protestante, en particulier dans ses attaques contre le trafic des indulgences. Du côté opposé, le Christ et les apôtres pieds nus contrastent avec les richesses pontificales. L'opposition de la Bible et de la Tradition se double donc de celle du Christ et de l'Antichrist, cette identification étant explicitement faite au vers 4 du poème. Elle sera encore renforcée dans une réédition tardive du *Livre des martyrs*, en 1656, où l'image sera légendée « *the hey and stubble of Antichrist* »<sup>7</sup>, « *hey and stubble* » (le foin et le chaume) étant une citation, dans la King James version, de 1 Corinthiens 3, 12 : « Or si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume (...) ». L'identification du pape et de l'Antichrist, dont on trouve des antécédents au Moyen Âge dans l'œuvre de Joachim de Flore, est un des poncifs textuel et iconographique de la Réforme. Il est mis en scène dès 1521 dans le *Passional Christi et antichristi* de Mélanchthon illustré par Cranach, puis dans le *Nouveau Testament* de septembre 1522, qui inaugure une très abondante tradition satirique, en

7. Walsham, Alexandra, « The Pope's Merchandise and the Jesuit's Trumpery : Catholic Relics and Protestant Polemic in Post-Reformation England », dans Sprinks, Jennifer et Eichberger, Dagmar (dir.), *Religion, the Supernatural and Visual Culture in Early Modern Europe : An album amicorum for Charles Zika*, Leyde et Boston, Brill, 2015, p. 393. Disponible partiellement dans *Google Books*.

particulier dans les représentations de la Grande prostituée coiffée de la tiare pontificale et chevauchant la Bête de l'Apocalypse.

À l'arrière-plan, se dessine une troisième opposition figurée par l'arbre mort et l'arbre vif. Ce motif n'est pas absent de l'emblématique contemporaine, ainsi dans le *Theatre des bons engins* où il symbolise l'ambivalence du « fruit d'amour » [50], mais il était surtout en usage dans l'iconographie luthérienne, spécialement dans les tableaux de la Loi et de la Grâce dont les deux archétypes, celui de Gotha [51] et celui de Prague, sont également sortis, en 1529, des ateliers de Cranach l'ancien<sup>8</sup>. Du côté de la Loi, des œuvres, de l'ancienne alliance, la mort ; du côté de la Grâce, de la foi, de la nouvelle alliance, la vie.

### **Origine et postérité de la gravure de Foxe**

La gravure étudiée, peut-être composée sous la direction de Foxe lui-même, présente une iconographie complexe empruntant aux symboles antiques et classiques (les attributs de la justice), à l'imagerie luthérienne (l'arbre mort et l'arbre vif), à la théologie des réformateurs (le « *sola scriptura* ») et à la satire protestante (l'identification du pape et de l'Antichrist). Sa disposition générale s'inspire quant à elle du motif médiéval de la pesée des âmes, qui renvoie plus exactement à la pesée des bonnes et des mauvaises actions au jour de la mort ou du Jugement dernier<sup>9</sup>. Il en existe plusieurs types iconographiques. Dans le portail roman de la cathédrale d'Autun [1], l'archange et le diable encadrent la balance alors que, dans le portail gothique de la cathédrale d'Amiens [2], la symétrie est rompue : l'archange Michel tient la balance, et le diable, placé en position inférieure, essaie de gagner l'âme en faisant pencher le jugement du côté des mauvaises actions. C'est ce type qui s'est imposé et qu'on retrouve par exemple dans le manuscrit 969 de la bibliothèque Mazarine [3]. Cette posture du diable est celle de la gravure

8. Wirth, Jean « Le dogme en image : Luther et l'iconographie », *Revue de l'art*, n° 52, 1981, p. 9-21.

9. Baschet, Jérôme, « Jugement de l'âme, Jugement dernier : contradiction, complémentarité, chevauchement ? », *Revue Mabillon*, vol. 6, 1995, p. 159-203. Disponible dans *Brepols Online*, Turnhout (consulté le 25. 01.2018). URL : <https://doi.org/10.1484/J.R.M.2.305532>

de Foxe qui opère par ailleurs une fusion entre le motif de l'archange, peu assimilable par un protestant, et la figure classique de la justice. Un autre point commun à toute cette série d'images est la position du mal à droite de l'image, c'est-à-dire du côté gauche, sinistre, du juge.

Le motif de la pesée des âmes présentait un fort risque de dérive vers une conception du salut par les œuvres. Les théologiens qui ont guidé le travail du sculpteur d'Amiens en étaient avertis. Aussi ont-ils fait mettre sur un plateau de la balance l'*Agnus Dei*. De même, dans celui de la cathédrale de Bourges, on voit un calice. Ce n'est donc pas le mérite des âmes mais l'œuvre expiatrice du Christ qui assure le salut des hommes. Cette solution, conforme à la doctrine protestante, était cependant difficilement assimilable par la Réforme en raison de la forte connotation eucharistique des symboles de l'agneau et de la coupe. On peut du reste mesurer les difficultés à trouver une image du Jugement à la fois simple et théologiquement correcte d'un point de vue protestant en considérant l'allégorie « *Ex fide victurus est* » des *Cent emblèmes chrestiennes* de Georgette de Montenay, le premier recueil d'emblèmes calviniste français [52]. Il est nécessaire de recourir à deux balances pour montrer que le péché l'emporte en l'homme naturel et que seule la grâce du Christ peut le justifier. En détournant le motif médiéval de la balance vers un autre usage, l'iconographie réformée a coupé court à ces difficultés. On notera du reste que les ambiguïtés théologiques de la pesée des âmes ont rendu ce motif également suspect aux yeux des catholiques si bien que le chanoine Molanus, mettant en œuvre les principes du Concile de Trente, le proscrit dans son *Traité des saintes images*<sup>10</sup>.

Un intermédiaire entre l'imagerie médiévale et son détournement par la Réforme est à chercher dans l'iconographie hussite. En témoigne un remarquable manuscrit enluminé, daté entre 1490 et 1510, le *Codex de Iéna*, aujourd'hui conservé au Musée national de Prague<sup>11</sup>. On y voit au f. 25 un cardinal tenant une balance [16] (fig. 2). Sur le plateau qui l'emporte, un calice, symbole des hussites qui étaient utraquistes, c'est-à-dire partisans de la communion sous les deux espèces. Sur l'autre,

10. Molanus, *Traité des saintes images*, éd. par François Boespflug, Olivier Christin, Benoît Tassel, Paris, Éd. du Cerf, 1996.

11. Boldan, Kamil (éd.), *The Jena Codex*, Prague, Gallery, 2009.



la tiare pontificale. Le diable s'évertue en vain à inverser le jugement, ce que souligne un phylactère sur lequel est écrit quelque chose comme « Je me fatigue et mes jambes me font mal<sup>12</sup> » ! Le *Codex de Iéna* est une des sources majeures pour l'iconographie hussite mais, selon toute probabilité, il perpétue des modèles plus anciens, notamment dans les images opposant le Christ et l'Antichrist. De fait, on retrouve une version de la balance avec le même contenu sur les plateaux mais sans le diable, dans un manuscrit plus ancien, peut-être des années 1460, conservé à la bibliothèque de Göttingen [15]<sup>13</sup>. Un personnage important de l'hussisme y est



Fig. 2. *Codex de Iéna*, Bohème, vers 1500  
(Musée national Prague [16]).

12. Fudge, Thomas A., « Art and Propaganda in Hussite Bohemia », *Religio*, tome I, n° 2, 1993, p. 147. Disponible dans *Digital Library of the Faculty of Arts*, Brno (consulté le 25. 01.2018). URL :

[https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/124636/2\\_Religio\\_1-1993-2\\_5.pdf?sequence=1](https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/124636/2_Religio_1-1993-2_5.pdf?sequence=1)

13. Glitsch, Silke, Migl, Joachim et Rohlfing, Helmut, *Göttinger Kostbarkeiten : Handschriften, Drucke und Einbände aus zehn Jahrhunderten*, Göttingen, Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek, 2006, p. 214. Disponible dans *Universitätsverlag Göttingen*, Göttingen (consulté le 25. 01.2018).

URL : [https://www.univerlag.uni-goettingen.de/bitstream/...3.../GBS35\\_Kostbarkeiten.pdf](https://www.univerlag.uni-goettingen.de/bitstream/...3.../GBS35_Kostbarkeiten.pdf)

nommément représenté à l'arrière-plan, le théologien Jan Rokycana (v. 1396-1470).

À l'autre bout de la chaîne, la gravure de Foxe a eu une certaine postérité. Le prouvent deux feuillets de chansons populaires pour le nouvel an. Le premier, daté vers 1625, s'intitule *A New-yeeres-gift for the Pope* et commence par ces mots : « *Come see the difference plainly decided, betweene Truth and Falshood* ». Il est illustré d'un bois naïf reprenant, en la simplifiant, la gravure de Foxe [18]. L'image est encore réduite dans une autre chanson populaire imprimée à Londres entre 1663 et 1674, *The popes great year of jubilee, or, The Catholics encouragement for the entertainment of popery* [19]. Une autre trace de l'influence de la gravure de Foxe se trouve dans un panneau peint vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle provenant d'un cottage du Sussex et aujourd'hui conservé au Victoria and Albert Museum [20]<sup>14</sup>. Le thème du poids de la Bible supérieur à celui des traditions papistes peut par ailleurs emprunter d'autres motifs comme dans ce tableau de la National Portrait Gallery montrant le pape écrasé par la Bible aux pieds d'Édouard VI [53]<sup>15</sup>.

### **Une gravure hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle : la balance et le cercle des réformateurs**

Un second type iconographique du motif de la balance est fourni par une gravure sur cuivre hollandaise de format 40 x 50 cm environ, signée d'un graveur d'Amsterdam du nom de Rombout van den Hoyer [23]. Certains catalogues la datent, sans justification, de 1638 mais cette affirmation n'est guère compatible avec les dates de ce graveur (1622-1671)<sup>16</sup>. Toute réminiscence de la composition médiévale de la

14. Hamling, Tara, *Decorating the Godly Household : Religious Art in Post-Reformation Britain*, Yale, Yale University Press, 2010.

15. Aston, Margaret, *The King's Bedpost : Reformation and Iconography in a Tudor Group Portrait*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 135. Disponible partiellement dans *Google Books*.

16. Les dates des graveurs et marchands d'estampes hollandais sont indiquées d'après les bases de données spécialisées suivantes : *ECARTICO*, Amsterdam (consulté le 25. 01.2018). URL : <http://www.vondel.humanities.uva.nl/ecartico/> . – *RKDartists&*, La Haye (consulté le 25. 01.2018).

pesée des âmes est ici perdue. Le côté sinistre ne s'apprécie plus par rapport à l'archange ou à la justice qui ne sont plus représentés, mais par rapport au spectateur. Le diable de même a disparu. La différence la plus spectaculaire par rapport à la gravure de Foxe est la substitution au Christ et à ses disciples du cercle des réformateurs. La volonté originelle d'un retour à la simplicité de l'Évangile contre les égarements de l'Église fait place à l'autocélébration d'une nouvelle Église qui dispose de ses héros et de ses martyrs. Un double stratagème – l'estrade et la galerie de portraits – permet d'en démultiplier le nombre. On notera cependant que onze seulement sont corporellement présents, soit le nombre des Douze, Judas en moins ! Le poème anonyme qui figure sous la gravure explicite l'identité de trois d'entre eux : Jan Hus, détaché en raison de son antériorité chronologique, Luther et Calvin.

Du côté catholique, on voit un pape entouré de deux cardinaux, un pèlerin de Saint-Jacques reconnaissable à sa coquille et son bourdon, un évêque, un jésuite avec sa barrette, et au premier plan, un dominicain avec son capuce noir, un enfant de chœur et, sur la balance, deux franciscains. Le poème mentionne une série de noms propres qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier ni de faire correspondre avec l'image. Castro (v. 11) désigne sans aucun doute Alonso de Castro (1495-1558), théologien franciscain qui prend une part active au Concile de Trente dans les discussions sur la Bible. Il y soutient l'autorité de la tradition apostolique orale : « *Ultra autem libros sacros nonnulla in Ecclesia Dei habemus quae scripta non sunt, sed ipsius Ecclesiae auctoritate observantur, cui Ecclesiae ab apostolis tradita sunt et per manus ad nos usque devenerunt*<sup>17</sup>. » Cette opposition au « *sola scriptura* » justifie sa position centrale : c'est le moine qui est sur le plateau de la balance, l'autre étant saint François (v. 16). En lien avec Castro, vient Pius, sans aucun doute le pape Pie IV (1499-1565) qui ouvre la dernière séance du Concile de Trente en 1562. C'est le pontife barbu qui siège sous son dais. La fin du poème (v. 24) mentionne Ignace de Loyola (1491-1556),

URL : <https://rkd.nl/nl/>. – *The British Museum*, Londres, (consulté le 25. 01.2018).

URL : <http://www.britishmuseum.org/research.aspx>

17. Rodriguez, Teodoro López, « “Fides et mores” en Trento », *Scripta Theologica*, vol. 5, 1973, p. 181. Disponible dans *Dadun, depósito académico de la Universidad de Navarra*, Pampelune (consulté le 25.01.2018). URL : <http://hdl.handle.net/10171/12459>

le fondateur de la Compagnie de Jésus, sans doute, sur l'image, le prêtre à la barrette. On peut peut-être identifier Silvester (v. 9) avec Sylvester Mazzolini (1456 ou 1457-1527) réputé être le premier controversiste public de Luther. Ce serait le dominicain en prière. On a proposé de voir dans Cletus (v. 15) et Alexander (v. 20), Anaclet II, un antipape du XII<sup>e</sup> siècle et Alexandre VI (1431-1503), le pape Borgia de sinistre mémoire<sup>18</sup>. Avec la papesse Jeanne (*paus Iut* en néerlandais, v. 21), ils constituent assurément trois figures scandaleuses de la papauté mais on ne voit pas qu'ils soient représentés sur l'image. Cette discordance interroge quant à l'indépendance initiale du texte et de l'image.

Il existe une seconde version de cette gravure avec la signature de Martinus van Beusecom [24a]. Ce graveur signalé à Amsterdam entre 1642 et 1653 meurt dans sa ville natale de Rotterdam le 13 avril 1659. Si, comme la différence de qualité entre les deux gravures le suggère, cette version est une copie de la première, ces indications fixent le *terminus ad quem* de la gravure de Rombout van den Hoye. Le cuivre de Martinus van Beusecom continue d'être utilisé après sa mort puisqu'il en existe un tirage signé de Carel Allart (1648-1709), autre graveur, éditeur et marchand d'estampes d'Amsterdam qui fait faillite en 1708 [24b]. Une seconde copie de la gravure de Rombout van den Hoye, signée de Jochem Bormeester, le père, mort en 1702, ou le fils, mort en 1710, présente une particularité intéressante puisque le graveur s'est amusé à accrocher à la capuche de l'un des moines (saint François) un grelot de fou [25a] (fig. 3). Ce même cuivre est réutilisé par Gerrit ou Gerard Valk (1651 ou 1652-1726) [25b]. Il existe une troisième copie de plus petit format (l'exemplaire du Rijksmuseum est donné pour 24,3 x 32,3 cm, dimensions, semble-t-il, à la cuvette). On la trouve en deux états, l'une au nom de Huijch Allart (1620, 1625 ou 1627-1684) [26a], l'autre à celui de Johannes de Ram (1648-1693) [26b] (fig. 4). Elle a fait à son tour l'objet d'une copie inversée, le graveur n'ayant pas ici pris la peine de reproduire son modèle « à l'envers » pour préserver la symbolique

18. Wijngaards, N.C.H., « Vondels, "Hollantsche Transformatie" », *De Nieuwe Taalgids*, n° 59, 1966, p. 305. Disponible dans *DBNL – Digitale Bibliotheek voor de Nederlandse Letteren*, Leyde (consulté le 25. 01.2018). URL : [http://www.dbnl.org/tekst/taa008196601\\_01/taa008196601\\_01\\_0054.php](http://www.dbnl.org/tekst/taa008196601_01/taa008196601_01_0054.php)

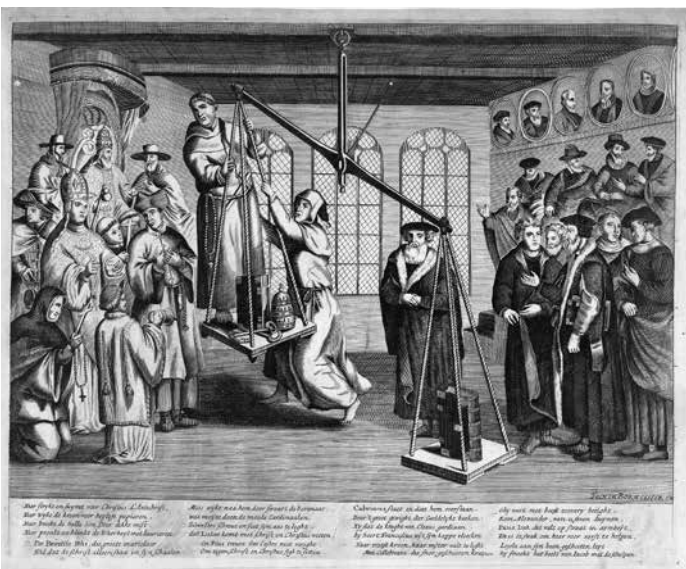


Fig. 3. Copie de la gravure de Rombout van den Hoye par Jochem Bormeester, Amsterdam, vers 1700 (Rijksmuseum Amsterdam [25a]).



Fig. 4. Gravure de Huijch Allart remise en vente par Johannes de Ram, Amsterdam, vers 1690 (Rijksmuseum Amsterdam [26b]).

de la droite et de la gauche [27]. La diminution de format et donc de coût suggère une déclinaison populaire de la gravure, ce que confirme l'examen des différences entre les deux images. Des numéros ont été ajoutés pour identifier les réformateurs désignés dans le texte, traduisant une volonté didactique auprès d'un public qui ne reconnaît pas forcément Luther et Calvin et a fortiori Hus. Sur l'un des plateaux, on a supprimé l'une des deux clés de saint Pierre pour y faire la place à un reliquaire et un crucifix. L'on a ainsi complété les attributs pontificaux par des objets de la piété commune. La principale différence réside dans l'introduction, au premier plan, d'une religieuse. A-t-on voulu par là atteindre un public féminin ? La modification du dessin de la balance pourrait le confirmer. On a en effet substitué aux plateaux carrés en bois d'une balance à marchandises telle qu'on peut en avoir une au Zuiderzeemuseum [54], des plateaux ronds en métal qui rappellent, par leur morphologie, une balance de précision, comme celle que montre le tableau de Vermeer, *La femme à la balance* [55].

Une dernière version clôt la série des gravures [28]. De taille sensiblement identique à celle de Rombout van den Hoye (cuvette de 40 x 49 cm ; feuille de 43 x 52 cm pour l'exemplaire de Genève), elle s'en distingue par la présence d'un petit diable qui cherche à faire pencher la balance du côté papiste et par une nouvelle identification des personnages : Bèze (à la place de Hus), Luther, Calvin et Marot. Elle est signée P. Magiter, graveur sur lequel je ne dispose d'aucun renseignement, et est accompagnée d'un poème anonyme plus ou moins inspiré de son équivalent hollandais :

On peut voir en cette peinture  
Le grand combat de L'antechrist  
Tachand de mettre à sepulture  
L'Evangile de Jesus Christ

On voit satan sous la balance  
Ou il fait un tres grand effort  
La tirant avec vehemence  
Mais il n'et pourtant assés fort

Castro qui voit la grande peine  
Qu'a Satan apres son cordeau  
Monte sus se pend à la chaine  
Mais il ne fait que battre leau

L'Antechrist veut faire dépendre  
Tout son choix de la pessenteur  
Bèze se resoud de deffendre  
L'Evangile avec grand ardeur

Les clefs la Couronne ou Thiare  
Les effort de chaque Caphars  
Le breviaire & la fanfare  
Tout est leger à cest egard

Bref les papaux font leur possible  
Ils y portent jusques aux croix  
Mais Calvin n'i veut que la Bible  
Elle seule emporte le poids

Clete se lamente & soûpire  
Qu'il se voit Vaincus tout à net  
St François ne fait que Maudire  
Sous la pointe de son Bonnet

Pie comm'un vray temeraire  
Se promet infailliblement  
Que Castro feroit grand affaire  
Mais il se trompe entierement

Alexandre Vient a leur ayde  
Resolu de les soulager  
Sagenouille Mais son ayde  
Comme tout le reste est leger

On peut donc dire avec justice  
Que tous les dogmes des humains  
Les stratageme & l'artifice  
Contre l'Evangille son vains.

L'origine genevoise de cette gravure semble plus que probable du fait de l'usage du français et de la présence du cuivre au Musée historique de la Réformation de Genève, cuivre qui a servi à un nouveau tirage en 1902<sup>19</sup>. Wijngaards la tient pour antérieure à la gravure hollandaise mais il s'agit manifestement d'une copie<sup>20</sup>. Et même d'une copie tardive puisque son modèle est la version de Bormeester-Valk, comme l'atteste la présence du grelot à la capuche du moine de droite. La date de 1562 reprise par Wijngaards et que l'on retrouve aussi, à propos de l'exemplaire du musée Calvin de Noyon, sur le site du Musée virtuel du protestantisme, procède sans doute d'une mise en relation entre cette gravure et l'ouverture de la troisième séance du Concile de Trente, relation suggérée par le thème général de la gravure et la présence du pape Pie IV. La date de 1591 avancée au moment du don de cet exemplaire par Armand Lods est tout aussi injustifiée et de surcroît incompatible avec l'affirmation émise par ailleurs d'une copie sur la gravure de Beusecom<sup>21</sup>.

Wijngaards note un détail qui aurait dû le mettre sur la voie : le diable ainsi que les noms des personnages ont été gravés par-dessus le plancher. Or plutôt que d'émettre, comme il le fait, l'hypothèse gratuite d'un premier tirage sans ces éléments, il est bien plus simple de supposer que le graveur les aura ajoutés après avoir copié fidèlement son modèle. En l'absence de ces preuves matérielles, la disposition des personnages aurait suffi à prouver l'antériorité de la version hollandaise : alors que la place avancée de Hus est parfaitement explicable, quelle raison aurait-on eu de détacher Théodore de Bèze en lui donnant plus d'importance qu'à Calvin lui-même ?

La gravure genevoise est donc une adaptation tardive de la gravure hollandaise à destination du calvinisme francophone. On peut citer un autre cas d'adaptation « locale ». La bibliothèque de Zürich possède un dessin qui suit la gravure de Magiter mais identifie différemment

---

19. Doumergue, Émile, *Iconographie calvinienne*, Lausanne, Bridel, 1909, p. 183. Disponible dans *Archive ouverte UNIGE*, Genève (consulté le 25. 01.2018). URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:651>

20. Wijngaards, N.C.H., *op. cit.*, p. 305.

21. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, vol. 79, n° 2, avr.-juin 1930, p. 345. Disponible dans *Gallica*.



les personnages : si Bèze et Luther demeurent, Calvin a été remplacé par Farel, le réformateur de Neuchâtel, et Zwingli fait son apparition [29]. Le dessinateur a du reste modifié le visage de son modèle pour lui donner celui du réformateur de Zürich, comme on peut le voir en le comparant avec le portrait de Hans Asper conservé au musée de Wintherthour. Un dessin très proche de celui de Zürich est également conservé au Märkisches Museum de Berlin [30].

Les différentes copies et adaptations de la gravure de Rombout van den Hoye démontrent son succès. Celui-ci se manifeste également par l'interprétation du même thème dans d'autres techniques que la gravure ou le dessin. Ainsi les musées de Ferrières et de Zürich possèdent une peinture sous verre directement copiée sur la gravure hollandaise [31-32]. Elles sont légendées en allemand, celle de Zürich provenant de la région d'Aarau, en Suisse alémanique. L'inversion du sens par rapport à l'original est le résultat de la technique du fixé sous verre. Une copie de même sens que l'original, donc en fait une copie de copie, est également conservée à Zürich [33]. D'autres peintures, sans copier la gravure, utilisent le même motif. C'est le cas d'un tableau anonyme du musée du couvent Sainte-Catherine d'Utrecht daté au catalogue de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, qui identifie les réformateurs représentés (Luther, Melancthon, Calvin, Œcolampade, Bullinger, Marnix et Pierre Martyr) [34]. On connaît par ailleurs deux exemples pour la Suède, l'un conservé au musée de Lund, daté de 1776 et signée Lindstrahl [35], l'autre anonyme conservé en mains privées [36]. Ces œuvres attestent de l'expansion chronologique, géographique et confessionnelle du motif.

### **Détournements et sources de la gravure de Rombout van den Hoye**

Deux avatars de la gravure de Van den Hoye méritent qu'on s'y arrête car l'un exploite la popularité du motif dans une perspective strictement politique et l'autre dans un conflit interne au catholicisme. Le premier est une gravure de Romeyn de Hoogue publiée en 1674 pendant la guerre de Hollande puis réinterprétée pendant la guerre de succession d'Espagne [41-42]. La Bible, comme figure de la vraie religion, n'est qu'un des éléments du plateau lourd cependant que, sur l'autre, on

reconnaît la devise de Louis XIV « *Nec pluribus impar* », ironiquement transformée en 1709 en « *Iam pluribus impar* ». La composition très complexe – la légende n’identifie pas moins de 52 éléments symboliques – dresse une sorte de tableau géopolitique de l’Europe, dans lequel, pour les deux versions du XVIII<sup>e</sup> siècle, les camisards ou « *Sevennois* » ne sont pas oubliés.

La seconde [43] (fig. 5), beaucoup plus proche du modèle, est l’une des 11 (dans l’édition de 1706) ou 13 (dans celle de 1707) gravures du pamphlet anonyme intitulé *Roma perturbata*<sup>22</sup>. Le contexte en est le suivant. Petrus Codde, vicaire apostolique de la Mission de Hollande, qui, dans un État majoritairement réformé, a succédé à l’ancienne province ecclésiastique d’Utrecht, vient d’être démis de ses fonctions par le pape en raison de ses sympathies jansénistes et remplacé par l’un de ses adversaires, Theodorus de Cock. La gravure n° 8 de ce pamphlet violemment anti-romain dont on attribue l’impression à Carel Allard, l’un des diffuseurs de la version protestante de la balance, est de toute



Fig. 5. *Roma perturbata*, Louvain, 1707 (Rijksmuseum Amsterdam [43]).

22. Spaans, Joke, *Graphic Satire and Religious Change : The Dutch Republic 1676-1707*, Leyde, Brill, 2011, ch. 8. Disponible partiellement dans Google Books.

évidence démarquée sur cette dernière. On y voit Petrus Codde, à l'emplacement précédemment occupé par le martyr Jan Hus, auprès du plateau le plus lourd de la balance sur lequel, outre la Bible, sont disposés le lion héraldique des Provinces-Unies et un ouvrage de Jansénius. Sur l'autre, la tiare pontificale et les clés de saint Pierre, un goupillon et un missel surmonté d'un coq, jeu de mot sur le nom de Theodorus de Cock. Saint François et Ignace de Loyola s'efforcent de rétablir l'équilibre. Dans un cartouche, en haut à droite, les sept collines de Rome sont transpercées par les flèches des sept provinces unies. Cette gravure met ainsi en scène les différents ressorts d'une affaire qui prépare au schisme de 1724 : querelle janséniste, rivalité entre clergé régulier et séculier et patriotisme hollandais. La filiation obvie avec la version protestante suggère la continuité d'un combat pour la réformation de l'Église et l'indépendance nationale, au-delà des différences confessionnelles.

Après avoir signalé la postérité considérable de la gravure de Rombout van den Hoye, il convient de s'interroger sur ses sources. Le groupe des réformateurs rappelle, avec une précision moindre dans le trait des visages, celui de la gravure au chandelier qui les montre éclairés par la flamme de l'Évangile que l'Église catholique, aidée de Satan, essaie vainement de souffler. Que cette dernière gravure ait partiellement servi de modèle à celle de la balance, c'est ce que montre l'évidente similitude de la galerie de portraits.

Il existe au moins trois versions de la gravure hollandaise au chandelier. La première est signée C. D. [45a]. Le même cuivre est réutilisé avec la mention de Jan Houwens, actif à Rotterdam entre 1667 et 1698 [45b]. On rencontre ensuite une copie à l'adresse de Carel Allart (1648-1709) [46]. Une troisième version existe au nom de Hugo Allart (1620, 1625 ou 1627-1684) ou de Johannes de Ram (1648-1693) [47a-b]. Cette dernière présente une modification remarquable par rapport aux deux précédentes, puisque le personnage le plus à gauche, supposé représenter Martin Bucer, a été remplacé par un visage différent qui dirige son regard vers le spectateur. Tout donne à penser qu'il y a là un autoportrait du graveur.

Toutes ces gravures portent l'indication « *na de copy van Londen* », ce qui indique donc à l'origine de la série, un modèle imprimé en Angleterre. La datation de la plus ancienne version hollandaise suppose

donc de retrouver cet original anglais et aussi d'identifier le graveur qui se cache sous les initiales C. D. Le catalogue du Rijksmuseum propose d'y voir Cornelis Claesz. Duysend, venu de Leyde à Amsterdam en 1640-41. Un élément en faveur de cette identification est la proximité étroite existant entre notre gravure et un portrait de Calvin signé de Duysend [56]. Quant à l'original anglais, il s'agit probablement de la gravure éditée à Londres par Thomas Jenner, l'adresse « *The exchange* » qui y figure étant attestée entre 1623 et 1644 [44a]. Malcom Jones signale deux estampes datées respectivement de 1625 et 1627 vendues par Jenner et exécutées par le graveur d'Amsterdam Cornelis Danckertz (1604-1656), qui pourrait donc aussi être l'auteur, sous les initiales C. D., de la version hollandaise<sup>23</sup>.

Que conclure ? L'image vendue par Jenner, qui a eu sa propre postérité en Angleterre, ne saurait être la source directe de la gravure de la balance, puisqu'il manque au modèle anglais la galerie de portraits. Quant à la gravure hollandaise, dans l'hypothèse où C. D. renvoie à Duysend, elle ne saurait être antérieure à 1640, date du début d'activité de Duysend à Amsterdam, ni postérieure à 1659, *terminus ad quem* de la gravure de la balance qui la copie. Cette datation doit être avancée dans l'hypothèse où C. D. renvoie à Danckertz, entre 1628, date de son début d'activité comme éditeur à Amsterdam et 1656, date de son décès. Rombout van den Hoye utilise donc un modèle dont on ne saurait dire s'il date de quelques années ou s'il vient juste d'être publié.

La gravure au chandelier n'explique qu'un détail iconographique de celle à la balance mais d'où vient la composition d'ensemble de cette dernière ? Nous avons indiqué en introduction que le motif de la balance était récurrent dans les figures allégoriques, mais un graveur hollandais des années 1640-1650 le connaît surtout à travers une estampe abondamment diffusée, qui se rapporte aux luttes intestines du calvinisme arbitrées au synode de Dordrecht (1618-1619) [22a] (fig. 6). Cette gravure, attribuée à l'éditeur d'Amsterdam Salomon Savery (1593 ou 1594-1683)<sup>24</sup>, est accompagnée d'un poème non signé de Joost

23. Jones, Malcom, *The Print in Early Modern England : an historical oversight*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2010, p. 163.

24. Hollstein, F. W. H., *Dutch and Flemish etchings, engravings and woodcuts c.1450-1700*, Amsterdam, Van Gendt, 1980, vol. 24, n° 201.

Van den Vondel (1587-1679)<sup>25</sup>. Le succès de cette image est attesté par l'existence d'au moins huit éditions [22a-h].

Le synode de Dordrecht visait à trancher le conflit entre Remonstrants et Contre-Remonstrants. L'affaire avait commencé comme un simple débat théologique interne au calvinisme entre partisans et adverses d'une conception stricte de la prédestination. Il oppose deux professeurs de Leyde, Franciscus Gomarus (1563-1641) partisan de l'orthodoxie calviniste et Jacobus Arminius (1559-1609) qui accorde une plus grande place à la liberté humaine. Les Arminiens sont également nommés Remonstrants, du nom de la *Remonstrance* de 1610, texte qui expose les critiques qu'ils adressent à la *Confessio belgica*, la confession de foi des Pays-Bas espagnols, et aux positions de Calvin et de Bèze qui l'inspirent.

Le conflit religieux se double rapidement d'un conflit politique entre les deux hommes forts de la province de Hollande et donc de l'ensemble des Provinces-Unies dans lesquels la Hollande pèse d'un



Fig. 6. Gravure relative au synode de Dordrecht, Amsterdam, vers 1625 (Rijksmuseum Amsterdam [22a]).

25. Traduction anglaise du poème dans : Schenkeveld, Maria A., *Dutch Literature in the Age of Rembrandt : Themes and Ideas*, Amsterdam, J. Benjamins Publishing, 1991, p. 9. Disponible partiellement dans *Google Books*. – Spiros, Macris, « Un pamphlet différé. Vondel : *Op de Jonghste Hollantsche Transformatie* », essai de traduction explicitée d'un poème de 1625, *Deshima*, n°3, 2009, p. 393-397.

poids déterminant : le stathouder Maurice de Nassau, prince d'Orange (1567-1625) qui dispose du pouvoir militaire et le Grand-pensionnaire ou Avocat des États de Hollande, Johan van Oldenbarnevelt (1547-1619), qui dispose du pouvoir civil. Oldenbarnevelt soutient les Arminiens et Maurice les Gomaristes. Le synode de Dordrecht tranche en faveur de ces derniers ; il s'ensuit une répression qui conduit à l'exécution d'Oldenbarnevelt.

La gravure place la scène dans une sorte de cour de justice où siègent trois juges. Sur une balance sont soupesés les « arguments » respectifs en faveur des deux théologiens identifiés par leur nom. Le texte de Vondel permet d'interpréter les divers éléments déposés sur les plateaux. Du côté des remontrants, la robe de l'Avocat, c'est-à-dire d'Oldenbarnevelt, les coussins des magistrats, qui symbolisent les États, c'est-à-dire l'assemblée délibérative, et les chartes fixant les libertés de chaque ville. Du côté des contre-remontrants, les œuvres de Calvin et Théodore de Bèze et l'épée, symbole du pouvoir militaire, déposée par le stathouder Maurice de Nassau. À travers une fenêtre, on voit les troupes orangistes procéder au désarmement des mercenaires levés par Oldenbarnevelt, mettant fin à un empiètement jugé intolérable par Maurice de Nassau du pouvoir civil sur son pouvoir militaire. Cet événement survenu le 31 juillet 1618 et dont il existe des représentations picturales se déroule sur la Neude, la grande place d'Utrecht [57].

Le poème de Vondel oriente très nettement la lecture de l'image dans un sens favorable aux Arminiens et à Oldenbarnevelt : c'est l'intervention de la force qui, contre le droit et la raison, fait basculer l'issue du débat. Leendertz, le biographe de Vondel, en tire la conséquence qu'en raison de son opposition ouverte au stathouder, la gravure certainement exécutée en 1618 n'a pu être diffusée avant la mort de Maurice en 1625, date vers laquelle Vondel aurait également composé son poème<sup>26</sup>. Mais il n'est pas exclu non plus que le poème détourne une gravure neutre sinon même favorable au parti de Maurice. C'est l'opinion défendue

---

26. Leendertz jr, P. « Op de jonghste Hollantsche transformatie », *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*, vol. 34, 1915-1916, p. 311-318. Disponible dans *DBNL - Digitale Bibliotheek voor de Nederlandse Letteren*, Leyde (consulté le 25.01.2018).

URL : [http://www.dbnl.org/tekst/tij003191501\\_01/tij003191501\\_01\\_0027.php](http://www.dbnl.org/tekst/tij003191501_01/tij003191501_01_0027.php)

par Spaans : l'épée de Maurice ne représente pas la violence mais l'autorité de celui qui vient au secours de l'orthodoxie religieuse et rétablit l'ordre<sup>27</sup>. Il serait alors tentant de voir dans une gravure sans texte conservée au musée du couvent Sainte-Catherine le témoin de cette première intention, d'autant que l'épée y a une forme plus archaïque, ce qui en renforce la valeur symbolique [21]. Quoiqu'il en soit, il demeure remarquable que le motif de la balance ait, aux Pays-Bas, d'abord servi dans les querelles internes à la Réforme, avant de se retourner, après la victoire de l'orthodoxie calviniste, contre l'adversaire catholique.

### Luther (et Calvin) dans la balance

La réintroduction de la figure du diable dans la copie genevoise de Magiter est-elle inspirée de Foxe, ou directement de l'iconographie médiévale ? Il est possible qu'elle vienne également d'une seconde gravure hollandaise dont un exemplaire récemment acquis par la bibliothèque Carré d'art a été présenté lors de l'exposition [38] (fig. 7). Il s'agit d'une gravure sur cuivre accompagnée d'un poème, signée M. V. H., initiales non identifiées et dont on ne sait si elles s'appliquent au graveur ou à l'auteur du texte. Muller la date des années 1720<sup>28</sup>. Elle introduit deux nouveautés iconographiques. La première, théologiquement assez douteuse, consiste à installer Luther et Calvin dans le plateau de la balance, sur le même plan que la Bible. La seconde est dans le paysage qui sert d'arrière-plan. Quant à la main de Dieu qui tient la balance, elle ne fait que reprendre un motif médiéval récurrent.

Le bâtiment circulaire qui figure à l'arrière à droite pose un problème d'interprétation. Doumergue se demande si c'est un temple, mais de ce côté-ci de la gravure, il ne peut s'agir en tout état de cause d'un temple protestant<sup>29</sup>. Le catalogueur de l'atlas van Stolk pense à Saint-Pierre de

27. Spaans, Joke, « Imagining the Synod of Dordt and the Arminian Controversy », dans Goudriaan, Aza and Van Lieburg, Fred (dir.), *Revisiting the Synod of Dordt (1618-1619)*, Boston, Brill, 2011.

28. Muller, Frederik, *De nederlandsche geschiedenis in platen : beredeneerde beschrijving van Nederlandsche historieplaten, zinneprenten en historische kaarten : verzameld, gerangschikt, beschreven*, Amsterdam, F. Muller, 1863, vol. 1, n° 429. Disponible dans *Internet Archive*.

29. Doumergue, Émile, *op. cit.* p. 185.



Fig. 7. Gravure anonyme, Pays-Bas, vers 1720  
(Bibl. mun. Nîmes [38]).

et ruiné de Louis Richeome. J'incline plutôt à voir dans ce bâtiment une simple église circulaire comme on en trouve représentée ici ou là, ainsi dans les *Emblèmes* d'André Alciat [58] ou dans une gravure du Rijksmuseum montrant deux anges invitant les vivants à méditer sur la souffrance des morts au Purgatoire [59]. Moins que la forme des architectures, ce qui compte c'est l'organisation générale de l'arrière-plan qui est une variation sur le thème, inspiré d'un verset de l'Évangile (Mt 7, 13-14), des deux voies, la voie large menant à la perdition, la voie étroite menant à la vie. L'auteur de la gravure en retient l'opposition de l'escarpé et du plan que l'on trouve dans d'autres interprétations de ce thème, ainsi dans une illustration de Caspar Luyken pour les œuvres de Quevedo [60].

Rome, ce que la référence aux indulgences – un billet désigné par le mot « *aflaat* » est déposé dans le plateau catholique – pourrait corroborer. On pourrait penser aussi au Panthéon, lieu emblématique du paganisme romain dont, pour la polémique calviniste, le catholicisme n'est que la continuation. Mais s'il avait voulu suggérer l'un ou l'autre de ces monuments, le graveur aurait dû proposer un dessin plus conforme à la vérité architecturale, tel par exemple que celui qui figure sur le titre gravé du *Panthéon huguenot découvert*



Un autre détail iconographique pose question. Il s'agit du cheval placé près de Luther. La chose est curieuse car l'animal généralement associé à Luther est le cygne, comme on le voit par exemple dans le portrait en pied dessiné par François Stuerhelt [61]. Ce dernier symbole vient d'une prophétie attribuée à Hus et rapportée ainsi par Cochläus : « Ils rôtiront maintenant un oison ; car Hus signifie un oison ; mais dans cent ans d'ici, ils entendront chanter un cygne<sup>30</sup>. » Je ne connais pas en revanche d'autre représentation de Luther avec un cheval<sup>31</sup>. Peut-être faut-il y voir une référence au faux enlèvement de Luther par des cavaliers de Frédéric Le Sage, le 4 mai 1521, à moins que ce ne soit une allusion à un passage assez connu du *Traité du serf-arbitre* : « Ainsi la volonté humaine, placée entre Dieu et Satan, est semblable à une bête de somme. Quand c'est Dieu qui la monte, elle va où Dieu veut qu'elle aille [...] Lorsque Satan la monte, elle va où Satan veut qu'elle aille. Et elle n'est pas libre de choisir l'un ou l'autre de ces deux cavaliers ; mais ceux-ci se combattent pour s'emparer d'elle et la posséder<sup>32</sup>. » Placé entre Luther et la Bible, le cheval figurerait ainsi la docilité du réformateur à la Parole de Dieu. Je ne sais ce que vaut l'explication mais il faut avouer, en tout état de cause, que le symbole est peu clair, ce qui explique vraisemblablement sa disparition dans une autre version de la gravure que, pour cette raison, je tiens pour postérieure [39].

Il existe au moins un antécédent à ces deux gravures dans un manuscrit allemand conservé aujourd'hui à la bibliothèque universitaire d'Uppsala, l'album de Johann Jacob Firnhaber [37] (fig. 8). Il s'agit d'un de ces *libri amicorum* dont la mode se développe au xvi<sup>e</sup> siècle dans les universités protestantes, sur lesquels les amis étaient invités à laisser une contribution écrite ou dessinée. Firnhaber, originaire du Bade-Wurtemberg, était étudiant en théologie, dans les années 1614-1620, à Wittenberg et Iéna. Parmi les 16 dessins qui ornent les 86 feuillets

30. Krumenacker, Yves et Wang, Wenjing, « Cathares, vaudois, Hussites, ancêtres de la Réforme ? », *Chrétiens et sociétés*, n° 23, 2016. Disponible dans *OpenEdition*, Marseille (consulté le 25.01.2018). URL : <http://chretienssocietes.revues.org/4108>

31. Sur l'iconographie luthérienne, voir Holsing, Henrike, *Luther – Gottesmann und Nationalheld. Sein Image in der deutschen Historienmalerei des 19. Jahrhunderts*. PhD thesis, Cologne, Universität zu Köln, 2004. Disponible dans *Universität zu Köln*, Cologne (consulté le 25. 01.2018). URL : <http://kups.ub.uni-koeln.de/id/eprint/2132>

32. Luther, Martin, *Œuvres*, Genève, Labor et fides, 1958, t. V, p. 53.



Fig. 8. Liber amicorum de Johann Jacob Firnhaber, Allemagne, vers 1620 (Uppsala Universitetsbibliotek [37]).

du manuscrit, celui du folio 159 annonce à bien des égards la gravure hollandaise. S'agit-il là d'un exemple isolé ou du témoin d'une tradition iconographique plus ancienne ?

Le motif de la balance, qui paraît surtout avoir été utilisé dans le monde anglican et calviniste, atteste la vitalité propre de la Réforme non luthérienne en matière d'images. Il fournit en outre un bon exemple des stratégies mises en œuvre par la polémique visuelle. Une image est d'autant plus efficace qu'elle mobilise des codes partagés, ceux

issus d'un vieux fonds médiéval (la pesée des âmes, la main de Dieu sortant des nuages), de l'emblématique contemporaine (la balance comme symbole de la justice ou opérateur de comparaison) ou d'autres images de propagande (le cercle des réformateurs éclairés par la lumière de l'Évangile, les deux voies). Mais, dans un temps où la copie est la règle, le pouvoir des images tient aussi à la faculté de leurs concepteurs à les adapter au public, aux circonstances, aux usages par exemple en donnant une déclinaison populaire ou propre à une aire culturelle et confessionnelle déterminée, ou encore en la transcrivant sur un autre support (un panneau décoratif ou un sous-verre). Cette variation dans la répétition permet à un même motif de parcourir un large spectre de significations. Celui accompli par la figure de la balance aux Pays-Bas

est à cet égard éloquent, puisqu'il commence par des luttes internes au calvinisme, se poursuit par la polémique antipapiste et s'achève par un conflit propre au catholicisme. L'histoire d'un tel motif n'est cependant pas simple. Il n'y a pas une ligne unique sur laquelle on pourrait ordonner l'ensemble des images. Et il est à cet égard remarquable que le motif archaïque du diable apparaisse à la fois dans les images les plus anciennes et dans les plus récentes après avoir disparu dans l'entre-deux.

## Catalogue des principales images citées

### La pesée des âmes

[1] *Tympan du portail de la cathédrale d'Autun*, XII<sup>e</sup> s.

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tympan\\_Autun\\_134.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tympan_Autun_134.jpg)

[2] *Tympan du portail de la cathédrale d'Amiens*, XIII<sup>e</sup> s.

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Amiens\\_tympan\\_facade\\_ouest\\_detail\\_03.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Amiens_tympan_facade_ouest_detail_03.jpg)

[3] *De consideratione novissimorum*, France, v. 1420, f. 9 (Bibliothèque Mazarine, 969)

<http://manuscriptminiatures.com/4027/11421/>

### La balance comme opérateur de comparaison

[4] Brandt, Sebastian, *Das narrenschiff*, Bâle, J. Bergmann von Olpe, 1494, f. g5v (SLUB Dresde, Ink.394.4)

<http://digital.slub-dresden.de/werkansicht/dlf/11823/112/>

[5] Perrière, Guillaume de La, *Théâtre des bons engins*, Paris, D. Janot, 1539, emblème XIII, f. C3v (BNF, RES-Z-2556)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626159x/f44.image>

[6] Corrozet, Gilles, *Hécatomgraphie*, Paris, D. Janot, 1540, f. O1v (Glasgow University Library, SMAdd385)

[http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm385\\_o1v](http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm385_o1v)

[7] Perrière, Guillaume de La, *Morosophie*, Lyon, M. Bonhomme, 1553, emblème 99, f. O7v (Glasgow University Library, SM689)

[http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm689\\_o7v](http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm689_o7v)

[8] Sambucus, Johannes, *Emblemata*, Anvers, C. Plantin, 1564, p. 114 (Glasgow University Library, SM947)

[http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm947\\_h1v](http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm947_h1v)

[9] David, Jan, *Veredicus christianus*, Anvers, ex off. Plantiniana, 1601, emblème 45, p. 144-145 (ETH-Bibliothek, Zürich, Rar 8222)

<http://www.e-rara.ch/zut/content/pageview/10703503>

[10] Peacham, Henry, *Minerva britanna*, Londres, W. Dight, 1612, p. 44 (Duke University Libraries, D-7 P355M)

<https://archive.org/stream/minervabritannao00peac#page/44/mode/1up>

[11] *Pour se marier on balance a qui aura plus dopulance*, Paris, N. de Mathonière, 1613 (BNF, RESERVE QB-201 (170)-FT4)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55002363b>

[12] Cramer, Daniel, *Emblemata sacra*, Francfort-sur-le-Main, H. Palthenius, 1622, emblème XVIII, p. 85 (Staatliche Bibliothek Regensburg, 999/Asc.1065)

[http://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb11082873\\_00093.html](http://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb11082873_00093.html)

[13] Meisner, Daniel *Thesaurus philo-politicus*, Francfort-sur-le-Main, E. Kieser, 1625, 1-5, f. 221 (Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf)

<http://digital.ub.uni-duesseldorf.de/ihd/content/pageview/3404425>

[14] Meisner, Daniel, *Thesaurus philo-politicus*, Francfort-sur-le-Main, E. Kieser, [1631], 2-6, pl. 7 (Bayerische Staatsbibliothek, Mapp. 21-2,1/8)

[http://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb11165537\\_00029.html](http://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb11165537_00029.html)

### Manuscrits hussites

[15] *Codex de Göttingen*, Bohème, v. 1460, p. 58 (Universitätsbibliothek Göttingen, 2° Cod. Ms. theol. 182)

<https://www.pinterest.fr/pin/389068855287763521/>

[16] *Codex de Iéna*, Bohème, v. 1500, f. 25 (Musée national Prague, IV.B.24)

[http://images.manuscriptorium.com/loris/AIPDIG-NMP\\_IV\\_B\\_24\\_3TQMIOE-cs/ID0026R/full/full/0/default.jpg](http://images.manuscriptorium.com/loris/AIPDIG-NMP_IV_B_24_3TQMIOE-cs/ID0026R/full/full/0/default.jpg)

## La gravure de John Foxe et sa postérité

[17a] Tyndall, William, Frith, John et Barnes, Robert, *The whole workes*, Londres, J. Day, 1573, f. RRr4v (Boston Public Library, BR53 .T95 1573 folio)  
<https://archive.org/details/wholeworkesofwty00tynd/13960/t3vt2ht3t>

[17b] Le même bois dans : John Foxe, *Actes and Monuments*, Londres, J. Day, 1576, f. XX4 (Bibl. mun. Nîmes, 10405 ; The Ohio State University Libraries, BR1600 .F6 1576 c.1 Rare Oversize)  
<https://www2.atla.com/digitalresources/detail.asp?componentid=15831>

[18] *A New-yeeres-gift for the Pope*, 1625 ? (Magdalene College, Cambridge, Pepys 1.62)  
<http://ebba.english.ucsb.edu/ballad/20039/image>

[19] *The Popes Great Year of Jubilee*, Londres, F. Coles, T. Vere, and J. Wright, entre 1663 et 1674 (Bodleian library Oxford, V16949)  
<http://ballads.bodleian.ox.ac.uk/view/edition/764>

[20] *Panneau de bois peint*, East Sussex, 16<sup>e</sup> s. (Victoria and Albert Museum, Londres, W.2B-1929)  
<https://collections.vam.ac.uk/item/O135580/>  
<https://www.pinterest.fr/pin/389068855287763518/>

## Le synode de Dordrecht

[21] *Sans titre*, [1618] (Museum Catharijneconvent, Utrecht, SPKK g275)  
<https://www.catharijneconvent.nl/adlib/34574/>

[22a] *Op de jonghste Hollantsche Transformatie*, [Amsterdam], [Salomon Savery], [1625] (British Museum, Londres, 1871,1209.4769 ; Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-77.274).  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.358942>

[22b] La même gravure sous le même titre avec l'orthographe « geleijt » **au lieu de** « geleyt » (v. 4) (Museum Catharijneconvent, Utrecht, ABM g247)  
<https://www.catharijneconvent.nl/adlib/1576/>

[22c] La même gravure sous le titre *Hollantsche transformatie* (Atlas van Stolk, Rotterdam, 1350 ; Museum Catharijneconvent, Utrecht, StCC g337)  
<https://www.catharijneconvent.nl/adlib/41714/>

[22d] La même gravure sans titre (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-80.838 et RP-P-1929-105)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.401318>

[22e] La même gravure sous le titre *Op de Waeg-Schael* avec l'orthographe « Gommar » (v. 1) et « sagh (v. 15) (Teylers Museum, Haarlem, KG 15614)  
<https://www.teylersmuseum.nl/nl/collectie/kunst/kg-15614-op-de-waeg-schael.->

[22f] La même gravure sous le titre *Op de Waeg-Schael* avec l'orthographe « Gommar » (v. 1) et « sach » (v. 15) (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-80.837)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.456744>

[22g] La même gravure sous le titre *Op de Waeg-Schael* avec l'orthographe « Gommer » (v. 1) (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-80.840)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.456747>

[22h] La même gravure sous le titre *Op de Waag-Schaal* (Museum Boijmans Van Beuningen, Rotterdam, BdH 20118 (PK) ; Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-80.839)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.456746>

Cette dernière composition existe avec un papillon ajoutant le nom de E. Israël (Atlas van Stolk, Rotterdam, 1351 (1) ; Rijksmuseum Amsterdam RP-P-OB-77.275)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.358944>

### **La balance et le cercle des réformateurs**

[23] [Amsterdam], Rombout van den Hoye (Rara Vadianische Sammlung, Saint-Gall, VadSlg P Schublade II (K2v) ; Atlas van Stolk, Rotterdam, 327 ; BNF, RESERVE FOL-QB-201 (10))  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8400992d>

[24a] [Amsterdam], Martin van Beusecom (Musée international de la Réforme, Genève ; Atlas van Stolk, Rotterdam, 328)  
[http://collectie.atlasvanstolk.nl/data\\_nl.asp?startc=1&q0=34664&subj=26&](http://collectie.atlasvanstolk.nl/data_nl.asp?startc=1&q0=34664&subj=26&)

[24b] La même gravure au nom de Carel Allart (non localisé)

[25a] [Amsterdam], Jochem Bormeester (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-78.821)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.442588>

[25b] La même gravure au nom de G[erard] Valk (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-78.822)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.442589>

[26a] [Amsterdam], Huijch Allardt (BNF, RESERVE FOL-QB-201 (10))  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84009910>

[26b] La même gravure au nom de Johannis de Ram (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-78.823)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.442590>

[27] Copie inversée anonyme du précédent, [Pays-Bas] (Collection Paul H. A. M. Abels ; *Atlas van Stolk, Rotterdam, 329* ; BNF., RESERVE FOL-QB-201 (10))

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8400993t>

[28] [Genève], P. Magiter (Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 802, t. 1, p. 42-43 ; Musée rochelais d'histoire protestante, La Rochelle ; Musée Calvin, Noyon)

<https://www.museeprotestant.org/notice/un-nouveau-rapport-a-dieu/>

[29] Dessin (Zentralbibliothek, Zürich, 10.7891)

<http://www.e-manuscripta.ch/doi/10.7891/e-manuscripta-33917>

[30] Dessin (Märkisches Museum, Berlin). Reproduit dans Henniger, Gisela et al. (dir.), *Martin Luther und seine Zeit*, Berlin, Museum für Deutsche Geschichte, [1983], p. 45

[31] Fixé sous verre (Musée du protestantisme, Ferrières, O.2014.0.4285)

[32] Fixé sous verre (Schweizerisches Nationalmuseum, Zürich, LM-1069.1). Reproduit dans : Bringéus, Nils-Arvid, « Biblen väges – en religiös propaganbild », *Kulturen 1988*, Uppsala, Almaqvist & Wiksell Tryckeri, 1988, p. 67

[33] Fixé sous verre (Schweizerisches Nationalmuseum, Zürich, LM-23708)

[https://www.nationalmuseum.ch/sammlung\\_online/?lauftext=LM-23708&sid](https://www.nationalmuseum.ch/sammlung_online/?lauftext=LM-23708&sid)

[34] Huile sur toile, xvii<sup>e</sup> s. (Museum Catharijneconvent, Utrecht, SPKK s24)

<https://www.catharijneconvent.nl/adlib/336/>

[35] Lindstrahl, Per, huile sur toile, 1776 (Kulturen, Lund, KM24857). Reproduit dans : Bringéus, Nils-Arvid, *op. cit.*, p. 64

<https://www.kulturen.com/wp-content/uploads/2017/06/1%C3%A4ttKulturen-1988-Konst-och-Bilder.pdf>

[36] Huile sur toile (coll. Anders Törnvall, Linköping). Reproduit dans : Bringéus, Nils-Arvid, *op. cit.*, p. 66

### **Luther (et Calvin) dans la balance**

[37] *Liber amicorum de Johann Jacob Firnhaber*, Allemagne, vers 1614-1620, f. 159 (Uppsala Universitetsbibliotek, Y 50 k)

<http://www.alvin-portal.org/alvin/view.jsf?pid=alvin-record%3A96789&dswid=-8962>

[38] *Hier ziet men Luther en Calvinus...* [Pays-Bas] (Bibl. mun. Nîmes, PL 201149\_010\_01 ; Deventer Museum ; Musée historique de la Réformation, en dépôt au Musée international de la Réforme, Genève)  
[http://www.museeprotestant.org/2005\\_181\\_mhr\\_pro1\\_800/](http://www.museeprotestant.org/2005_181_mhr_pro1_800/)

[39] *Hier siet men Luter en Calvinus...* [Pays-Bas] (Atlas van Stolk, Rotterdam, 330 ; Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-78.824)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.442591>

### **La balance des États**

[40] *De rechte Weeg-shaal*, Amsterdam, H. Sweerts, 1673 (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-82.265)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.466143>

[41] *Balans van Affaires van Staet en Oorlogh in 't Christenrijck*, [Pays-Bas], Romeyn de Hooghe, [1674] (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-79.291)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.443312>

[42a] *Balans van Oorlog en Vrede*, [Amsterdam], [Abraham Allard], 1709 (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-83.076)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.470562>

[42b] La même gravure sous le titre *Wigs en Toris-Balans van Oorlog en Vrede, t'Utrecht* (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-83.133-100)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.471114>

### **L'affaire Petrus Codde**

[43] *Roma perturbata, ofte 't Beroerde Romen*, Louvain, Groote Compagnie, 1706 (rééd. en 1707), pl. 8 (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-83.133-45)  
<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.470991>

### **Le chandelier**

[44a] *The candle is lighted, we cannot blow out*, [Londres], Thomas Jenner (British Museum, Londres, 1907,0326.31)  
[http://www.britishmuseum.org/research/collection\\_online/collection\\_object\\_details/collection\\_image\\_gallery.aspx?assetId=48850001&objectId=1498529&partId=1](http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details/collection_image_gallery.aspx?assetId=48850001&objectId=1498529&partId=1)

[44b] La même gravure au nom de John Garret, après 1674 (National Portrait Gallery, Londres, D24005)  
<https://www.npg.org.uk/collections/search/portrait/mw124183>



[45a] *'t Licht is op den kandelaer gestelt*, Amsterdam, C. D. (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P--B-78.421)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.440990>

[45b] La même gravure au nom de Jan Houwens (Bibl. mun. Nîmes, RES\_MPL 201161 ; BNF, RESERVE QB-201 (170)-FT4)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55002364s>

[46] *'t Licht is op den kandelaer gestelt*, [Amsterdam], Carel Allardt (Universiteit van Amsterdam, Prent G 84)

<http://dpc.uba.uva.nl/doopsgezindeprenten/record/Prent+G+84>

[47a] *'t Licht is op den kandelaer gestelt*, Amsterdam, Hugo Allart (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P--B-78.422)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.440991>

[47b] La même gravure au nom de Johannes de Ram (Atlas van Stolk, Rotterdam, 235)

[http://collectie.atlasvanstolk.nl/data\\_gb.asp?startc=26700&q0=57857&subj=1&bron](http://collectie.atlasvanstolk.nl/data_gb.asp?startc=26700&q0=57857&subj=1&bron)

### Autres images

[48] Foxe, John, *Actes and Monuments*, Londres, J. Day, 1563, titre gravé (The Ohio State University Libraries, BR1600 .F6 1563 Rare Oversize)

<https://www2.atla.com/digitalresources/detail.asp?componentid=15805&>

[49] Gieng, Hans, *La fontaine de la Justice*, Berne, 1543

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bernier\\_Iustitia.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bernier_Iustitia.jpg)

[50] Perrière, Guillaume de La, *Théâtre des bons engins*, Paris, D. Janot, 1539, emblème XIII, f. L5v (BNF, RES-Z-2556)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626159x/fl76.image>

[51] Cranach, Lucas, *La Loi et la Grâce*, Wittenberg, [1529] (Herzogliches Museum Gotha, SG 676)

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Cranach\\_Gesetz\\_und\\_Gnade\\_Gotha.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Cranach_Gesetz_und_Gnade_Gotha.jpg)

[52] Montenay, Georgette de, *Cent emblèmes chrestiennes*, Lyon, J. Marcorelle, 1571, emblème 69, f. v1r (Glasgow University Library, SM771)

[http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm771\\_p069](http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm771_p069)

[53] *Le roi Édouard VI et le pape*, huile sur toile, v. 1575 (National Portrait Gallery, Londres, 4165)

<http://www.npg.org.uk/collections/search/portrait/mw00459/>

[54] *Balance à marchandises* (Stichting Rijksmuseum het Zuiderzeemuseum, Enkhuizen)

<http://www.geheugenvannederland.nl/en/geheugen/view?identificer=ZZM01%3A000410>

[55] Vermeer, Johannes, *La femme à la balance*, v. 1664 (National Gallery of Art, Washington, 1942.9.97)

<https://www.nga.gov/Collection/art-object-page.1236.html>

[56] Duysend, Cornelis Claesz, *Johannes Calvinus*, [Leyde], entre 1630 et 1641 (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-1938-981)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.107319>

[57] Hilligaert, Pauwels van, *Le désarmement de mercenaires par le prince Maurice à Utrecht, le 31 juillet 1618*, 1627 (Rijksmuseum Amsterdam, SK-A-155)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.6685>

[58] Alciat, André, *Emblemata*, Paris, J. Richer, 1584, emblème XV, f. 23v (Glasgow University Library, SMAdd283)

[http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm283\\_d3v](http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/facsimile.php?id=sm283_d3v)

[59] Sucquet, Antoine, *Den wech des eeuwich levens*, gravures de Boëtius Adamsz. Bolswert, Anvers, H. Aertssens, 1620, p. 238 (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-BI-2048)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.294175>

[60] Quevedo, Francisco de, *De vol-Geestige Werken*, gravures de Caspar Luyken, Amsterdam, J. ten Hoorn, 1699, vol. 2, f. 190 (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-1896-A-19368-1718)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.144886>

[61] Stuerhelt, François, *Martinus Lutherus*, [Amsterdam], Claes Jansz. Visscher (II) (Rijksmuseum Amsterdam, RP-P-OB-60.610)

<http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.181101>

### **III. L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2017**

#### **COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE**

*pour l'année 2017*

**Président d'honneur :** M. Didier LAUGA, Préfet du Gard

**Président :** Gabriel AUDISIO

**Vice-président :** Bernard SIMON

**Secrétaire perpétuel :** Alain AVENTURIER

**Secrétaire adjoint :** Bernard SIMON

**Trésorier :** Charles PUECH

**Trésorier adjoint :** Alain PENCHINAT

**Bibliothécaire :** Jean-Louis MEUNIER

**Archiviste :** Gabriel AUDISIO

## MEMBRES D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE

M. le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie depuis 1801.

M. le Maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités.

M. le Président du Conseil départemental du Gard, membre d'honneur ès qualités.

Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur au Collège de France. (2006)

Hugues BOUSIGES, Préfet honoraire, Ch. de la L.H., Commandeur de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres. (2014)

## MEMBRES HONORAIRES

1982 Frédérique HÉBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON),  
Ch. de la L.H.

1987 Odile RIO, majoral du Félibrige.

1993 André BONNET.

1996 Victor LASSALLE, conservateur hon. du Patrimoine, Off.  
Palmes acad., Ch. Arts et Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite.

2004 Jean SABLOU, Ch. de la L.H., Off. Arts et Lettres, directeur  
hon. des Archives départementales de l'Hérault.

2006 Philippe JOUTARD, historien, ancien recteur d'Académie.

- 2008 Gilles DERVIEUX, Ch. des Palmes acad., Ch. Arts et Lettres.
- 2011 Henry de SEGUINS-COHORN, Ch. de la L.H., off. de cavalerie en retraite.
- 2013 Yvon PRADEL, Ch. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad., Professeur Honoraire de Lettres.
- 2014 Pascal GOUGET, docteur en médecine
- 2015 Jacques GALTIER, pasteur.

## CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS comprenant 36 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseur
1	2-12-1983	Christiane LASSALLE- GUICHARD, conservateur honoraire du Patrimoine, Ch. Arts et des Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite.	André Modeste
2	6-11-1992	Daniel-Jean VALADE, Ch. de la L. H., Off. Ordre nat. du Mérite, Commandeur des Palmes acad., Off. Arts et Lettres, directeur d'établissement scolaire honoraire.	André Nadal
3	18-06-1993	Hélène DERONNE, docteur ès Lettres, maître de conférences honoraire.	Jean Roger
4	16-02-1996	Charles PUECH, Ch. de la L. H., de l'Ordre nat. du Mérite et des Palmes acad., président de Chambre honoraire à la Cour d'appel.	René Panet
5	18-04-1997	Guilhem FABRE, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S.	Victor Lassalle
6	3-04-1996	Catherine MAREÈS, professeur agrégée de lettres.	Pierre Fabre
7	7-06-1998	Gabriel AUDISIO, professeur émérite d'histoire moderne, Université de Provence.	Jacques Larnat
8	5-11-1999	Christian SALENSON, théologien.	Chanoine Fayolle
9	7-01-2000	Bernard CAVALIER, docteur en médecine.	René Bosc

10	2-03-2001	Henri HUGUES, préfet honoraire, Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. des Palmes acad., Off. du Mérite agricole, Ch. du Mérite maritime.	Jean Laurent
11	23-05-2003	Antoine BRUGUEROLLE, architecte.	Lucien Frinaud
12	16-04-2004	Micheline POUJOLAT, professeur agrégée d'espagnol.	Noël Cannat
13	30-04-2004	Brigitte MAURIN, professeur agrégée d'italien, docteur ès lettres.	Christian Liger
14	14-01-2005	Bernard FONTAINE, avocat.	Jean.Goujon
15	3-11-2006	Pierre MARÈS, professeur, chef du service de gynécologie-obstétrique, CHU, Nîmes.	Paul Tempier
16	1-06-2007	René CHABERT, Docteur en neurobiologie, qualifié maître de conférences des Universités.	Pierre-Marie Michel
17	21-12-2007	Bernard FOUGÈRES, archiprêtre.	Robert Dalverny
18	21-12-2007	Hubert EMMERY, libraire	Louis Durteste
19	8-02-2008	Alain AVENTURIER, Ingénieur ENSIACT, Institut national polytechnique de Toulouse.	Gilles Dervieux
20	6-02-2009	Michèle PALLIER., femme de lettres.	Jean Ménard
21	14-05-2010	Jean-Pierre GARDELLE, pasteur.	Aimé Bonifas

22	15-06-2012	Alain PENCHINAT, ancien élève ESCP.	Roger Grossi
23	15-06-2012	Jean-Louis MEUNIER, docteur ès lettres	Jean-Marc Roger
24	15-06-2012	Bernard SIMON, ingénieur INAPG.	Marc Chausse
25	15-06-2012	Vanessa RITTER, docteur en égyptologie.	Marcelle Viala
26	7-12-2012	Jean MATOUK, professeur des Universités. Officier de la L.H., Officier de l'Ordre nat. du Mérite.	André Costabel
27	7-12-2012	Pascal TRARIEUX, Conservateur du Musée des beaux-arts à Nîmes.	Charly-Sam Jallatte
28	20-06-2014	Dominique PRAT, Médecin, Chef de Service C.H.U. de Nîmes	Paul Maubon
29	14-11-2014	Simone MAZAURIC, Professeur émérite des Universités.	Yvon Pradel
30	20-11-2015	Michel BELIN, magistrat honoraire	Robert Debant
31	20-11-2015	Pierre MUTIN, Ingénieur hydraulicien, islamologue. Ch. L.H. et Off. Ordre nat. du Mérite.	Robert Chamboredon
32	22-09-2017	Didier TRAVIER, Conservateur d'État en chef	Bernard MOUNIER
33	24-11-2017	Francine CABANE Professeur agrégée de géographie honoraire. Off. des Palmes acad., Ch. Ordre Nat. du Mérite.	Pascal GOUGET
34	à 36	Sans titulaire au 31-12-2017	



## CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

### comprenant 24 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	27-06-1988	Jean-Charles BALTU
2	15-12-1989	Alain GIRARD, conservateur départemental des musées.
3	10-06-1994	Robert SAUZET, docteur ès lettres, professeur émérite à l'Université François Rabelais de Tours.
4	5-12-1997	Maurice CONTESTIN, professeur.
5	9-04-1999	Bartolomé BENNASSAR, professeur émérite à l'Université de Toulouse.
6	4-06-1999	Daniel TRAVIER, Off. de la L.H., ingénieur, fondateur et directeur du Musée des vallées cévenoles.
7	15-12-2000	Jacqueline LEROY, Ch. de la L.H., Ordre nat. du Mérite, Ch. des Palmes acad., conservateur général (honoraire).
8	13-05-2005	Sabine TEULON-LARDIC, docteur en musicologie de Paris-Sorbonne, professeur au Conservatoire R.D. de Nîmes.

9	13-05-2005	Pierre-Yves KIRSCHLEGER, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry Montpellier III.
10	9-05-2006	Paule PLOUVIER, Off. des Palmes académiques, docteur ès lettres, Professeur de poétique émérite de l'Université de Montpellier, Psychanalyste.
11	7-11-2008	Anny HERRMANN, Ch. Palmes acad., professeur honoraire.
12	7-11-2008	Robert CHALAVET, directeur honoraire centre hospitalier, docteur en droit, Off. Ordre nat. du Mérite.
13	19-06-2009	Rüdiger STEPHAN, docteur ès lettres allemandes et françaises, Ch. Palmes acad., Off. Ordre nat. du Mérite, Ch. de l'Ordre du Mérite polonais.
14	22-05-2009	Jean-François DELMAS, directeur de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras, Ch. Palmes acad., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. Arts et des Lettres.
15	17-12-2010	Carol IANCU, professeur d'histoire contemporaine Université Paul Valéry Montpellier III, directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme de France, Off. Palmes acad., docteur honoris causa de l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca et de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie).
16	17-12-2010	Jacques MEINE, docteur en médecine, spécialiste FMH en chirurgie et chirurgie de la main.
17	14-01-2011	Danielle BERTRAND-FABRE, docteur en histoire.
18	28-10-2011	Jacques BOISSONNAS, chef d'entreprise, Ch. de la L.H.

---

19	28-10-2011	François-Bernard MICHEL, professeur de médecine, Off. de la L.H., Com. ONM, Com. Palm. acad., membre de l'Académie des Beaux-arts.
20	09-01-2015	Michel CHRISTOL, Professeur émérite à l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne.
21	06-03-2015	Alain DUHAMEL, Journaliste politique, essayiste. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Commandeur de la L.H.
22	09-06-2017	Anne HÉNAULT, Professeur émérite de l'Université Paris-Sorbonne, Ch. de la L.H., Off. de l'ONM.
23	à 24	Sans titulaire au 31-12-2016

## CLASSE DES CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- 1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de musée.  
1982 Alain NICOLAS.  
1983 Marguerite-Marie BÉNEL-COUTELOU, docteur ès lettres.  
1984 René EVESQUE, préhistorien.  
1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur honoraire.  
1988 Ariel BALMASSIEFRE, architecte DPLG.  
1989 Philippe CHAREYRE, Off. Palmes acad., professeur d'université.  
1989 Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur en chef honoraire des Musées d'Arles.  
1992 Robert COURTIEU, Ancien officier supérieur, pilote de l'Armée de l'Air (Colonel), Ch. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite.  
1992 Marc BORDREUIL, conservateur de musée.  
1994 Jean-Élie CASTAN, ancien colonel de l'Armée de l'Air, Ch. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, médaille de la Résistance.  
1995 Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan.  
1995 Georges LAVAL, organiste.  
1995 Hélène FAGE-GALTIER, professeur.  
1996 Jean- Paul BUREAU, professeur Faculté de médecine.  
1996 Martine PEYROCHE d'ARNAUD de SARAZIGNAC, Conservateur honoraire des Musées. Ch. Arts et Lettres.  
1996 Raymond HUARD, Ch. Palmes Acad., professeur émérite d'Université.  
1996 Robert LEYDET, Ch. de la L.H., Ch. Ordre nat. du Mérite.  
1996 Georges PINCEMAILLE, Off. Ordre nat. du Mérite.  
1998 Olympe BHELY-QUENUM, sociologue, écrivain, O. N. du Bénin.

- 
- 1998 Pierre CHILLET, cadre supérieur Télécom, écrivain (Hervé PIJAC).
- 1998 Guy DUGAS, professeur d'Université.
- 1998 Claude-Annik GAIDAN.
- 1998 Jean-Yves LAUNAY, avocat général honoraire à la Cour de cassation, Ch. L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad.
- 1999 Thierry MARTIN, professeur de musicologie.
- 1999 Nicole AGUSSOL, magistrat, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, Ch. Ordre nat. du Mérite.
- 1999 Bernard BASTIDE, enseignant.
- 2001 Françoise CUILLE-KUSEL, commissaire-priseur.
- 2001 Jean-Jacques ROUX, professeur d'histoire honoraire.
- 2001 Nicole VRAY, docteur ès lettres, Ch. Palmes acad.
- 2002 Aurélia BORTOLIN, docteur en histoire.
- 2002 Jacques DESCHARD, lieutenant-colonel d'artillerie.
- 2002 Jean-Michel FAIDIT, docteur ès sciences
- 2002 Marie-Françoise MAQUART, docteur en histoire.
- 2002 Monique MÉRIC, gérante de société, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2003 Stéphane ALLUT, expert-comptable.
- 2003 Jacques CADÈNE, juriste et administrateur de société.
- 2004 Jean-François MARÉCHAL, professeur honoraire d'histoire et de géographie.
- 2006 Marcel BOURRAT, ingénieur (Institut national agronomique de Paris, École nationale du Génie rural), licencié en sciences économiques.
- 2007 Régis CAYROL, conseiller à la Cour d'appel de Montpellier.
- 2007 Romain DAUDÉ, historien.
- 2007 Philippe RIGOULOT, docteur ès sciences politiques.
- 2008 Gilbert BEC, directeur industriel.

- 2008 Guilhem GODLEWSKI, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, membre de l'Académie nationale de chirurgie, Ch. Ordre nat. du Mérite.
- 2008 Jean KREBS, ingénieur de l'École Centrale de Paris.
- 2008 Hugues ROMANO, docteur en médecine.
- 2008 René VENTURA, architecte.
- 2009 François-Robert MAGDELAINE, professeur honoraire, généalogiste.
- 2010 Michel AUGUGLIORO, proviseur honoraire, Off. Palmes Acad.
- 2010 René DOMERGUE, professeur agrégé de sciences économiques et sociales
- 2010 Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD, docteur en sociologie.
- 2010 Michel FOURNIER, journaliste.
- 2010 Dominique HOREMAN, juriste d'entreprise et gérant d'une société de brevets.
- 2010 Claude LARNAC, professeur de mathématiques honoraire, Ch. Palmes acad.
- 2011 Richard BOUSIGES, historien, directeur du Centre hospitalier de Blois.
- 2011 Jean-Marc CANONGE, professeur agrégé d'italien.
- 2011 Madeleine GIACOMONI, chef de greffes au conseil des Prud'hommes, Ch. Ordre nat. du Mérite.
- 2011 Jean-Michel OTT, professeur honoraire de mathématiques.
- 2012 Daniel KRIBS, docteur en histoire.
- 2012 Bernard FÉVRIER, généalogiste.
- 2012 William GALLIGANI, directeur honoraire de banque.
- 2012 Jean-Luc PONTVIEUX, ingénieur École centrale des Arts et Manufactures de Paris.
- 2013 Frédéric AURIOL, Aumônier général des hôpitaux, Ch. dans l'Ordre nat. du Mérite.
- 2013 Évelyne BRANDTS, Professeur agrégé d'allemand.

- 
- 2014 Marie-Lucy DUMAS, Agrégée d'histoire, Docteur en sciences politiques, Professeur honoraire de l'Éducation nationale, Ch. dans l'Ordre Nat. du Mérite.
- 2014 Jean-Marie de BERMOND DE VAULX, Maître de conférences honoraire, Docteur en droit.
- 2014 Jean PEY, Adjoint de conservation
- 2014 Jean-Luc SIMULA, Agrégé de sciences économiques, Professeur honoraire de Classe préparatoire aux Grandes Écoles.
- 2014 Jean-Pierre ROUANET DE VIGNE LAVIT, Professeur de Médecine, Ch. de la L.H.
- 2015 Pierre-Henri CHALVIDAN, Docteur en Droit, diplômé de Sciences Politiques, licencié en Théologie. Off. dans l'ordre des Palmes Académiques.
- 2015 Dominique FABRE, avocat spécialiste en droit social, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.
- 2015 Gérard GASCUEL (Frère JEAN). Photographe de presse. Moine-Prêtre orthodoxe.
- 2015 Alain GAUDEMER. ENS Ulm. Pr. émérite Univ. Paris-Sud (Orsay). Ch. dans l'O. N. du Mérite. Ch. dans l'ordre des Palmes Académiques. Docteur Honoris Causa de l'Université de Bucarest (Roumanie).
- 2015 Jean-Marie MERCIER. Docteur en Histoire. Directeur du service Culture/Patrimoine, Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.
- 2016 Martine REBOUL. Chargée de mission aux archives diocésaines
- 2016 Claire TORREILLES. Professeur agrégé de Lettres classiques.
- 2017 Véronique BLANC-BIJON. Archéologue.
- 2017 Marie-Claude CHEVALIER, Chef d'orchestre, Chef de cœur.
- 2017 Alain ARTUS, Biographe littéraire.
- 2017 André CHAPUS, Prêtre. Responsable de la Bibliothèque historique du Diocèse de Nîmes.

## ACADÉMIES - SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS FRANCE

ABBEVILLE	Société d'Émulation historique et littéraire d'Abbeville
AGEN	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen
AIX-EN-PROVENCE	Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix Faculté des Lettres et des Sciences humaines
ALÈS	Académie cévenole, Club cévenol
AMIENS	Société des Antiquaires de Picardie
AMIENS	Académie des Sciences Lettres et Arts d'Amiens
ANGERS	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
ANGOULÊME	Société Archéologique et Historique de la Charente
ANNECY	Académie Florimontane d'Annecy
ARLES	Académie d'Arles
ARRAS	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
AUCH	Société Archéologique et Historique, Littéraire et Scientifique du Gers
AUTUN	Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts Société d'Histoire naturelle et des Amis du Muséum
AUXERRE	Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne
AVESNES	Société Archéologique et Historique de l'arrondissement d'Avesnes
AVIGNON	Académie de Vaucluse
BAGNOLS-SUR-CÈZE	Société d'Études des civilisations antiques Bas-rhodaniennes
BEAUCAIRE	Société d'Histoire et d'Archéologie
BELFORT	Société Belfortaine d'Émulation
BESANÇON	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté Société d'Émulation du Doubs
BÉZIERS	Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers
BORDEAUX	Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres



---

	et Arts de Bordeaux, Société Archéologique
BOURGES	Académie du Berry
CAEN	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
CAMBRAI	Société d'Émulation de Cambrai
CANNES	Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse
CARCASSONNE	Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne Société d'Études scientifiques de l'Aude
CHAMBERY	Académie des Sciences Lettres et Arts de Savoie
CHARTRES	Société Archéologique d'Eure-et-Loir
CHÂTEAUDUN	Société Dunoise
CHERBOURG	Société Nationale Académique de Cherbourg
CLERMONT-FERRAND	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
COLMAR	Académie d'Alsace Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie
DAX	Société de Borda
DIGNE	Société Littéraire et Scientifique des Alpes de Haute-Provence
DIJON	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
DUNKERQUE	Société dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie
DRAGUIGNAN	Société d'Études scientifiques et archéologiques
FOIX	Société préhistorique de l'Ariège
GRENOBLE	Académie Delphinale
LAON	Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne
LA ROCHELLE	Société Académique des Belles-Lettres et Arts
LASCOURS	Académie de Lascours
LE HAVRE	Société Havraise d'Études diverses
LE MANS	Société Historique et Archéologique du Maine
LE-PUY-EN-VELAY	Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire
L'ESTRÉCHURE GÉNOLHAC	Lien des chercheurs cévenols
LILLE	Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie
LYON	Académie des Sciences, Belles - Lettres et Arts Société Historique, Archéologique et Littéraire
MÂCON	Académie de Mâcon (ex-Société des Arts...)

MARSEILLE	Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille
MENDE	Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère
METZ	Académie Nationale
MONTAUBAN	Académie des Sciences, Belles- Lettres et Arts
MONTBÉLIARD	Société d'Émulation
MONTBRISON	La Diana
MONTPELLIER	Académie des Sciences et Lettres Société littéraire de la Poste et de France-Télécom : la Voix domitienne Association des Amis du Musée de la Pharmacie Centre d'Histoire militaire et d'Études de Défense nationale Revue « Causses et Cévennes »
MOULINS	Société d'Émulation du Bourbonnais
NANCY	Académie de Stanislas
NARBONNE	Commission Archéologique et Littéraire
NEVERS	Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts
NICE	Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes Institut de Préhistoire et d'Archéologie
NÎMES	Comité de l'Art Chrétien École Antique de Nîmes Société d'Histoire du Protestantisme Groupe d'Études Histoire- Ethnologie (Centre Universitaire Vauban)
ORLÉANS	Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts
PARIS	Akademos Académie des Beaux-Arts Société de l'Histoire du Protestantisme français
PERPIGNAN	Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales
POITIERS	Société des Antiquaires de l'Ouest
QUIMPER	Société Archéologique du Finistère
RENNES	Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine
ROUEN	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
SAINT-GILLES	Société Historique et Archéologique

---

SAINT-JEAN-DU-GARD	Les Amis de la Vallée Borgne
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne
SAINT-LÔ	Société d'Histoire et d'Archéologie de la Manche
SAINT-MALO	Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo
SAINT-QUENTIN	Société Académique
STRASBOURG	Société Académique du Bas-Rhin
SENS	Société Archéologique
TARASCON-SUR-ARIÈGE	Société préhistorique Ariège-Pyrénées
TOULON	Académie du Var Société des Amis du vieux Toulon
TOULOUSE	Académie des Jeux Floraux
TOULOUSE	Académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse
TOURS	Académie des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres de Touraine
TROYES	Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube
TULLE	École Félibréenne Limousine « Lemouzi »
VALENCE	Société Archéologique et Statistique de la Drôme
VANNES	Société Polymathique du Morbihan
VERSAILLES	Académie de Versailles. Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts des Yvelines et de l'Île de France
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	Académie de Villefranche et du Beaujolais
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve
VITRY-LE-FRANÇOIS	Société des Sciences et Arts

**SOCIÉTÉS SAVANTES, ACADÉMIES ÉTRANGÈRES**

BARCELONE	Universitat Autònoma de Barcelona (departament de Filologia clàssica)
BARI	Universita degli studi di Bari
BORDIGHERA	Institut International d'Études Ligures
BRUXELLES	Académie royale de Belgique
GENÈVE	Société d'Histoire et d'archéologie
NEUCHÂTEL	Société Neuchâteloise de Géographie
VÉRONE	Accademia di Agricoltura, Scienze, e Lettere di Verona